

Rapport annuel 2025

Le 5 mars 2026



À moins d'indication contraire, les renseignements qui figurent dans le présent rapport annuel sont donnés en date du 4 mars 2026.

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport annuel sont prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et reflètent nos attentes actuelles. Par conséquent, ils sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Certains des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles sont exposés à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport annuel, de même que dans les documents que nous déposons à l'occasion auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou que nous fournissons à l'occasion à celles-ci. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, car ceux-ci reflètent les attentes uniquement à la date du présent rapport annuel. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, sauf lorsque la législation applicable nous y oblige.

Les termes ci-après qui figurent dans le présent rapport annuel ont le sens qui leur est donné ci-après, à moins d'indication contraire :

Terme	Définition
\$ et \$ US	Dollars américains
\$ CA	Dollars canadiens
3 grands secteurs	Nos secteurs regroupés Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalistes, auditeurs et comptables
AM	Apprentissage machine
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement
croissance interne	Mesure non conforme aux IFRS reflétant les variations des produits des activités ordinaires issus de nos activités actuelles, en devises constantes. Elle exclut la distorsion liée aux acquisitions et aux cessions d'entreprises attribuable au fait que nous n'étions pas les propriétaires de l'entreprise au cours des deux périodes comparatives.
devises constantes	Mesure non conforme aux IFRS établie en appliquant les mêmes taux de change aux résultats financiers de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent
IA	Intelligence artificielle
IASB	International Accounting Standards Board ou le conseil des normes comptables internationales
IFRS	Normes internationales d'information financière
LSEG	London Stock Exchange Group plc
n.s.	non significatif
Nasdaq	The Nasdaq Stock Market LLC
pb	Points de base – un point de base correspond à 1/100 ^e de 1 %; « 100 pb » correspondent à 1 %
RPA	Résultats par action
s.o.	sans objet
SEC	Securities and Exchange Commission des États-Unis
TSX	Bourse de Toronto
Woodbridge	The Woodbridge Company Limited, notre actionnaire principal et contrôlant

Les mesures financières non conformes aux IFRS sont définies et rapprochées en fonction de la mesure la plus directement comparable dans la rubrique « Rapport de gestion » du présent rapport annuel. Se reporter à l'annexe A du rapport de gestion pour une description de nos mesures financières non conformes aux IFRS, y compris une explication quant à la raison pour laquelle nous sommes d'avis qu'il s'agit de mesures utiles de notre rendement. Se reporter aux annexes B et C du rapport de gestion pour un rapprochement de nos mesures financières non conformes aux IFRS avec nos mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres sociétés; elles ne devraient donc pas être considérées comme des solutions de rechange aux mesures du rendement financier calculées selon les IFRS.

Pour obtenir des renseignements sur nos obligations d'information en vertu de la législation et de la réglementation applicables du Canada et des États-Unis, veuillez vous reporter à la rubrique « Tableaux de renvois » du présent rapport annuel.

Les renseignements qui figurent sur notre site Web ou sur tout autre site Web mentionné dans le présent rapport annuel ne font pas partie du présent rapport annuel. Toutes les adresses de sites Web indiquées dans le présent rapport annuel ne devraient constituer que des renvois textuels inactifs. Le logo de Thomson Reuters et nos autres marques de commerce, noms commerciaux et noms de services qui sont mentionnés dans le présent rapport annuel sont la propriété de Thomson Reuters.

Source de la photo sur la page couverture : REUTERS/Karen Toro; source de la photo sur la page 11 : REUTERS/Evelyn Hockstein; et source de la photo sur la page 19 : REUTERS/Navesh Chitrakar.

Table des matières

Activités.....	2
Aperçu.....	2
Secteurs axés sur la clientèle	5
Professionnels du droit	5
Grandes sociétés.....	6
Fiscalité, audit et comptabilité.....	7
Reuters.....	8
Publications mondiales.....	8
Produits principaux.....	9
Renseignements additionnels sur l'entreprise.....	11
Siège social	11
Le rôle de Thomson Reuters Enterprise Centre	11
Exploitation et technologie.....	11
Innovation, recherche et développement.....	12
Stratégie de mise sur le marché	12
Propriété intellectuelle	13
Acquisitions et cessions	13
Thomson Reuters Venture Fund	14
Gestion du capital humain	14
Questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).....	15
Propriétés et installations	19
Facteurs de risque.....	20
Rapport de gestion	35
États financiers consolidés	112
Gouvernance.....	180
Membres de la haute direction	180
Administrateurs	183
Comité d'audit	187
Honoraires et services de l'expert-comptable principal	188
Woodbridge.....	189
Société contrôlée	189
Administrateurs indépendants.....	190
Administrateurs présidant les réunions des administrateurs indépendants et des administrateurs ne faisant pas partie de la direction.....	191
Code de conduite et de déontologie.....	191
Information complémentaire à divulguer	191
Renseignements complémentaires	192
Description de la structure du capital	192
Marché pour la négociation des titres	193
Dividendes	194
Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres.....	195
Notes des titres de créance	195
Contrats importants.....	196
Filiales principales.....	199
Intérêts des experts.....	200
Autres renseignements et information à fournir.....	200
Tableaux de renvois	202
Tableau de renvoi – Notice annuelle (Annexe 51-102A2)	202
Tableau de renvoi – Formulaire 40-F	203

Activités

Aperçu

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Thomson Reuters fournit aux professionnels dont le rôle est essentiel pour les entreprises des outils propulsés par l'IA auxquels ils peuvent se fier aux moments qui importent le plus. Nous réunissons une expertise sans pareil, des contenus exclusifs et des flux de travaux continus qui aident notre clientèle à réagir rapidement, à penser clairement et à diriger avec confiance. Notre gamme de produits regroupe des logiciels et des connaissances hautement spécialisés pour fournir aux professionnels les données, les renseignements et les solutions leur permettant de prendre des décisions éclairées et pour aider les institutions dans leur quête de justice, de vérité et de transparence. Reuters, qui fait partie de Thomson Reuters, est un chef de file mondial du journalisme et de l'information de confiance. Les actions de Thomson Reuters sont inscrites à la cote de la TSX et du Nasdaq (symbole : TRI). L'adresse de notre site Web est www.thomsonreuters.com.

Nos activités sont organisées en cinq secteurs isolables qui témoignent de notre façon de gérer nos produits et services et de les offrir aux clients ciblés.



Professionnels du droit

Répond aux besoins des cabinets juridiques et des pouvoirs publics en matière de recherche d'information et de gestion de flux de travail, en mettant à leur disposition des outils de recherche juridique intuitive propulsés par la technologie fondée sur l'IA, ainsi que des solutions de gestion de flux de travail intégrées qui allient contenu, outils et analyse de données.



Grandes sociétés

Répond aux besoins de sociétés, qu'il s'agisse de petites entreprises ou d'organisations multinationales, y compris les sept cabinets comptables mondiaux les plus importants, en leur proposant une gamme complète d'outils propulsés par la technologie fondée sur l'IA, et des solutions de flux de travail intégrées axées sur la conformité pour les aider atteindre leurs résultats opérationnels.



Fiscalité, audit et comptabilité

Répond aux besoins des cabinets fiscaux, d'audit et comptables (autres que les sept grands cabinets qui sont pris en charge par notre secteur Grandes sociétés), en mettant à leur disposition des outils de recherche et des solutions de gestion de flux de travail propulsés par la technologie fondée sur l'IA.



Reuters

Diffuse des nouvelles et des données financières, économiques et mondiales à l'intention d'organisations médiatiques partout dans le monde, de professionnels et de consommateurs de nouvelles à l'aide de l'agence de presse Reuters News, de Reuters.com, de Reuters Events, de produits offerts par Thomson Reuters et à l'intention des cabinets de services financiers exclusivement par l'entremise des produits de LSEG.



Publications mondiales

Fournit l'information juridique et fiscale, surtout en format d'impression, à des clients partout dans le monde et fournit des services d'impression commerciale à un large éventail d'éditeurs de livres.

Nos secteurs d'activité sont soutenus par le siège social, qui assure la gestion de nos activités commerciales et technologiques, notamment celles visant nos capacités de vente, l'expérience client numérique et l'élaboration de produits et de contenus, ainsi que nos installations à l'échelle mondiale. Les coûts liés à ces activités sont imputés à nos secteurs d'activité. Nous présentons aussi de l'information sur le poste « Charges liées au siège social », qui comprend les charges liées à certaines fonctions générales gérées de manière centrale, telles que les finances, le contentieux, les ressources humaines et le bureau exécutif. Ces charges ne sont imputées à aucun secteur et sont comprises dans le BAIIA ajusté consolidé.

Notre modèle d'entreprise et principales caractéristiques d'exploitation

Nous réalisons une part importante de notre chiffre d'affaires en vendant de l'information et des solutions logicielles à nos clients, principalement au moyen d'abonnements. Nos solutions de niveau professionnel s'appuient sur notre contenu exclusif complet et notre expertise approfondie du domaine, des capacités d'IA intégrées et des outils d'automatisation de pointe. Nous croyons que nos solutions de gestion des flux de travaux rendent nos clients plus productifs en simplifiant leur travail, ce qui leur permet de se concentrer sur des activités de plus grande valeur. Un grand nombre de nos clients ont fortement intégré nos solutions dans leurs flux de travaux, ce qui nous permet d'enregistrer un taux de fidélisation élevé. Nous sommes d'avis que nos clients nous font confiance en raison des solutions adaptées aux flux de travaux à enjeux importants pour lesquels l'exactitude et la fiabilité sont essentielles que nous offrons depuis plusieurs décennies, de notre sécurité de premier ordre et notre gouvernance adaptée aux environnements réglementés, ainsi que de notre compréhension approfondie de leurs activités et de leurs secteurs d'activité. Nous leur fournissons des services sur lesquels ils peuvent compter pour naviguer dans une réalité numérique et mondiale de plus en plus complexe et en constante évolution. Au fil des ans, notre modèle d'entreprise nous a permis d'utiliser judicieusement notre capital, de générer de la trésorerie, de conserver notre position de leader et de tirer parti de nos possibilités de croissance sur nos segments de marché de prédilection.

Le tableau qui suit contient une description de quelques-unes des caractéristiques principales de nos activités et de notre exploitation.

Attrait des secteurs	Équilibre et diversification	Attrait du modèle d'entreprise	Situation concurrentielle avantageuse	Politiques financières rigoureuses
- Les activités de nos 3 grands secteurs sont exercées sur un marché actuellement estimé à 31 G\$, qui devrait progresser de 8 % à 11 % au cours des cinq prochaines années - Nos secteurs du droit, de la fiscalité et de la gestion des risques sont prêts pour des produits innovateurs axés sur le contenu	- Chef de file dans nos 3 grands secteurs et chez Reuters - Entreprises résilientes, historiquement stables durant les périodes d'incertitude macroéconomique - Environ 450 000 clients, le plus important client comptant pour environ 5 % des produits des activités ordinaires*	81 % des produits des activités ordinaires étaient récurrents en 2025 - Modèle de coûts fixes qui favorise le levier d'exploitation au fil de notre croissance - Capacité de générer systématiquement une trésorerie solide	- Nos contenus exclusifs ainsi que nos données et notre expertise, conjugués à l'IA et à l'AM, constituent nos principaux facteurs de différenciation - Produits bien intégrés dans le flux de travaux quotidien des clients - Taux de fidélisation de 92 % en 2025	- Axées et reposant sur la croissance interne des produits des activités ordinaires et la croissance des flux de trésorerie disponibles - Répartition équilibrée entre les investissements dans la société et la redistribution de trésorerie aux actionnaires - Engagement à maintenir une notation de catégorie investissement et une structure du capital stable - Possibilité d'accès à des capitaux importants qui confère une grande marge de manœuvre

* L'entente portant sur les nouvelles conclue avec l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG.

Notre stratégie et nos principales priorités

Nous avons pour objectif d'être une société technologique de premier plan axée sur le contenu qui permet aux professionnels de s'y retrouver dans les environnements juridiques, fiscaux, d'audit, comptables, de conformité, gouvernementaux, de grandes sociétés et médiatiques complexes. Pour ce faire, nous proposons des solutions de qualité professionnelle conçues spécifiquement pour le travail à grands enjeux en tirant avantage de la profondeur et de l'ampleur de notre contenu exclusif, qui est sélectionné avec soin et amélioré de façon constante par des milliers d'experts du domaine et de rédacteurs juridiques.

- Nos plateformes, telles Westlaw, Practical Law et Checkpoint, sont fondées sur plus d'un siècle de documents historiques, enrichis par plus de 1 500 rédacteurs juridiques et 2 500 experts du domaine qui produisent tous les ans 1,6 million de nouvelles améliorations rédactionnelles. Ce processus permet de créer du contenu secondaire généré par des experts, tels que les sommaires, les synopsis, les annotations et les 35 millions de classifications légales de West Key Number System, qui englobent des décennies de jugement professionnel, de perfectionnement itératif et de raisonnement spécialisé.
- Nos solutions fondées sur l'IA sont entraînées et renforcées à l'aide de ce contenu exclusif sélectionné, ce qui permet de créer des flux de travail agentiques avancés et des modèles de raisonnement qui fournissent des résultats fiables et riches en contexte pour des tâches professionnelles complexes. Cette profonde intégration de l'expertise humaine et de la technologie a pour résultat un socle de données exhaustif et hautement robuste qui englobe 1,9 milliard de documents et 36 millions d'améliorations rédactionnelles.
- Nos solutions étant profondément intégrées dans les flux de travail des clients, elles viennent en appui aux activités cruciales pour les organismes de premier plan partout dans le monde et propulsent des produits des activités ordinaires récurrents à niveaux élevés tout en renforçant la fidélité de notre clientèle. Des investissements soutenus dans l'innovation et un réseau de distribution mondial renforcent davantage notre contenu ainsi que notre plateforme technologique et font de Thomson Reuters une ressource fiable quant à la prise de décisions dans le cadre d'activités cruciales et, ce, dans les domaines juridique, fiscal et du risque.

Du fait que nos données et les connaissances qui en découlent sont fondées sur ce capital intellectuel sélectionné soigneusement, notre contenu reflète une qualité et une expertise de premier ordre qui appuient les besoins professionnels de notre clientèle, le tout soutenu par une sécurité et une gouvernance aptes à satisfaire les besoins des entreprises. Ce socle solide nous permet de réunir les technologies d'IA de la prochaine génération et nos forces actuelles pour servir notre clientèle de manière nouvelle et différenciée, offre qui est axée sur les quatre piliers de base qui orientent nos stratégies :

- Fournir des solutions avancées alimentées par l'IA qui permettent à nos clients de s'y retrouver dans les environnements juridiques, fiscaux, comptables, de conformité, gouvernementaux et médiatiques complexes.
- Être le partenaire le plus fiable de nos clients.
- Vivre ce que nous permettons à nos clients de faire tous les jours et réimaginer constamment notre travail à l'aide de l'IA.
- Améliorer l'offre de produits de Thomson Reuters à l'aide d'investissements internes et de certains investissements externes.

Le rythme rapide de l'innovation en matière d'IA continue d'entraîner une importante transformation dans tous les secteurs d'activité que nous servons, ce qui souligne l'importance de notre stratégie et de nos priorités pour 2026 :

- la consolidation et l'amélioration de nos actifs différenciés par le maintien et le développement de notre connaissance approfondie du domaine et de notre collection complète de données et de contenus enrichis;
- le renforcement de nos capacités de transformation de l'IA grâce à l'innovation continue et à l'amélioration de nos produits phares, notamment par des acquisitions;
- la généralisation de l'adoption de notre assistant reposant sur l'IA, CoCounsel, au sein de notre clientèle à l'échelle mondiale dans les domaines juridique et fiscal;
- l'amélioration de notre modèle de mise en marché, notamment en mettant l'accent sur le succès et la fidélisation de la clientèle et la réalisation de valeur;
- l'élargissement et la consolidation de nos partenariats de distribution afin d'intégrer nos produits et services dans les écosystèmes plus vastes de nos clients;
- l'expansion de notre offre internationale afin de saisir les occasions de croissance sur les principaux marchés mondiaux;
- l'accélération de notre rythme d'exécution afin de progresser plus rapidement et de réaliser des gains dans un marché de plus en plus concurrentiel;
- le déploiement de notre importante capacité d'accès à des capitaux pour le financement d'investissements internes et la sélection d'investissements externes, ainsi que la mise en place d'une approche équilibrée de répartition du capital, notamment en ce qui concerne la croissance du dividende annuel, les acquisitions stratégiques et le rendement continu pour les actionnaires.

Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices

- **2023** – En 2023, nous avons beaucoup investi dans des initiatives fondées sur l'IA, y compris l'IA générative. En novembre 2023, nous avons annoncé une série d'initiatives d'IA générative devant aider dans la transformation de la profession juridique. Il convient de souligner plus particulièrement le lancement commercial de AI-Assisted Research sur Westlaw Precision et de CoCounsel Core AI Assistant pour les avocats. En 2023, nous avons précisé davantage notre orientation vers la technologie fondée sur le contenu avec l'acquisition de SurePrep, LLC, d'Imagen Ltd., de Casetext, Inc. ainsi que de la participation restante dans Westlaw Japan. De plus, nous avons obtenu un produit brut de 5,4 milliards de dollars, ce qui comprenait le règlement de contrats de change, au moyen de la vente d'environ 56 millions d'actions de LSEG de sorte que nous avons remis aux actionnaires 2,0 milliards de dollars au moyen d'une opération de redistribution de trésorerie. Nous avons également racheté environ 1,1 milliard de dollars de nos actions ordinaires au moyen de nos programmes de rachat visant des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.
- **2024** – En 2024, nous avons investi plus de 200 millions de dollars dans l'IA, ce qui a permis le lancement de nouveaux produits et l'amélioration d'une douzaine de produits de notre portefeuille. Nous avons lancé Checkpoint Edge avec CoCounsel, notre première solution d'IA générative pour les professionnels de la fiscalité, de l'audit et de la comptabilité, et CoCounsel Drafting. De plus, nous avons lancé CoCounsel 2.0, une mise à jour majeure pour la série, qui offre des résultats plus rapides grâce à une connectivité améliorée aux documents des clients. Nous avons déployé des outils basés sur l'IA pour automatiser certains processus internes, notamment dans la salle de rédaction de Reuters et dans le cadre de nos activités éditoriales et commerciales. Ces initiatives ont été complétées par les acquisitions de Pagero, World Business Media (The Insurer), Safe Sign et Materia, qui ont consolidé notre orientation vers la technologie axée sur le contenu. Nous avons cédé FindLaw afin d'optimiser notre portefeuille. Nous avons également finalisé la cession de notre participation dans LSEG et avons racheté pour 0,6 milliard de dollars de nos actions dans le cadre de programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.
- **2025** – En 2025, nous avons continué à investir dans l'innovation, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions. Nous avons lancé de nouveaux produits novateurs, y compris Westlaw Advantage, CoCounsel Legal, CoCounsel for Tax & Audit, Ready-to-Advise et Ready-to-Review, et nous avons renforcé nos efforts en matière d'innovation au moyen de nos acquisitions. En janvier 2025, nous avons acquis SafeSend, qui automatise la dernière étape des déclarations de revenus, y compris l'assemblage, l'examen, la signature électronique du contribuable et la livraison. En septembre 2025, nous avons acquis Additive, qui ingère et analyse des formulaires fiscaux fédéraux américains complexes, y compris le formulaire K-1, pendant la période de préparation des déclarations de revenus. Pour de plus amples renseignements sur nos acquisitions de 2025, veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements additionnels sur l'entreprise — Acquisitions et cessions » du présent rapport annuel. En février 2025, nous avons annoncé que nous nous sommes engagés à créer un deuxième fonds de 150 millions de dollars de Thomson Reuters Ventures. De plus, nous avons racheté pour 1,0 milliard de dollars de nos actions dans le cadre de programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. À l'interne, nous avons continué de repenser notre façon de travailler avec l'IA en vue de propulser l'innovation et l'efficacité au sein de l'entreprise.

Secteurs axés sur la clientèle

Nos activités consistent en une structure centrée sur les clients qui est composée de cinq secteurs axés sur la clientèle à présenter : Professionnels du droit, Grandes sociétés, Fiscalité, audit et comptabilité, Reuters et Publications mondiales. Cette structure nous permet de nous concentrer sur nos clients et de travailler de concert avec eux pour élaborer des solutions qui répondent aux besoins propres à leur entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats financiers de nos secteurs axés sur la clientèle, veuillez vous reporter à la rubrique « Rapport de gestion » du présent rapport annuel.

Professionnels du droit

Notre secteur dédié aux professionnels du droit fournit des solutions fondées sur l'IA agentique de qualité professionnelle, destinées aux clients dans les cabinets juridiques, les tribunaux et les gouvernements. Notre solution IA de la prochaine génération, CoCounsel Legal, à l'aide de Deep Research qui est ancré dans Westlaw et Practical Law, est spécialement conçue pour proposer des résultats rigoureux et exhaustifs en recherche juridique ainsi qu'une automatisation des flux de travail.

De nos jours, les professionnels du droit doivent s'orienter dans une période de profonde transformation. Compte tenu de la complexification des exigences en matière de réglementation et de conformité, les équipes juridiques font face à une hausse du fardeau opérationnel. Au même moment, les services du contentieux en entreprise se transforment en des acheteurs sophistiqués de services juridiques qui sont attentifs au coût, de sorte que les cabinets juridiques misent sur la prestation de services ayant une valeur mesurable grâce à des processus améliorés et à la fine pointe de la technologie. En même temps, de nouveaux avocats sont à la recherche de solutions leur permettant de travailler efficacement et durablement tandis que le parcours de carrière dans le domaine juridique est sur le point d'évoluer à mesure que l'adoption de l'IA gagne en importance.

Dans ce contexte, la profession juridique est dans l'obligation de s'équiper de solutions fondées sur l'IA qui fournissent des résultats défendables, qui protègent les données confidentielles et qui se conforment aux cadres professionnels et réglementaires. Thomson Reuters est bien placée pour répondre à ce besoin à l'aide de son contenu juridique

incomparable : 1,9 milliard de documents dans la base de données Westlaw provenant de plus de 3 500 sources faisant autorité, rehaussés par 1 500 rédacteurs juridiques qui créent 1,6 million de mises à jour rédactionnelles par année.

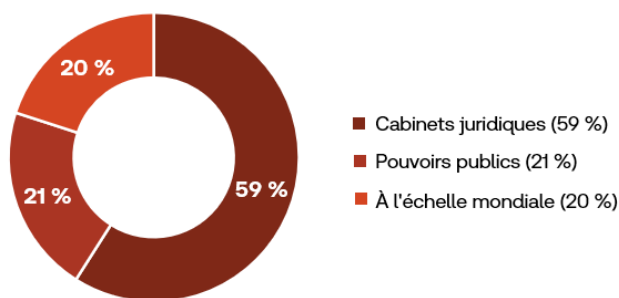
Qui plus est, nous créons notre premier grand modèle de langage (GML) adapté au secteur juridique qui sera formé selon notre contenu, nos données et notre expertise. Cet outil englobe nos données propres au secteur juridique ainsi que nos cadres de validation tels que West Key Number System, notre taxinomie exclusive du droit, et KeyCite, qui propose 1,4 milliard de relations de citation, produisant des extraits d'IA qui respectent les normes professionnelles.

Nous poursuivrons le déploiement évolutif de nos capacités en matière d'IA agentique en combinant le contenu juridique exclusif, l'expertise sectorielle pointue et l'IA de qualité professionnelle pour permettre à des équipes juridiques de travailler plus rapidement et avec plus de précision et de confiance, le tout appuyé par des engagements robustes quant à la confidentialité des données.

Outre les cabinets juridiques, nous servons des clients gouvernementaux, y compris des entités fédérales, étatiques et locales, au moyen de solutions qui viennent en appui aux flux de travail cruciaux dont la sécurité, la fiabilité et l'exactitude sont essentielles. Ce faisant, nous permettons aux tribunaux d'exercer leurs activités de façon plus efficiente et productive et aux organismes gouvernementaux d'assurer la gestion du risque et de contrer la fraude.

De plus, nous servons les professionnels du droit en Europe, en Asie-Pacifique, en Amérique latine et dans le Moyen-Orient à l'aide de solutions qui réunissent les capacités d'une plateforme mondiale, du contenu propre au territoire visé, une expertise locale et des flux de travail fondés sur l'IA conçus selon les cadres juridiques régionaux.

Le graphique qui suit dresse un portrait sommaire des produits réalisés par ce secteur en 2025, par type de client.



Les principaux concurrents de notre secteur Professionnels du droit à l'échelle mondiale sont LexisNexis (qui appartient au RELX Group) et Wolters Kluwer. Notre secteur Professionnels du droit livre également concurrence à d'autres entreprises qui publient des renseignements liés aux domaines du droit et de la réglementation, à des fournisseurs de gestion de flux de travail et de logiciels de rédaction dans le domaine du droit et à de nouvelles entreprises de logiciels fondés sur l'IA qui offrent du soutien aux professionnels du droit.

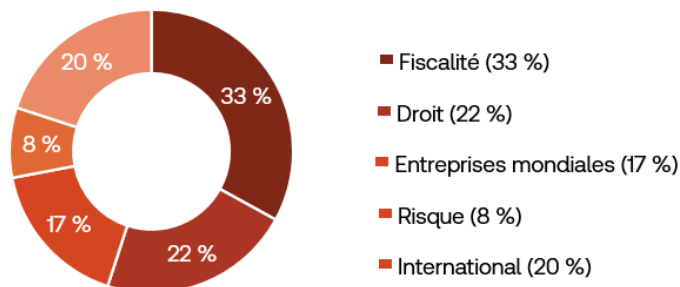
Grandes sociétés

Notre secteur Grandes sociétés répond aux besoins d'un éventail de clients, qu'il s'agisse de petites entreprises ou d'organisations multinationales, y compris les sept cabinets comptables mondiaux les plus importants, en leur proposant une gamme complète d'outils propulsés par des technologies avancées, y compris l'IA, et des solutions de flux de travail intégrées axées sur la conformité pour les aider à atteindre leurs résultats opérationnels.

Les clients de notre secteur Grandes sociétés exercent leurs activités dans un environnement de changement réglementaire soutenu, de technologie en pleine évolution, d'obligations de déclaration toujours grandissantes et d'attentes accrues en matière de rapidité, de productivité et de précision. L'évolution d'exigences en matière de conformité – par exemple, l'information portant sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, les sanctions et les tarifs douaniers, les pratiques renforcées quant à la connaissance de la contrepartie – augmente le volume et la complexité des décisions dans les domaines de la conformité et du risque. Au même moment, les équipes chargées de la conformité fiscale, commerciale, juridique et de la gestion du risque sont appelées à faire davantage avec des ressources limitées tandis que des services de fiscalité doivent répondre à des demandes accrues d'efficacité et de productivité et des conseillers juridiques font face à une complexité réglementaire croissante. Les obligations numériques, y compris l'évolution du régime d'impôt minimum mondial et le déploiement continu de la facturation électronique ainsi que d'autres régimes de contrôle continu des opérations, accélèrent la transition vers la conformité infonuagique, fondée sur les données, et la transformation des flux de travail.

Nous sommes d'avis que cette dynamique donne l'occasion à Thomson Reuters de servir en tant que partenaire fiable pour les clients du secteur Grandes sociétés en les aidant à mieux comprendre la complexité réglementaire, à améliorer l'efficacité opérationnelle et à gérer le risque en toute confiance. Notre stratégie repose sur ONESOURCE+ de Thomson Reuters, qui réunit les fonctions de fiscalité, de commerce, de droit et de risque à l'aide d'un réseau de conformité intelligent. Nous combinons du contenu exclusif et de l'expertise du domaine à des logiciels et à des outils d'analyse spécialisés dans des flux de travail alimentés par IA, y compris l'IA de CoCounsel et la technologie agentique, qui sont intégrés dans les processus quotidiens des clients. Notre approche met l'accent sur l'intégration de l'IA dans les flux de travail, la connexion de données d'une fonction de conformité à une autre et le recours de l'automatisation intelligente pour permettre aux clients de rehausser l'efficacité, de minimiser le risque et les coûts et d'alimenter la croissance des entreprises.

Le graphique qui suit dresse un portrait sommaire des produits réalisés par ce secteur en 2025, par type de client.



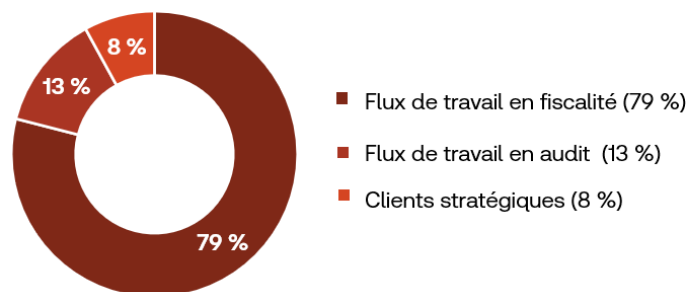
Les principaux concurrents de notre secteur Grandes sociétés à l'échelle mondiale comprennent LexisNexis, Wolters Kluwer et Bloomberg. Notre secteur Grandes sociétés livre également concurrence à des fournisseurs de logiciels comme Avalara, Mitrastech, Vertex et Sovos et, parfois, à de grandes entreprises de technologie, des sociétés spécialisées dans les solutions de planification des ressources de l'entreprise ainsi qu'à des sociétés émergentes à vocation très ciblée financées par du capital-risque. Bien que les plus grands cabinets comptables mondiaux soient des clients importants de Thomson Reuters, ils peuvent également être des concurrents.

Fiscalité, audit et comptabilité

Notre secteur dédié aux professionnels de la fiscalité, de l'audit et de la comptabilité sert les professionnels de ces secteurs à l'aide des solutions en matière de recherche et de flux de travail alimentées par l'IA. Nous avons intégré l'IA agentique dans nos produits de base, qui utilisent des modèles de raisonnement jumelés à un assistant d'IA chargé de coordonner le travail complexe et qui s'appuient sur le contenu exclusif et exhaustif de Checkpoint ainsi que l'expertise sectorielle approfondie fournie par nos rédacteurs fiscaux et nos experts du domaine. Nos clients vont de professionnels exerçant à titre individuel jusqu'aux cabinets mondiaux les plus importants qui offrent des services d'observation fiscale, d'audit et de comptabilité ainsi que des services-conseils.

La profession fait face à une pénurie sans précédent, qui définit l'impératif stratégique de notre entreprise. La filière de professionnels qualifiés s'est contractée brusquement puisque de moins en moins de diplômés cherchent à obtenir le titre de professionnel en comptabilité malgré une forte hausse de la demande. Simultanément, la complexité réglementaire poursuit sa progression en raison du resserrement des normes d'audit et de l'élargissement des codes des impôts et des exigences dans différents territoires. Au même moment, les attentes des clients ne se limitent plus à des tâches axées sur la conformité et comprennent désormais des services d'expert-conseil à plus grande valeur. Ces pressions convergentes obligent les cabinets à faire plus avec des ressources limitées tout en maintenant une qualité et une exactitude de premier ordre. Nos solutions répondent à cet impératif en simplifiant le processus de bout en bout, qui va de la recherche et de la conformité à l'automatisation des flux de travail et aux services-conseils offerts aux clients.

Le graphique qui suit dresse un portrait sommaire des produits réalisés par ce secteur en 2025, par type de client.



Les clients stratégiques représentent les cabinets les plus importants dans les flux de travail en fiscalité et en audit.

Flux de travail en fiscalité

Nous fournissons des flux de travail de bout en bout en vue de simplifier l'intégralité du cycle de vie fiscal, qui va de l'intégration des clients et de la collecte de données jusqu'au traitement des documents, à la planification fiscale et à la production de déclarations de revenus. Les acquisitions stratégiques, y compris celles de Materia, de SafeSend et d'Additive ont permis d'élargir les capacités de notre plateforme. En 2025, nous avons lancé les produits CoCounsel for Tax and Audit, Ready to Review et Ready to Advise. Ready to Review a introduit des outils agentiques qui automatisent et améliorent les flux de travail dans les domaines de la recherche fiscale et de la préparation des déclarations de revenus. Ready to Advise, notre solution de planification fiscale fondée sur l'IA et qui s'appuie sur la plateforme CoCounsel, tire avantage du contenu faisant autorité de Checkpoint et de l'expertise fiscale afin d'analyser les données des clients et de repérer des stratégies de planification personnalisées, classées selon la pertinence et l'incidence éventuelle. Ce produit, en fournissant des conseils étape par étape qui s'appuient sur des connaissances faisant autorité et des outils intégrés aux flux de travail, permet aux entreprises d'étendre des services-conseils de façon efficace et de générer des produits supplémentaires.

Flux de travail en audit

Nous fournissons aux cabinets d'audit une gamme d'outils infonuagiques conçus en vue de simplifier les flux de travail dans le cadre des mandats, d'améliorer l'exactitude et de rehausser le service à la clientèle à l'aide de l'automatisation fondée sur l'IA. Nos solutions les plus récentes comprennent CoCounsel Audit, Audit Intelligence Analyze et Audit Intelligence Test. Audit Intelligence Analyze se sert de l'IA afin d'accélérer l'analyse des opérations, de cerner les points devant faire l'objet d'une révision, d'optimiser le choix des échantillons et d'attirer l'attention vers des zones à plus grand risque. Audit Intelligence Test permet de minimiser les efforts manuels pendant les contrôles en automatisant le rattachement d'échantillons choisis aux preuves, en validant les sommes recouvrées et en conservant les documents dans le flux de travail.

Les concurrents de notre secteur Fiscalité, audit et comptabilité comprennent la division CCH de Wolters Kluwer, Bloomberg Industry Group, Intuit, Drake Software et CaseWare ainsi que des entreprises de technologie en démarrage qui offrent des solutions à la profession.

Reuters

Reuters est un fournisseur de nouvelles, de renseignements et d'analyse fiables de premier plan. Fondé en 1851, il réunit un journalisme de classe mondiale, une expertise sectorielle et une technologie à la fine pointe offrant une vitesse, une fiabilité et une exactitude incomparables pour permettre aux gens de prendre de meilleures décisions. Reuters s'est engagé en faveur des principes de confiance de Thomson Reuters, y compris ceux ayant trait à l'indépendance, à l'intégrité et à l'absence de tout parti pris, et est une source essentielle de nouvelles de portée commerciale, financière et mondiale offertes aux cabinets de services financiers exclusivement par l'entremise des produits de LSEG, aux organisations médiatiques partout dans le monde et aux professionnels par l'entremise d'événements sectoriels et de Reuters.com. En 2025, Reuters a publié environ 3,6 millions de nouvelles distinctes, 829 000 photos et d'images et 142 000 nouvelles par vidéo et a tenu de nombreux événements sectoriels.

Pour en savoir plus sur les principes de confiance de Thomson Reuters, veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements complémentaires — Contrats importants — Principes de confiance de Thomson Reuters et de Thomson Reuters Founders Share Company » du présent rapport annuel.

Les principaux concurrents mondiaux de Reuters comprennent Bloomberg, l'Associated Press, l'Agence France-Presse et Getty.

Publications mondiales

Notre secteur Publications mondiales est un fournisseur d'information, surtout en format d'impression auquel se fient les professionnels du droit et de la fiscalité, les pouvoirs publics (y compris les avocats et les juges de la fonction publique fédérale, étatique et locale), les écoles de droit et les entreprises. Le secteur Publications mondiales exploite également ses capacités en proposant des services d'impression commerciale à un large éventail d'éditeurs de livres, notamment ceux du secteur commercial, du secteur public, des organisations religieuses, des universités et des livres pour enfants. Le secteur Publications mondiales dessert des clients se trouvant principalement aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Ses principaux concurrents à l'échelle mondiale sont LexisNexis et Wolters Kluwer.

Produits principaux

Notre structure axée sur les clients nous permet d'avoir des conversations élargies avec notre clientèle, en adoptant une stratégie de mise en marché plus cohésive. Nous pensons que cette nouvelle structure créera des occasions de renforcer les relations avec nos clients en intégrant davantage nos produits et services au sein de leurs organisations, augmentera les ventes aux clients existants et renforcera la fidélité de nos clients et en attirera de nouveaux. Le tableau qui suit contient des renseignements sur nos produits principaux, ainsi que sur les clients ciblés.

Produit	Description	Professionnels du droit	Grandes sociétés	Fiscalité, audit et comptabilité
Audit Intelligence (Analyze and Test)	Solution alimentée par l'IA qui automatise l'analyse des opérations et les contrôles de validation, repère les opérations à haut risque, choisit les échantillons et les valide en fonction des documents bancaires et sources pour améliorer l'efficacité et la qualité de l'audit.			✓
Checkpoint Checkpoint Edge	Solution intégrée de recherche de renseignements liés aux domaines de la fiscalité, de l'audit et de la comptabilité qui procure des nouvelles, des renseignements éditoriaux, des outils de conseil et du contenu faisant autorité.	✓	✓	✓
CLEAR CLEAR Risk Inform CLEAR ID Confirm CLEAR Adverse Media Sanctions PeopleMap	Plateforme de documents publics établie aux États-Unis qui fournit des solutions en matière de risque, de fraude et d'enquête aux entreprises et aux agences gouvernementales autorisées et qui se limite à des fins légales admissibles, y compris les enquêtes sur les crimes et le repérage des victimes, la réalisation de contrôles préalables, la préparation en vue de litiges, la détection de fraudes et l'atténuation du risque.	✓	✓	
Cloud Audit Suite	Solution de bout en bout misant sur l'exactitude et l'efficacité pendant le processus d'audit à l'aide d'une gamme d'outils, y compris : les capacités de gestion de mandats et de balance générale des comptes, une assurance guidée reposant sur une prise de décisions assistée, des confirmations en ligne et des exemples de divulgation intégrés.			✓
CoCounsel Legal	Plateforme de la prochaine génération alimentée par l'IA agentique qui réunit la recherche juridique, l'automatisation des flux de travail essentiels ainsi que la recherche et la rédaction intelligentes de documents, assortie d'une solution unifiée comprenant CoCounsel, CoCounsel Drafting, Westlaw et Practical Law.	✓	✓	
CoCounsel for Legal	Plateforme d'IA générative conçue pour les professionnels du droit qui tire avantage du contenu exclusif et qui est formée par les experts du domaine. Propose des outils plus efficaces de recherche, de révision des documents, de préparation des dépositions, de rédaction de la correspondance, d'analyses de contrats et de conformité aux politiques, assortis d'une gamme grandissante de compétences.	✓	✓	
CoCounsel for Tax & Audit	Plateforme d'IA générative conçue pour l'automatisation intelligente de la fiscalité et de la comptabilité à l'aide de grands modèles de langage qui englobe du contenu tiré de ces secteurs. Offre l'analyse des documents, l'extraction de données, de l'aide à la recherche et de la génération du contenu alimentées par l'IA au moyen d'une interface en langage naturel pour les questions de fiscalité et de comptabilité.		✓	✓

Produit	Description	Professionnels du droit	Grandes sociétés	Fiscalité, audit et comptabilité
Dominio	Gamme de produits entièrement intégrée et exhaustive destinée aux cabinets comptables brésiliens qui automatise les activités routinières, y compris les calculs fiscaux, la paie et la production de fichiers électroniques pour eSocial, EFD et ECD. Assure une intégration aux systèmes gouvernementaux brésiliens ainsi que la conformité aux piliers municipaux, étatiques et fédéral, le tout assorti d'un portail client et d'outils de gestion pour le cabinet.			✓
ONESOURCE Direct Tax Indirect Tax Global Trade	Solutions fiscales et commerciales infonuagiques mondiales qui gèrent l'observation fiscale directe et indirecte, la détermination fiscale indirecte, les renseignements devant être déclarés selon la loi, la comptabilité fiscale, les déclarations fiscales, la planification fiscale, la conformité commerciale, les opérations commerciales, les programmes commerciaux particuliers, le contenu visant la réglementation commerciale ainsi que la gestion globale des processus et des données.		✓	✓
Practical Law Practical Law Connect Practical Law Dynamic Tool Set	Outil de savoir-faire juridique, d'actualités et de flux de travail dans lequel sont intégrés des conseils d'avocats experts.	✓	✓	
Ready to Advise	Fournit une orientation étape par étape venant en appui à des connaissances faisant autorité et à des outils de flux de travail qui permettent aux cabinets d'experts-comptables de prendre une approche évolutive en ce qui a trait aux services de consultation relatifs à la fiscalité et, de ce fait, de générer des produits supplémentaires pour leurs entreprises.			✓
Ready to Review	Automatise la préparation du premier jet d'une déclaration de revenus au moyen de l'extraction et de la mise en correspondance des données, en les passant dans nos moteurs de calcul fiscal et en diagnostiquant et en corrigeant les erreurs.			✓
UltraTax & CS Professional Suite	Gamme de produits évolutive intégrée d'applications logicielles de bureau et en ligne qui englobe les volets clés des activités d'un cabinet d'expertise comptable, de la collecte des données des clients et de la préparation et du dépôt des déclarations de revenus terminées à la gestion complète de la pratique comptable.			✓
Westlaw, Westlaw Edge Westlaw Precision Westlaw Advantage	Westlaw est la principale plateforme de résultats de recherche juridique en ligne. Westlaw offre du contenu faisant autorité, de puissantes fonctions de recherche et d'organisation de recherches, des fonctions de collaboration en équipe et des outils de navigation, permettant d'en apprendre davantage sur des points de droit précis et de partager les résultats obtenus, ainsi que d'effectuer des recherches pour trouver des commentaires analytiques.	✓	✓	



Renseignements additionnels sur l'entreprise

Siège social

Notre siège social favorise une méthode de gestion à l'échelle du groupe tout en laissant à nos secteurs d'exploitation suffisamment de souplesse opérationnelle pour servir efficacement leurs clients. Notre siège social assure une gestion centralisée de notre groupe Exploitation et technologie, de nos activités commerciales et de certaines fonctions comme les finances, les affaires juridiques et les ressources humaines.

Le rôle de Thomson Reuters Enterprise Centre

Thomson Reuters Enterprise Centre, une entité située en Suisse, joue un rôle de premier plan dans nos activités commerciales et nos initiatives stratégiques. Son équipe de direction située en Suisse prend toutes les décisions importantes concernant la stratégie de la société et ses politiques commerciales à l'échelle mondiale, représentant plusieurs fonctions au sein des groupes Stratégie, Produits, Exploitation et technologie, Ingénierie, Laboratoires de recherche, Risque juridique et conformité ainsi que Finances. Cette approche nous permet d'accélérer l'innovation, la collaboration et la définition de nos orientations dans l'ensemble de nos structures mondiales.

Exploitation et technologie

Notre groupe Exploitation et technologie regroupe nos fonctions d'entreprise essentielles au sein d'une seule équipe soudée qui englobe les activités touchant l'ingénierie de produits, la technologie et les services technologiques, les données et l'analyse, l'innovation en matière d'IA, la transformation numérique, le service à la clientèle, les achats, la gestion immobilière, le recouvrement et les contenus. Ce regroupement procure une base solide pour l'accélération de la mise en œuvre de nos stratégies d'échelle et de croissance en nous permettant de concentrer efficacement nos ressources vers nos principales priorités. En 2026, nous continuerons de faire avancer nos produits et services à l'aide de l'innovation fondée sur l'IA.

Nous cherchons à intégrer des améliorations fondées sur l'IA dans toute notre gamme de produits, offrant ainsi la souplesse et la vitesse que nos clients exigent tout en améliorant les marges grâce à une optimisation des processus alimentée par l'IA.

Notre volonté de transformation nous permet de nous assurer que notre contenu, nos produits et nos services évoluent pour répondre aux besoins des clients, tout en continuant de nous concentrer sur la protection des données des clients et des systèmes mondiaux dans le cadre des améliorations continues de nos programmes de sécurité.

Innovation, recherche et développement

L'innovation demeure une pierre angulaire de notre stratégie et un moteur clé de notre avantage concurrentiel. En 2025, nous avons fait avancer notre engagement envers la recherche appliquée et l'évolution technologique grâce à Thomson Reuters Labs, notre branche de recherche et d'innovation dédiée. En nous appuyant sur la lancée de 2024, nous avons augmenté les capacités de Thomson Reuters Labs et renforcé son intégration dans l'ingénierie des produits, ce qui nous a permis d'accélérer l'offre de solutions alimentées par l'IA dans l'ensemble de notre portefeuille.

Depuis plus de trois décennies, Thomson Reuters Labs joue un rôle de premier plan quant aux technologies émergentes dans des secteurs professionnels à grands enjeux. En 2025, Thomson Reuters Labs a donné lieu à de nouvelles capacités fondées sur l'IA dans Westlaw, Practical Law, CoCounsel for Legal, CoCounsel for Tax, CLEAR, ONESOURCE+ et Reuters. Ces innovations permettent aux professionnels du droit d'effectuer des recherches complexes à étapes multiples et d'analyser d'une quantité importante de documents en contexte de litige en une fraction du temps qui était nécessaire antérieurement. Pour ce qui est des secteurs de la fiscalité et de la comptabilité, Thomson Reuters Labs a créé des solutions qui automatisent la préparation des déclarations de revenus et aident les cabinets à faire ressortir et à offrir à grande échelle des stratégies personnalisées axées sur les services consultatifs. L'organisation continue de faire avancer le nec plus ultra de l'IA de qualité professionnelle grâce à un engagement actif auprès de la communauté de recherche mondiale, lequel a pris la forme d'une participation dans près de 30 colloques portant sur l'IA et d'une contribution d'articles, de brevets, d'ateliers et de publications revues par les pairs, au nombre d'environ 70.

Outre la croissance interne, nous avons renforcé notre pépinière en matière d'innovation à l'aide d'acquisitions stratégiques. Ces investissements nous ont permis de nous doter de capacités spécialisées dans les secteurs tels que l'automatisation des flux de travail, la recherche juridique avancée et l'analytique alimentée par l'IA, de sorte que nous avons pu accélérer le développement de produits et lancer des solutions intégrées plus rapidement. En combinant ces nouvelles technologies à notre contenu fiable et à l'expertise humaine, nous créons un écosystème plus connecté qui offre du soutien aux professionnels dans les domaines de la fiscalité, du droit, de la conformité et du risque.

À fur et à mesure que nous réalisons notre ambition de devenir la plus importante société technologique axée sur le contenu au monde, l'innovation n'est pas qu'une fonction, c'est un état d'esprit. En réunissant la technologie à la fine pointe et l'expertise humaine, nous continuons de redéfinir la façon de donner des réponses fiables dans un monde en constante évolution.

Stratégie de mise sur le marché

En 2025, nous avons poursuivi la modernisation et l'unification de notre modèle de mise sur le marché pour tenir compte de la façon dont les professionnels évaluent, achètent et adoptent la technologie aujourd'hui. Notre approche réunit les ventes directes, le commerce numérique, les canaux de partenaires et les démarches proactives pour assurer la réussite des clients, approche soutenue par les capacités fondées sur l'IA en pleine expansion et une organisation commerciale mondiale plus intégrée.

Nous vendons nos produits et nos services directement à nos clients, principalement par l'entremise de notre équipe de vente. Nous avons renforcé la coordination entre la mise sur le marché, la commercialisation, la réussite des clients et les partenariats pour proposer une expérience client plus cohérente et plus connectée. Les équipes ont tiré avantage des éclairages alimentés par l'IA et d'une technologie d'analyse des revenus améliorée afin de mieux cerner les occasions, de prioriser les comptes et d'appuyer les ventes interportefeuilles, ce qui a permis un dialogue plus intégré au sujet de nos solutions, reflétant la préférence grandissante des clients pour des capacités interconnectées plutôt que des produits autonomes.

En outre, nous vendons certains de nos produits et de nos services en ligne directement à nos clients. En 2025, nous avons élargi nos capacités en matière de commerce numérique en vue d'offrir plus de nos produits en ligne et d'étendre nos parcours orientés en libre-service. Les clients ont pu essayer, acheter et gérer plus facilement les produits grâce à des flux d'intégration améliorés, à l'amélioration du soutien intégré au produit et à des recommandations alimentées par l'IA qui ont permis d'accélérer l'adoption de produits et la réalisation de la valeur. Ces investissements ont accru notre présence auprès des sociétés de moindre envergure et des segments de clientèle émergente tout en minimisant les frais d'acquisition et de service.

Les partenariats sont demeurés un moteur de croissance stratégique. Nous avons élargi nos relations auprès d'intégrateurs de systèmes, de revendeurs, de partenaires de référence et de fournisseurs de technologie et, de ce fait, avons ouvert de nouvelles possibilités d'accès au marché et avons bonifié notre présence dans différentes zones géographiques et différents segments de clientèle. De nouveaux programmes de partenariat ont soutenu des solutions conjointes, des initiatives de comarketing et l'intégration à l'aide d'interfaces de programmation d'application (les interfaces API).

Les interfaces API permettent à nos plateformes logicielles de se connecter à celles d'autres sociétés afin de fournir aux clients des données et un accès aux services des deux sociétés. Nous avons continué à faire avancer nos capacités en matière d'interfaces API compte tenu de la volonté des clients d'intégrer davantage le contenu et l'IA de Thomson Reuters dans leur pile technologique existante. Des interfaces API bonifiées dans tout notre portefeuille ont amélioré l'interopérabilité avec des plateformes tierces, renforcé l'automatisation des flux de travail et donné lieu à de nouvelles occasions pour les utilisations intégrées. Cette approche écosystémique vient en appui aux processus de bout en bout des clients et crée des modèles de déploiement plus souples pour nos solutions. À mesure que nos capacités en matière d'interfaces API se développent, nous pourrions offrir des solutions plus robustes en collaboration avec nos partenaires afin de résoudre les défis commerciaux de nos clients.

En 2025, nous avons élargi et officialisé notre entité spécialisée dans la réussite du client pour créer un modèle d'engagement proactif et évolutif axé sur l'adoption, la réalisation de la valeur et les résultats à long terme. Les stratégies commerciales normalisées, les programmes visant le succès numérique et les bilans de santé guidés par les données nous ont permis d'appuyer les clients de façon plus efficace et systématique. Ce travail pose les fondements d'améliorations continues quant à la fidélisation, à la rétention des produits nets et à l'expansion interportefeuille.

En 2025, le progrès réalisé dans le secteur de la mise en marché a renforcé notre fondement commercial et amélioré la façon dont nous servons les clients tout au long du cycle de vie. Grâce à une expérience d'achat numérique améliorée, à un meilleur écosystème de partenaires, à une connectivité par interfaces API renforcée et à un modèle unifié pour assurer le succès des clients, nous continuons de faire évoluer notre approche de mise en marché afin de répondre aux besoins des professionnels modernes et de favoriser la croissance soutenue en 2026 et au-delà.

Propriété intellectuelle

Nos produits et nos services sont composés principalement de renseignements et du contenu original qui sont distribués par l'entremise de multiples plateformes. Nous protégeons ces offres et le contenu sous-jacent au moyen d'un portefeuille exhaustif de propriété intellectuelle. Notre stratégie en matière de propriété intellectuelle repose sur quatre éléments clés : les brevets et les secrets commerciaux, qui protègent notre création de contenu et nos moyens de transmission novateurs; les marques de commerce, qui protègent l'identité de notre marque; et les droits d'auteur, qui sécurisent nos contenus et nos banques de données exclusifs ainsi que les codes sources des logiciels. Nous sommes d'avis que notre portefeuille de propriété intellectuelle actuel appuie adéquatement nos activités commerciales.

Pour renforcer notre positionnement dans le domaine de la propriété intellectuelle, nous faisons appel aux mesures de protection techniques et commerciales dans nos systèmes de distribution de contenu. Nous faisons croître notre portefeuille de brevets au moyen de demandes de brevets mondiales et d'acquisitions de sociétés détentrices de brevets. D'une part, nous protégeons notre présence en ligne grâce à des noms de domaine enregistrés et, d'autre part, nous maintenons nos marques de commerce et nos droits d'auteur à l'aide de dépôts stratégiques et de mesures de protection à l'égard des contrefacteurs potentiels. Les acquisitions de sociétés renforcent davantage nos actifs de propriété intellectuelle en nous permettant habituellement d'ajouter des marques de commerce, des droits d'auteur, des brevets et des noms de domaine à notre portefeuille.

Nous évaluons continuellement la façon dont la réglementation et les concepts relatifs à l'IA recoupent le droit de la propriété intellectuelle afin de protéger notre technologie, notre code source et notre contenu. Pour plus de précisions sur les risques associés à la propriété intellectuelle, veuillez consulter la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport annuel.

Acquisitions et cessions

Acquisitions - Les entreprises acquises contribuent à consolider notre offre de services et nous permettent d'élargir notre plateforme par l'ajout de nouvelles capacités qui, à notre avis, nous donneront l'occasion de raffermir notre position, de mieux desservir nos clients et d'accroître notre croissance interne des produits des activités ordinaires. En règle générale, les entreprises acquises ont initialement une marge inférieure à nos entreprises actuelles, principalement en raison de leur stade de développement et des coûts d'intégration.

En janvier 2025, nous avons acquis SafeSend, un fournisseur établi aux États-Unis de technologies fondées sur l'informatique dématérialisée pour les professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. SafeSend automatise la dernière étape des déclarations de revenus, y compris l'assemblage, l'examen, la signature électronique du contribuable et la livraison. En juillet 2025, nous avons acquis TimeBase, un fournisseur de premier plan de renseignements législatifs en Australie qui propose aux professionnels du droit une plateforme exhaustive permettant de trouver, de chercher, de suivre et de comprendre la législation. En août 2025, nous avons acquis les activités commerciales et d'attributions de licences d'Imagn Images, une agence spécialisée dans la photographie sportive établie aux États-Unis. En septembre 2025, nous avons acquis Additive AI, une société en démarrage de San Francisco fondée en 2023 qui utilise de l'IA de pointe pour automatiser le traitement de documents fiscaux pour les fiscalistes et les comptables. Dernièrement, en février 2026, nous avons acquis Noetica, Inc., une société en démarrage de New York spécialisée dans l'IA qui transforme les données sur les opérations en information commerciale structurée destinée aux professionnels des opérations.

Nous nous attendons à ce que les acquisitions continuent de jouer un rôle important dans notre stratégie dans l'avenir et nous prévoyons continuer de réaliser des acquisitions à l'occasion qui, selon nous, renforceront notre positionnement dans des secteurs de croissance clés. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du « Rapport de gestion » pour de plus amples renseignements sur notre stratégie d'investissement.

Cessions – Dans le cadre de notre stratégie continue d'optimiser notre portefeuille d'entreprises et d'investir dans des parties de notre entreprise qui offrent le plus grand potentiel de croissance et de rendement, nous avons vendu un certain nombre d'entreprises et de gammes de produits secondaires au cours des derniers exercices, lesquelles n'étaient pas compatibles avec notre stratégie.

Pour plus de renseignements sur les acquisitions et les ventes effectuées au cours des deux derniers exercices, veuillez vous reporter à la rubrique « Rapport de gestion » du présent rapport annuel.

Thomson Reuters Venture Fund

En 2025, Thomson Reuters Ventures a renforcé son engagement envers les investissements dans l'innovation alimentée par l'IA qui permet aux professionnels d'être plus productifs et d'approfondir leurs connaissances. Au-delà de l'investissement, Thomson Reuters Ventures est demeuré actif dans l'écosystème grâce à une programmation qui réunit les fondateurs, les investisseurs et les partenaires pour discuter de l'évolution de l'environnement professionnel et de sociétés en démarrage qui misent sur l'IA. Thomson Reuters Ventures met l'accent sur les entreprises qui créent des solutions pratiques qui s'alignent sur les besoins des clients de Thomson Reuters afin de minimiser les points d'achoppement dans les flux de travail de base et de livrer des résultats fiables et complémentaires plus rapidement.

Gestion du capital humain

Employés

Le tableau qui suit présente des renseignements sur le nombre approximatif d'employés par région et secteur en date du 31 décembre 2025.

Par région	
Amériques	14 400
Asie-Pacifique	8 600
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA)	4 100
Par secteur	
Professionnels du droit	800
Grandes sociétés	2 100
Fiscalité, audit et comptabilité	800
Publications mondiales	800
Pouvoirs publics	600
Reuters	3 700
Produits et rédaction	3 600
Exploitation et Technologie	9 400
Siège social (fonctions facilitantes)	1 400
Fonctions commerciales ⁽¹⁾	1 200
Autres ⁽²⁾	2 700
Thomson Reuters	27 100

(1) Rend compte de nos employés en marketing, en excellence commerciale et en stratégie.

(2) Rend compte de nos employés dans nos activités commerciales internationales.

Nous croyons que nous entretenons, en général, de bonnes relations avec nos employés, nos syndicats et nos comités d'entreprise, et ce, même si, parfois, nous avons eu des conflits avec les divers syndicats qui représentent certains de nos employés. Notre équipe de la haute direction est déterminée à maintenir de bonnes relations avec nos employés, nos syndicats et nos comités d'entreprise.

Aperçu

Nos pratiques et initiatives en matière de capital humain sont conçues pour recruter, former et fidéliser des employés talentueux de notre entreprise mondiale. Au sein de Thomson Reuters, notre équipe mondiale alimente l'innovation grâce à sa curiosité et à son ambition. Nous encourageons une culture fondée sur les valeurs qui attire les meilleurs talents, qui donne à nos gens la capacité s'épanouir et qui leur permet d'effectuer le travail qui a vraiment de l'importance. Nous tenons à ce que les employés se sentent appréciés, qu'ils aient vraiment l'occasion de se perfectionner et qu'ils aient les moyens de réussir. Nos priorités portent sur des éléments clés, notamment la rémunération et les avantages sociaux, la culture et l'engagement, le recrutement des talents, l'apprentissage et le perfectionnement, ainsi que l'inclusion et le sentiment d'appartenance.

Nous poursuivons la formation de talents pour l'avenir grâce à l'intégration de l'IA aux tâches courantes, au développement du sens des affaires et à l'enrichissement des connaissances relatives à l'évolution de notre portefeuille de produits et à notre clientèle. En 2025, nous avons renouvelé nos valeurs qui viennent en appui à notre façon de travailler et qui orientent nos décisions et notre comportement auprès de nos clients et collègues.

Nous maintenons notre engagement en faveur du perfectionnement professionnel à l'aide de *Grow My Way*, une initiative visant à soutenir le développement de compétences en continu et à permettre aux gestionnaires d'exploiter les talents efficacement à mesure que les besoins des entreprises évoluent. À fur et à mesure que nos capacités fondées sur l'IA arrivent à maturité, nous passons de la simple évaluation de l'adoption des outils fondés sur l'IA à la collecte de données sur les incidences opérationnelles et commerciales obtenues, telles que l'amélioration de la durée des cycles, de la qualité, des résultats obtenus par les clients et de la productivité.

Le soutien aux gestionnaires de personnel et le perfectionnement de ceux-ci demeurent une priorité. En 2025, nous avons mis l'accent sur l'élargissement des compétences relativement aux conversations essentielles et la direction en contexte d'incertitude. Nous continuerons de mettre l'accent sur le perfectionnement des gestionnaires de personnel grâce au lancement de *Leading at TR*, qui a pour but l'amélioration des compétences dans des secteurs comme l'établissement d'objectifs précis, une rétroaction de qualité, le renforcement de l'autonomisation et de la prise de décisions ainsi que l'orientation du changement. Ce programme de direction est conçu pour renforcer l'efficacité de la direction à tous les niveaux, accélérer le rendement et renforcer une culture de responsabilisation, de collaboration et de résultats.

Nos investissements dans l'apprentissage, le développement des carrières et l'IA sont reflétés dans les commentaires de nos employés. Selon notre dernière enquête sur la santé organisationnelle, les scores relatifs à l'apprentissage et à l'innovation ont progressé et sont demeurés dans le premier quartile; par exemple :

- 79 % des employés estiment qu'ils acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour l'avenir;
- 84 % des employés indiquent qu'ils possèdent les compétences pour utiliser en toute confiance l'IA dans leur travail.

Nous rendons publique volontairement une gamme de mesures relatives au capital humain dans nos documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et sur notre site Web (y compris notre rapport sur la responsabilité sociale et les enjeux ESG). Certaines mesures ne sont pas publiées pour des raisons de concurrence. Nous nous attendons à ce que la gestion du capital humain demeure un facteur important pour la direction et le conseil d'administration, et qu'elle soutiendra la solide gérance de notre organisation, fera avancer ses objectifs de société et contribuera à notre avantage stratégique sur le marché.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques en matière de gestion du capital humain, veuillez vous reporter à la rubrique « Questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») » ci-après.

Questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

Notre société a pour but d'aider les institutions et les entreprises qui font tourner les rouages du commerce, maintiennent les systèmes de justice et d'imposition, luttent contre la fraude, appuient l'application de la loi et informent sur l'actualité mondiale avec impartialité, à titre d'importante source de nouvelles objectives dans le monde entier. Nous mettons en œuvre des initiatives ESG, car elles contribuent à la création de valeur pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et nos autres parties prenantes. Le conseil et ses comités encadrent différents aspects des enjeux ESG qui sont de première importance pour l'organisation et nos parties prenantes afin d'atteindre nos objectifs stratégiques à long terme. Toutefois, en définitive, dans le cadre de nos initiatives ESG, il faut que les employés en assument la responsabilité et qu'ils aient les moyens de les réaliser.

Nos flux de travail liés aux enjeux ESG comprennent la durabilité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance, les relations avec la collectivité et le bénévolat. Les enjeux ESG entrent en ligne de compte dans le cadre de nos processus en matière de gestion du risque d'entreprise. Notre soutien financier à la fondation de Thomson Reuters contribue également à nos efforts continus en matière d'enjeux ESG.

Tous les ans, nous publions un rapport sur la responsabilité sociale et les enjeux ESG sur notre site Web, à l'adresse www.thomsonreuters.com/social-impact-report, qui résume notre stratégie, souligne les progrès et mesure notre performance, associant nos efforts à notre stratégie d'affaires et à notre expertise commerciale. Nous vous encourageons à passer en revue le rapport sur la responsabilité sociale et les enjeux ESG afin d'en savoir plus sur nos réalisations et de mieux comprendre nos pratiques en la matière.

Nous croyons au pouvoir de la collaboration avec la communauté d'affaires internationale et sommes donc signataires du Pacte mondial des Nations Unies, un pacte non contraignant des Nations Unies qui encourage les entreprises de partout dans le monde à adopter des politiques durables et responsables socialement. Nous avons également adopté les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (les « Principes directeurs ») des Nations Unies, qui renforcent notre engagement de longue date envers le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et d'autres normes internationales.

En 2025, nous avons mis à jour notre évaluation de la double matérialité des facteurs ESG afin d'assurer l'alignement continu de nos initiatives ESG sur notre stratégie commerciale et la conformité aux nouveaux règlements mondiaux. Cette évaluation nous permet d'établir et de hiérarchiser les questions relatives aux enjeux ESG qui sont les plus susceptibles d'influer sur nos activités et nos parties prenantes à court et à long terme et établit une solide fondation en ce qui concerne nos publications de renseignements en matière de durabilité et nos processus de gestion. En 2025, nous avons également

réalisé notre deuxième étude d'impact sur les droits de la personne à l'échelle de l'entreprise, qui portait sur nos activités mondiales, nos produits et nos services. Cette évaluation a pris en considération les éventuelles incidences sur plusieurs groupes de parties prenantes et nous a aidés à repérer les principaux risques en matière de droits de la personne, lesquels ont ensuite été comparés aux attentes exprimées dans les Principes directeurs, sur lesquels reposent maintenant notre stratégie et notre feuille de route en matière de droits de la personne. Notre engagement envers le respect des droits de la personne dans l'ensemble de nos activités continuera d'orienter notre travail, et les recommandations tirées de cette évaluation exhaustive des facteurs ESG continueront de nous aider à repérer et à évaluer les principaux risques importants au sein de notre entreprise et à y répondre proactivement. Enfin, en mars 2023, nous avons publié notre politique sur les droits de la personne afin d'informer nos collègues, nos clients, nos actionnaires et les membres des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et faisons des affaires, de notre engagement et de notre approche en matière de droits de la personne.

Notre rapport sur la responsabilité sociale et les enjeux ESG de 2025, que nous prévoyons publier plus tard en 2026, contiendra de l'information supplémentaire sur notre stratégie et nos résultats ESG et sera accessible sur notre site Web à l'adresse [thomsonreuters.com](https://www.thomsonreuters.com).

Pratiques environnementales

Nous sommes déterminés à continuer de réduire notre impact sur l'environnement à l'échelle mondiale. Nous continuons à obtenir 100 % de notre énergie à partir de sources renouvelables pour l'ensemble de nos activités, en grande partie grâce à l'achat de crédits d'énergie renouvelable à la hauteur de notre consommation de l'électricité. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos fournisseurs afin d'obtenir une réduction des émissions dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous continuerons de mesurer et de gérer nos propres émissions et impacts environnementaux ainsi que de repérer des façons d'évaluer, de surveiller et de diminuer davantage notre empreinte carbone.

Pratiques sociales

Nos valeurs et notre culture

Chez Thomson Reuters, les membres de notre équipe s'engagent à relever de grands défis pour nos clients et à soutenir le développement des compétences de nos collègues afin qu'ils prospèrent dans un avenir propulsé par l'IA. En 2025, nous avons instauré de nouvelles valeurs organisationnelles qui sont profondément ancrées dans notre mission visant à offrir des réponses fiables (*Inform the Way Forward*) et dans les principes de confiance de Thomson Reuters. Ces valeurs nous permettent d'atteindre un niveau supérieur d'excellence en matière de satisfaction de la clientèle, d'innovation de produits, de collaboration et de succès.



Inclusion et sentiment d'appartenance

En tant qu'entreprise mondiale comptant des employés partout dans le monde, nous plaçons l'inclusion et le sentiment d'appartenance au cœur de notre raison d'être et de nos valeurs et favorisons un environnement de travail inclusif où les personnes avec des parcours, des perspectives et des expériences variés peuvent se développer et s'épanouir. Nous croyons que cette approche nous permet d'accéder au plus large vivier de talents, conduit à de meilleures décisions et stimule une plus grande innovation.

Santé et bien-être

Nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux, et nous restons fermement engagés à créer un environnement de travail stimulant et bienveillant. Nous mettons à leur disposition des régimes d'avantages sociaux, des outils, des ressources et des pratiques en milieu de travail qui soutiennent leur bien-être mental, physique, financier et social.

La santé mentale et le mieux-être sont au cœur de l'expérience de nos employés. Notre formation sur le leadership en pleine conscience est un pilier de notre programme de gestion *Managing at TR*, qui vise à préparer les nouveaux gestionnaires à diriger efficacement leurs équipes. Parallèlement, nous offrons des ressources mondiales telles que nos programmes d'aide aux employés, nos applications de méditation et nos forums de discussion sur la pleine conscience. Ces ressources sont mises de l'avant lors de nos campagnes de mai et d'octobre sur la santé mentale.

Thomson Reuters reste fermement résolue à offrir un milieu de travail souple grâce à son régime de travail hybride *Flex My Way*. Ces politiques mondiales de flexibilité en milieu de travail permettent aux employés de concilier efficacement les besoins de leur famille avec ceux de leurs clients. Congés de deuil, congés pour aidants familiaux, congés sabbatiques, congés parentaux, politique de télétravail et politiques locales de congés payés ou sans solde sont autant d'avantages qui leur permettent de prendre le temps dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. Tous ces efforts témoignent de notre volonté inébranlable de cultiver la santé physique, mentale, financière et sociale au travail, pour le bien de tous.

Impact sur les collectivités et impact social

Thomson Reuters offre chaque année 16 heures de congé payé pour bénévolat à chaque employé et offre 20 heures supplémentaires de congé payé pour bénévolat à un sous-ensemble d'employés titulaires d'un diplôme en droit afin que ceux-ci fournissent de l'aide juridique pro bono à des organismes à but non lucratif.

En 2025, nos employés ont effectué au total environ 63 000 heures de bénévolat, y compris plus de 10 000 heures sous forme de soutien pro bono à des organismes à but non lucratif partout au monde. En plus du congé payé pour bénévolat, Thomson Reuters propose un programme mondial de jumelage des dons admissibles versés par les employés, ainsi qu'un programme de récompense du bénévolat permettant aux employés qui atteignent 20 heures de bénévolat de recevoir un montant à l'intention de l'organisme admissible de leur choix. En 2025, les dons de nos employés, conjugués à notre programme de dons jumelés par l'entreprise et de récompenses, ont permis de verser environ 2,2 millions de dollars à plus de 1 900 organismes à but non lucratif dans 26 pays différents.

Enfin, nous offrons certains de nos produits et services gratuitement à de nombreux organismes sans but lucratif en appui à leurs projets, y compris l'accès aux produits Westlaw, Practical Law, HighQ et CoCounsel. Par exemple, depuis 2010, Thomson Reuters met à la disposition du National Center for Missing and Exploited Children notre produit CLEAR. De plus, par l'entremise de notre initiative d'aide juridique fondée sur l'IA pour la justice (*AI for Justice*), des organismes juridiques sans but lucratif peuvent utiliser CoCounsel, notre assistant juridique haut de gamme alimenté par l'IA.

La fondation Thomson Reuters

La fondation Thomson Reuters s'emploie à soutenir la résilience des médias indépendants, à renforcer l'accès au droit et à promouvoir des pratiques commerciales responsables. Elle tire parti de sa combinaison unique d'expertise en médias et en droit, ainsi que de l'intelligence des données, pour informer, connecter et responsabiliser les professionnels et la société civile afin de renforcer des sociétés libres, équitables et informées. Elle accomplit sa mission par l'intermédiaire de programmes de renforcement des capacités, de services d'assistance juridique, de services de recherche, de services de presse ainsi que de divers produits et activités fondés sur les données, dont son événement annuel phare, la Trust Conference.

De plus amples renseignements sur la fondation se trouvent à l'adresse www.trust.org.

Pratiques de gouvernance

Notre conseil et ses comités supervisent les initiatives ESG. Le comité de gouvernance d'entreprise du conseil d'administration évalue notre stratégie ESG et son état d'avancement et reçoit une mise à jour régulière de la part de notre direction. Nous nous engageons à respecter nos valeurs et nos pratiques en matière de déontologie qui comprennent notre Code de conduite et de déontologie.



Propriétés et installations

Nous occupons, à titre de propriétaire ou de locataire, des locaux à bureaux et des installations partout dans le monde pour exercer nos activités. Nous sommes d'avis que nos propriétés sont en bon état et conviennent à nos activités actuelles. Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur nos principales propriétés en date du 31 décembre 2025.

Installation	Propriétaire/Locataire	Utilisation principale
610 Opperman Drive, Eagan, Minnesota, États-Unis	Propriétaire	Installation d'exploitation du secteur Publications mondiales
2900 Ames Crossing Rd. Eagan, Minnesota, États-Unis	Sous-locataire	Installation d'exploitation du secteur Professionnels du droit
6300 Interfirst Drive, Ann Arbor, Michigan, États-Unis	Propriétaire	Installations d'exploitation du secteur Fiscalité, audit et comptabilité
Knowledge Court, Bangalore, Inde	Locataire	Centre de services partagés de Thomson Reuters
5 Canada Square Londres, Royaume-Uni	Sous-locataire	Installations d'exploitation des secteurs Professionnels du droit, Fiscalité, audit et comptabilité et Reuters
Hyderabad Bldg. 11 Madhapur, Hyderabad, Inde	Locataire	Centre mondial de services partagés
19 Duncan Street Toronto (Ontario) Canada	Locataire	Siège social de Thomson Reuters
Reforma Cuarzo 26 Paseo de la Reforma, Mexico City, Mexique	Locataire	Centre de services partagés mondial
6160 Warren Parkway Frisco, Texas, États-Unis	Locataire	Installation d'exploitation des secteurs Fiscalité, audit et comptabilité et Grandes sociétés
3 Times Square, New York, New York, États-Unis	Propriétaire/locataire ⁽¹⁾	Installations d'exploitation des secteurs Reuters, Professionnels du droit et Grandes sociétés
Landis & Gyr 3, Zug, Suisse	Locataire	Centre d'entreprise

(1) Le propriétaire (3XSQ Associates) est une entité appartenant à l'une de nos filiales et à Rudin Times Square Associates LLC. 3XSQ Associates a été constituée pour assurer la construction et l'exploitation de la propriété située au 3 Times Square.

Facteurs de risque

Les risques et les incertitudes ci-après représentent les risques qui, selon notre direction, pourraient être importants. La survenance de l'un des événements ou des faits nouveaux exposés ci-après pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. D'autres facteurs que nous ne connaissons pas à l'heure actuelle ou qui ne nous semblent pas importants à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence sur nos activités et notre exploitation future. Les risques ci-après sont organisés par catégories et ne sont pas nécessairement énumérés selon l'ordre de priorité pour notre société.

Catégorie de risques	Page
Risques stratégiques	20
Risques liés aux technologies et aux données	25
Risques opérationnels	27
Risques d'ordre juridique et réglementaire et risques liés à la propriété intellectuelle.....	29
Risques financiers	32
Risques liés à la structure organisationnelle	34

Risques stratégiques

La vive concurrence qui caractérise les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités pourrait avoir une incidence défavorable sur nous.

La concurrence est féroce sur les marchés où nous vendons nos renseignements, nos logiciels, nos services et nos nouvelles, et ces marchés sont marqués par des changements technologiques rapides et l'évolution de la demande et des besoins de la clientèle. Mentionnons par exemple la transformation en cours suscitée récemment par le développement et l'utilisation de l'IA, de même que les possibilités que celle-ci fait naître dans toutes les sphères de fonctionnement des entreprises. Nos clients se tournent davantage vers nous pour des solutions qui peuvent les aider à s'adapter, à améliorer l'efficacité et à démontrer de la valeur en mettant à profit les technologies afin de remettre un produit de travail différencié. Si nous n'arrivons pas à livrer une concurrence efficace et rapide, nous pourrions ne pas conserver les clients clés et nos produits des activités ordinaires, notre rentabilité et nos flux de trésorerie pourraient en souffrir.

Nous subissons une concurrence plus intense de la part de concurrents agiles qui évoluent rapidement et au fur et à mesure que l'IA est intégrée dans les marchés dans lesquels nous livrons concurrence. Les avancées rapides des outils de codage peuvent permettre à de nouveaux concurrents ou à des concurrents existants de créer des produits concurrents rapidement, ou ils pourraient réussir plus tôt et mieux que nous l'intégration de l'IA dans leurs produits et obtenir qu'elle soit adoptée par les clients dans une plus large mesure, plus rapidement et plus efficacement, ce qui pourrait nuire à notre capacité de livrer une concurrence efficace et avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Si nous ne sommes pas en mesure de fournir des produits, des services et des solutions qui sont concurrentiels, nous pourrions subir une réduction de notre chiffre d'affaires, ce qui pourrait nuire à notre entreprise. Nos principaux concurrents, déjà bien établis, bénéficient de ressources substantielles, de marques reconnues, d'une expertise technologique avancée et d'une grande expérience du marché. L'accélération des technologies d'IA engendre le risque que notre expertise sectorielle approfondie et notre approche technologique axée sur le contenu soient éclipsées par des concurrents en évolution qui cherchent à proposer des informations et des services semblables à ceux que nous offrons à notre clientèle. Notre entreprise pourrait subir les répercussions de risques tels que les suivants :

- Nous avons constaté l'émergence de nouveaux concurrents bien financés, qui tirent parti des avancées technologiques, en particulier l'IA, ce qui a réduit les barrières à l'entrée. Certains de ces nouveaux acteurs se différencient également par leur spécialisation, ayant un champ d'action plus restreint que le nôtre, ce qui leur permet d'adopter et de déployer plus rapidement de nouvelles technologies ou de proposer des solutions à des prix plus compétitifs que ceux que nous offrons.
- Les fournisseurs de flux de travail spécialisés dans des domaines de pratiques adjacents étendent leurs capacités aux domaines de la recherche et de l'information et menacent ainsi de devenir des solutions de rechange plutôt que des outils complémentaires. Le positionnement dans des flux de travail établis peut servir de point de lancement permettant de prendre de l'expansion dans des capacités de base de Thomson Reuters, tendance qui peut être accélérée par la transformation des préférences du marché, qui délaissent les gammes intégrées au profit d'architectures modulaires. De

plus, leurs modèles de tarification fondés sur l'utilisation peuvent paraître plus économiques que les abonnements à l'égard de certaines utilisations.

- Certains de nos principaux concurrents sont des sociétés et des cabinets bien établis qui disposent d'importantes ressources financières, de marques reconnues dans certains segments de produits, ou qui sont parfois en meilleure position que nous dans certaines régions.
- Certains de nos plus grands concurrents, notamment les entreprises de planification des ressources et les centres de données à très grande échelle intégrés horizontalement, ont de vastes clientèles bien établies et peuvent modifier ou élargir la portée de leur stratégie d'affaires pour cibler nos clients.
- Les fournisseurs de modèles de fondation peuvent également choisir de pénétrer nos marchés cibles. Leurs capacités en expansion rapide pourraient servir de plus en plus de substituts à nos produits ou à des capacités données à l'intérieur de nos gammes de produits. De plus, à mesure qu'ils cherchent à élargir leurs sources de revenu, ils peuvent poursuivre plus directement des utilisations dans nos secteurs ciblés et nous y livrer concurrence.
- L'application de technologies d'IA à des sources publiques d'informations gratuites ou relativement peu coûteuses disponibles en ligne augmente le risque de concurrence et peut diminuer la valeur perçue de la présentation de ce contenu pour nos clients cibles.
- Certains de nos clients peuvent développer de manière indépendante des produits et services concurrentiels, notamment en formant des partenariats ou des consortiums. De plus, la prise de conscience et la connaissance croissantes des utilisations auxquelles se prêtent les technologies d'IA transformatrices et les avancées rapides des outils de codage peuvent entraîner la désaffection de nos clients qui envisagent de développer des produits et services internes susceptibles de concurrencer nos offres. Si nos clients viennent à assurer leur autonomie à cet égard, la demande pour nos produits risque d'en souffrir.
- Certains de nos concurrents commercialisent aussi de façon accrocheuse leurs produits comme une solution moins coûteuse et y vont d'incitations par les prix pour obtenir de nouveaux contrats. Puisque certains de nos concurrents sont en mesure d'offrir des produits et des services qui pourraient être jugés plus économiques que les nôtres, ou dont le public pourrait croire qu'ils sont dotés de fonctions ou d'un rendement supérieur, la valeur relative d'une partie de nos produits et de nos services pourrait être réduite. La concurrence peut nous contraindre à réduire le prix d'une partie de nos produits et de nos services (ce qui peut entraîner une baisse des produits des activités ordinaires), ou à faire des dépenses en immobilisations additionnelles (ce qui peut entraîner des marges bénéficiaires inférieures). Si nous ne pouvons pas ou ne voulons pas réduire les prix ou faire des placements additionnels concernant certains de nos produits et services dans l'avenir, nous pourrions perdre des clients, et nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient être touchés de manière défavorable.

Nous pourrions subir des répercussions défavorables en raison de l'incertitude, des replis et des changements des marchés que nous desservons, plus particulièrement dans les secteurs juridique, fiscal, audit et comptable.

Nous exerçons des activités dans un contexte dynamique évoluant rapidement en raison des percées technologiques, de l'évolution de la réglementation partout dans le monde et de la prolifération des renseignements. Les incertitudes, les ralentissements et les variations qui ont une incidence sur nos activités peuvent aussi survenir en raison de la conjoncture sur le marché des capitaux mondial, de l'évolution des facteurs macroéconomiques, de modifications apportées aux lois et aux règlements, de l'incertitude quant aux politiques commerciales, de la situation politique et des résultats électoraux, de l'agitation politique et sociale, des guerres et des conflits, des actes de terrorisme, des cyberattaques, des sanctions économiques et réglementaires, des catastrophes naturelles et des crises de santé publique et d'autres facteurs sur lesquels nous n'avons aucune emprise.

Notre rendement dépend de la santé et de la solidité financières de nos clients, qui à leur tour dépendent principalement de la conjoncture économique des États-Unis (72 % de nos produits des activités ordinaires en 2025) et, dans une moindre mesure, de la conjoncture économique générale au Royaume-Uni, au Canada, au Brésil et d'autres économies en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine. L'économie mondiale continue de subir des perturbations importantes et une grande incertitude du fait de la tension géopolitique continue, des mesures protectionnistes qui demeurent en place (y compris l'imposition de nouveaux droits de douane et les mesures de représailles connexes), de la baisse de la demande mondiale, de l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation en toile de fond, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre et d'autres événements. Ces facteurs peuvent créer des conditions économiques sans précédent, y compris la possibilité d'une récession économique, qui pourraient durer considérablement plus longtemps que prévu et causer des tensions à l'égard de la croissance économique ainsi que de la volatilité sur les marchés. Ces conditions pourraient limiter les occasions d'affaires pour nos clients, entraînant ainsi d'importantes pressions sur les coûts pour certains d'entre eux, ce qui pourrait réduire la demande pour nos produits et services. Nous ne sommes pas en mesure de prédire l'importance des répercussions, ni la durée de ces conditions économiques éventuelles, ni leur incidence définitive sur la demande pour nos produits et services. En 2025, nous avons tiré 82 % de nos produits des activités ordinaires de nos secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité, audit et comptabilité. La conjoncture économique mondiale incertaine et changeante peut avoir une incidence sur ces secteurs.

La rentabilité de nos produits et services dépend de la demande pour nos produits et services de la part de nos clients ainsi que de l'utilisation qu'ils en font. Même si nous essayons de prévoir ces tendances avec exactitude, compte tenu de l'incidence de l'évolution de la technologie sur les modèles d'affaires de nos clients, il est devenu difficile de prédire avec

exactitude la demande de nos clients pour nos produits et services. La réduction des coûts, des dépenses ou des activités par les clients peut diminuer la demande pour certains de nos produits et services, et réduire leur utilisation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation en réduisant nos produits des activités ordinaires, ce qui pourrait en retour réduire la rentabilité de certains de nos produits et services. Certains de nos clients pourraient aussi retarder leur prise de décisions ou reporter des renouvellements ou des mises en œuvre qu'ils avaient prévues du fait de la conjoncture économique et de l'évolution rapide de la technologie comme l'IA, ce qui peut perturber les schémas de dépenses antérieurs.

Les tendances dans les secteurs que nous desservons pourraient changer la manière dont nos clients exercent leurs activités et avoir par conséquent une incidence sur notre entreprise. Nous avons constaté les tendances suivantes :

- Les cabinets d'avocats continuent d'être malmenés par les conseillers juridiques en entreprise qui cherchent à garder davantage de travail à l'interne dans le but de fournir une valeur opérationnelle ajoutée et d'offrir des éclaircissements à l'interne ainsi qu'à limiter l'augmentation des taux et des heures facturés et qui insistent sur une hausse de la transparence et de la productivité des cabinets d'avocats. L'émergence de l'IA comme outil dans l'espace juridique pourrait aussi avoir de grandes incidences sur les cabinets d'avocats, notamment sur leurs effectifs, la prestation de leurs services et la tarification. Même si, grâce à l'IA, les cabinets d'avocats peuvent accroître leur productivité et leur efficacité, elle crée également une incertitude quant à la façon dont les cabinets d'avocats et les professionnels du droit doivent évoluer avec la technologie dans l'avenir. Ces tendances pourraient avoir une incidence sur la capacité de dépense future d'un groupe restreint de nos cabinets d'avocats clients en ce qui concerne nos produits, ce qui pourrait à son tour réduire nos produits des activités ordinaires ainsi que nos flux de trésorerie.
- Dans un contexte de pénurie de talents persistante et de complexité réglementaire croissante, les cabinets comptables continuent d'accroître leur efficacité et d'automatiser leurs processus, tandis que la standardisation continue des travaux de fiscalité et d'audit favorise l'expansion vers des services-conseils plus rentables.
- Les sociétés continuent de subir la pression d'accroître leur efficacité et leurs marges, ce qui pourrait réduire leur capacité à dépenser pour nos produits. Leur comportement est également étroitement lié aux cycles économiques, le facteur de dépenses étant lié aux périodes de ralentissement économique. Les sociétés continuent de se concentrer sur la cybersécurité et la confidentialité des données, ce qui signifie que nos produits doivent faire l'objet d'examen de sécurité supplémentaires et que les cycles de vente deviennent plus longs. Les sociétés sont également axées sur le regroupement des fournisseurs, ce qui ajoute une dimension supplémentaire à la concurrence.
- Pour ce qui est des activités de Reuters, le monde des médias poursuit sa transformation, avec le marché des agences de presse traditionnelles qui subit la pression exercée par l'adoption par l'auditoire de services numériques et de services de diffusion en continu.
- Nous anticipons toujours une diminution des revenus dans notre secteur Publications mondiales, à mesure que les clients migrent vers la livraison en ligne, une tendance accentuée par l'essor du travail virtuel et hybride.

Toutes nos initiatives en matière d'IA ne seront pas nécessairement couronnées de succès, et l'IA peut nous exposer à certains risques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre réputation ou notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous investissons de manière substantielle dans les initiatives fondées sur l'IA, y compris l'IA générative et l'IA agentique. Comme pour d'autres investissements, la mise au point et l'utilisation de l'IA comportent des risques substantiels et il n'est pas garanti que l'utilisation de l'IA améliorera nos produits ou nos services, répondra aux besoins et aux attentes de nos clients ou profitera à notre entreprise, y compris en ce qui concerne notre efficacité et notre rentabilité.

Le développement de technologies d'IA est complexe et en évolution constante et il faut relever des défis techniques pour obtenir les niveaux souhaités d'exactitude, d'efficacité et de fiabilité. Tous les algorithmes, modèles et données peuvent comporter des limitations, y compris des biais humains inhérents, des erreurs ou l'incapacité de traiter certains types de données ou scénarios. L'incapacité de nos technologies d'IA à générer des résultats fiables pourrait ternir notre réputation et avoir des répercussions négatives sur nos activités. Nous pourrions également être soumis à un contrôle juridique et réglementaire, ainsi qu'à un risque accru de poursuites judiciaires. Étant donné que l'élaboration, l'adoption et l'utilisation de technologies fondées sur l'IA progressent rapidement, il n'est pas possible de prévoir tous les risques liés à l'utilisation de l'IA et d'évaluer leur incidence sur la société.

Notre incapacité à suivre le rythme rapide des changements technologiques afin de fournir de nouveaux produits et services et de nouvelles applications et fonctionnalités pour répondre aux besoins de nos clients, à attirer de nouveaux clients et à fidéliser les clients existants, à pénétrer de nouveaux marchés géographiques et à repérer des secteurs de croissance potentielle pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité à générer des produits des activités ordinaires ou à atteindre des niveaux de croissance des produits des activités ordinaires supérieurs dans l'avenir.

Notre stratégie de croissance comporte d'améliorer nos produits actuels et de mettre au point de nouveaux produits et services, ainsi que de nouvelles fonctionnalités en temps opportun et d'une manière rentable pour répondre aux besoins de nos clients. Il s'agit notamment de prévoir et de répondre aux tendances de l'industrie et aux changements technologiques, de pénétrer de nouveaux marchés géographiques et de maintenir une solide position dans les secteurs que nous desservons.

Les technologies telles que l'IA, l'AM, la synthèse des données et les capacités générées par les utilisateurs ont créé le besoin de s'adapter rapidement à cet environnement en évolution et de générer des connaissances à partir de ces technologies pour augmenter la valeur qu'apportent nos solutions et nos services à nos clients. Bien que nous portions notre attention sur ces changements dans l'environnement technologique, si nous ne sommes pas en mesure de nous adapter ou, du moins, de nous adapter assez rapidement, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Nous continuons de mettre l'accent mis sur la croissance par une hausse des collaborations et des relations plus solides tant avec les sociétés bien établies et émergentes que celles de la pépinière d'entreprises. De plus, nous continuons d'augmenter nos efforts axés sur les partenariats et les interfaces API. Certaines de ces initiatives jumellent la technologie, les données ou les autres capacités d'une autre entreprise à nos produits et services. Ces initiatives comportent un certain nombre de risques, notamment le risque que les synergies prévues ne soient pas réalisées, qu'elles puissent nécessiter des dépenses considérables et prendre beaucoup de temps et que les résultats attendus ne soient pas atteints en définitive, que la nouvelle initiative entre en conflit avec nos activités actuelles ou qu'elle nuise à celles-ci, ou que les mesures de sécurité ne soient pas adéquates ou puissent avoir une incidence défavorable sur notre marque et notre réputation. De plus, notre capacité d'adopter de nouveaux services et de développer de nouvelles technologies peut être réduite par les normes sectorielles, de nouvelles lois et de nouveaux règlements, la résistance au changement de la part de nos clients, les limites quant à la capacité technologique ou les droits de propriété intellectuelle de tiers. Bien que nous soyons d'avis que ces initiatives seront attrayantes pour nos clients, qu'elles nous permettront d'innover plus rapidement et de mettre en place des réseaux de ventes dans des secteurs auxquels nous n'aurions pas eu accès aussi rapidement par nous-mêmes, nous ne pouvons garantir que ces initiatives augmenteront la croissance de nos produits.

Au cours des dernières années, nous avons fait des investissements importants dans le but d'améliorer la fonctionnalité et la performance de plusieurs de nos produits phares existants, tels que Westlaw, CoCounsel, HighQ, Legal Tracker, CLEAR, Checkpoint Edge, Practical Law, ONESOURCE et SurePrep. Nous avons également réussi la migration de nos clients d'une offre de produits traditionnels à nos propositions actuelles et nous avons continué à améliorer la fiabilité et la résilience de la structure technologique que nous utilisons pour offrir nos produits et services. Cependant, si les taux d'adoption des clients à l'égard des produits et services existants et des nouveaux produits et services étaient inférieurs à nos prévisions, nos produits des activités ordinaires pourraient être inférieurs et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Nous pourrions être incapables de tirer la totalité des avantages prévus de nos acquisitions, cessions ou autres opérations stratégiques, y compris des coentreprises et des placements.

Bien que nous cherchions à stimuler notre croissance interne, les acquisitions et d'autres opérations stratégiques ont joué un grand rôle dans notre stratégie de croissance visant à agrandir et à améliorer nos produits, nos services et notre clientèle et à entrer dans de nouvelles régions.

En 2025, nous avons acquis SafeSend, un fournisseur établi aux États-Unis de technologies fondées sur l'informatique dématérialisée pour les professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. De plus, nous avons acquis Additive AI, une société en démarrage de San Francisco fondée en 2023 qui utilise de l'IA de pointe pour automatiser le traitement de documents fiscaux pour les fiscalistes et les comptables ainsi que TimeBase, un fournisseur de premier plan de renseignements législatifs en Australie qui propose aux professionnels du droit une plateforme exhaustive permettant de trouver, de chercher, de suivre et de comprendre la législation. Enfin, nous avons acquis les activités commerciales et d'attributions de licences d'Imagn Images, une agence spécialisée dans la photographie sportive établie aux États-Unis.

Dans l'avenir, nous pourrions ne pas réussir à repérer des occasions d'acquisition ou d'autres occasions d'opérations stratégiques attrayantes, ou à faire des acquisitions ou à réaliser d'autres opérations stratégiques selon des modalités satisfaisantes pour notre société du point de vue commercial. De plus, la concurrence à l'égard des acquisitions au sein des secteurs dans lesquels nous exerçons des activités s'est intensifiée au cours des dernières années et pourrait accroître les prix des acquisitions ou d'autres opérations stratégiques, ce qui pourrait faire en sorte que nous nous abstenions de faire certaines d'entre elles. Certains facteurs indépendants de notre volonté, notamment des modifications commerciales ou réglementaires qui peuvent faire en sorte que nous sommes soumis à une réglementation accrue de la part des autorités en matière de concurrence et des autorités antitrust dans le cadre des acquisitions ou d'autres opérations stratégiques peuvent influencer sur notre capacité à aller d'avant avec certaines occasions. L'atteinte des rendements et la réalisation des synergies prévues à l'égard des acquisitions déjà effectuées et des acquisitions futures ou d'autres opérations stratégiques dépendront, en partie, de notre capacité à intégrer de façon économique et efficace des produits et des services, des technologies, des fonctions administratives et des membres du personnel de ces entreprises au sein de nos secteurs. Nous ne pouvons pas garantir que nous y parviendrons, que le rendement de nos entreprises acquises, de nos coentreprises ou de nos investissements atteindra les niveaux prévus, ni que nous produirons ces synergies. Les ressources de la direction pourraient aussi être détournées de l'exploitation de nos activités existantes pour répondre à des problèmes posés par l'intégration de certaines acquisitions et d'autres opérations stratégiques. Si nous ne réussissons pas à intégrer les entreprises acquises et d'autres opérations stratégiques, le cas échéant, nos produits des activités ordinaires et nos bénéfices pourraient être inférieurs aux prévisions. Nos marges bénéficiaires pourraient également être réduites, ou diluées, après l'acquisition de sociétés dont les marges bénéficiaires sont inférieures à celles de nos activités existantes, ou après des opérations stratégiques les concernant. Certaines acquisitions pourraient initialement donner lieu à des pertes, qui pourraient réduire notre résultat par action dans certaines périodes.

Par le passé, nous avons également décidé, à l'occasion, de céder des actifs ou des entreprises qui ne correspondaient plus aux objectifs stratégiques ou qui ne se conformaient plus à notre portefeuille d'activités actuel. De telles opérations peuvent comporter des défis et des risques. Rien ne garantit que des cessions futures auront lieu ou, si elles ont lieu, rien ne garantit

qu'une plus-value sera réalisée dans le cadre de l'opération. Le processus d'examen de solutions de rechange ou de vente d'une entreprise pourrait également avoir une incidence défavorable sur les décisions prises par les clients, et causer de l'incertitude et avoir une incidence défavorable sur notre capacité à attirer, à fidéliser et à motiver les employés clés. Tout défaut ou retard lié à une cession, y compris les activités de scission, pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie. Bien que nous ayons mis en place des procédures et des processus afin d'atténuer ces risques, il n'existe aucune garantie que ces procédures et processus seront efficaces ou que ces opérations seront réalisées avec succès. De plus, la réalisation de cessions et la gestion des arrangements postérieurs à la clôture entraînent l'engagement de coûts et l'affectation de ressources. Dans le cadre de cessions réalisées, la participation financière dans l'entreprise cédée peut également se poursuivre à la suite de l'opération, par exemple du fait de garanties, d'indemnités, d'ententes de services de transition ou d'autres obligations financières.

Nos marques et notre réputation sont des actifs importants de la société, et elles constituent un élément clé de notre capacité à demeurer une source fiable de renseignements et de nouvelles.

L'intégrité de nos marques et de notre réputation constitue un élément clé de notre capacité à demeurer une source fiable de renseignements et de nouvelles, et à attirer et à conserver des clients. Toute publicité négative concernant notre société, ou des problèmes réels, allégués ou perçus touchant l'un de nos produits ou de nos services pourraient nuire à notre relation avec nos clients.

L'incapacité de protéger nos marques, ou l'incapacité, pour notre société, de maintenir les principes de confiance de Thomson Reuters pourrait également avoir une incidence défavorable sur notre crédibilité à titre de fournisseur de contenu de confiance, et avoir une incidence négative sur notre entreprise de renseignements et de nouvelles.

Il existe une prise de conscience de la part de certaines parties prenantes quant à la responsabilité des entreprises, plus particulièrement à l'égard des initiatives ESG et de la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises. Nous mettons en œuvre des initiatives ESG puisque ces dernières permettent de créer de la valeur pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et nos autres parties prenantes. En 2025, nous avons mené à bien notre deuxième mise à jour de notre évaluation de la double matérialité ESG afin de nous conformer à la nouvelle réglementation mondiale. Nous avons fixé de nombreuses cibles liées à ces initiatives et établi et hiérarchisé les questions, les risques et les occasions relatifs aux enjeux ESG. Les normes de suivi et de communication des enjeux ESG continuent d'évoluer, et il se peut que nous ne soyons pas en mesure de mettre en œuvre ces nouvelles normes de manière à répondre aux attentes de l'ensemble de nos parties prenantes. Si nous ne satisfaisons pas les attentes des investisseurs, des clients, des vendeurs, des employeurs, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes quant à notre rendement ESG et à la publication d'informations en matière de durabilité par la société ou si nous ne réalisons pas nos initiatives ESG comme prévu, ce manque de réussite peut avoir une incidence sur notre réputation, nos activités, le cours de nos actions, la situation financière ou nos résultats d'exploitation. En raison de l'évolution du cadre juridique et des politiques, ainsi que les attentes évolutives des parties prenantes, notre réputation pourrait également être ternie par des perceptions négatives que nos clients, employés et autres parties prenantes pourraient avoir de nos actions ou de notre inaction à l'égard d'enjeux sociaux, éthiques ou politiques.

Les enjeux sociaux et éthiques liés à l'utilisation de technologies émergentes et évolutives, comme l'IA, dans nos produits et services peuvent avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Bon nombre de nos produits et services s'appuient sur des technologies émergentes et en évolution, telles que l'IA. Ces technologies engendrent souvent des risques sociaux et éthiques, ainsi que des défis qui pourraient influencer leur adoption et, de ce fait, avoir une incidence sur nos activités. Par exemple, l'utilisation de l'IA dans nos produits pourrait entraîner des risques liés, notamment, au contenu préjudiciable, à l'inexactitude, à la désinformation, au biais, à la discrimination, à la violation de la propriété intellectuelle ou à l'appropriation illicite de celle-ci, à la diffamation, à la confidentialité des données et à la cybersécurité. Nous n'aurons pas nécessairement un aperçu des pratiques des tierces parties qui peuvent utiliser de telles technologies fondées sur l'IA ni un contrôle sur celles-ci. De ce fait, nous ne pouvons pas garantir que les tierces parties n'utiliseront pas ces technologies fondées sur l'IA à des fins inappropriées. Si nous activons ou apportons des solutions d'IA, concluons des partenariats avec des tierces parties ou faisons des affaires avec des fournisseurs tiers en ce qui concerne les technologies d'IA qui entraînent l'un des risques susmentionnés ou une controverse en raison de leur impact perçu ou réel sur la société, notre marque et notre réputation pourraient en souffrir, notre capacité concurrentielle pourrait être touchée et nous pourrions engager notre responsabilité juridique et être soumis à un contrôle réglementaire.

L'évolution des réglementations gouvernementales liées à l'utilisation et à l'éthique de l'IA ou les exigences imposées par des groupes tiers, comme des associations de barreau ou des commissions d'agrément fiscal au niveau local, peuvent également augmenter le fardeau et les coûts liés à la recherche et au développement dans ce domaine, et l'omission de remédier comme il se doit à des enjeux liés à l'usage et à l'aspect éthique de l'IA peut miner la confiance du grand public dans l'IA, ce qui pourrait en ralentir l'adoption dans le cadre de nos produits et de nos services. Pour une évolution rapide de l'IA, il faudra des ressources pour développer, pour mettre à l'essai et pour maintenir nos produits et nos services afin de nous aider à nous assurer que l'IA est mise en œuvre de façon éthique afin d'en réduire le plus possible les impacts nocifs involontaires. Si nous ne mettons pas en place des politiques et des procédures éthiques et transparentes concernant l'IA, nous risquons de nuire à notre réputation et d'encourir des responsabilités juridiques, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Nous et nos fournisseurs tiers sommes confrontés à des risques liés aux menaces et aux incidents de cybersécurité qui pourraient nuire à notre réputation, à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Dans le cadre de nos activités, nous dépendons largement de nos systèmes et infrastructures de technologie de l'information et de ceux de nos fournisseurs externes pour assurer la prestation de nos produits et services et pour garantir notre fonctionnement. Nous dépendons également de notre contenu et de celui de fournisseurs externes, ainsi que d'autres données et renseignements publiés dans le cadre des produits et services que nous offrons. Notre société a déjà été la cible et court un risque croissant d'être à nouveau la cible de cyberattaques et d'incidents qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur nos systèmes, nos renseignements et nos données. Les cybermenaces et les cyberattaques reposent sur des techniques différentes, proviennent de sources différentes, sont persistantes, changent souvent et deviennent de plus en plus perfectionnées et ciblées. En raison essentiellement de l'utilisation de nouvelles technologies, comme les formes avancées de l'IA, les cyberattaques et les incidents deviennent de plus en plus difficiles à déceler et à prévenir. La fréquence de ces cyberattaques et incidents risque également d'augmenter en raison de la dépendance accrue aux technologies de l'information, du nombre croissant d'intégrations et de connexions réseau avec des services tiers, des clients ou des partenaires, de l'accès à distance des employés en mode hybride ou en télétravail, de la montée des tensions géopolitiques et de la notoriété de Reuters.

Même si notre société et les services d'information externes auxquels nous faisons appel ont mis en place des programmes et des mesures de sécurité destinés à protéger nos systèmes et infrastructures informatiques, ces programmes et ces mesures pourraient ne pas suffire à prévenir toutes les intrusions graves causées par des cyberattaques et des incidents, dont ce qui suit :

- Des cyberattaques sur nos propres systèmes et infrastructures informatiques ainsi que sur ceux de tiers dont nous dépendons, y compris, sans s'y limiter, les attaques utilisant des virus informatiques ou d'autres logiciels malveillants, les attaques par déni de service distribué, les rançongiciels, le vol de données, les attaques par hameçonnage, l'ingénierie sociale, les attaques destructrices contre les systèmes d'information, et d'autres attaques ou incidents. Ces cyberattaques comprennent également les cyberattaques et incidents qui ont par le passé entraîné, et pourraient encore entraîner, un accès non autorisé, la perte, la manipulation, la destruction ou la divulgation d'informations personnelles et professionnelles ou l'indisponibilité temporaire ou prolongée d'informations personnelles et professionnelles, de contenus ou de systèmes et infrastructures informatiques. Avec l'évolution rapide de technologies comme l'IA, des parties malveillantes exploitent ces innovations pour concevoir de nouvelles méthodes d'attaque sophistiquées, de plus en plus automatisées, répandues et coordonnées, ce qui rend ces cyberattaques plus difficiles à contrer;
- L'introduction ou l'exploitation de points vulnérables dans nos propres systèmes et infrastructures de technologie de l'information et dans ceux de tierces parties, notamment les produits et services de nos marques clés et nos produits et services d'IA, dont certains pourraient être décelés et découverts seulement après une longue période (y compris après l'exploitation) et après l'installation ou l'intégration par notre société ou nos clients. Cela comprend également les points vulnérables dans des logiciels de tiers utilisés sous licence ou achetés, des logiciels ouverts adoptés ou dans des technologies nouvellement intégrées qui découlent d'une acquisition ou d'un partenariat;
- Les accès non autorisés ou les attaques permettant d'accéder à des données sensibles, y compris la compromission et la manipulation des solutions d'IA, d'AM et de GML intégrées à nos offres de produits ou adoptées à l'interne par les employés de Thomson Reuters ou dont ceux-ci tirent profit;
- Les actions prises par des particuliers, des groupes de pirates ou des organisations complexes, notamment des États-nations, des organismes parrainés par l'État, alignés aux États ou criminels;
- Les attaques, les incidents ou les points vulnérables des environnements des fournisseurs de services infonuagiques, réseaux de communication, services et autres technologies ou infrastructures sous-jacents qui alimentent l'Internet ainsi que les services publics d'électricité et d'eau et autres services publics, dont la plupart ne relèvent pas de notre contrôle direct ou du contrôle de nos fournisseurs, partenaires ou clients, mais qui peuvent avoir des répercussions défavorables sur notre société et nos activités;
- Les menaces internes qui compromettent nos mesures de sécurité, y compris, sans s'y limiter, les actes malveillants et les erreurs humaines commises par des employés, des sous-traitants, des fournisseurs externes ou d'autres personnes ayant accès à nos systèmes et infrastructures de technologie de l'information;
- Des personnes non autorisées pourraient accéder aux comptes des clients si ces derniers ne mettent pas en place une sécurité suffisante ou des contrôles d'accès appropriés à leurs systèmes et logiciels. L'exposition accidentelle de données, la manipulation ou la destruction de nos systèmes de données ou l'accès à ceux-ci pourrait également être causé par des erreurs de la part de notre personnel, notamment en raison de négligence ou de l'utilisation de l'IA;
- Les attaques ou les incidents contre des employés ou des entrepreneurs qui font du télétravail ou travaillent en mode hybride (p. ex. des réseaux domiciliaires, des fournisseurs d'Internet résidentiels) qui permettent à une partie non autorisée d'obtenir un accès physique ou à distance aux appareils d'un employé ou d'un entrepreneur ou aux renseignements utilisés pour accéder à nos systèmes et infrastructures de technologie de l'information.

En tant que fournisseurs tiers, nous obtenons parfois une connexion fiable aux systèmes et infrastructures de technologie de l'information d'un client. Si des parties mal intentionnées compromettaient nos systèmes et infrastructures de technologie de l'information, notamment en intégrant du matériel, des composants ou des logiciels malicieux, elles pourraient accéder à nos systèmes et renseignements ou à ceux de nos clients. De plus, si un client est l'objet d'un incident lié à la cybersécurité ou d'une cyberattaque, cela pourrait entraîner la compromission ou une atteinte à la sécurité de nos propres systèmes et infrastructures de technologie de l'information, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de notre société, et ce, même si nous ne sommes pas responsables de l'atteinte à la sécurité des données. En plus des cyberattaques et des incidents liés aux systèmes et infrastructures informatiques de nos fournisseurs externes, dans le cadre de l'impartition de certaines de nos fonctions, nous devons parfois permettre à des tierces parties d'accéder à notre réseau. Si nos fournisseurs externes ne respectent pas les mesures de sécurité nécessaires, s'ils n'exigent pas que leurs sous-traitants respectent les mesures de sécurité nécessaires ou s'ils ne procèdent pas de la manière prévue et conformément aux exigences contractuelles, cela pourrait entacher la réputation de la société, et avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, et ce, même si nous ne sommes pas responsables de l'incident.

Nous recueillons, nous stockons, nous utilisons, nous transmettons et nous traitons autrement des renseignements et des données sur nos réseaux, notamment des documents publics, de la propriété intellectuelle, des renseignements commerciaux exclusifs, du contenu de produits et des données personnelles concernant notre société, nos employés, nos entrepreneurs, nos clients et leurs clients, nos fournisseurs et d'autres personnes. Un certain nombre de nos clients, de leurs clients et de leurs fournisseurs, de nos fournisseurs et de nos partenaires d'affaires tiers, ainsi que de nos employés et de nos entrepreneurs nous confient également le stockage et la protection de leurs propres données et renseignements. Dans le cadre de nos activités, nous offrons également des produits de contrôle par abonnement, que nous vendons aux clients institutionnels et aux administrations publiques pour leur permettre de satisfaire diverses exigences réglementaires.

Des cyberattaques ou incidents impliquant nos systèmes et infrastructures informatiques ou ceux de tiers qui traitent ces informations et ces données ont entraîné par le passé, et pourraient encore entraîner, un accès non autorisé, la perte, la manipulation, la destruction ou la divulgation d'informations personnelles et professionnelles. Jusqu'à présent, aucune de ces attaques ni aucun de ces incidents n'a eu d'incidence défavorable importante sur notre société. Nous cherchons à limiter ces risques grâce à notre capacité à détecter, à intensifier nos actions et à réagir aux risques connus et éventuels par l'intermédiaire de nos processus de gestion des incidents de sécurité d'entreprise. Cependant, toute cyberattaque ou tout incident impliquant nos systèmes et infrastructures informatiques ou ceux de tiers pourrait éventuellement nous obliger à engager des coûts supplémentaires pour accroître la sécurité ou pour faire face à un tel événement, pour remédier à la perte de confiance des clients et aux dégâts infligés à notre image de marque, pour combler le chiffre d'affaires perdu et notre incapacité à réaliser de nouveaux gains, pour pallier la violation des contrats menant à des résiliations et à des litiges, pour corriger la violation des lois, notamment relatives à la vie privée, menant à des pénalités, à des amendes, à des sanctions réglementaires ou à des poursuites, pour réparer les atteintes à la réputation de notre marque, ainsi que pour atténuer toute autre répercussion défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Nous souscrivons une assurance que nous croyons suffisante (sous réserve de certaines modalités, y compris des franchises autoassurées) qui peut couvrir certains aspects de la sécurité des tiers, des risques informatiques et des interruptions de nos activités; toutefois, il est possible que cette assurance ne couvre pas la totalité des pertes ou des sinistres et n'englobe pas le préjudice porté à la réputation ou aux coûts engagés pour améliorer les systèmes par suite de ces types d'incidents.

Nous sommes très dépendants de nos fournisseurs de solutions infonuagiques et de nos centres de données locaux, de même que d'importants fournisseurs de logiciels-services (SaaS), pour la prestation de services allant de la vente à la facturation; tout incident subi par ces fournisseurs pourrait avoir une incidence défavorable sur nos produits, notre capacité à retenir des clients et notre réputation.

La plupart de nos produits et services sont fournis par voie électronique et nos clients dépendent de notre capacité à recevoir, à stocker, à traiter, à transmettre et à autrement gérer rapidement de très importantes quantités de données et d'opérations au moyen des réseaux informatiques. Nos clients dépendent aussi de la capacité, de la fiabilité et de la sécurité continues des infrastructures de tiers et des infrastructures infonuagiques, de nos centres de données, de nos réseaux, de nos systèmes de télécommunications et de nos autres systèmes de livraison électronique, y compris l'accès en ligne. Nos employés doivent également pouvoir utiliser ces systèmes. En raison de l'évolution rapide de la technologie, nous pourrions aussi devoir nous appuyer davantage sur des partenaires et fournisseurs tiers pour pouvoir fournir et soutenir nos services, ce qui peut ajouter des coûts et des risques et avoir une incidence sur les marges. Si nous ne parvenons pas à prévoir ou si nous évaluons mal les besoins et les attentes en évolution constante des clients ou si nous ne nous adoptons pas aux nouvelles tendances technologiques, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Nous offrons essentiellement des modèles SaaS (en anglais, *software-as-a-service*) ou des solutions infonuagiques qui procurent un accès en ligne aux clients. Nous sommes dépendants des fournisseurs de services tiers pour gérer l'infrastructure infonuagique que nous utilisons dans l'exercice de nos activités. Si ces fournisseurs de services tiers échouent, se regroupent, cessent de fournir certains services ou mettent en œuvre des mesures de réduction des coûts, nos activités pourraient en subir un effet défavorable.

Une défaillance, une compromission, un incident lié à la cybersécurité, une atteinte à la confidentialité des données, une cyberattaque perturbatrice ou une interruption majeure touchant nos systèmes ou ceux d'un fournisseur de services tiers, y compris une interruption des services opérationnels, le sabotage, l'intrusion, les guerres, les activités terroristes, l'erreur

humaine, l'utilisation abusive de l'IA, les défaillances des systèmes fondés sur l'IA, une catastrophe naturelle, l'interruption de courant ou la perte de l'encodage et les virus informatiques pourraient ralentir nos systèmes ou ceux d'un fournisseur de services tiers ou en interrompre le service pendant des périodes indéterminées. La fréquence et l'intensité des événements météorologiques liés au changement climatique augmentent également, ce qui pourrait faire augmenter la possibilité et la gravité de désastres de la sorte, de même que celles des dommages et des interruptions des activités connexes si nos installations ou nos systèmes ou ceux de nos fournisseurs de services tiers clés sont touchés. Même si nous et nos fournisseurs de services tiers clés disposons de plans de reprises après catastrophe et de continuité des activités qui ont recours aux normes de l'industrie et à des pratiques exemplaires, notamment des installations de sauvegarde pour les centres de données principaux, un programme de tests et de formation du personnel, les systèmes ne sont pas tous entièrement redondants et il est possible que les plans de reprises après catastrophe et de continuité des activités ne soient pas suffisants ou ne soient pas efficaces. Dans la mesure où nos systèmes de télécommunications, systèmes de technologie de l'information, de fournisseurs de services basés dans le nuage ou nos autres réseaux sont gérés ou hébergés par des tiers, il nous faudrait coordonner nos démarches avec ces tiers pour résoudre tout problème. Par le passé, nous avons connu des ralentissements, voire des interruptions de nos systèmes ou de nos services, et certains de nos produits, de nos services, de nos sites Web, de nos renseignements et de nos données ont été inaccessibles pendant un certain temps, mais aucun de ces événements n'a eu d'incidence importante sur nos activités jusqu'à maintenant. Les interruptions et les pannes qui touchent nos produits peuvent avoir une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires, notre capacité à retenir des clients et notre réputation.

Notre capacité à nous servir efficacement d'Internet peut aussi être amoindrie à cause de pannes d'infrastructure, d'interruptions de service des tiers fournisseurs d'Internet ou de l'accroissement de la réglementation. De plus, nous faisons face à des hausses importantes de notre utilisation de l'énergie et du stockage de données. Nous pourrions être confrontés à des pénuries de capacité et à des coûts accrus associés à une telle utilisation. Ces événements pourraient avoir une incidence sur notre capacité à stocker, à traiter et à transmettre les données et les services à nos clients.

De plus, notre capacité à continuer de mettre au point et de déployer efficacement les technologies fondées sur l'IA dépend de notre accès à de l'équipement de tiers et à d'autres infrastructures matérielles, comme le matériel de traitement et la capacité du réseau, dont nous ne pouvons pas contrôler la disponibilité, surtout dans un environnement très concurrentiel. Cette dépendance de tierces parties crée des risques supplémentaires, comme la perte de données, les pannes de produits, les variations des prix et d'autres défis inhérents lorsqu'on travaille avec des tierces parties.

Risques opérationnels

Si nous ne continuons pas à attirer, à interpeller et à fidéliser les bons membres de la direction, employés clés et talents nécessaires au sein de l'organisation, nous pourrions ne pas être en mesure de mettre en œuvre nos stratégies et activités mondiales.

La réalisation et la mise en œuvre de nos stratégies dépendent de notre capacité à attirer et à fidéliser des membres de la direction et des employés de grande qualité et talentueux dans tous nos secteurs d'activité et établissements mondiaux et à favoriser l'engagement des employés à tous les échelons de l'organisation. Nous livrons concurrence à de nombreuses entreprises qui sont à la recherche de personnes qualifiées, plus particulièrement des personnes ayant de l'expérience dans le domaine des technologies, de la cybersécurité, de la science des données, de l'IA, de l'AM et de la gestion de produit. Plus récemment, depuis l'augmentation rapide de l'IA et l'utilisation de l'IA par un certain nombre de sociétés, et l'investissement dans l'IA par celles-ci, le marché pour le personnel qualifié en IA est particulièrement très concurrentiel. Certaines des sociétés auxquelles nous livrons concurrence pour du personnel qualifié ont des ressources supérieures aux nôtres et peuvent offrir des enveloppes de rémunération plus lucratives que les nôtres ou fournir d'autres incitatifs que nous ne pouvons pas offrir. La concurrence pour l'embauche et le maintien en poste de ces employés est importante et devrait le rester. Notre incapacité à maintenir en poste, à recruter et à interpeller des employés hautement qualifiés dans cette niche nuira à notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie relative à l'IA. La concurrence pour les professionnels des ventes travaillant au sein de nos secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité, audit et comptabilité peut aussi être intense puisque d'autres sociétés tentent de mieux se positionner dans nos segments de marché.

Si nous ne sommes pas en mesure de continuer à trouver du personnel compétent pour nos entreprises ni à l'attirer, à le motiver et à le fidéliser, et si nous sommes incapables de continuer à faire évoluer notre culture inclusive et engageante, cela pourrait avoir un effet défavorable sur notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies.

Si nous ne sommes pas en mesure de nous adapter avec succès aux changements organisationnels et à d'autres initiatives stratégiques, notre réputation, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

La transformation de notre personnel en raison de l'incidence de l'IA devrait devenir un moteur important de la productivité future, mais uniquement si nous intégrons les nouvelles technologies de manière efficace et responsable. Notre capacité de gérer avec succès les changements organisationnels et de renforcer les compétences de nos talents, y compris les changements découlant de l'adoption de l'IA, est importante pour notre succès commercial dans l'avenir. Notamment, notre réputation et nos résultats d'exploitation pourraient subir un préjudice si le moral, l'engagement ou la productivité des employés devait diminuer en raison de changements organisationnels ou de simplification.

De plus, nous pourrions ne pas être en mesure de réaliser toutes les économies de coûts, de générer tous les produits des activités ordinaires additionnels et les synergies que nous attendons de nos initiatives stratégiques compte tenu de divers facteurs risques, notamment des défis opérationnels ou technologiques inattendus, des coûts ou charges plus élevés que

prévu, des retards dans le déroulement prévu d'activités et des autres coûts inattendus liés à l'exercice de nos activités. Si nous n'étions pas en mesure de réaliser les économies de coûts, de générer des produits des activités ordinaires additionnels ou les synergies que nous attendons de nos initiatives stratégiques, notre rentabilité et nos marges connexes pourraient s'en ressentir.

Notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de commercialisation et à les adapter dépend de notre personnel, ainsi que des processus et systèmes sous-jacents. Nous surveillons régulièrement la capacité de notre équipe, ainsi que les systèmes et processus de soutien, afin d'assurer leur efficacité et de les aligner sur les préférences des clients.

L'exploitation à l'échelle mondiale comporte des défis que nous ne pourrions pas nécessairement relever et qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de croissance.

Dans le cadre de nos efforts de mondialisation, nous disposons d'équipes régionales et de centres d'exploitation des ressources partagées, surtout dans les marchés émergents, qui travaillent dans tous nos secteurs pour combiner l'expertise locale aux capacités mondiales afin de répondre aux besoins précis des clients. Nous modifions parfois les produits et services existants pour les marchés locaux, et nous développons aussi des produits et des services expressément pour des marchés locaux.

Nous estimons qu'il existe des avantages à exercer des activités à l'échelle mondiale, notamment la réduction proportionnelle du risque lié au développement des marchés d'un seul pays ou d'une seule région. Cependant, il existe certains risques inhérents à l'exploitation à l'échelle mondiale qui peuvent avoir une incidence défavorable sur notre entreprise et sur notre capacité de croissance. Il s'agit notamment des risques qui suivent :

- Difficultés de pénétration de nouveaux marchés en raison de la présence de concurrents bien établis et bien implantés ou impossibilité de trouver des entreprises locales dans le but d'en faire l'acquisition ou de créer des coentreprises ou des restrictions sur la propriété étrangère;
- Difficultés liées à la mise au point de produits et de services personnalisés selon les besoins des clients locaux;
- Manque de reconnaissance de nos marques ou d'acceptation ou de connaissance locale de nos produits et services;
- Tensions géopolitiques, y compris l'intensification ou le début d'un conflit national ou entre États comme la guerre, l'agitation civile, les coups d'État, le terrorisme, les conflits par procuration ou la guerre hybride, qui peuvent avoir une incidence sur nos activités, y compris la sécurité et le bien-être du personnel, et une évolution de l'ordre international fondé sur les règles, qui pourrait faire accroître la volatilité;
- Éventuels nouveaux droits de douane et mesures protectionnistes en cours en raison d'un moindre alignement au niveau mondial (y compris les mesures de représailles liées à l'imposition des droits de douane), les modifications de la politique monétaire, la baisse de la demande mondiale, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et d'autres événements;
- Défis pour la protection de la sécurité, de la sûreté et du bien-être du personnel dans tous les lieux d'affectation;
- Instabilité économique, politique et sociale des marchés locaux;
- Exposition à des mesures gouvernementales ou réglementaires imprévisibles et éventuellement défavorables dans des pays où nous exerçons des activités;
- Taux d'inflation accrus;
- Hausse du risque de crédit;
- Incidence de la fluctuation des devises sur les prix facturés aux clients locaux, notamment lorsque le dollar américain s'apprécie et d'autres contrôles, règlements et ordonnances qui peuvent limiter notre capacité à rapatrier des fonds ou limiter notre capacité à faire circuler des fonds librement ou à les investir;
- Difficultés à embaucher et à retenir du personnel affecté à des activités étrangères et à assurer leur sécurité, de différentes relations entre les employés et les employeurs et les cultures d'entreprise, et d'autres défis entraînés par la distance, la langue et la culture;
- Protection inégale des droits de propriété intellectuelle dans de différents territoires;
- Changements apportés aux lois et aux politiques qui touchent les échanges et les placements dans différents territoires;
- Nécessité de demeurer conforme aux lois et aux règlements locaux (notamment la législation sur la confidentialité des données, l'utilisation des données et la protection des données) et à une panoplie de lois et de règlements qui parfois se contredisent d'un pays à l'autre où nous exerçons des activités.

Tout changement défavorable dans l'un de ces domaines pourrait faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon marquée des résultats prévus. Les défis associés à une exploitation à l'échelle mondiale pourraient augmenter pour notre société, au fur et à mesure que nous poursuivons notre expansion dans des régions géographiques qui offrent, à notre avis, les meilleures occasions de croissance. Nous pourrions également devoir cesser ou modifier des activités dans un pays particulier en raison d'un risque décrit ci-dessus ou décider de le faire, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous dépendons de tiers pour obtenir des données, des renseignements et d'autres services.

Nous obtenons des quantités importantes de données et de renseignements au moyen d'ententes de licence conclues avec des fournisseurs de contenu, dont certains pourraient être considérés comme des concurrents. Certains fournisseurs pourraient tenter d'augmenter leurs tarifs pour fournir du contenu ou des services exclusifs, et d'autres pourraient ne pas

offrir à notre société de renouveler les ententes existantes. Nous sommes également tributaires des sources publiques pour certaines données et certains renseignements.

De plus, nous dépendons de fournisseurs de services tiers pour les télécommunications et d'autres services que nous avons impartis, comme certaines fonctions administratives liées aux ressources humaines, la gestion des installations, les services TI et les créditeurs et débiteurs. Toute omission de la part de fournisseurs de services tiers avec lesquels nous collaborons de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ententes applicables pourrait entraîner des enquêtes officielles ou des mesures d'application de la loi, des amendes, des litiges, des réclamations ou une publicité négative et donner lieu à une responsabilité importante, et par ailleurs nuire à notre réputation et à nos activités.

Notre incapacité à maintenir ou à renégocier des ententes acceptables sur le plan commercial avec ces fournisseurs de contenu ou de services, ou à trouver des fournisseurs de remplacement ou de rechange de contenu ou de services équivalents pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités. Nos produits des activités ordinaires et nos marges pourraient également être réduits si certains de nos concurrents obtenaient des droits exclusifs à l'égard de la fourniture ou de la distribution de certains types de données ou de renseignements qui sont perçus comme essentiels par nos clients.

Risques d'ordre juridique et réglementaire et risques liés à la propriété intellectuelle

Nous sommes soumis à un grand nombre de lois et risquons des amendes, des sanctions, des litiges et d'autres pertes en cas de non-respect de ces lois. Nous pourrions subir des répercussions défavorables par suite de modifications apportées aux lois et aux règlements, ce qui pourrait également avoir une incidence sur la manière dont nous offrons nos produits et services et comment nous recueillons et utilisons l'information et les données.

Nous sommes assujettis à un vaste ensemble de lois et de règlements en pleine évolution, se rapportant notamment à la protection de la vie privée, à la protection des données, à l'IA, à la lutte contre le blanchiment d'argent, aux sanctions économiques, à des contrôles du commerce, à l'accessibilité et à d'autres secteurs de conformité. Les modifications apportées aux lois et aux règlements auxquels notre société et les secteurs d'activité de nos clients sont assujettis ont également une incidence sur notre manière d'offrir des produits et des services à nos clients. Bien que l'évolution réglementaire puisse créer des occasions pour de nouveaux services – plus particulièrement, nos secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalistes, auditeurs et comptables – certains changements pourraient aussi réduire la demande pour nos produits ou services existants.

Bon nombre de sociétés et d'organisations ont accru dans un court délai leur utilisation de l'IA, dans laquelle elles ont également investi, avec pour conséquence que les autorités de réglementation se sont penchées intensément sur l'utilisation de l'IA. Bien que plusieurs territoires dans le monde aient déjà proposé ou adopté des lois régissant l'IA (par exemple, la loi sur l'IA de l'UE et des lois sur l'IA adoptées par certains États américains), le régime réglementaire juridique de l'IA demeure incertain. Cet environnement réglementaire incertain et fragmentaire à l'égard de l'IA peut nous obliger à faire d'importants investissements dans l'adaptation de nos produits et de nos pratiques pour nous permettre de nous conformer aux exigences légales en pleine évolution, dont la portée n'est pas claire. La législation future peut faire en sorte qu'il devienne plus difficile pour nous d'exercer nos activités en utilisant l'IA, peut donner lieu à des amendes ou pénalités réglementaires pour le non-respect des lois, peut exiger que nous changions les produits que nous offrons ou nos pratiques commerciales, peut empêcher ou limiter notre utilisation de l'IA ou avoir une incidence sur notre capacité à tirer des connaissances des données et à utiliser certaines données pour créer nos produits. Si notre utilisation de l'IA est restreinte à l'avenir, notre entreprise pourrait être moins efficace ou moins concurrentielle. L'un de ces facteurs pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. De plus, l'environnement réglementaire en évolution de l'IA pourrait avoir une incidence sur la volonté de nos clients d'utiliser les produits dotés de l'IA en raison de la nature inconnue des risques qui y sont associés, pourrait accroître notre responsabilité relativement à l'utilisation de produits d'IA par nos clients sur laquelle nous n'exerçons aucun contrôle et entraîner une hausse des coûts de recherche et développement engagés afin d'adapter nos produits et nos solutions en fonction des exigences légales imposées dans différents territoires en fonction de l'utilisation par les clients.

De plus, dans le cours normal des affaires, nous recueillons, nous stockons, nous utilisons et nous transmettons certains types de renseignements et de données qui sont régis par un nombre croissant de lois et de règlements. Plus particulièrement, les lois et règlements visant la sécurité des données, la protection des données et la protection des renseignements personnels auxquels nous sommes assujettis varient souvent en fonction du territoire et comprennent, à titre d'exemple, le Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») aux États-Unis, ainsi que d'autres lois et règlements adoptés par le gouvernement fédéral des États-Unis ou par un des États des États-Unis. La législation actuelle et proposée dans d'autres pays et régions du monde qui porte sur la protection de la vie privée, la sécurité des données, la protection des données et d'autres enjeux connexes peut également avoir une incidence sur notre façon de livrer des produits et des services et de recueillir et d'utiliser les renseignements.

Certaines de ces lois et certains de ces règlements nous obligent entre autres à obtenir un consentement positif et/ou à proposer un droit pour les particuliers de refuser la transmission de leurs données à des tiers ou celui de s'y opposer et/ou le droit d'être avisé lorsque des données sont communiquées. Les exigences imposées par ces lois et règlements et l'exercice de tels droits pourraient avoir des répercussions défavorables sur la viabilité et la valeur apparente de certains de nos produits de risque, de fraude et de contrôle. Certaines de ces lois et certains de ces règlements, ainsi que des changements au sein du secteur (y compris l'élimination dans le secteur des témoins tiers) peuvent avoir une incidence défavorable sur la collecte et l'utilisation de certains renseignements et les produits tirés de notre publicité numérique.

Nous sommes également assujettis aux lois en matière de localisation des données dans certains pays, ce qui nous oblige à enregistrer et à traiter certains types de données à l'intérieur même d'un pays donné. Nous sommes également assujettis à diverses restrictions visant le transfert de données, lesquelles soit limitent notre capacité à transférer des données d'un pays à un autre, soit exigent que nous garantissions un certain niveau de protection au moment de procéder à un tel transfert. Le cadre réglementaire en vigueur dans les différents pays où nous exerçons des activités évolue et, parfois, comprend des règles locales strictes quant à l'utilisation (ou quant aux restrictions applicables à l'utilisation) de techniques de cryptage, ainsi que de vastes droits gouvernementaux liés à la surveillance Internet et des règlements sur les transmissions Internet.

Ces lois et règlements changent continuellement, et le respect des lois et règlements pertinents engendre des coûts importants et exige beaucoup de temps. Il se pourrait que des lois, des règlements et des directives réglementaires actuels, proposés ou nouveaux, y compris des changements dans l'interprétation que font les tribunaux de ces lois et de ces règlements :

- imposent des restrictions sur notre collecte, conservation et utilisation de certains types de renseignements ou de données et limitent notre capacité à communiquer ces renseignements de façon efficace à nos clients;
- imposent des limites sur notre capacité à élaborer et à offrir nos produits, services et contenus dans certains pays;
- restreignent ou perturbent notre capacité de faire des affaires avec certains clients et d'autres tiers, à recouvrer des sommes auprès de tiers ou à payer des tiers, notamment en raison de sanctions nouvellement imposées et de restrictions à l'exportation ou à l'importation;
- Accroissent la complexité de la mise en conformité et augmentent les coûts liés à la mise en conformité;
- augmentent nos coûts d'exploitation ou nous obligent à changer certains de nos produits, services ou pratiques commerciales actuels;
- se contredisent d'un pays à l'autre ou accroissent la complexité (comme la loi des États-Unis intitulée *Foreign Corrupt Practices Act*, la loi du Royaume-Uni intitulée *Bribery Act* et des lois semblables).

Les mesures gouvernementales (y compris les lois ou les politiques gouvernementales qui limitent l'utilisation de sociétés, d'équipements ou de services précis, notamment ceux qui sont réputés des domaines d'intérêt national sensibles) peuvent aussi donner lieu à des incertitudes sur le plan juridique. Il est difficile de prédire sous quelle forme seront adoptés, modifiés ou abrogés des lois et des règlements, de quelle façon ils seront interprétés par les tribunaux compétents ou dans quelle mesure ces changements pourraient avoir une incidence défavorable sur nous.

Bien que nous ayons mis en œuvre des politiques et des procédures visant à garantir notre conformité aux lois, aux règles et aux règlements applicables, nous pourrions faire l'objet d'amendes et de pénalités administratives ou pénales, ainsi que d'autres mesures d'application de la loi, de litiges ou d'autres réclamations, d'atteintes à la réputation et de pertes de produits des activités ordinaires (par exemple, en raison de la résiliation de contrats pour non-conformité), ce qui, pris individuellement ou globalement, pourrait nuire considérablement à nos activités, opérations et situation financière. Se reporter à la rubrique « Éventualités – Actions et réclamations en justice » de la section « Rapport de gestion » du présent rapport annuel.

Nos droits de propriété intellectuelle ont une grande valeur, et des facteurs externes menacent de diminuer leur valeur, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Les produits et les services de Thomson Reuters intègrent des technologies avancées fondées sur notre contenu exclusif et sont transmis au moyen de divers médias. Pour protéger nos contenu, savoir-faire et technologie exclusifs, nous nous fions, en partie, à des conventions conclues avec nos clients, employés, experts, conseillers et fournisseurs, ainsi qu'avec d'autres tiers. De plus, nous protégeons nos droits à l'aide de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur et d'autres protections en matière de propriété intellectuelle qui s'appliquent à notre contenu, à nos produits, à nos services et à notre marque, ainsi qu'à l'aide de mesures de protection techniques et commerciales intégrées dans nos canaux de diffusion. Malgré ces mesures, des tiers peuvent toujours copier ou violer nos droits exclusifs, ou autrement en profiter. De plus, nous exerçons nos activités dans certains pays où la protection juridique à l'égard de l'IA peut être incertaine ou inefficace. Bien que nous croyions avoir pris des mesures appropriées pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, nous ne pouvons pas garantir qu'aucune contrefaçon ou violation n'aura lieu. Notre incapacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle peut avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Par ailleurs, la propriété intellectuelle d'une entreprise acquise peut aussi représenter une partie importante de la valeur que nous acceptons de payer pour cette entreprise. Cependant, de telles acquisitions sont assujetties à plusieurs risques : que l'entreprise acquise ne soit pas réellement titulaire de la propriété intellectuelle que nous croyons acquérir, que la propriété intellectuelle dépende de licences de source libre ou d'autres licences accordées par des tiers ou que l'entreprise acquise enfreigne les droits de propriété intellectuelle d'autres parties. Si nous n'étions pas en mesure d'intégrer avec succès les droits de propriété intellectuelle des entreprises acquises, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

En raison de la maturité grandissante de la technologie de l'IA, certains de nos concurrents pourraient également être en mesure de développer de nouveaux produits ou services qui sont semblables aux nôtres sans empiéter sur nos droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats

d'exploitation. Bien que notre contenu exclusif soit souvent le facteur de différenciation qui nous permet de fournir un produit supérieur, il existe une incertitude quant à la portée de la protection de la propriété intellectuelle offerte en vertu des lois sur le droit d'auteur alors que les autorités et les tribunaux dans des territoires cruciaux s'attardent à l'application du droit d'auteur à l'IA générative, ce qui pourrait faire en sorte qu'il ne soit plus possible de se fier au droit d'auteur traditionnel pour protéger comme il se doit notre contenu et notre code source. En outre, la possibilité de protéger par droit d'auteur le contenu créé par l'IA est un enjeu complexe qui varie d'un territoire à un autre, puisque la « paternité » d'une œuvre repose souvent sur la créativité humaine, ce qui soulève la question de savoir si les œuvres créées par l'IA respectent cette norme. L'absence d'une approche unifiée relative au contenu généré par l'IA présente des défis en ce qui a trait à l'harmonisation mondiale des droits d'auteur. À mesure que nos équipes chargées du contenu cherchent à adopter l'IA dans leurs processus commerciaux, nous devrons assurer l'équilibre entre l'objectif prioritaire de la protection par droit d'auteur et la mise en place de pratiques d'atténuation, comme la modification humaine pour fonder le droit d'auteur ou le recours à des modalités contractuelles qui restreignent les utilisations aux termes des licences.

De plus, si notre code source était divulgué sans autorisation en raison, notamment, d'une atteinte à la sécurité ou d'une cyberattaque, nous perdriions toute protection future du secret commercial pour ce code source. Une telle perte pourrait faire en sorte qu'il devienne plus facile pour des tiers de concurrencer nos produits en utilisant notre contenu ou en copiant une fonctionnalité, ce qui pourrait nous faire perdre des clients et réduire nos produits et nos marges d'exploitation. Si nous ne pouvons pas protéger notre propriété intellectuelle pour empêcher les copies ou l'utilisation non autorisées ou toute autre appropriation illicite, notre entreprise pourrait en subir les contrecoups. De plus, d'autres sociétés pourraient avoir (ou obtenir dans l'avenir) des brevets ou autres droits de propriété qui empêcheraient ou limiteraient notre capacité de produire, d'utiliser ou de vendre nos propres produits de l'IA, ou qui l'entraveraient.

Certaines questions fiscales, y compris les modifications apportées aux lois, aux règlements et aux conventions liés à la fiscalité, pourraient avoir une incidence sur notre taux d'imposition effectif ainsi que sur nos résultats d'exploitation.

Nous exerçons nos activités dans bon nombre de pays et nos bénéfices sont imposés dans de multiples territoires et à des taux qui varient. Nous cherchons à faire en sorte que notre exploitation soit efficace sur le plan fiscal, compte tenu des territoires dans lesquels nous faisons affaire. En 2025, notre taux d'imposition effectif était inférieur au taux d'imposition canadien du revenu des sociétés en raison largement du fait que des taux d'imposition inférieurs et des règles fiscales différentes s'appliquent à certaines de nos filiales actives et de nos filiales de financement à l'extérieur du Canada. Notre taux d'imposition effectif a varié par le passé et fluctuera vraisemblablement dans l'avenir, en fonction de la combinaison des territoires qui ont compétence fiscale dans lesquels les bénéfices et les pertes avant impôts sont constatés. Notre taux d'imposition effectif et notre charge d'impôt en trésorerie pour les périodes à venir dépendront des lois de nombreux pays et des dispositions des multiples conventions fiscales conclues entre les différents pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les modifications apportées aux lois et aux règlements d'ordre fiscal, aux conventions internationales et aux normes comptables fiscales et/ou toute incertitude quant à leur application et à leur interprétation peuvent aussi avoir une incidence sur notre taux d'imposition effectif et notre charge d'impôt, peut-être même avec un effet rétroactif.

Parmi les modifications récemment apportées à la législation fiscale, mentionnons l'entrée en vigueur, en 2024, d'un régime mondial d'impôt minimum (le deuxième pilier de l'initiative de réforme fiscale pilotée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un certain nombre de régions du monde, dont le Canada, le Royaume-Uni, l'Union européenne et la Suisse. D'une manière générale, ce deuxième pilier exige la perception d'un impôt complémentaire de 15 % sur le revenu comptable rajusté. L'OCDE et les autorités fiscales de chaque pays continuent d'élaborer des orientations quant à la manière dont les règles du deuxième pilier seront appliquées ou administrées, ce qui pourrait donner lieu à des interprétations différentes des nôtres. De plus, certains aspects du deuxième pilier pourraient être repensés dans le futur. En raison de la volatilité éventuelle de la différence entre le revenu comptable et le revenu imposable aux États-Unis, l'incidence du deuxième pilier est difficile à prévoir et peut avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Plusieurs projets législatifs liés à la fiscalité qui ont été proposés ou qui sont en cours de discussion pourraient, s'ils devenaient lois, avoir une incidence défavorable sur notre situation fiscale et/ou nos obligations fiscales. Par exemple, de nombreux pays ont adopté ou envisagent d'adopter des taxes sur les services numériques, ce qui pourrait exposer Thomson Reuters à des taxes supplémentaires dans de nouveaux territoires ou à des taxes accrues dans ceux où elle est déjà soumise à des taxes.

Nous sommes soumis à des audits et des examens périodiques réalisés par l'administration fiscale au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans d'autres territoires dans le cours normal de nos activités. Bien que nous soyons d'avis que nos déclarations de revenus font état d'une situation fiscale adéquate et soient justifiées par la loi, l'administration fiscale pertinente a contesté ou pourrait contester certaines d'entre elles. Dans certaines circonstances, nous pourrions devoir verser des impôts supplémentaires à une autorité fiscale tout en contestant une question fiscale à l'aide de recours administratifs ou judiciaires. Nous évaluons régulièrement l'issue possible de ces audits afin de déterminer le caractère adéquat de notre provision fiscale. Cependant, la validité de nos jugements peut ne pas être reconnue, et les sommes versées ultimement peuvent différer des sommes constatées antérieurement. Si une telle contestation avait des conséquences néfastes, y compris des passifs d'impôts imprévus, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour la période en cause et sur une base continue. Bon nombre de gouvernements de territoires dans lesquels nous faisons affaire sont confrontés à des défis et à des déficits budgétaires. Ils pourraient donc chercher à accroître leurs revenus tirés de l'impôt par l'augmentation du nombre d'audits et par des réformes fiscales.

Nous exerçons des activités dans un environnement propice aux litiges, ce qui peut avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous sommes de temps à autre impliqués, et nous pourrions également l'être dans l'avenir, dans des poursuites judiciaires ou des réclamations dans le cours normal des affaires, y compris des litiges portant sur des questions en matière d'emploi et de travail, des questions liées aux clients et de nature commerciale, des questions liées à la vie privée et à la protection des données, la diffamation, la fiscalité, des questions liées aux enquêtes antitrust, des pratiques commerciales déloyales et l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L'issue de toutes les questions visant notre société dépend de la résolution future, y compris les incertitudes liées à tout litige. L'issue des litiges est difficile à prévoir avec certitude en raison de divers facteurs, notamment la nature préliminaire de certaines réclamations; la doctrine et les demandes en matière de dommages incertaines; le fait que les dossiers factuels sont incomplets; l'incertitude entourant certaines doctrines et procédures juridiques ainsi que leur règlement par les tribunaux, que ce soit à l'étape du procès ou devant une cour d'appel; et la nature imprévisible des parties adverses.

Que ces poursuites judiciaires et réclamations soient fondées ou non, celles-ci peuvent être dispendieuses, chronophages ou encore nuire à notre réputation et, pour ces raisons, nous pourrions chercher à les régler. Bien que nous ayons en place des assurances à l'égard de certaines obligations éventuelles, ces assurances ne couvrent pas tous les types ni tous les montants des obligations éventuelles et prévoient également de nombreuses exclusions et des montants maximaux assurables. En raison de l'incertitude inhérente au processus judiciaire, la résolution de toute poursuite judiciaire particulière pourrait amener des changements dans nos produits et pratiques commerciales et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous dépendons dans une large mesure de la technologie et des droits qui y sont liés. Il est arrivé à l'occasion que nous ayons été poursuivis par d'autres parties alléguant que nous avons violé leurs brevets, les droits d'auteur ou d'autres formes de propriété intellectuelle. Notre société ainsi que d'autres ont dû composer avec des réclamations alléguées par des tierces parties, dont l'activité unique ou principale est de monétiser de la propriété intellectuelle. Si une poursuite en contrefaçon à l'encontre de notre société était accueillie, nous pourrions être tenus d'indemniser l'autre partie qui a intenté la poursuite en lui versant une somme forfaitaire ou des droits de licence continus, afin de pouvoir continuer à vendre un produit ou un service donné. Ce type d'indemnisation pourrait être important et viendrait s'ajouter aux frais juridiques et autres coûts que nous engagerions pour assurer la défense.

Il se pourrait également qu'un tribunal nous empêche de fournir un produit ou un service touché et que nous soyons contraints de modifier nos pratiques commerciales. En outre, nous pourrions devoir défendre ou indemniser les clients qui ont été poursuivis pour avoir supposément contrefait le brevet ou les droits d'auteur d'une tierce partie, dans le cadre de leur utilisation de l'un de nos produits ou de nos services. La préparation d'une réponse aux réclamations en matière de propriété intellectuelle, qu'elles soient valides ou non, peut être coûteuse et prendre du temps et pourrait nuire considérablement à nos activités et à notre réputation, ainsi qu'à notre performance financière, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

Les réclamations ou les enquêtes antitrust ou liées à la concurrence pourraient entraîner des changements dans nos pratiques d'exploitation et se révéler coûteuses.

Nous sommes assujettis aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence applicables ainsi qu'aux règlements connexes dans les pays où nous exerçons des activités. Ces lois et ces règlements visent à prévenir et à interdire les activités anticoncurrentielles. À l'occasion, nous pourrions faire l'objet de réclamations ou d'enquêtes antitrust ou liées à la concurrence. À la suite d'une telle réclamation ou enquête, il se pourrait que nous devions changer la façon dont nous offrons un produit ou un service particulier, et si, selon les conclusions d'une telle réclamation ou enquête, nous avons violé les lois antitrust ou les lois sur la concurrence ou les règlements connexes, nous pourrions subir des amendes ou des pénalités. Toute réclamation ou enquête antitrust ou liée à la concurrence pourrait être coûteuse pour notre société en termes de temps et d'argent, et elle pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risques financiers

Nous tirons un pourcentage important de nos produits des activités ordinaires des renouvellements d'abonnements et notre capacité à maintenir les produits des activités ordinaires actuels et à dégager des produits des activités ordinaires plus élevés dépend en partie du maintien d'un taux de renouvellement élevé.

En 2025, 81 % de nos produits des activités ordinaires étaient tirés des abonnements ou d'ententes contractuelles semblables, ce qui a donné lieu à des produits des activités ordinaires récurrents. À court et à moyen terme, nos produits des activités ordinaires reposent sur une base de coûts relativement fixes sur laquelle les fluctuations des produits des activités ordinaires n'ont généralement pas d'incidence. Comme une forte proportion de nos produits des activités ordinaires est récurrente, nous sommes d'avis que notre profil de produits des activités ordinaires est habituellement stable, comparativement aux autres modèles d'entreprise qui concernent principalement la vente de produits dans le cadre d'ententes bilatérales ou ponctuelles. Cependant, cela signifie également qu'il existe un décalage dans la concrétisation des conséquences d'une vente ou d'une annulation dans nos produits déclarés, puisque nous constatons des produits sur toute la durée de l'entente. En raison de ce décalage, nos produits des activités ordinaires tendent habituellement à diminuer moins rapidement lorsque la conjoncture économique se détériore, mais ils sont également souvent plus lents à renouer avec la croissance lorsque l'activité économique s'améliore, comparativement aux autres entreprises qui n'évoluent pas selon un mode par abonnement. Nos produits des activités ordinaires liés aux opérations (12 % de nos produits des activités

ordinaires en 2025), qui comprennent les honoraires établis en fonction du volume liés aux recherches en ligne et aux déclarations de revenus, les frais tirés des licences de logiciels sans aucune obligation future, les honoraires de professionnels provenant d'ententes de services et de consultation et les produits tirés de la publicité et des commandites dans le cadre de nos activités liées à Reuters Professional, fluctuent en fonction du contexte économique.

Nos ententes relatives aux abonnements et ententes contractuelles semblables ont généralement une durée allant de un à cinq ans, que la plupart des clients renouvellent à la fin de chaque période d'abonnement. Les dates de renouvellement sont échelonnées sur l'année. Bon nombre de nos ententes avec des clients sont assorties de clauses de renouvellement automatiques, mais les clients sont souvent en mesure de résilier ces ententes avant le renouvellement automatique pour une nouvelle période sur remise d'un préavis dans un délai précisé. Afin de maintenir nos produits des activités ordinaires actuels et de générer des produits des activités ordinaires supérieurs, nous dépendons du fait qu'un grand nombre de nos clients renouvellent leurs ententes avec nous. Nos produits des activités ordinaires pourraient également être moindres si un nombre important de nos clients renouvelaient leurs ententes avec nous, mais réduisaient le montant de leurs dépenses.

Nos accords contractuels avec les gouvernements sont généralement résiliables à tout moment par le client, ce qui expose la société au risque de résiliation des contrats gouvernementaux sans préavis ni justification. De plus, ces contrats peuvent être soumis à des changements de politiques, à des audits, à des examens et à des initiatives portant sur l'efficacité menés par les autorités gouvernementales, ce qui pourrait nuire à la demande de nos produits et services de la part des clients gouvernementaux. Ces risques liés aux activités gouvernementales peuvent se répercuter sur nos produits des activités ordinaires et sur notre réputation.

La fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que la volatilité des marchés à l'échelle mondiale pourraient avoir une incidence importante sur nos produits des activités ordinaires et nos bénéfices déclarés.

Nos états financiers sont libellés en dollars américains et, par conséquent, sont assujettis aux fluctuations des taux de change à la conversion des données financières des entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain. Nous constatons des produits des activités ordinaires et engageons des dépenses dans de nombreuses monnaies et sommes, par conséquent, exposés à l'incidence des fluctuations du taux de change de diverses monnaies. Nous surveillons la stabilité financière des pays étrangers dans lesquels nous exerçons des activités. La volatilité et l'incertitude des marchés mondiaux dans l'avenir pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Des fluctuations de taux de change dans notre exposition au risque de change peuvent engendrer des fluctuations dans nos états financiers consolidés. Si nos activités à l'extérieur des États-Unis continuent de s'étendre, nous nous attendons à ce que cette exposition augmente. Nous évaluons régulièrement notre exposition aux devises, et certaines de nos expositions les plus importantes aux devises étrangères à l'heure actuelle sont envers la livre sterling, le peso mexicain, le réal brésilien, la roupie indienne et le franc suisse. Nous avons par le passé, et nous pourrions également le faire dans l'avenir, couvert une partie de notre exposition aux devises étrangères s'il devient important de le faire pour notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions émettre des titres d'emprunt qui ne sont pas libellés en dollars américains dans l'avenir et nous envisagerions de les couvrir en dollars américains, comme par le passé.

De plus, une hausse des taux d'intérêt par rapport aux niveaux actuels pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats dans des périodes futures.

Les notes qui nous sont attribuées peuvent être révisées à la baisse, ce qui peut nuire à notre accès au marché de la dette ou augmenter nos taux d'emprunt.

Notre accès au financement dépend, entre autres, du caractère approprié des conditions du marché et du maintien de notes à long terme convenables. Divers facteurs, y compris l'augmentation des niveaux d'endettement, la baisse des bénéfices, la baisse de la demande de la clientèle, l'accroissement de la concurrence, la détérioration subséquente de l'économie en général et de la conjoncture ainsi que la mauvaise presse, peuvent avoir une incidence défavorable sur nos notes. Toute révision à la baisse de nos notes de solvabilité pourrait limiter notre accès au marché de la dette ou augmenter nos taux d'emprunt. Pour de plus amples renseignements au sujet de nos notes de solvabilité actuelles, veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements complémentaires — Notes des titres de créance » du présent rapport annuel.

Nous avons des obligations de financement importantes à l'égard des ententes de pension, lesquelles sont touchées par des facteurs indépendants de notre volonté.

Nous avons des obligations de financement importantes à l'égard de diverses ententes de pension, lesquelles sont touchées par des facteurs indépendants de notre volonté, y compris des facteurs liés aux marchés et des changements d'ordre législatif. Par le passé, nous avons effectué des cotisations à nos régimes de retraite dans le cadre du financement anticipé de certaines obligations. Nous pourrions devoir ou nous pourrions choisir de verser des cotisations supplémentaires à certains régimes de retraite dans l'avenir, et ces cotisations supplémentaires pourraient être importantes.

Les évaluations des obligations pour les régimes importants sont réalisées par des actuaires indépendants et reposent sur des hypothèses quant aux taux de mortalité prévus, à l'inflation, à la tendance relative aux coûts médicaux, et aux taux d'actualisation pour mesurer les obligations. Ces hypothèses sont revues annuellement. Bien que nous estimions que ces hypothèses sont appropriées compte tenu de la conjoncture économique, des différences importantes dans les résultats réels ou des changements importants dans les hypothèses peuvent avoir une incidence marquée sur nos évaluations des

obligations relatives aux mécanismes de pension et des dépenses futures connexes. Qui plus est, le rendement des marchés dans lesquels nous détenons nos avoirs de retraite (principalement des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe), qui peut être tributaire de la conjoncture économique générale, y compris les taux d'intérêt et les taux d'inflation et de change, peut avoir une incidence sur le niveau de financement de nos régimes par capitalisation et de nos cotisations obligatoires.

Nous pourrions devoir inscrire dans l'avenir des charges pour dépréciation qui réduiraient nos actifs et nos bénéfices déclarés.

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles identifiables constituent une partie substantielle du total de nos actifs. Nous sommes tenus, selon les IFRS, de soumettre notre goodwill et nos immobilisations incorporelles identifiables dont la durée de vie est indéterminée à un test de dépréciation, et ce, chaque année. Nous sommes également tenus, selon les IFRS, de procéder à une révision intermédiaire ou périodique de notre goodwill et de nos immobilisations incorporelles identifiables, si des événements ou l'évolution des circonstances indiquent une dépréciation éventuelle. Dans le cadre du test de dépréciation, notre société doit faire des estimations importantes quant à notre rendement et à nos flux de trésorerie futurs, de même que formuler d'autres hypothèses. Certains facteurs, notamment économiques, juridiques, réglementaires, concurrentiels et contractuels, ainsi que l'évolution du cours de l'action de notre société et de sa capitalisation boursière, peuvent avoir une incidence sur ces hypothèses. Si notre test indiquait une dépréciation par rapport aux justes valeurs actuelles, nous pourrions devoir comptabiliser une charge pour dépréciation dans la période au cours de laquelle cette détermination a été faite. La constatation d'une charge pour dépréciation réduirait nos actifs et nos bénéfices déclarés.

Risques liés à la structure organisationnelle

Woodbridge contrôle notre société et peut influencer notre gouvernance et notre exploitation.

Woodbridge et les membres du même groupe qu'elle avaient la propriété effective d'environ 70 % de nos actions ordinaires en date du 2 mars 2026. Tant que Woodbridge maintient sa participation majoritaire dans notre société, elle sera généralement en mesure d'approuver les questions soumises à un vote majoritaire de nos actionnaires sans le consentement des autres actionnaires, y compris, entre autres, l'élection de notre conseil. De plus, Woodbridge peut être en mesure d'exercer une influence déterminante sur nos affaires tant commerciales qu'internes, le choix des membres de notre haute direction, l'acquisition ou la disposition de nos actifs, notre accès aux marchés financiers, le versement de dividendes et tout changement de contrôle de notre société, dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition notamment. Un tel contrôle peut avoir pour effet de limiter le prix que les investisseurs sont prêts à payer pour nos actions. En outre, la vente d'actions par Woodbridge ou la perception sur le marché qu'une telle vente pourrait avoir lieu peut avoir une incidence défavorable sur le cours de nos actions. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique « Gouvernance — Woodbridge » du présent rapport annuel.

Thomson Reuters Founders Share Company détient une action de Thomson Reuters Founders dans notre société et pourrait avoir une incidence sur notre gouvernance et notre direction.

Thomson Reuters Founders Share Company a été établie pour protéger les principes de confiance de Thomson Reuters, y compris l'intégrité, l'indépendance et l'impartialité dans la collecte et la diffusion de renseignements et de nouvelles. Thomson Reuters Founders Share Company détient une action de Thomson Reuters Founders dans notre société. L'intérêt pour Thomson Reuters Founders Share Company de protéger les principes de confiance peut entrer en conflit avec nos autres objectifs d'affaires, mener à des frais ou à un fardeau additionnels pour nous ou autrement avoir une incidence sur notre direction et la gouvernance. De plus, l'action de Founders permet à Thomson Reuters Founders Share Company d'exercer un droit de vote extraordinaire pour protéger les principes de confiance et contrecarrer ceux dont les avoirs en actions comportant droit de vote de Thomson Reuters mettent en péril les principes de confiance. Par conséquent, Thomson Reuters Founders Share Company peut empêcher un changement de contrôle (y compris au moyen d'une offre publique d'achat ou d'une opération semblable) de notre société dans le futur. Nous avons accepté de ne pas donner effet à une vente (ou à une opération semblable) visant les activités de Reuters à une tierce partie non liée, et de ne pas donner effet ni autoriser des acquisitions importantes par Reuters, ou des cessions importantes de sa part, sans avoir reçu au préalable le consentement écrit de Thomson Reuters Founders Share Company. Ces droits de Thomson Reuters Founders Share Company peuvent avoir pour effet de limiter le prix que les investisseurs sont prêts à payer pour nos actions. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements complémentaires — Contrats importants » du présent rapport annuel.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour objet de décrire notre performance des deux derniers exercices et de fournir de l'information sur notre situation financière et nos perspectives d'avenir, telles que la direction les perçoit. Nous recommandons au lecteur de le lire en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2025 et de 2024, puisqu'il vise à les compléter. Il contient des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs portent notamment sur nos perspectives pour 2026 et sur nos attentes à l'égard de la conjoncture économique en général et des tendances du marché, de même que sur leur incidence prévue sur nos secteurs d'activité. Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet des énoncés prospectifs, des principales hypothèses et des risques importants qu'ils comportent, se reporter aux rubriques du présent rapport de gestion intitulées « Perspectives » et « Renseignements supplémentaires – Mise en garde concernant les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs ». Sauf indication contraire, le présent rapport de gestion est en date du 4 mars 2026.

Le présent rapport de gestion contient les principales rubriques suivantes :

Résumé – Un aperçu de nos activités et des faits saillants financiers.....	37
Résultats d'exploitation – Une comparaison entre les résultats de l'exercice et ceux de l'exercice précédent	44
Situation de trésorerie et sources de financement – Une analyse de nos flux de trésorerie et de notre dette	58
Perspectives – Les tendances, nos priorités et nos perspectives financières, y compris les principales hypothèses et les risques importants	68
Transactions entre parties liées – Une analyse des transactions avec Woodbridge (et ses sociétés affiliées), actionnaire majoritaire et contrôlant, et avec d'autres parties liées	73
Événements postérieurs à la date de clôture – Une analyse des événements importants qui se sont produits après le 31 décembre 2025 et jusqu'à la date du présent rapport de gestion.....	74
Changements touchant les méthodes comptables – Une analyse des changements apportés à nos méthodes comptables	75
Estimations comptables et jugements critiques – Une analyse des estimations et des jugements critiques formulés par notre direction pour l'application des méthodes comptables	76
Renseignements supplémentaires – D'autres informations obligatoires à fournir.....	76
Annexes – Des informations supplémentaires.....	79

Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne l'indique autrement, les termes « nous », « nos », « notre », la « société » et « Thomson Reuters » font référence à Thomson Reuters Corporation et à ses filiales.

Base de présentation

Nous dressons nos états financiers consolidés en dollars américains conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Hormis le résultat par action, nous présentons nos résultats en millions de dollars américains, mais nous calculons les variations en pourcentage et les marges au dollar près pour plus de précision. En conséquence, les pourcentages et les marges calculés à partir des montants comptabilisés pourraient différer de ceux qui sont présentés, et certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.

Au quatrième trimestre de 2025, nous avons renommé nos secteurs Fiscalité et comptabilité et Reuters News, qui s'appellent maintenant respectivement Fiscalité, audit et comptabilité et Reuters, afin de rendre compte de l'élargissement de l'éventail des activités de chacun de ces secteurs. Ce changement de nom n'a pas modifié la composition ou l'évaluation des résultats des secteurs qui sont présentés pour l'exercice et les exercices précédents.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, nous analysons nos résultats sur une base conforme aux IFRS et sur une base non conforme aux IFRS. Nous utilisons des mesures financières non conformes aux IFRS, notamment des ratios qui tiennent compte d'une ou de plusieurs mesures financières non conformes aux IFRS, à titre d'indicateurs supplémentaires de notre performance d'exploitation et de notre situation financière, de même qu'à des fins de planification interne, et dans le cadre de nos programmes de rémunération incitative de la direction et de l'établissement de nos perspectives commerciales. Nous sommes d'avis que ces mesures financières non conformes aux IFRS permettent une meilleure analyse de notre rendement. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS; elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne devraient donc pas être considérées comme un substitut aux mesures du rendement financier calculé selon les IFRS.

Il y a lieu de se reporter à l'annexe A du présent rapport de gestion pour obtenir une description des mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons et des raisons pour lesquelles, à notre avis, ces mesures sont utiles à l'évaluation de notre performance. Il y a lieu de se reporter aux annexes B et D pour des rapprochements de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Résumé

La société

Thomson Reuters (TSX / Nasdaq : TRI) fournit aux professionnels dont le rôle est essentiel pour les entreprises des outils propulsés par l'IA auxquels ils peuvent se fier aux moments qui importent le plus. Nous réunissons une expertise sans pareil, des contenus exclusifs et des flux de travaux continus qui aident notre clientèle à réagir rapidement, à penser clairement et à diriger avec confiance. Notre gamme de produits regroupe des logiciels et des connaissances hautement spécialisés pour fournir aux professionnels les données, les renseignements et les solutions leur permettant de prendre des décisions éclairées et pour aider les institutions dans leur quête de justice, de vérité et de transparence. Reuters, qui fait partie de Thomson Reuters, est un chef de file mondial du journalisme et de l'information de confiance. Pour de plus amples renseignements, consulter thomsonreuters.com.

Nous comptons cinq secteurs à présenter qui rendent compte de la façon dont nos produits et services sont gérés et offerts à la clientèle cible, comme il est décrit ci-après.

Professionnels du droit



Le secteur Professionnels du droit propose des services de recherche et des produits de gestion des flux de travaux aux cabinets d'avocats et aux autorités gouvernementales propulsés par l'IA. Son offre est axée sur des services de recherche conviviaux et des solutions intégrées de gestion des processus juridiques alliant contenu, outils et analyses.

Grandes sociétés



Ce secteur propose aux entreprises, tant des petites entreprises que des organisations multinationales, dont les sept plus grands cabinets d'experts-comptables du monde, la gamme complète des produits axés sur le contenu et propulsés par l'IA, en offrant des solutions intégrées de conformité des processus conçues pour les aider à atteindre leurs objectifs commerciaux.

Fiscalité, audit et comptabilité



Ce secteur propose aux cabinets de services en fiscalité, en audit et en comptabilité (autres que les sept plus grands cabinets au monde, qui sont servis par le secteur Grandes sociétés) des services de recherche et des produits de gestion des flux de travaux propulsés par une technologie reposant sur l'IA.

Reuters



Ce secteur fournit des services de nouvelles et des données économiques, financières et internationales directement aux groupes de médias, aux professionnels et aux consommateurs du monde entier par l'intermédiaire de l'agence de presse Reuters, de Reuters.com, de Reuters Events, des produits de Thomson Reuters et aux cabinets de services financiers exclusivement par le truchement des produits de LSEG.

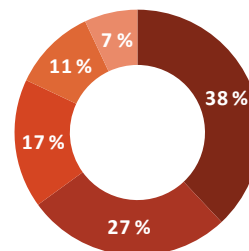
Publications mondiales



Ce secteur fournit des renseignements juridiques et fiscaux, essentiellement sous forme imprimée, à ses clients du monde entier et fournit des services d'impression commerciale à une grande variété d'éditeurs de livres.

Nous désignons nos secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité, audit et comptabilité pris collectivement comme nos « 3 grands secteurs ».

Produits de 2025



- Professionnels du droit (38 %)
- Grandes sociétés (27 %)
- Fiscalité, audit et comptabilité (17 %)
- Reuters (11 %)
- Publications mondiales (7 %)

Nos secteurs d'activité sont soutenus par le siège social, qui assure la gestion de nos activités commerciales et technologiques, notamment celles visant nos capacités de vente, l'expérience client numérique et l'élaboration de produits et de contenus, ainsi que nos installations à l'échelle mondiale. Les coûts liés à ces activités sont imputés à nos secteurs d'activité. Nous présentons aussi de l'information sur le poste « Charges liées au siège social », qui comprend les charges liées à certaines fonctions générales gérées de manière centrale, telles que les finances, le contentieux, les ressources humaines et le bureau exécutif. Ces charges ne sont imputées à aucun secteur et sont comprises dans le BAIIA ajusté consolidé.

Notre modèle d'entreprise et les principales caractéristiques de notre exploitation

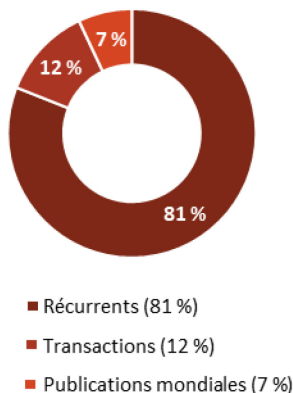
Nous réalisons une part importante de notre chiffre d'affaires en vendant de l'information et des solutions logicielles à nos clients, principalement au moyen d'abonnements. Nos solutions de niveau professionnel s'appuient sur notre contenu exclusif complet et notre expertise approfondie du domaine, des capacités d'IA intégrées et des outils d'automatisation de pointe. Nous croyons que nos solutions de gestion des flux de travaux rendent nos clients plus productifs en simplifiant leur travail, ce qui leur permet de se concentrer sur des activités de plus grande valeur. Un grand nombre de nos clients ont fortement intégré nos solutions dans leurs flux de travaux, ce qui nous permet d'enregistrer un taux de fidélisation élevé. Nous sommes d'avis que nos clients nous font confiance en raison des solutions adaptées aux flux de travaux à enjeux importants pour lesquels l'exactitude et la fiabilité sont essentielles que nous offrons depuis plusieurs décennies, de notre sécurité de premier ordre et notre gouvernance adaptée aux environnements réglementés, ainsi que de notre compréhension approfondie de leurs activités et de leurs secteurs d'activité. Nous leur fournissons des services sur lesquels ils peuvent compter pour naviguer dans une réalité numérique et mondiale de plus en plus complexe et en constante évolution. Au fil des ans, notre modèle d'entreprise nous a permis d'utiliser judicieusement notre capital, de générer de la trésorerie, de conserver notre position de leader et de tirer parti de nos possibilités de croissance sur nos segments de marché de prédilection.

Le tableau qui suit contient une description de quelques-unes des caractéristiques principales de nos activités et de notre exploitation.

Attrait des secteurs	Leadership équilibré et diversifié	Attrait du modèle d'entreprise	Situation concurrentielle avantageuse	Politiques financières rigoureuses
• Activités de nos 3 grands secteurs exercées sur un marché actuellement estimé à 31 G\$, qui devrait progresser de 8 % à 11 % au cours des cinq prochaines années • Secteurs du droit, de la fiscalité et de la gestion des risques prêts pour des produits innovateurs axés sur le contenu	• Chef de file dans nos 3 grands secteurs et notre secteur Reuters • Entreprises résilientes, historiquement stables durant les périodes d'incertitude macroéconomique • Environ 450 000 clients, le plus important client comptant pour environ 5 % des produits des activités ordinaires*	• 81 % des produits des activités ordinaires étaient récurrents en 2025 • Modèle de coûts fixes qui favorise le levier d'exploitation au fil de notre croissance • Capacité de générer systématiquement une trésorerie solide	• Nos contenus exclusifs ainsi que nos données et notre expertise, conjugués à l'IA et à l'apprentissage machine, constituent nos principaux facteurs de différenciation • Produits bien intégrés dans les flux de travaux quotidiens des clients • Taux de fidélisation de 92 % en 2025	• Axées et reposant sur la croissance interne des produits des activités ordinaires et la croissance des flux de trésorerie disponibles • Répartition équilibrée entre les investissements dans la société et la redistribution de trésorerie aux actionnaires • Engagement à maintenir une notation de catégorie investissement et une structure du capital stable • Possibilité d'accès à des capitaux importants qui confère une grande marge de manœuvre

* L'entente portant sur les nouvelles conclue avec l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG.

Produits des activités ordinaires, par type

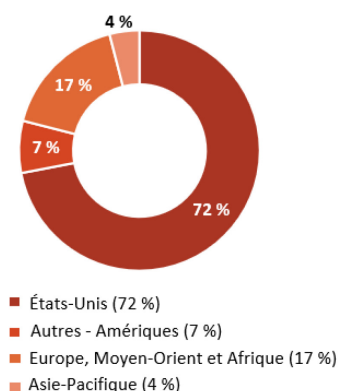


Les **produits récurrents** se composent principalement des frais donnant accès pendant une période donnée à des produits ou services, comme Westlaw, Practical Law, CoCounsel et nombre de nos produits de conformité fiscale. Nos produits sont généralement fournis dans le cadre d'abonnements dont la durée varie entre un an et cinq ans, que la plupart des clients renouvellent à la fin de chaque période d'abonnement. Étant donné que nos produits des activités ordinaires sont en grande partie récurrents, nous estimons qu'ils sont habituellement plus stables que ceux d'autres sociétés qui vendent principalement leurs produits en vertu d'ententes ponctuelles ou en exemplaire unique. Cependant, il peut souvent aussi en découler un décalage dans la réalisation de l'effet des ventes ou des annulations courantes sur les produits des activités ordinaires que nous présentons, puisque nous comptabilisons généralement les produits récurrents de façon graduelle sur la durée des contrats. En raison de ce décalage, la diminution de nos produits des activités ordinaires est généralement plus lente lorsque la conjoncture empire et, inversement, la remontée des produits des activités ordinaires lorsque la reprise économique s'amorce est souvent plus lente que dans le cas des autres entreprises dont les activités ne sont pas fondées sur des abonnements.

Les **produits tirés des transactions** comprennent les frais fondés sur le volume liés aux déclarations fiscales et à certains services de documentation d'audit. Nous percevons de plus des droits d'utilisation de logiciels et des honoraires professionnels au titre des accords de service ou de consultation. Les produits tirés des transactions sont comptabilisés principalement à un moment donné et, en fonction de leur nature, ils peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Nos sources de produits tirés des transactions comprennent les produits de Confirmation, de SafeSend et de SurePrep.

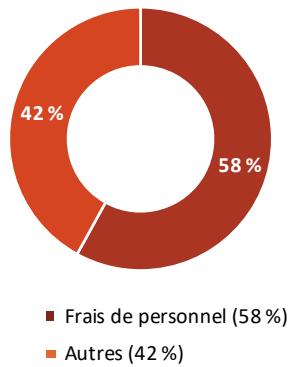
Les **produits tirés du secteur Publications mondiales** comprennent principalement les frais liés au contenu offert principalement sur un support papier traditionnel. Nous générons également des produits tirés des services d'impression fournis à des tiers. Nous nous attendons à ce que les produits tirés du secteur Publications mondiales aillent en diminuant d'année en année en raison de l'adoption de produits en ligne par les clients. Les produits tirés des produits imprimés sont comptabilisés au moment de l'expédition ou, s'ils sont vendus aux termes d'un abonnement, de façon graduelle sur la durée du contrat.

Produits des activités ordinaires, par emplacement géographique



En 2025, nous avons réalisé 72 % de notre chiffre d'affaires aux États-Unis. Nous avons aussi mis sur pied des équipes régionales à l'extérieur des États-Unis, notamment dans les marchés émergents, où nous adaptons les produits et services existants en fonction des besoins de la clientèle ou développons des produits spécialement conçus pour le marché local. Les fluctuations des taux de change qui s'appliquent à nos activités hors des États-Unis peuvent entraîner une variation des produits des activités ordinaires que nous comptabilisons d'une période à l'autre. En 2025, les fluctuations des taux de change n'ont toutefois eu aucune incidence sur la croissance de nos produits des activités ordinaires par rapport à celles de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation



La plupart de nos charges d'exploitation sont fixes à court et à moyen terme. Par conséquent, lorsque nos produits des activités ordinaires augmentent, nous devenons plus rentables et notre marge du BAIIA ajusté augmente, ce qui reflète une hausse du levier d'exploitation à long terme. De même, lorsque nos produits des activités ordinaires baissent, nous devenons moins rentables et notre marge du BAIIA ajusté diminue. L'incidence des produits des activités ordinaires additionnels n'est toutefois pas toujours pleinement reflétée dans la rentabilité puisque nous réinvestissons dans nos activités. En 2025, les frais de personnel, qui comprennent essentiellement les salaires, les primes de rendement, les commissions, les avantages du personnel et la rémunération fondée sur des actions, ont constitué 58 % du total de nos charges. En 2025, 61 % de nos charges d'exploitation ont été engagées en dollars américains, le reste ayant été engagé dans d'autres monnaies. Les variations des taux de change en 2025 ont eu une incidence négligeable sur nos charges par rapport à celles de l'exercice précédent.

Faits saillants financiers et réalisations

Les produits des activités ordinaires ont poursuivi sur leur lancée en 2025, à la faveur de la forte croissance des produits récurrents et des produits tirés des transactions. Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 3 % au total et en devises constantes et de 7 % en ce qui a trait à la croissance interne, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les produits des activités ordinaires de nos 3 grands secteurs se sont accrus de 4 % au total et en devises constantes et ont affiché une croissance interne de 9 %. Nous avons atteint les cibles de produits des activités ordinaires établies dans nos perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2025, dont la mise à jour la plus récente a eu lieu en août et que nous avons confirmées en novembre 2025.

Le bénéfice d'exploitation a progressé de 1 % en raison surtout de l'incidence nette de la hausse des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation aux amortissements des logiciels. Le BAIIA ajusté, qui ne tient pas compte de la dotation aux amortissements des logiciels et d'autres ajustements, s'est accru de 6 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté globale de la société s'est établie à 39,2 %, et celle de nos 3 grands secteurs, à 43,6 %, comparativement à 38,2 % et à 42,1 %, respectivement, pour l'exercice précédent. L'augmentation des marges du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse du levier d'exploitation. Nous avons atteint les cibles de marges du BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société et pour nos 3 grands secteurs établies dans nos perspectives révisées pour 2025.

Notre capacité d'accès à des capitaux et notre liquidité demeurent un atout important pour réaliser d'autres acquisitions et générer des rendements pour les actionnaires. En 2025, nous avons généré des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation de plus de 2,6 G\$ et concrétisé nos perspectives révisées de 2025 en générant des flux de trésorerie disponibles de plus de 1,9 G\$. Nous avons consacré la somme de 0,8 G\$ aux acquisitions, réalisé un programme de rachat d'actions de 1,0 G\$, versé 1,0 G\$ sous forme de dividendes aux porteurs de nos actions ordinaires et remboursé nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance.

En février 2026, nous avons annoncé :

- une augmentation de 10 %, ou 0,24 \$ par action, du dividende annualisé, qui a été porté à 2,62 \$ par action ordinaire. Il s'agit de la 33^e augmentation du dividende annuel consécutive et de la cinquième année consécutive où l'augmentation de notre dividende annuel atteint 10 %;
- notre intention de racheter une tranche d'au plus 600 M\$ de nos actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités modifiée (l'« offre de rachat ») approuvée par la TSX;
- notre proposition d'opération de remboursement de capital aux porteurs d'actions ordinaires d'un montant de 605 M\$, soit environ 1,36 \$ par action, suivie d'un regroupement d'actions, ou fractionnement inversé d'actions, qui réduira le nombre d'actions ordinaires en circulation de façon proportionnelle à la distribution de trésorerie. Cette opération nécessite l'approbation des actionnaires et du tribunal;
- l'acquisition de Noetica, Inc., une jeune pousse d'IA native de New York qui transforme les données transactionnelles en renseignements de marché structurés pour les professionnels en transactions.

Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions au sujet des transactions susmentionnées.

Performance réelle par rapport aux perspectives révisées pour 2025

Le tableau qui suit compare notre performance réelle (avant l'effet du change) à nos perspectives révisées pour l'exercice 2025. Nous avons atteint presque toutes les cibles définies dans nos perspectives de 2025, sauf en ce qui a trait au montant net de la charge d'intérêts, qui a dépassé nos prévisions du fait surtout du rythme de notre programme de rachat d'actions qui a eu pour effet de réduire les soldes en trésorerie plus vite que prévu et des baisses de taux d'intérêt qui se sont traduites par un recul du produit d'intérêt. Nos perspectives révisées pour 2025 comprenaient des mesures financières non conformes aux IFRS, posaient l'hypothèse que les taux de change demeureraient constants par rapport à ceux de 2024 et tenaient compte de l'incidence des acquisitions ou cessions dont la clôture avait déjà eu lieu.

Résultats globaux pour Thomson Reuters	Perspectives révisées pour 2025	Performance réelle pour 2025 (avant l'effet du change) ¹⁾	
Croissance des produits des activités ordinaires	3,0 - 3,5 % ³⁾	3,0 %³⁾	✓
<i>Croissance interne des produits des activités ordinaires²⁾</i>	7,0 - 7,5 %	7,0 %	✓
Marge du BAIIA ajusté²⁾	Environ 39 %	39,1 %	✓
Charges liées au siège social	Entre 120 M\$ et 130 M\$	117 M\$	✓
Flux de trésorerie disponibles²⁾	Environ 1,9 G\$	1,95 G\$	✓
Dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires²⁾	Environ 8 %	8,2 %	✓
Dotation aux amortissements des logiciels	Entre 825 M\$ et 835 M\$	827 M\$	✓
Dotation aux amortissements des logiciels développés en interne	Entre 625 M\$ et 635 M\$	626 M\$	✓
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	Environ 200 M\$	201 M\$	✓
Charge d'intérêts, montant net	Environ 130 M\$	143 M\$	✗
Taux d'impôt effectif sur le résultat ajusté²⁾	Environ 19 %	18,5 %	✓
3 grands secteurs²⁾	Perspectives révisées pour 2025	Performance réelle pour 2025 (avant l'effet du change)¹⁾	
Croissance des produits des activités ordinaires	Environ 4 % ³⁾	3,9 %³⁾	✓
<i>Croissance interne des produits des activités ordinaires</i>	Environ 9 %	9,0 %	✓
Marge du BAIIA ajusté	Environ 43 %	43,5 %	✓
Légende			

✓ - Perspectives révisées atteintes ou dépassées.

✗ - Perspectives révisées non atteintes.

- 1) Notre performance pour 2025 (avant l'effet du change) a été évaluée au moyen de cours du change constants par rapport à 2024, sauf en ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, qui ont été évalués au moyen des cours réels.
- 2) Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.
- 3) La croissance du total des produits des activités ordinaires tient compte de l'incidence des cessions de FindLaw et d'autres entreprises secondaires en décembre 2024.

Perspectives pour 2026

Le 5 février 2026, nous avons annoncé nos perspectives pour 2026, qui ciblent une croissance totale et une croissance interne des produits des activités ordinaires de 7,5 % à 8,0 %, ce qui tient compte d'une croissance d'environ 9,5 % pour nos 3 grands secteurs, ainsi qu'une croissance de la marge du BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société d'environ 100 pb par rapport à la marge de 39,2 % enregistrée en 2025. Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Acquisitions et cessions

Acquisitions. Les entreprises acquises peuvent enrichir nos offres de produits et nous permettre de développer notre plateforme au moyen de nouvelles capacités qui, nous le pensons, nous donneront l'occasion d'étendre nos services, de mieux répondre aux besoins de nos clients et d'améliorer notre croissance interne des produits des activités ordinaires. De façon générale, les entreprises que nous acquérons dégagent initialement des marges inférieures à celles de nos entreprises existantes, ce qui reflète en grande partie leur stade de développement et les coûts d'intégration. En 2025, nous avons consacré une somme totale de 843 M\$ aux acquisitions. Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Janvier 2025 : cPaperless, LLC, qui exerce ses activités sous la dénomination de SafeSend, un fournisseur américain de technologie infonuagique native pour les professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. SafeSend automatise les dernières étapes de la production des déclarations fiscales, y compris l'assemblage des documents, la revue, la signature électronique du contribuable et l'expédition.
- Septembre 2025 : Additive, une société américaine spécialisée dans le traitement automatisé de documents fiscaux alimenté par l'IA à l'intention des professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. La plateforme d'IA générative native d'Additive intègre et analyse des formulaires fiscaux fédéraux américains complexes, y compris le formulaire K-1, au moment de la préparation des déclarations fiscales.

En 2024, nous avons consacré une somme totale de 1 006 M\$ aux acquisitions, dont une tranche de 384 M\$ pour acquérir la participation résiduelle dans Pagero auprès d'actionnaires minoritaires. Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Janvier 2024 : Pagero, un chef de file mondial des solutions de facturation électronique et d'impôt indirect;
- Janvier 2024 : World Business Media Limited (The Insurer), un fournisseur multiplateforme de contenu éditorial par abonnement pour le secteur mondial de l'assurance et de la réassurance dommages et risques de spécialités;
- Août 2024 : Safe Sign Technologies, une entreprise en démarrage au Royaume-Uni qui élabore de grands modèles de langage dans le domaine juridique;
- Octobre 2024 : Credere Technologies, Inc., qui exerce ses activités sous la dénomination de Materia, une entreprise en démarrage aux États-Unis qui se spécialise dans l'élaboration d'un assistant agentique alimenté par l'IA à l'intention des professionnels de la fiscalité, de l'audit et de la comptabilité.

En outre, Thomson Reuters Ventures a été lancée en 2021 avec le pouvoir d'investir jusqu'à 100 M\$ pour soutenir les entreprises qui créent des innovations permettant aux professionnels d'être plus productifs et d'approfondir leurs connaissances. En février 2025, nous avons annoncé notre engagement à l'égard d'un deuxième fonds de 150 M\$. Nous avons investi 111 M\$ dans les deux fonds depuis la création de cette entité.

Nous prévoyons que les acquisitions et les activités de Thomson Reuters Ventures Fund demeureront un volet important de notre stratégie, et nous pourrions faire à l'occasion des acquisitions tactiques qui, selon nous, renforceront notre position dans des secteurs clés en croissance.

Cessions. Pour nous assurer d'investir dans les secteurs de notre entreprise qui offrent le plus grand potentiel de croissance et de rendement, nous pourrions vendre des entreprises ou des participations à l'occasion. En 2025, nous avons vendu notre participation minoritaire résiduelle dans l'entreprise Elite. En 2024, nous avons vendu notre entreprise FindLaw, un répertoire de services juridiques en ligne et fournisseur de services de création et d'hébergement de sites Web, de solutions de marketing à l'intention des cabinets d'avocats et de services d'évaluation par les pairs. Nous avons également vendu certaines autres entreprises et participations secondaires.

En 2024, nous avons aussi vendu la totalité des 16,0 millions d'actions restantes de LSEG que nous détenions indirectement par le biais de notre investissement direct dans York Parent Limited et ses filiales (« YPL ») pour un produit brut de 1 854 M\$, dont une tranche de 24 M\$ reçue par suite du règlement de contrats de change.

Résultats d'exploitation

La rubrique ci-après fait état de mesures non conformes aux IFRS dans les cas indiqués. Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Résultats consolidés

	Exercices clos les 31 décembre			
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et les marges)	2025	2024	Variation	
			Total	Devises constantes
Mesures financières conformes aux IFRS				
Produits des activités ordinaires	7 476	7 258	3 %	
Bénéfice d'exploitation	2 132	2 109	1 %	
Résultat dilué par action	3,33 \$	4,89 \$	(32) %	
Mesures financières non conformes aux IFRS				
Croissance des produits des activités ordinaires en devises constantes				3 %
Croissance interne des produits des activités ordinaires				7 %
BAIIA ajusté	2 936	2 779	6 %	5 %
Marge du BAIIA ajusté	39,2 %	38,2 %	100 pb	80 pb
BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	2 320	2 170	7 %	
Marge du BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	31,0 %	29,9 %	110 pb	
Résultat ajusté par action	3,92 \$	3,77 \$	4 %	4 %
3 grands secteurs				
Produits des activités ordinaires	6 157	5 931	4 %	4 %
Croissance interne des produits des activités ordinaires				9 %
BAIIA ajusté	2 695	2 500	8 %	7 %
Marge du BAIIA ajusté	43,6 %	42,1 %	150 pb	130 pb

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				
	2025	2024	Total	Variation	
				Devises constantes	Croissance interne
Produits récurrents	6 084	5 882	3 %	3 %	9 %
Produits tirés des transactions	902	857	5 %	5 %	4 %
Produits tirés du secteur Publications mondiales	490	519	(6) %	(5) %	(5) %
Produits des activités ordinaires	7 476	7 258	3 %	3 %	7 %

Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 3 % au total et en devises constantes, ce qui rend compte de la croissance de 3 % des produits récurrents (81 % du total des produits des activités ordinaires) et de l'augmentation de 5 % des produits tirés des transactions, en partie contrebalancées par un recul des produits des activités ordinaires dans le secteur Publications mondiales. La croissance des produits des activités ordinaires pour l'ensemble de la société a subi l'incidence négative de 4 % découlant du montant net des acquisitions et des cessions. Les mouvements du change n'ont eu aucun effet sur la croissance des produits des activités ordinaires. La croissance interne des produits des activités ordinaires s'est établie à 7 %, ce qui rend compte d'une croissance de 9 % des produits récurrents, d'une croissance de 4 % des produits tirés des transactions et d'une diminution de 5 % des produits tirés du secteur Publications mondiales.

Les produits des activités ordinaires des 3 grands secteurs (82 % du total des produits des activités ordinaires) ont augmenté de 4 % au total et en devises constantes. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 9 %, en raison de la hausse de 9 % des produits récurrents et des produits tirés des transactions.

Bénéfice d'exploitation, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 1 % en raison surtout de l'incidence nette de la hausse des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation aux amortissements des logiciels.

Le BAIIA ajusté, qui ne tient pas compte de la dotation aux amortissements des logiciels et d'autres ajustements, s'est accru de 6 % ce qui rend compte d'une hausse de 8 % dans les 3 grands secteurs, en partie contrebalancée par une baisse de 11 % dans le secteur Reuters et de 2 % dans le secteur Publications mondiales. La marge connexe a augmenté pour s'établir à 39,2 %, contre 38,2 % pour l'exercice précédent, ce qui s'explique avant tout par la hausse du levier d'exploitation. Les mouvements du change ont eu une incidence de 20 pb sur la variation de la marge du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre.

Le BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer et la marge connexe se sont accrus par suite de la hausse du BAIIA ajusté, laquelle a été en partie compensée par la légère augmentation des dépenses d'investissement à payer.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			
	2025	2024	Variation	
			Total	Devises constantes
Charges d'exploitation	4 578	4 471	2 %	2 %
Déduire les ajustements de juste valeur¹⁾	(18)	17		
Charges d'exploitation, compte non tenu des ajustements de juste valeur	4 560	4 488	2 %	2 %

1) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et pertes attribuables aux variations des taux de change sur les soldes intragroupe survenant dans le cours normal des activités.

Les charges d'exploitation, compte non tenu des ajustements de juste valeur, ont augmenté au total et en devises constantes, en raison surtout de la hausse des coûts liés à la rémunération et à la technologie de nos activités, qui a été annulée en partie par la baisse des coûts attribuable à l'incidence du nombre net de cessions, en particulier la cession de FindLaw.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	Variation
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	111	113	(2) %
Dotation aux amortissements des logiciels			
Développement en interne	515	471	9 %
Logiciels acquis	206	147	40 %
Total de la dotation aux amortissements des logiciels	721	618	17 %
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	98	91	7 %

- La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles a diminué principalement du fait que les actifs acquis au cours d'exercices antérieurs deviennent entièrement amortis.
- Le total de la dotation aux amortissements des logiciels a augmenté en raison des acquisitions et, dans une moindre mesure, de l'élaboration de produits.
- La dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables a augmenté, en raison principalement de la hausse des charges liée aux acquisitions récentes, contrebalancée en partie par le fait que les actifs acquis au cours d'exercices antérieurs deviennent entièrement amortis.

Autres profits d'exploitation, montant net

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Autres profits d'exploitation, montant net	164	144

En 2025, le montant net des autres profits d'exploitation rend compte d'un profit de 161 M\$ à la vente de notre participation minoritaire résiduelle dans l'entreprise Elite, un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

En 2024, le montant net des autres profits d'exploitation tenait compte d'un profit de 196 M\$ découlant des ventes de FindLaw et d'autres entreprises secondaires, en partie contrebalancé par une perte de valeur d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence par suite d'une baisse de la valeur de son avoir immobilier commercial, des coûts de transaction liés aux acquisitions, des coûts se rapportant à une provision liée aux questions juridiques et d'autres éléments.

Charge d'intérêts, montant net

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	Variation
Charge d'intérêts, montant net	143	125	14 %

Le montant net de la charge d'intérêts a augmenté en raison principalement de la baisse du produit d'intérêts découlant de la diminution des soldes en trésorerie attribuable à nos rachats d'actions, à l'échéance d'emprunts, aux acquisitions et à la baisse des taux d'intérêt. Ces éléments ont largement compensé l'incidence favorable du remboursement de divers emprunts à même la trésorerie disponible. Nous avons remboursé nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) en mai 2025 ainsi que nos billets à 3,85 % d'un montant de 242 M\$ en 2024.

Autres (charges) produits financiers

	Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Autres (charges) produits financiers	(55)	45

Les autres (charges) produits financiers comprenaient essentiellement le montant net des pertes de change comptabilisé en 2025 et le montant net des profits de change comptabilisé en 2024 sur les ententes de financement intragroupe. Pour les deux exercices, le montant net des pertes ou des profits de change se rapportait principalement à l'incidence de la dépréciation ou de l'appréciation du dollar américain sur les ententes libellées en dollars canadiens, respectivement. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur la façon dont nous gérons et atténuons les risques de change.

Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
YPL	-	68
Autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(28)	(28)
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(28)	40

En 2025, la quote-part de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se rapportait à un placement immobilier commercial. En 2024, la quote-part du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se rapportait à notre investissement dans YPL, en partie contrebalancé par les pertes liées à un placement immobilier commercial.

En 2024, nous avons vendu les 16,0 millions d'actions de LSEG que nous détenions toujours indirectement par l'intermédiaire de YPL. Nous comptabilisons la participation dans les actions de LSEG détenue par YPL à la juste valeur, en fonction du cours de l'action de LSEG. Comme la participation dans LSEG était libellée en livres sterling, nous avons conclu une série de contrats de change afin d'atténuer le risque de change sur notre participation. Notre quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt de notre participation dans YPL se compose de ce qui suit :

	Exercice clos le 31 décembre
(en millions de dollars américains)	2024
Diminution du cours de l'action de LSEG	(86)
Perte de change sur les actions de LSEG	(3)
Dividendes	6
Profit sur options d'achat	22
Données historiques exclues de l'ajustement des capitaux propres¹⁾	129
YPL – Quote-part du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	68

1) Représente le produit découlant de la comptabilisation de l'incidence cumulative résiduelle des opérations sur capitaux propres exclues de notre participation dans YPL.

Charge (produit) d'impôt

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Charge (produit) d'impôt	423	(123)

En 2025, notre taux d'impôt effectif lié aux activités poursuivies s'est établi à 22,2 %. La charge d'impôt s'est élevée à 423 M\$ et comprenait une charge d'impôt de 72 M\$ découlant du transfert de certains actifs liés à la technologie entre des filiales détenues en propriété exclusive de la société afin de consolider la propriété et la gestion de ces actifs. Nous avons aussi comptabilisé une charge d'impôt de 40 M\$ se rapportant au profit à la vente de notre participation minoritaire dans Elite.

En 2024, le montant net du produit d'impôt de 123 M\$ était attribuable à un produit d'impôt de 468 M\$ découlant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié aux lois fiscales promulguées au Canada, qui ont eu pour effet de réduire notre capacité de déduire la charge d'intérêts de nos revenus imposables au Canada, augmentant ainsi le bénéfice imposable au Canada, de sorte que nous nous attendons maintenant à utiliser les pertes fiscales reportées en avant et d'autres avantages fiscaux, que nous n'avons pas comptabilisés auparavant à titre d'actif d'impôt différé. En outre, en 2024, le produit d'impôt a été en partie contrebalancé par une charge d'impôt de 54 M\$ se rapportant au profit à la vente de notre entreprise FindLaw.

En janvier 2024, nous avons commencé à comptabiliser la charge d'impôt liée au « modèle de règles du Pilier 2 » publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et adopté dans les principaux territoires où nous exerçons nos activités. Ces règles visent à assujettir les grandes entreprises multinationales à un taux d'impôt minimal dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités. De façon générale, les règles du modèle du Pilier 2 appliquent un système d'impôt complémentaire afin de porter le taux d'impôt effectif de l'entreprise dans chacun des territoires à au moins 15 %. L'application des règles du Pilier 2 a eu une incidence négligeable sur notre charge (produit) d'impôt des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

En outre, le produit ou la charge d'impôt de chaque exercice tient compte des taux s'appliquant dans les divers territoires où les bénéfices et les pertes avant impôt sont comptabilisés. Divers ajustements comptables et diverses transactions survenus à chacun des exercices ont influé sur la comparabilité de notre charge (produit) d'impôt. Le tableau qui suit présente certaines composantes de notre charge (produit) d'impôt qui ont une incidence sur la comparabilité d'un exercice à l'autre :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Charge (produit)		
Éléments fiscaux ayant une incidence sur la comparabilité :		
Transfert de certains actifs liés à la technologie ¹⁾	63	-
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé ²⁾	-	(468)
Changements ponctuels apportés à des positions fiscales incertaines ³⁾	-	(15)
Lois fiscales et taux d'impôt des sociétés ⁴⁾	15	7
Ajustements de l'impôt différé ⁵⁾	(21)	(2)
Total partiel	57	(478)
Impôt au titre de ce qui suit :		
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	(46)	(33)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	(23)	(22)
Autres profits d'exploitation, montant net	43	56
Autres (charges) produits financiers	(2)	(19)
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	7
Autres éléments	(5)	2
Total partiel	(35)	(9)
Total	22	(487)

1) En 2025, se rapporte à la partie distincte de la charge d'impôt de 72 M\$ qui découle du transfert de certains actifs liés à la technologie.

2) En 2024, se rapporte aux lois fiscales promulguées au Canada au cours de cet exercice, comme il est décrit ci-dessus.

3) En 2024, se rapporte à la reprise de provisions pour impôt qui ne sont plus requises en raison du règlement d'un litige fiscal.

4) Se rapporte essentiellement à des ajustements des soldes d'impôt différé par suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans un territoire situé à l'extérieur des États-Unis et des ajustements des soldes d'impôt différé attribuables aux modifications des taux d'impôt étatiques effectifs.

5) Se rapporte essentiellement à des ajustements découlant des variations du change lorsque la monnaie fonctionnelle n'est pas la même que la monnaie locale utilisée pour les déclarations fiscales.

Les éléments susmentionnés ayant une incidence sur la comparabilité de notre charge d'impôt de chaque exercice, nous les éliminons de notre calcul du résultat ajusté, tout comme les éléments avant impôt auxquels ils sont liés. Le calcul de notre charge d'impôt ajustée est présenté ci-après :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Charge (produit) d'impôt	423	(123)
Déduire : éléments susmentionnés ayant une incidence sur la comparabilité	(22)	487
Total de la charge d'impôt sur le résultat ajusté	401	364

Le taux d'impôt effectif sur notre résultat ajusté a été de 18,5 % en 2025 (17,6 % en 2024). Sur une base ajustée, nos taux d'impôt effectifs pour ces deux exercices ont été inférieurs au taux d'impôt des sociétés du Canada, qui s'est établi à 26,5 %. L'écart est principalement attribuable aux taux d'impôt plus faibles et aux règles fiscales différentes applicables à certaines filiales d'exploitation et de financement que nous détenons ailleurs qu'au Canada. Comme nous sommes une société mondiale, nos impôts dépendent des lois de nombreux pays et des diverses conventions fiscales conclues entre les pays où nous exerçons nos activités.

Étant donné les exigences de comptabilisation des impôts prescrites par les IFRS, la charge d'impôt peut différer sensiblement des impôts payés pour une période donnée. Le tableau qui suit présente les impôts sur le bénéfice net payés sur nos entreprises à l'échelle mondiale :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Activités d'exploitation – activités poursuivies	275	234
Activités d'investissement	62	317
Total de l'impôt payé	337	551

Notre taux d'impôt effectif et les impôts décaissés seront fonction des lois de nombreux pays et des diverses conventions fiscales conclues entre les pays où nous exerçons nos activités. Notre taux d'impôt effectif dépendra du fait que les lois et les conventions susmentionnées et la répartition géographique de nos résultats restent les mêmes ou demeurent favorables. Pour de plus amples renseignements sur les passifs d'impôt, se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement – Éventualités » du présent rapport de gestion.

Le 4 juillet 2025, l'administration américaine a promulgué une réforme fiscale dans le cadre de la loi *One Big Beautiful Bill Act* (« OBBBA »). L'OBBBA maintient le taux d'imposition des sociétés aux États-Unis à 21 %. De plus, l'OBBBA proroge ou révisé les principales dispositions de la loi *Tax Cuts and Jobs Act* promulguée en 2017, qui devaient expirer ou être modifiées à la fin de 2025. La réforme fiscale de l'OBBBA n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Résultats des activités abandonnées

Le tableau qui suit présente les composantes du bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	19	15

Pour les deux exercices à l'étude, le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, se composait essentiellement de bénéfices découlant du solde de créances clients de LSEG relativement à une indemnisation fiscale. Les bénéfices reflètent l'incidence des fluctuations des taux de change et d'intérêt. La période de 2024 rend également compte de l'incidence favorable de la reprise de provisions qui ne sont plus requises en raison du règlement de litiges fiscaux.

Bénéfice net et résultat dilué par action

	Exercices clos les 31 décembre			
			Variation	
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	2025	2024	Total	Devises constantes
Mesures financières conformes aux IFRS				
Bénéfice net	1 502	2 207	(32) %	
Résultat dilué par action	3,33 \$	4,89 \$	(32) %	
Mesures financières non conformes aux IFRS				
Résultat ajusté	1 762	1 701	4 %	
Résultat ajusté par action	3,92 \$	3,77 \$	4 %	4 %

Le bénéfice net et le résultat dilué par action ont diminué du fait principalement que l'exercice précédent comprenait un produit d'impôt hors trésorerie de 468 M\$, ou 1,04 \$ par action, lié aux lois fiscales promulguées au Canada.

Le résultat ajusté et le résultat ajusté par action, dont sont exclus le produit d'impôt hors trésorerie et d'autres ajustements, ont augmenté en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté, annulée en partie par la hausse de la dotation aux amortissements des logiciels développés en interne et des charges d'impôt et d'intérêts.

Résultats sectoriels

Le texte qui suit est une analyse de nos cinq secteurs à présenter et des charges liées au siège social. Nous évaluons les produits des activités ordinaires de chaque secteur et des unités au sein de chaque secteur au total, en devises constantes et en ce qui a trait à la croissance interne. Se reporter à l'annexe A du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires sur nos mesures financières non conformes aux IFRS.

Professionnels du droit

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Exercices clos les 31 décembre				
	2025	2024	Total	Variation	
				Devises constantes	Croissance interne
Produits récurrents	2 789	2 828	(1) %	(1) %	9 %
Produits tirés des transactions	79	94	(16) %	(17) %	4 %
Produits des activités ordinaires	2 868	2 922	(2) %	(2) %	8 %
BAIIA ajusté sectoriel	1 356	1 302	4 %	3 %	
Marge du BAIIA ajusté sectoriel	47,3 %	44,6 %	270 pb	250 pb	

Les produits des activités ordinaires ont diminué au total et en devises constantes, en raison de la cession de FindLaw en décembre 2024, qui a eu une incidence défavorable sur la croissance des produits récurrents et des produits tirés des transactions. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 8 %, en raison de l'accroissement de 9 % des produits récurrents (97 % des produits des activités ordinaires du secteur Professionnels du droit) tirés de Westlaw, de CoCounsel et de Practical Law. Les produits tirés des transactions ont augmenté de 4 % en interne.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 4 % et la marge connexe a augmenté de 270 pb pour s'établir à 47,3 %, reflétant la hausse du levier d'exploitation ainsi que la cession de l'entreprise FindLaw dont la marge était faible au cours de l'exercice précédent. Les mouvements du change ont eu une incidence favorable de 20 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Grandes sociétés

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Exercices clos les 31 décembre				
	2025	2024	Total	Variation	
				Devises constantes	Croissance interne
Produits récurrents	1 670	1 543	8 %	8 %	9 %
Produits tirés des transactions	317	301	5 %	5 %	5 %
Produits des activités ordinaires	1 987	1 844	8 %	7 %	9 %
BAIIA ajusté sectoriel	716	671	7 %	6 %	
Marge du BAIIA ajusté sectoriel	36,0 %	36,3 %	(30) pb	(30) pb	

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes, malgré l'incidence défavorable sur les produits récurrents de la vente de certaines entreprises secondaires. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 9 % attribuable à l'augmentation de 9 % des produits récurrents (84 % des produits des activités ordinaires du secteur Grandes sociétés) alimentée par Indirect Tax, Direct Tax, Pagero, Practical Law et les activités internationales du secteur. La croissance interne de 5 % des produits tirés des transactions est attribuable à Pagero, à Indirect Tax, à Confirmation, à Global Trade et aux activités internationales du secteur.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 7 % par suite de la hausse des produits des activités ordinaires. La marge connexe a diminué de 30 pb pour s'établir à 36,0 %. Les mouvements du change n'ont eu aucune incidence sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Fiscalité, audit et comptabilité

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Exercices clos les 31 décembre				
	2025	2024	Total	Variation	
				Devises constantes	Croissance interne
Produits récurrents	937	867	8 %	10 %	10 %
Produits tirés des transactions	365	298	22 %	23 %	12 %
Produits des activités ordinaires	1 302	1 165	12 %	13 %	11 %
BAIIA ajusté sectoriel	623	527	18 %	19 %	
Marge du BAIIA ajusté sectoriel	47,1 %	45,2 %	190 pb	150 pb	

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes, en raison notamment de l'incidence de l'acquisition de SafeSend sur les produits tirés des transactions. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 11 %, attribuable à l'augmentation de 10 % des produits récurrents (72 % des produits des activités ordinaires du secteur Fiscalité, audit et comptabilité) et à la hausse de 12 % des produits tirés des transactions. La croissance interne des produits récurrents a été alimentée par les activités en Amérique latine de même que par les produits de fiscalité et d'audit, notamment UltraTax et CoCounsel. La croissance interne des produits tirés des transactions est avant tout attribuable à SafeSend, à UltraTax, à Confirmation, à SurePrep et aux activités internationales du secteur.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 18 % et la marge connexe a augmenté de 190 pb pour s'établir à 47,1 %. L'augmentation rend compte du levier d'exploitation relatif aux produits des activités ordinaires plus élevés. Les mouvements du change ont eu un effet favorable de 40 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Reuters

Exercices clos les 31 décembre					
(en millions de dollars américains, sauf les marges)	2025	2024	Variation		
			Total	Devises constantes	Croissance interne
Produits récurrents	712	668	7 %	6 %	5 %
Produits tirés des transactions	141	164	(14) %	(15) %	(16) %
Produits des activités ordinaires	853	832	3 %	2 %	1 %
BAIIA ajusté sectoriel	174	196	(11) %	(11) %	
Marge du BAIIA ajusté sectoriel	20,4 %	23,6 %	(320) pb	(290) pb	

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total, en devises constantes et en ce qui a trait à la croissance interne, en raison principalement de l'augmentation des produits récurrents tirés des services aux professionnels et aux agences de presse ainsi que de la hausse du prix contractuel pour l'entente portant sur les nouvelles que nous avons conclue avec l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG, contrebalancées en partie par la baisse des produits transactionnels tirés des licences d'utilisation de contenu lié à l'IA générative.

Reuters et l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG ont conclu une entente aux termes de laquelle Reuters fournit des nouvelles et des services d'information à LSEG jusqu'au 1^{er} octobre 2048. En 2025, Reuters a comptabilisé des produits des activités ordinaires de 398 M\$ aux termes de cette entente, ce qui correspond à la valeur annuelle minimale actuelle. Ces produits des activités ordinaires pourraient toutefois augmenter, car le contrat prévoit des ajustements pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation et des taux de change. En 2024, Reuters avait comptabilisé un montant de 384 M\$ aux termes de cette entente.

Le BAIIA ajusté sectoriel a diminué de 11 % et la marge connexe a reculé de 320 pb pour s'établir à 20,4 %, en raison de la diminution des produits tirés des transactions et des investissements plus élevés. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 30 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Publications mondiales

Exercices clos les 31 décembre					
(en millions de dollars américains, sauf les marges)	2025	2024	Variation		
			Total	Devises constantes	Croissance interne
Produits des activités ordinaires	490	519	(6) %	(5) %	(5) %
BAIIA ajusté sectoriel	185	188	(2) %	(2) %	
Marge du BAIIA ajusté sectoriel	37,7 %	36,2 %	150 pb	120 pb	

Les produits des activités ordinaires ont diminué au total, en devises constantes et en ce qui a trait à la croissance interne. La baisse des produits des activités ordinaires découle surtout de la baisse des volumes d'expédition et de l'incidence de la migration de clients du secteur Publications mondiales à Westlaw.

Le BAIIA ajusté sectoriel a reculé de 2 %, mais la marge connexe a augmenté de 150 pb pour s'établir à 37,7 %, en raison surtout de la baisse des coûts qui a largement compensé l'incidence de la baisse des produits des activités ordinaires. Les mouvements du change ont eu un effet favorable de 30 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Charges liées au siège social

Exercices clos les 31 décembre		
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Charges liées au siège social	118	105

Les charges liées au siège social ont augmenté en raison essentiellement d'une charge liée au siège social qui ne devrait pas être récurrente.

Analyse des résultats du quatrième trimestre

Nos produits des activités ordinaires et notre bénéfice d'exploitation consolidés sont habituellement peu touchés par le caractère saisonnier des activités puisque nous comptabilisons une part importante de nos produits des activités ordinaires de façon graduelle sur la durée des contrats et que nous engageons habituellement nos coûts uniformément tout au long de l'exercice. Néanmoins, en ce qui concerne les secteurs, nos produits des activités ordinaires d'un trimestre à l'autre peuvent être touchés par le caractère saisonnier des activités, surtout dans le secteur Fiscalité, audit et comptabilité, où les produits des activités ordinaires sont habituellement plus concentrés au premier et au quatrième trimestre.

Résultats consolidés

	Trimestres clos les 31 décembre			
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et les marges)	2025	2024	Variation	
			Total	Devises constantes
Mesures financières conformes aux IFRS				
Produits des activités ordinaires	2 009	1 909	5 %	
Bénéfice d'exploitation	540	722	(25) %	
Bénéfice net	332	587	(43) %	
Résultat dilué par action	0,74 \$	1,30 \$	(43) %	
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	756	564	35 %	
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(205)	(69)	211 %	
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(658)	(252)	160 %	
Mesures financières non conformes aux IFRS ¹⁾				
Croissance des produits des activités ordinaires en devises constantes				5 %
Croissance interne des produits des activités ordinaires				7 %
BAIIA ajusté	777	718	8 %	8 %
Marge du BAIIA ajusté	38,7 %	37,6 %	110 pb	140 pb
BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	621	546	14 %	
Marge du BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	31,0 %	28,6 %	240 pb	
Résultat ajusté	479	454	6 %	
Résultat ajusté par action	1,07 \$	1,01 \$	6 %	7 %
Flux de trésorerie disponibles	581	425	38 %	
3 grands secteurs				
Produits des activités ordinaires	1 648	1 553	6 %	5 %
Croissance interne des produits des activités ordinaires				9 %
BAIIA ajusté	709	648	9 %	9 %
Marge du BAIIA ajusté	43,0 %	41,7 %	130 pb	150 pb

1) Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Analyse des résultats du quatrième trimestre (suite)

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 5 % au total et en devises constantes. Au total, la croissance des produits des activités ordinaires rend compte de la hausse de 6 % des produits récurrents (84 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre), de l'augmentation de 11 % des produits tirés des transactions et de la diminution de 6 % dans le secteur Publications mondiales. L'augmentation du total des produits des activités ordinaires de la société a subi l'incidence négative de 3 % découlant du montant net des acquisitions et des cessions. Les mouvements du change ont eu une légère incidence positive sur la croissance des produits des activités ordinaires. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 7 %, attribuable à la hausse de 9 % des produits récurrents, à l'augmentation de 8 % des produits tirés des transactions et à la baisse de 6 % dans le secteur Publications mondiales.

Les produits des activités ordinaires des 3 grands secteurs (82 % du total des produits des activités ordinaires) ont augmenté de 6 % au total et de 5 % en devises constantes. Les produits des activités ordinaires ont affiché une croissance interne de 9 %, par suite de la hausse de 9 % des produits récurrents et de 8 % des produits tirés des transactions.

Bénéfice d'exploitation, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 25 % en raison surtout des autres profits d'exploitation comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent, qui découlaient pour l'essentiel de la vente de FindLaw, ainsi que de la hausse de la dotation aux amortissements des logiciels comptabilisée pour la période écoulée. Ces éléments ont plus que contrebalancé l'incidence nette de la hausse des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation.

Le BAIIA ajusté, qui exclut les autres profits d'exploitation, la dotation aux amortissements des logiciels ainsi que d'autres ajustements, s'est accru de 8 %, ce qui rend compte d'une hausse de 9 % dans les 3 grands secteurs et de 7 % dans Reuters, en partie contrebalancée par une diminution de 2 % dans le secteur Publications mondiales. La marge connexe a augmenté pour s'établir à 38,7 %, comparativement à 37,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du levier d'exploitation. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 30 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté.

Le BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer et la marge connexe ont progressé, en raison de la hausse du BAIIA ajusté et de la diminution des dépenses d'investissement à payer.

Bénéfice net, résultat dilué par action, bénéfice ajusté et résultat ajusté par action

Le bénéfice net et le résultat dilué par action ont diminué en raison surtout de la baisse du bénéfice d'exploitation. En outre, la période correspondante de l'exercice précédent rendait aussi compte de l'incidence favorable des écarts de change inclus dans les autres charges ou produits financiers.

Le bénéfice ajusté et le résultat ajusté par action, qui excluent les autres profits d'exploitation, les autres charges ou produits financiers ainsi que d'autres ajustements, ont augmenté en raison principalement de la hausse du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation aux amortissements des logiciels développés en interne et la charge d'intérêts.

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté, car l'augmentation de la trésorerie liée à l'incidence nette de la hausse des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation et de certaines composantes du fonds de roulement a été en partie compensée les paiements d'impôt plus élevés.

Analyse des résultats du quatrième trimestre (suite)

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement

En 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement rendaient compte principalement de dépenses d'investissement de 158 M\$, de dépenses liées aux acquisitions de 20 M\$ et de paiements d'impôt de 29 M\$ en lien avec la cession d'entreprises et de placements.

En 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement rendaient compte principalement de dépenses d'investissement de 161 M\$ et de dépenses liées aux acquisitions de 130 M\$, se rapportant essentiellement à l'acquisition de Materia, et de l'impôt de 115 M\$ payé sur la vente d'actions de LSEG. Ces sorties de trésorerie ont été en partie contrebalancées par le produit de 297 M\$ tiré de la vente de FindLaw et d'autres entreprises secondaires et par les entrées de trésorerie de 40 M\$ provenant des autres activités d'investissement, notamment le produit de la vente de biens immobiliers.

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement

En 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement rendaient compte principalement de paiements de dividendes de 256 M\$ à nos porteurs d'actions ordinaires, de rachats d'actions de 330 M\$ et de paiements nets de 49 M\$ aux termes de notre programme de papier commercial.

En 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement comprenaient essentiellement des paiements de dividendes de 236 M\$ à nos porteurs d'actions ordinaires.

Flux de trésorerie disponibles

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles s'explique essentiellement par la hausse des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par la baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement, qui comprenaient des flux de trésorerie supplémentaires pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Analyse des résultats du quatrième trimestre (suite)

Résultats sectoriels

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 décembre				
	2025	2024	Total	Variation	
				Devises constantes ¹⁾	Croissance interne ¹⁾
Produits des activités ordinaires					
Professionnels du droit	738	729	1 %	1 %	9 %
Grandes sociétés	496	458	8 %	7 %	9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	414	366	13 %	13 %	11 %
3 grands secteurs pris collectivement ¹⁾	1 648	1 553	6 %	5 %	9 %
Reuters	232	218	7 %	6 %	5 %
Publications mondiales	136	144	(6) %	(6) %	(6) %
Éliminations/arrondissement	(7)	(6)			
Produits des activités ordinaires	2 009	1 909	5 %	5 %	7 %
BAIIA ajusté¹⁾					
Professionnels du droit	327	299	9 %	9 %	
Grandes sociétés	160	153	4 %	4 %	
Fiscalité, audit et comptabilité	222	196	14 %	13 %	
3 grands secteurs pris collectivement	709	648	9 %	9 %	
Reuters	48	45	7 %	12 %	
Publications mondiales	54	55	(2) %	(2) %	
Charges liées au siège social	(34)	(30)	s. o.	s. o.	
BAIIA ajusté	777	718	8 %	8 %	
Marge du BAIIA ajusté¹⁾					
Professionnels du droit	44,3 %	41,0 %	330 pb	350 pb	
Grandes sociétés	32,2 %	33,5 %	(130) pb	(70) pb	
Fiscalité, audit et comptabilité	53,6 %	53,4 %	20 pb	-	
3 grands secteurs pris collectivement	43,0 %	41,7 %	130 pb	150 pb	
Reuters	21,0 %	20,8 %	20 pb	140 pb	
Publications mondiales	39,6 %	38,2 %	140 pb	160 pb	
Marge du BAIIA ajusté	38,7 %	37,6 %	110 pb	140 pb	

1) Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Analyse des résultats du quatrième trimestre (suite)

Professionnels du droit

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes, malgré l'incidence négative de la cession de FindLaw à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance interne de 9 % des produits des activités ordinaires rend compte de la hausse de 8 % des produits récurrents (97 % du secteur Professionnels du droit pour le trimestre) alimentée principalement par Westlaw, CoCounsel et Practical Law. Les produits tirés des transactions ont progressé de 28 % en interne.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 9 % et la marge connexe a augmenté de 330 pb pour s'établir à 44,3 %, ce qui rend essentiellement compte de l'augmentation du levier d'exploitation ainsi que de la cession de l'entreprise FindLaw dont les marges étaient moins élevées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 20 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Grandes sociétés

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes, malgré l'incidence négative de la cession de certaines entreprises secondaires. La croissance interne de 9 % des produits des activités ordinaires est attribuable à l'augmentation de 9 % des produits récurrents (88 % des produits des activités ordinaires du secteur Grandes sociétés pour le trimestre) alimentée principalement par Indirect Tax, Direct Tax, Westlaw, Practical Law, Pagero et les activités internationales du secteur. La croissance interne de 7 % des produits tirés des transactions est essentiellement attribuable à Indirect Tax, à Global Trade et aux activités internationales du secteur.

Le BAIIA ajusté sectoriel a progressé de 4 % et la marge connexe a reculé de 130 pb pour s'établir à 32,2 %. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 60 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Fiscalité, audit et comptabilité

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes, ce qui rend compte de l'incidence de l'acquisition de SafeSend. La croissance interne de 11 % des produits des activités ordinaires traduit l'augmentation de 12 % des produits récurrents (86 % des produits des activités ordinaires du secteur Fiscalité, audit et comptabilité pour le trimestre) essentiellement attribuable à UltraTax, à CoCounsel et aux activités en Amérique latine du secteur. La croissance interne de 3 % des produits tirés des transactions est surtout attribuable à SafeSend et aux activités internationales du secteur.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 14 % et la marge connexe a progressé de 20 pb pour s'établir à 53,6 %. Les mouvements du change ont eu un effet favorable de 20 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Le secteur Fiscalité, audit et comptabilité est le secteur de la société qui affiche le plus de variations saisonnières, environ 60 % de ses produits des activités ordinaires pour l'exercice complet étant habituellement enregistrés au premier et au quatrième trimestre. En conséquence, la marge de rendement de ce secteur est généralement plus élevée au premier et au quatrième trimestre, puisque nous engageons habituellement les coûts plus uniformément tout au long de l'exercice.

Reuters

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au total et en devises constantes. En ce qui a trait à la croissance interne, l'augmentation de 5 % des produits des activités ordinaires s'explique surtout par la hausse des produits transactionnels tirés des licences d'utilisation de contenu lié à l'IA générative se rapportant aux activités des agences de presse, ainsi que par la hausse du prix contractuel pour l'entente portant sur les nouvelles que nous avons conclue avec l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG.

Le BAIIA ajusté sectoriel a augmenté de 7 % et la marge connexe a progressé de 20 pb pour s'établir à 21,0 %. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 120 pb sur la variation d'un exercice à l'autre de la marge du BAIIA ajusté sectoriel.

Analyse des résultats du quatrième trimestre (suite)

Publications mondiales

Les produits des activités ordinaires ont diminué au total, en devises constantes et en ce qui a trait à la croissance interne. La diminution des produits des activités ordinaires est attribuable à la baisse des volumes d'expédition.

Le BAIIA ajusté sectoriel a diminué de 2 %, mais la marge connexe a augmenté de 140 pb pour s'établir à 39,6 %. L'augmentation de la marge reflète la diminution des charges, qui a largement compensé l'incidence de la baisse des produits des activités ordinaires. Les mouvements du change ont eu un effet défavorable de 20 pb sur la variation de la marge du BAIIA ajusté sectoriel d'un exercice à l'autre.

Charges liées au siège social

Les charges liées au siège social se sont établies à 34 M\$, contre 30 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Situation de trésorerie et sources de financement

Stratégie en matière de capital

Traditionnellement, nous avons observé une stratégie rigoureuse en matière de capital qui met en équilibre la croissance, l'endettement à long terme, les notations de crédit et la redistribution de trésorerie aux actionnaires. Nous nous assurons de disposer de la capacité d'investissement nécessaire pour accroître nos produits des activités ordinaires tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, tout en maintenant notre endettement à long terme et la qualité de notre crédit et en continuant à redistribuer de la trésorerie à nos actionnaires. Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Par ailleurs, de temps à autre, nous émettons du papier commercial et des titres de créance, et empruntons aux termes de notre facilité de crédit. Nous utilisons nos liquidités principalement pour financer les remboursements sur la dette, le service de la dette, le versement de dividendes, les dépenses d'investissement, les rachats d'actions et les acquisitions.

En 2025, nous avons consacré une somme de plus de 0,8 G\$ aux acquisitions, principalement celles de SafeSend et d'Additive. Nous avons remboursé nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance, à même la trésorerie disponible, et réalisé un programme de rachat d'actions de 1,0 G\$ aux termes d'une nouvelle offre de rachat qui a été approuvée par la TSX.

Notre stratégie en matière de capital a renforcé notre structure du capital et notre situation de trésorerie, ce qui nous permet de saisir des occasions de croissance interne et externe dans les secteurs de croissance clés et de générer des rendements pour les actionnaires. Notre approche disciplinée et notre modèle d'entreprise permettant de générer de la trésorerie hautement récurrente nous ont permis de résister à la volatilité économique des dernières années causée par des facteurs macroéconomiques et géopolitiques, tout en continuant d'investir dans nos activités.

Nous prévoyons que le levier d'exploitation de nos activités augmentera nos flux de trésorerie disponibles si nos produits des activités ordinaires augmentent, comme le prévoient nos perspectives. Nous ciblons toujours i) un ratio d'endettement de 2,5 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté, ii) une distribution de 50 % à 60 % de nos flux de trésorerie disponibles prévus sous forme de dividendes à nos actionnaires, iii) une redistribution à nos actionnaires d'au moins 75 % de nos flux de trésorerie disponibles annuels sous forme de dividendes et de rachats d'actions, et iv) un rendement du capital investi (« RCI ») qui corresponde au moins au double du coût moyen pondéré du capital au fil du temps. En 2025, nous avons redistribué un montant de 2,0 G\$ aux actionnaires dans le cadre de versement de dividendes et de rachats d'actions, ce qui représente plus de 100 % de nos flux de trésorerie disponibles pour l'exercice 2025 complet. Par ailleurs, en février 2026, nous avons aussi annoncé ce qui suit :

- une augmentation de 10 %, ou 0,24 \$ par action, du dividende annualisé, qui a été porté à 2,62 \$ par action ordinaire. Il s'agit de la 33^e année consécutive d'augmentation du dividende et de la cinquième année d'affilée où l'augmentation de notre dividende annuel atteint 10 %;
- notre intention de racheter une tranche d'au plus 600 M\$ de nos actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités modifiée (l'« offre de rachat ») approuvée par la TSX;
- notre proposition d'opération de remboursement de capital aux porteurs d'actions ordinaires d'un montant de 605 M\$, soit environ 1,36 \$ par action, suivie d'un regroupement d'actions, ou fractionnement inversé d'actions, qui réduira le nombre d'actions ordinaires en circulation de façon proportionnelle à la distribution de trésorerie. Cette opération nécessite l'approbation des actionnaires et du tribunal.

Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions au sujet des transactions susmentionnées.

Au 31 décembre 2025, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie s'établissaient à 0,5 G\$, et notre ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté s'établissait à 0,6 pour 1, ce qui est inférieur au ratio d'endettement cible de 2,5 pour 1. Calculé aux termes de la clause restrictive de notre facilité de crédit, notre ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA s'établissait à 0,6 pour 1 au 31 décembre 2025, ce qui est aussi en deçà du ratio d'endettement maximal de 4,5 pour 1 permis par la facilité de crédit. Notre prochain remboursement de la dette aura lieu en mai 2026, alors que nos billets à 3,35 % d'une valeur de 500 M\$ arriveront à échéance.

Nous estimons que nos sources de liquidités existantes seront suffisantes pour nous permettre de financer nos besoins en trésorerie prévus dans le cours normal de nos activités des douze prochains mois.

Certaines informations présentées plus haut dans cette rubrique sont de nature prospective et doivent être lues en parallèle avec la rubrique « Renseignements supplémentaires – Mise en garde concernant les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs ».

Flux de trésorerie

Tableau consolidé sommaire des flux de trésorerie

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	Variation (en \$)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 651	2 457	194
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 284)	680	(1 964)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 828)	(2 459)	(369)
Écarts de conversion	4	(8)	12
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 457)	670	(2 127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 968	1 298	670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	511	1 968	(1 457)
Mesure non conforme aux IFRS¹⁾ :			
Flux de trésorerie disponibles	1 950	1 828	122

1) Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Activités d'exploitation. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 194 M\$, car l'accroissement de la trésorerie lié à l'incidence nette de l'augmentation des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation et à la variation de certaines composantes du fonds de roulement a été en partie contrebalancé par la hausse des paiements d'impôt.

Activités d'investissement. En 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 1 284 M\$ rendaient compte principalement de dépenses d'investissement de 634 M\$ et de dépenses liées aux acquisitions de 843 M\$, qui comprenaient SafeSend en janvier 2025 et Additive en septembre 2025. Ces sorties de trésorerie ont été en partie compensées par le produit de 254 M\$ lié à la cession d'entreprises et de placements, principalement attribuable à la vente de notre participation minoritaire résiduelle dans l'entreprise Elite.

En 2024, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 680 M\$ rendaient compte du produit brut de 1 854 M\$ tiré de la vente de 16,0 millions d'actions de LSEG, y compris un montant de 24 M\$ lié au règlement de contrats de change, du produit de 326 M\$ de la vente d'entreprises et de participations, principalement celle de notre entreprise FindLaw, et d'entrées de trésorerie de 46 M\$ provenant des autres activités d'investissement, qui reflétaient notamment le produit de la vente de certains biens immobiliers. Ces entrées de trésorerie ont plus que compensé les paiements d'impôt de 317 M\$, essentiellement liés à la vente des actions de LSEG, les dépenses d'investissement de 607 M\$ et les dépenses liées aux acquisitions de 622 M\$, principalement liées à l'acquisition de Pagero, de Matera et de World Business Media (The Insurer). Nous avons dépensé un montant additionnel de 384 M\$ pour acquérir la tranche résiduelle de Pagero auprès des actionnaires minoritaires, ce qui est reflété dans les activités de financement ci-dessous.

Activités de financement. En 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 2 828 M\$ rendaient compte de rachats d'actions de 1 000 M\$, du versement de dividendes de 1 035 M\$ à nos porteurs d'actions ordinaires et du remboursement de nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance. Ces sorties de trésorerie ont été contrebalancées en partie par des emprunts d'un montant net de 290 M\$ aux termes de notre programme de papier commercial.

En 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 2 459 M\$ rendaient compte de remboursements sur la dette de 290 M\$, dont une tranche de 48 M\$ pour le remboursement de l'encours de la dette de Pagero, de remboursements d'un montant net de 139 M\$ aux termes de notre programme de papier commercial, du versement de dividendes de 944 M\$ à nos porteurs d'actions ordinaires, de rachats d'actions de 639 M\$ et d'un montant de 384 M\$ pour l'achat d'actions auprès des actionnaires minoritaires de Pagero.

Se reporter aux paragraphes « Programme de papier commercial », « Dette à long terme », « Dividendes » et « Rachats d'actions – Offre de rachat » ci-après pour obtenir de plus amples renseignements.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie avaient diminué de 1,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, ce qui s'explique avant tout par le remboursement de nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance et par l'acquisition de SafeSend.

Du montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des sommes de 140 M\$ et de 115 M\$, aux 31 décembre 2025 et 2024, respectivement, étaient détenues par des filiales soumises à des restrictions réglementaires ou contractuelles ou exerçant leurs activités dans des pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions légales existaient et n'étaient donc pas disponibles pour les besoins généraux de la société.

Flux de trésorerie disponibles. L'augmentation de 122 M\$ des flux de trésorerie disponibles s'explique par l'accroissement des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, qui ont été en partie compensées par la hausse des dépenses d'investissement et la baisse des entrées de trésorerie provenant des autres activités d'investissement.

Des renseignements supplémentaires sur notre dette et nos ententes de crédit, nos dividendes et nos rachats d'actions sont présentés ci-après :

- **Programme de papier commercial.** Notre programme de papier commercial de 2,0 G\$ constitue un moyen efficient et flexible d'obtenir du financement à court terme. Le papier commercial a une valeur comptable de 295 M\$, qui est incluse dans le poste « Dette courante » de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 (néant au 31 décembre 2024). Le papier commercial en cours a atteint un sommet de 655 M\$ au cours de l'exercice 2025.
- **Facilité de crédit.** En novembre 2025, nous avons modifié et mis à jour notre convention de facilité de crédit afin d'en repousser l'échéance à novembre 2030, sans qu'aucun autre changement important ne soit apporté aux modalités. La facilité de crédit consortiale d'un montant de 2,0 G\$ peut être utilisée pour obtenir des liquidités pour les besoins généraux de l'entreprise (notamment aux fins des acquisitions et du financement de notre programme de papier commercial). Il n'y avait aucun emprunt en cours aux termes de la facilité de crédit aux 31 décembre 2025 et 2024. Compte tenu de nos notations actuelles, le coût d'emprunt aux termes de la facilité est calculé en fonction des taux suivants : Term Secured Overnight Financing Rate (taux de financement à un jour garanti ou « SOFR »)/Euro Interbank Offered Rate (taux interbancaire offert en euro ou « Euribor »)/Simple Sterling Overnight Index Average (taux moyen au jour le jour de la livre sterling ou « SONIA ») majoré de 92 points de base. Nous pouvons également demander une augmentation de l'engagement des prêteurs jusqu'à concurrence d'un montant de 600 M\$, pour un engagement maximal relatif à la facilité de crédit de 2,6 G\$, sous réserve de l'approbation des prêteurs concernés. Si deux d'entre Moody's, S&P et Fitch abaissaient leurs notations à l'égard de notre dette, les commissions et le coût d'emprunt de notre facilité de crédit augmenteraient, sans aucune conséquence toutefois sur la disponibilité de la facilité. À l'opposé, un relèvement de la notation pourrait réduire les commissions et le coût d'emprunt. Nous surveillons aussi les prêteurs qui sont parties à notre facilité et nous croyons qu'ils demeureront en mesure de nous prêter des fonds.

Nous garantissons les emprunts de nos filiales aux termes de la facilité de crédit. Nous sommes aussi tenus de maintenir un ratio de la dette nette, selon la définition donnée dans la convention de crédit (total de la dette et des ententes de couverture, moins la trésorerie et des équivalents de trésorerie), établie le dernier jour du trimestre, par rapport au BAIIA, selon la définition donnée dans la convention de crédit (bénéfice avant intérêts, impôt, dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et autres modifications décrites dans la convention de crédit), d'au plus 4,5 pour 1 pour les quatre derniers trimestres écoulés. Si nous réalisons une acquisition dont le prix d'achat dépassait 500 M\$, nous pourrions choisir, sous réserve de la présentation d'un avis, d'augmenter temporairement le ratio de la dette nette sur le BAIIA à 5,0 pour 1 à la fin du trimestre au cours duquel la transaction a été conclue et pour les trois trimestres de l'exercice suivant immédiatement la transaction. À la fin de cette période, le ratio reviendrait à 4,5 pour 1. Au 31 décembre 2025, nous respectons cette clause restrictive puisque notre ratio de la dette nette sur le BAIIA, calculé aux termes de notre facilité de crédit consortiale, s'établissait à 0,6 pour 1.

- **Dette à long terme.** En mai 2025, nous avons remboursé nos billets à 2,239 % totalisant 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance, à même la trésorerie disponible. En septembre 2024, nous avons remboursé l'encours résiduel de 242 M\$ de nos billets à 3,85 % de 450 M\$ à leur échéance, à même la trésorerie disponible.

En mars 2025, nous avons réalisé un échange de dette en vue d'optimiser la structure du capital de la société et d'aligner la dette sur la génération de produits des activités ordinaires. Les détenteurs de billets libellés en dollars américains initialement émis par Thomson Reuters Corporation (« TRC ») (les « anciens billets ») se sont vu offrir la possibilité de recevoir des billets émis par TR Finance LLC (« TR Finance »), une filiale américaine en propriété exclusive indirecte de TRC (les « nouveaux billets »). Les résultats de cet échange se détaillent comme suit :

Série de billets (en millions de dollars américains)	Montant en capital des nouveaux billets émis par TR Finance	Montant en capital restant des anciens billets émis par TRC	Montant en capital des billets en circulation
Billets à 3,35 % échéant en 2026	441	59	500
Billets à 5,85 % échéant en 2040	453	47	500
Billets à 4,50 % échéant en 2043	84	35	119
Billets à 5,65 % échéant en 2043	337	13	350
Déventures à 5,50 % échéant en 2035	373	27	400
Total	1 688	181	1 869

Les nouveaux billets émis par TR Finance sont assortis des mêmes taux d'intérêt, dates de versement des intérêts et dates d'échéance que ceux des séries correspondantes d'anciens billets. Les nouveaux billets sont intégralement et inconditionnellement garantis en ce qui a trait au remboursement du capital et au versement d'intérêts par TRC ainsi que par West Publishing Corporation, Thomson Reuters Applications Inc. et Thomson Reuters (Tax & Accounting) Inc., qui sont toutes des filiales américaines en propriété exclusive indirecte de TRC. Les trois filiales américaines garantes garantissent également les anciens billets restants de TRC de la même manière que TRC ainsi que les billets de TR Finance.

L'échange ne constituait pas une extinction de la dette. Par conséquent, cette transaction n'a pas donné lieu à la décomptabilisation de la dette existante. En 2025, nous avons versé un montant de 4 M\$ au titre de frais liés à la sollicitation des détenteurs de billets qui ont participé à l'offre d'échange. Ce montant est pris en compte au poste « Autres (charges) produits financiers » de l'état consolidé du résultat net. Par ailleurs, des coûts de transaction de 8 M\$ ont été comptabilisés en réduction de la valeur comptable de la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière. Les paiements en trésorerie des coûts et frais liés à l'échange sont comptabilisés au poste « Autres activités de financement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

En mars 2025, en lien avec l'échange de dette décrit ci-dessus, nous avons déposé un nouveau prospectus préalable de base aux termes duquel TRC et TR Finance peuvent émettre, à l'occasion, des titres de créance non garantis totalisant au maximum 3,0 G\$ jusqu'en avril 2027. Les titres émis par TR Finance seront intégralement et inconditionnellement garantis à titre d'obligations non garanties par TRC et les trois filiales américaines garantes susmentionnées, qui sont aussi des filiales en propriété exclusive indirecte consolidées de TRC. Tous les titres de créance émis par TRC seront aussi garantis par les trois filiales américaines garantes susmentionnées de la même manière que les titres de créance émis par TR Finance. À l'exception de TR Finance et des filiales garantes, aucune autre filiale de TRC n'a fourni de garantie ou ne peut être tenue responsable relativement à tout titre de créance que pourrait émettre TR Finance ou TRC. Ni TRC ni TR Finance n'a émis de titre de créance aux termes du prospectus. Se reporter à l'annexe H du présent rapport de gestion pour consulter l'information financière résumée de consolidation de la société, y compris TR Finance et les filiales garantes.

- **Swaps de taux d'intérêt fixe-variable.** En 2025, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt fixe-variable d'un notionnel de 410 M\$. Aux termes de ces contrats, nous recevons un taux d'intérêt fixe et payons un taux d'intérêt variable établi en fonction du taux SOFR majoré d'une marge. Ces swaps sont désignés comme couvertures de la juste valeur d'une tranche des billets à 4,50 % échéant en mai 2043 d'un montant en capital de 119 M\$ (couverture de 80 M\$) et d'une tranche des billets à 5,65 % échéant en novembre 2043 d'un montant en capital de 350 M\$ (couverture de 330 M\$), lesquels s'appliquent à la durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les swaps ont été conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt.

Par ailleurs, nous avons conclu avec nos contreparties des ententes de soutien au crédit aux termes desquelles une partie peut demander à l'autre partie de constituer une garantie en trésorerie lorsque la valeur marchande des swaps dépasse des seuils prédéfinis, ce qui a pour effet de limiter l'exposition au risque de crédit. Au 31 décembre 2025, nous avons constitué une garantie en trésorerie de 7 M\$ pour les swaps de taux d'intérêt fixe-variable, laquelle est présentée dans les activités de financement au tableau consolidé des flux de trésorerie.

- **Notations.** Nos possibilités de financement sont entre autres tributaires de la conjoncture des marchés et du maintien de notations à long terme convenables. Les notations qui nous sont attribuées peuvent être affectées par divers facteurs, notamment l'accroissement de notre dette, la baisse de notre résultat, la contraction de la demande à l'égard de nos produits, l'intensification de la concurrence, une détérioration de la conjoncture économique et commerciale et la mauvaise presse visant la société. Un déclassement de nos notations pourrait avoir une incidence sur notre capacité à mobiliser des capitaux ou donner lieu à une hausse des taux d'intérêt s'appliquant à nos emprunts.

En novembre 2025, Moody's a révisé nos perspectives, qui sont passées de stables à positives. Par ailleurs, en septembre 2025, Fitch a relevé la notation de notre dette à long terme, la faisant passer de BBB+ à A-, et en mai 2025, S&P Global Ratings a relevé la notation de notre dette à long terme, la faisant passer de BBB+ à A-.

Le tableau qui suit indique les notations que les agences ont attribuées aux titres en cours de TRC et de TR Finance à la date du présent rapport de gestion :

	Moody's	S&P Global Ratings	Fitch
Dette à long terme	Baa1	A-	A-
Papier commercial	P-2	A-2	F1
Tendance ou perspective	Positive	Stable	Stable

Ces notations ne sont pas une recommandation d'acheter, de vendre, ni de conserver les titres et elles ne fournissent aucune indication sur leur cours ou leur pertinence pour un investisseur donné. Les notations peuvent ne pas refléter l'incidence possible de tous les risques sur la valeur des titres. Nous ne pouvons garantir que nos notations ne seront pas revues à la baisse dans l'avenir ni que les agences de notation n'émettront pas de commentaires défavorables à l'égard de nos titres.

- **Dividendes.** Les dividendes sur nos actions ordinaires sont déclarés en dollars américains. En février 2025, nous avons annoncé une augmentation de 10 %, ou 0,22 \$ par action, du taux de dividende annualisé, qui a été porté à 2,38 \$ par action ordinaire (à compter du dividende sur les actions ordinaires que nous avons versé en mars 2025). Dans notre tableau consolidé des flux de trésorerie, les dividendes versés sur les actions ordinaires sont présentés déduction faite des montants réinvestis dans la société aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Les porteurs d'actions ordinaires inscrits peuvent participer au RRD, aux termes duquel les dividendes en trésorerie sont automatiquement réinvestis dans de nouvelles actions ordinaires. La valeur des actions ordinaires correspond à la moyenne pondérée du cours de l'action à la TSX sur les cinq jours de bourse qui précèdent immédiatement la date de clôture des registres en vue de la distribution des dividendes.

Le tableau ci-après fait état des dividendes déclarés par action ordinaire et des dividendes que nous avons versés sur nos actions ordinaires :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	2025	2024
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,38 \$	2,16 \$
Dividendes déclarés	1 069	973
Dividendes réinvestis	(34)	(29)
Dividendes versés	1 035	944

En février 2026, nous avons annoncé une augmentation de 10 %, ou 0,24 \$ par action, du dividende annualisé, qui a été porté à 2,62 \$ par action ordinaire (à compter du dividende sur les actions ordinaires que nous avons prévu verser en mars 2026). Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour obtenir un complément d'information.

- **Rachats d'actions – offre de rachat.** Nous rachetons occasionnellement des actions (pour les annuler ultérieurement) conformément à notre stratégie de gestion du capital. Nos rachats d'actions sont généralement effectués dans le cadre d'une offre de rachat approuvée par la TSX. L'offre de rachat, dans sa version modifiée en février 2026, permet le rachat de jusqu'à 16 millions d'actions ordinaires entre le 19 août 2025 et le 18 août 2026.

En février 2026, nous avons annoncé notre intention de racheter un montant maximal de 600 M\$ de nos actions ordinaires. Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour en savoir plus à ce sujet.

En août 2025, nous avons annoncé notre intention de racheter un montant maximal de 1,0 G\$ de nos actions ordinaires. À la fin d'octobre 2025, nous avons effectué tous les rachats d'actions aux termes de ce programme, soit 6,0 millions d'actions ordinaires.

Avant l'entrée en vigueur du programme de rachat d'actions de 2025, nous avons aussi mené à bien, entre novembre 2023 et mai 2024, un programme de rachat d'actions de 1,0 G\$, dans le cadre duquel nous avons racheté 6,7 millions d'actions ordinaires, dont 4,1 millions d'actions ordinaires en 2024.

Nous pouvons racheter des actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre à la TSX, au Nasdaq, à une autre bourse ou à un système de négociation parallèle admissible, ou par tout autre moyen autorisé par la TSX ou le Nasdaq ou selon les lois applicables, y compris au moyen de contrats de rachat privés ou de contrats de programmes de rachat d'actions si, dans l'avenir, nous obtenons à cette fin une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat auprès des autorités en valeurs mobilières concernées au Canada. Le prix que nous paierons pour nos actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre correspondra au cours de l'action au moment de l'achat ou à tout autre prix autorisé par la TSX.

Les rachats d'actions se sont établis comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Rachats d'actions (en millions de dollars américains)	1 000	639
Nombre d'actions rachetées (en millions)	6,0	4,1
Rachats d'actions – prix moyen par action	166,05 \$	156,92 \$

Les décisions concernant les rachats futurs, le cas échéant, dépendront de certains facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et d'autres possibilités d'investir des capitaux pour favoriser la croissance. Nous pouvons choisir, en tout temps, de suspendre le rachat d'actions ou d'y mettre fin conformément aux lois en vigueur. Si nous ne possédons pas de renseignements importants nous concernant ou concernant nos titres que le public ignorerait, nous pouvons à l'occasion établir un programme prédéfini avec notre courtier en vue de racheter des actions pendant des périodes au cours desquelles nous ne sommes normalement pas actifs sur les marchés en raison de nos propres périodes d'interdiction d'opérations, de nos propres règles sur les opérations d'initié ou d'autres facteurs. Tout programme établi avec notre courtier sera adopté conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux exigences de la règle 10b5-1 de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, dans sa version modifiée.

Situation financière

L'actif net, soit le total de l'actif diminué du total du passif, s'établissait à 11,9 G\$, et était inchangé par rapport à celui de 12,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, nos passifs courants étaient supérieurs de 1,2 G\$ à nos actifs courants, ce qui s'explique avant tout par le fait que nos passifs courants comprenaient des produits différés de 1,3 G\$. Nous avons aussi une dette courante de 0,8 G\$.

Les produits différés découlent de la vente de produits et de services par abonnement, que bon nombre de clients règlent à l'avance. La trésorerie reçue lors de ces paiements anticipés est actuellement affectée au financement des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de notre entreprise. Cependant, aux fins comptables, ces paiements anticipés doivent être différés et comptabilisés sur la durée de l'abonnement. Nous pouvons donc inscrire un fonds de roulement déficitaire à notre état consolidé de la situation financière. Dans le cours normal des activités, les produits différés ne correspondent pas à une obligation en trésorerie, mais plutôt à l'obligation d'assurer la prestation de services ou la livraison de produits. En conséquence, nous sommes d'avis que notre situation ne reflète pas un problème de liquidité, mais bien le résultat de la comptabilité requise du fait de notre modèle d'entreprise.

En ce qui a trait à la dette courante, une tranche de 0,5 G\$ se rapporte à l'emprunt à terme échéant en mai 2026 et une tranche de 0,3 G\$, au papier commercial en cours. Nous estimons que nous pouvons refinancer ces montants en tout temps, étant donné la disponibilité de notre facilité de crédit et notre accès aux marchés du crédit à long terme, facteurs qui sont tous deux favorisés par nos excellentes notations de catégorie investissement. En outre, nos principales sources de liquidités, soit la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, pourraient être utilisées pour rembourser une partie des montants impayés.

Dette nette et ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté

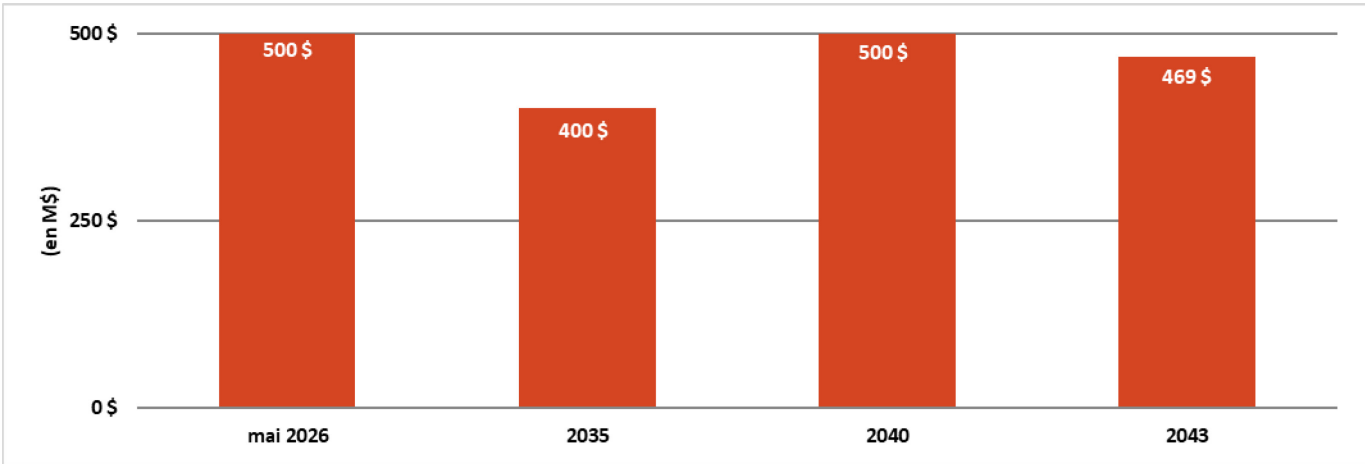
	31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Dette nette ¹⁾	1 896	1 156
Ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté :		
BAIIA ajusté ¹⁾	2 936	2 779
Dette nette/BAIIA ajusté ¹⁾	0,6:1	0,4:1

1) Représente des mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires sur nos mesures non conformes aux IFRS et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

À titre d'information supplémentaire concernant notre liquidité, nous présentons le ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Notre ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté était inférieur à notre ratio d'endettement cible de 2,5 pour 1. L'augmentation de notre dette nette est principalement attribuable à la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements). Au 31 décembre 2025, le total de notre dette (compte non tenu des coûts de transaction, des primes et des escomptes non amortis connexes) s'élevait à 2,2 G\$.

Les dates d'échéance de nos emprunts à terme sont bien échelonnées et ne sont pas concentrées dans un exercice en particulier. Au 31 décembre 2025, la durée moyenne à courir jusqu'à l'échéance de nos emprunts à terme était d'environ dix ans et le taux d'intérêt moyen pondéré s'y appliquant s'établissait à un peu plus de 5 %, compte tenu de l'incidence des swaps sur taux d'intérêt. Notre prochain remboursement de la dette aura lieu en mai 2026, alors que nos billets à 3,35 % d'un montant de 500 M\$ arriveront à échéance.

Le graphique ci-dessous présente les échéances prévues des emprunts à terme au 31 décembre 2025.



Gestion des risques financiers

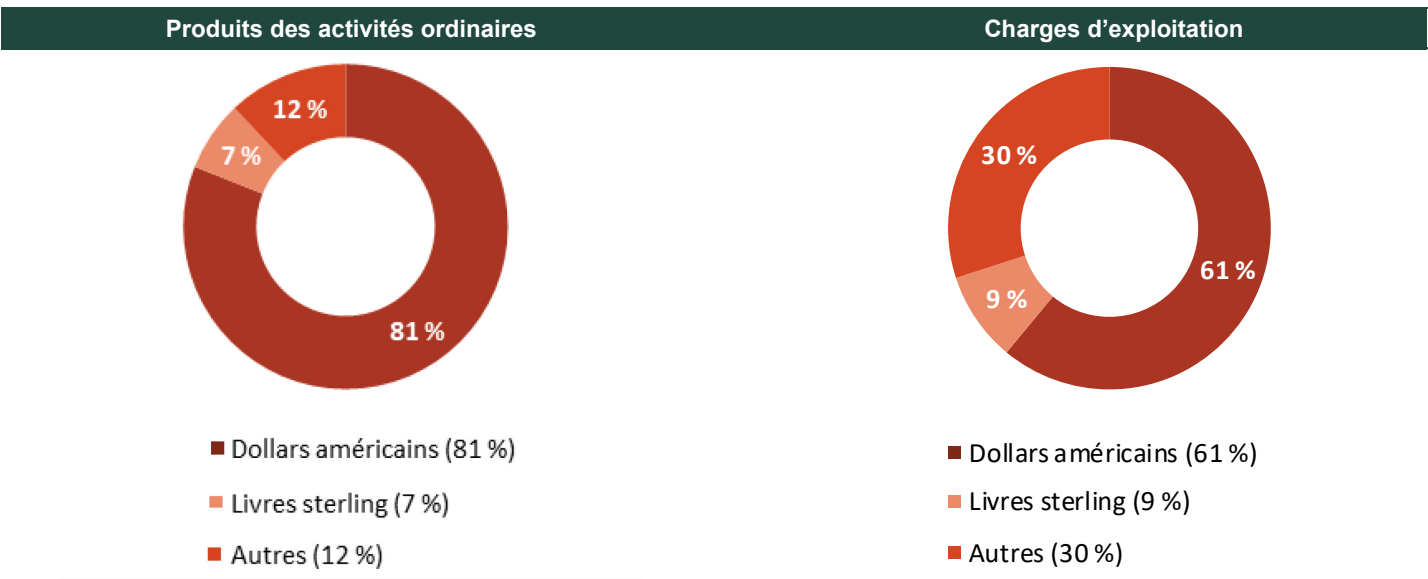
Nos activités mondiales nous exposent à une série de risques financiers, à savoir le risque de marché (principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. À la rubrique « Gestion des risques financiers » de la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2025, nous présentons une analyse des principaux risques financiers auxquels nous pensons être exposés et la stratégie que nous mettons en œuvre pour en atténuer toute conséquence négative potentielle sur nos résultats financiers. Sous la supervision de notre chef des finances, notre service centralisé de la trésorerie, qui est responsable de la stratégie de gestion des risques financiers et de sa mise en œuvre, applique des directives strictes et des processus de contrôle interne rigoureux. Nous nous efforçons de réduire au minimum les effets économiques défavorables éventuels de ces risques financiers sur notre performance financière et de nous assurer que nous disposons d'une trésorerie suffisante pour financer nos activités, réinvestir dans notre entreprise, verser des dividendes et nous acquitter de nos obligations de remboursement de la dette.

Nous atténuons le risque de perte sur nos soldes de créances clients en exerçant une surveillance active et en appliquant des politiques relatives au crédit, y compris par l'analyse de l'ancienneté des comptes, la relance automatisée et l'annulation de services. Par ailleurs, notre clientèle est vaste et diversifiée, et nous n'avons pas d'exposition importante à un client en particulier. Nous surveillons également la solidité financière des institutions financières avec lesquelles nous entretenons des relations bancaires et autres relations commerciales, notamment celles qui détiennent notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi que les institutions qui agissent comme contreparties aux instruments financiers dérivés et à d'autres contrats.

Au 31 décembre 2025, environ 46 % de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie étaient détenus par des filiales hors États-Unis. Habituellement, nous accédons à ces fonds d'une façon avantageuse sur le plan fiscal afin de répondre à nos besoins en trésorerie, et compte tenu de notre structure d'entité juridique, nous prévoyons continuer d'y avoir accès.

Nous exerçons la majeure partie de nos activités en dollars américains. Cependant, 19 % de nos produits des activités ordinaires et 39 % de nos charges d'exploitation étaient libellés en d'autres monnaies que le dollar américain en 2025, la principale étant la livre sterling, le reste de nos transactions étant conclues dans diverses autres monnaies, dont le dollar canadien, l'euro, le réal brésilien et la roupie indienne. Étant donné qu'un pourcentage plus élevé de nos charges est libellé en monnaies étrangères, les variations des taux de change tendent généralement à accroître nos charges davantage que nos produits des activités ordinaires. En 2025, les mouvements du change n'ont pas été un facteur important dans la variation totale de nos produits des activités ordinaires ou de nos charges d'exploitation d'un exercice à l'autre.

Les graphiques suivants présentent la répartition entre les devises de nos produits des activités ordinaires et de nos charges d'exploitation pris en compte dans le calcul du BAIIA ajusté pour 2025 :



Arrangements, engagements et obligations contractuelles non comptabilisés

Le tableau qui suit présente le sommaire de nos obligations contractuelles et de nos engagements non comptabilisés :

(en millions de dollars américains)	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Papier commercial	295	-	-	-	-	-	295
Billets/débentures¹⁾	500	-	-	-	-	1 369	1 869
Intérêts à payer¹⁾	84	76	76	76	76	715	1 103
Sorties de trésorerie liées aux couvertures de la dette²⁾	25	20	20	21	22	325	433
Entrées de trésorerie liées aux couvertures de la dette¹⁾	(26)	(22)	(22)	(22)	(22)	(288)	(402)
Contrats de location³⁾	71	61	45	37	33	132	379
Obligations inconditionnelles d'achat	524	456	365	321	296	-	1 962
Obligations au titre des prestations définies	33	-	-	-	-	-	33
Total	1 506	591	484	433	405	2 253	5 672

1) Flux de trésorerie contractuels.

2) Flux de trésorerie contractuels calculés au moyen des courbes de taux à terme observables au 31 décembre 2025.

3) Comprennent des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins, certains actifs de faible valeur et des engagements de location qui n'ont pas encore commencé, tous ces éléments n'étant pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

Nous présentons ci-après d'autres renseignements au sujet de certaines de nos obligations :

- **Garanties des filiales** – Nous garantissons les obligations de certaines de nos filiales à l'égard de certains baux immobiliers, ententes avec des banques et contrats commerciaux. Nous garantissons aussi les emprunts de nos filiales en vertu de notre convention de facilité de crédit.
- **Garanties** – Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Éventualités » ci-après pour obtenir de l'information sur les garanties et autres types de soutien au crédit fournis par la société à 3 Times Square Associates LLC (« 3XSQ Associates ») en lien avec une facilité d'emprunt.
- **Obligations inconditionnelles d'achat** – Nous avons diverses obligations se rapportant à la technologie, à l'impartition et à d'autres services requis dans le cadre de l'activité ordinaire. Dans le tableau ci-dessus, certains engagements ont été estimés sur la durée du contrat.
- **Obligations au titre des prestations définies** – Nous offrons des régimes à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux membres du personnel couverts. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des actifs de nos principaux régimes de retraite par capitalisation représentait 94 % des obligations des régimes. En 2025, nous avons versé des cotisations de 32 M\$ à nos principaux régimes à prestations définies. En 2026, nous prévoyons verser des cotisations d'environ 33 M\$ à nos principaux régimes à prestations définies, dont une tranche de 7 M\$ conformément à notre politique normale de capitalisation des régimes et une tranche de 26 M\$ au titre des prestations à verser aux termes des régimes sans capitalisation et de nos régimes de soins médicaux à l'intention des retraités.
Le montant des cotisations futures requises aux termes de régimes de retraite et le moment où elles seront versées peuvent différer de façon importante de nos estimations au 31 décembre 2025. Nous ne pouvons pas estimer les cotisations qui seront versées après 2026 puisqu'elles sont tributaires de la conjoncture économique et du rendement des régimes et qu'elles peuvent être modifiées par l'évolution de la législation. Dans le cas de certains régimes, les fiduciaires ont le droit de demander une évaluation spéciale à la suite de laquelle nous pourrions devoir verser des cotisations imprévues. Par ailleurs, de temps à autre, nous pouvons décider de verser des cotisations volontaires afin d'améliorer la situation de capitalisation des régimes.
- **Éventualités liées aux cessions** – Aux termes de certains contrats de cession, notamment tel qu'il est décrit à la rubrique « Positions fiscales incertaines » ci-après, nous garantissons les obligations d'indemnisation de notre filiale qui vend l'entreprise ou l'actif. À notre avis, compte tenu des faits et des circonstances actuels, nous estimons que des paiements supplémentaires liés à ces opérations n'auraient pas d'incidence significative défavorable sur notre situation financière dans son ensemble.

Nous ne concluons pas d'arrangements de financement non comptabilisés, hormis ceux qui sont décrits précédemment, et nous ne possédons pas de participations dans des entités ad hoc non consolidées ni dans des entités de financement structurées.

Éventualités

Actions et réclamations en justice

Nous sommes partie à divers litiges, réclamations, contrôles et enquêtes qui surviennent dans le cours normal des activités. Ces causes portent notamment sur les questions liées à l'emploi, les questions commerciales, les questions de protection des renseignements personnels et des données, les questions liées à la diffamation et à la violation de propriété intellectuelle. Ces procédures contre nous restent à être réglées, et leur issue demeure imprévisible. L'issue des litiges est difficile à prévoir avec certitude en raison de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, la nature préliminaire de certaines réclamations, l'incertitude concernant les hypothèses et les demandes relatives aux préjudices allégués, un dossier factuel incomplet, l'incertitude concernant les principes juridiques et les procédures judiciaires et leur résolution par les tribunaux, que ce soit en première instance ou en appel, de même que la nature imprévisible des parties adverses. À la lumière des renseignements dont nous disposons actuellement et après consultation des avocats externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, individuellement ou globalement, ne devrait pas avoir une incidence significative défavorable sur notre situation financière dans son ensemble.

Positions fiscales incertaines

Nous sommes assujettis à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires, et nous faisons régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales dans le cours normal des activités. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, car les autorités fiscales pourraient contester certaines positions fiscales et proposer des ajustements ou des changements à apporter à nos déclarations fiscales.

Nous maintenons donc des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à notre avis, reflètent de façon appropriée les risques visant la société. Ces provisions sont établies à l'aide de nos estimations les plus probables quant au montant à payer, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, nous calculons la valeur attendue afin de déterminer le montant de nos provisions. Nous réévaluons ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et faisons des ajustements en fonction de l'évolution des faits et des circonstances. En raison de l'incertitude associée aux contrôles fiscaux, il se peut que le passif découlant de ces contrôles ou de litiges connexes diffère de façon importante de nos provisions. Toutefois, à la lumière des lois en vigueur et des renseignements dont nous disposons et après consultation de conseillers fiscaux externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, individuellement ou collectivement, n'aura pas d'incidence significative défavorable sur notre situation financière dans son ensemble.

Avant le 31 décembre 2023, nous avons payé des impôts de 430 M\$ comme l'exigeaient les avis d'imposition émis par l'administration fiscale du Royaume-Uni et la HM Revenue & Customs (la « HMRC ») en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés qui se rapportaient collectivement aux années d'imposition 2015, 2016, 2017 et 2018 de certaines de nos filiales actuelles et de nos anciennes filiales au Royaume-Uni. Nous n'estimons pas que ces filiales actuelles et anciennes filiales au Royaume-Uni entrent dans le champ d'application du régime d'impôt sur les profits détournés. Parce que nous sommes d'avis que notre position est justifiée par la loi, nous comptons la défendre vigoureusement et continuerons de contester ces avis d'imposition au moyen de tous les recours administratifs et juridiques à notre disposition. Comme ces avis d'imposition se rapportent en grande partie à des entreprises que nous avons vendues, la plupart font l'objet d'ententes d'indemnisation aux termes desquelles nous avons été tenus de payer des impôts supplémentaires à la HMRC ou aux contreparties aux ententes d'indemnisation.

Nous ne pensons pas que la résolution de ces questions aura une incidence significative défavorable sur notre situation financière dans son ensemble. Les paiements que nous effectuons ne reflètent pas notre position quant au bien-fondé de la question. Puisque nous nous attendons à recevoir des remboursements pour la quasi-totalité des montants payés en vertu de ces avis d'imposition, nous avons comptabilisé la quasi-totalité de ces paiements à titre de montant non courant à recevoir de la HMRC ou de la contrepartie aux ententes d'indemnisation dans nos états financiers.

Garanties

Nous détenons une participation dans 3XSQ Associates, entité conjointement détenue par une filiale de notre société et Rudin Times Square Associates LLC (« Rudin »), qui possède et exploite l'immeuble de bureaux situé au 3 Times Square, à New York (État de New York) (l'« immeuble »). En mai 2025, 3XSQ Associates a reporté de deux ans l'échéance de sa facilité d'emprunt d'une durée de trois ans pour la faire passer de juin 2025 à juin 2027, et elle a réduit la facilité pour la faire passer de 415 M\$ à 385 M\$. Cette facilité avait été obtenue en 2022 afin de refinancer la dette existante, de financer le réaménagement de l'immeuble et de couvrir les charges d'intérêts et d'exploitation pendant la période de réaménagement. L'immeuble a été donné en garantie de l'emprunt. La société et Rudin ont fourni chacune une garantie correspondant à 50 % i) de certains montants de capital sur les emprunts et ii) des charges d'intérêts et d'exploitation. La société et Rudin ont également fourni une garantie conjointe et individuelle visant i) l'achèvement des travaux commencés et ii) les pertes du prêteur découlant d'actes interdits, que ce soit sur le plan environnemental ou autre. Afin de réduire l'exposition économique à 50 % des obligations conjointes et individuelles, la société et une entité du groupe de Rudin ont conclu une entente de dédommagement réciproque. Nous estimons que la valeur de l'immeuble devrait suffire à couvrir les obligations qui pourraient découler des garanties. Les garanties n'ont pas d'incidence sur notre capacité à emprunter des fonds aux termes de notre facilité de crédit consortiale de 2,0 G\$ ou sur le calcul de la clause restrictive connexe.

Pour un complément d'information, consulter la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport annuel, où sont détaillés les risques liés aux questions juridiques et fiscales.

Perspectives

L'information présentée dans cette rubrique est de nature prospective et doit être lue en parallèle avec la rubrique « Mise en garde concernant les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs » ci-après.

Tendances

La technologie et les forces sociétales continuent de stimuler la transformation numérique des écosystèmes juridiques, fiscaux, d'audit, comptables de même que de risques et de fraude dans lesquels nous exerçons nos activités. Nos clients – les professionnels de cabinets d'avocats, de cabinets d'experts-comptables, d'organismes gouvernementaux et de sociétés – doivent continuellement améliorer leur efficacité et démontrer la valeur de leurs services à leurs clients.

Nous sommes bien placés pour tirer parti de trois tendances durables qui renforcent les atouts de notre positionnement :

- La complexification de plus en plus rapide de l'environnement réglementaire et de conformité dans les domaines fiscal, juridique et réglementaire crée une demande persistante pour nos solutions de flux de travaux critiques et axées sur le contenu. Alors que les cadres réglementaires mondiaux se multiplient et que leur application s'intensifie, qu'il s'agisse des régimes fiscaux en constante évolution ou des obligations de conformité transfrontalières, les clients font face à des conséquences de plus en plus importantes en cas de non-conformité, ce qui crée une volonté soutenue de sélectionner un fournisseur qui offre des solutions complètes validées par des experts.
- L'adoption rapide de l'IA dans les services professionnels représente un changement fondamental dans la façon dont nos clients envisagent la prise de décisions stratégiques. Nos clients sont de plus en plus conscients que la mise en œuvre efficace de l'IA dans les environnements réglementés nécessite non seulement une technologie de pointe, mais aussi des contenus exclusifs et fiables combinés à une vaste expertise du domaine afin de produire des résultats précis. Notre capacité à créer des expériences d'IA native qui s'appuient sur des décennies de contenus professionnels organisés, une expertise spécialisée intégrée et une infrastructure de sécurité éprouvée crée une valeur durable pour les clients.
- En outre, une pénurie de professionnels talentueux dans certains marchés que nous servons et l'avancée des modes de travail virtuels et hybrides poussent les professionnels à adopter des flux de travaux numériques axés sur l'IA. En même temps, les consommateurs s'attendent de plus en plus à ce que leurs fournisseurs de services professionnels leur offrent des expériences numériques sophistiquées. La convergence de ces attentes, tant de la part des professionnels qui veulent de meilleurs outils au sein de leurs entreprises que des clients qui exigent une prestation de services améliorée, continue de nourrir la demande de solutions infonuagiques axées sur le contenu qui sont alimentées par l'IA.

Ces dynamiques se réunissent pour créer un cercle vertueux dans lequel la complexité de l'environnement réglementaire et de conformité stimule la demande de contenus, tandis que les capacités d'IA transforment ces contenus en solutions à valeur ajoutée qui permettent de renforcer les relations avec la clientèle et de multiplier les occasions potentielles sur le marché.

Bien que le rythme d'adoption des technologies varie, la tendance générale à l'automatisation reposant sur l'infonuagique et l'IA est présente dans nos 3 grands secteurs. Les forces suivantes entraînent des changements dans nos secteurs axés sur le client :

- **Professionnels du droit** : Les cabinets d'avocats ont toujours besoin d'outils technologiques pour accroître l'efficacité et l'avantage concurrentiel, et pour offrir aux clients un service à la clientèle moderne et numérique. La technologie reposant sur l'IA est de plus en plus mise à profit dans des domaines comme la recherche juridique et l'ébauche de document, et pourrait permettre de transformer non seulement la gestion des processus juridiques, mais également les modèles d'affaires et les structures opérationnelles des cabinets d'avocats. La demande pour des outils de collaboration numérique par les avocats au sein des cabinets ainsi que par leurs clients demeure élevée. La demande de solutions de prévention, de détection et d'enquête en matière de fraude continue de croître au sein du gouvernement et des entreprises clientes, la technologie reposant sur l'IA ayant rendu possibles de nouveaux types de fraude comme l'hypertrucage. Les solutions technologiques reposant sur des renseignements publics et exclusifs sont de plus en plus utilisées pour gérer les risques, appliquer la réglementation, réduire la fraude au minimum, offrir un meilleur accès à la justice et maintenir la sécurité à l'échelle mondiale.
- **Grandes sociétés** : Les services de fiscalité et de commerce des sociétés subissent une pression constante pour exercer leurs activités efficacement et s'adapter rapidement à l'évolution de la réglementation et aux nouvelles lois fiscales, comme l'OBBA aux États-Unis. Ils doivent également composer avec des cadres d'impôt minimal mondial et un nouveau contexte tarifaire caractérisé par la réorientation des chaînes d'approvisionnement. Alors que les gouvernements intensifient l'application et la conformité, les sociétés continuent d'investir dans des solutions technologiques pour répondre aux obligations en matière de facturation électronique, produire des rapports en temps réel et respecter les exigences en matière de commerce mondial en constante évolution. De même, les services juridiques des entreprises accélèrent leur adoption de la technologie pour améliorer la productivité et démontrer leur valeur de façon mesurable. Les services du contentieux, en particulier, sont en train d'explorer comment tirer parti de l'IA pour gérer les coûts au sein de leurs équipes de conseillers juridiques internes et externes, sans pour autant compromettre la qualité des services ou les résultats obtenus, ce qui stimule la demande pour l'automatisation et les solutions de soutien à la prise de décision axées sur les données.
- **Fiscalité, audit et comptabilité** : La pénurie de professionnels talentueux, la complexité réglementaire et les attentes croissantes de clients à l'égard de l'engagement numérique stimulent la demande pour une plus grande automatisation dans le domaine de la comptabilité. Les outils d'IA évoluent rapidement pour permettre l'automatisation des aspects routiniers de la préparation de déclarations fiscales et des audits et ont le potentiel d'améliorer la productivité et l'exactitude. Les anciens systèmes de préparation fiscale, d'audit et de gestion des pratiques sur place sont progressivement remplacés par des produits infonuagiques.

Du côté de notre secteur **Reuters**, le secteur des médias poursuit sa transformation, et le marché des agences de presse traditionnelles subit de fortes pressions en raison de la transition des auditoires vers les services numériques et de diffusion en continu. Le contenu de nouvelles traditionnelles sert maintenant à l'octroi de licences d'utilisation de contenu pour les modèles de fondation d'IA, et le secteur explore de nouveaux moyens de consommer de l'information auprès de divers agents d'IA. Dans le secteur Professionnels du droit, les produits tirés de la publicité numérique et des commandites continueront à être exposés à la réaffectation des dépenses discrétionnaires au cours du cycle économique.

Nous nous attendons toujours à un recul des produits tirés du secteur **Publications mondiales** en raison de l'adoption de produits en ligne par les clients, qui a été exacerbée par l'influence des milieux de travail virtuels et hybrides.

Les possibilités créées par la technologie dans les marchés professionnels que nous desservons continuent d'attirer des capitaux importants et les entrepreneurs en grand nombre, ce qui suscite un environnement où la concurrence est féroce. L'augmentation des possibilités créées par l'IA a eu pour effet d'intensifier cette concurrence. Nos concurrents traditionnels investissent afin d'offrir une nouvelle valeur aux clients et font l'acquisition d'entreprises pour ajouter de nouvelles capacités. Les sociétés technologiques plus spécialisées, certaines privées souvent financées par du capital-investissement ou des entreprises en démarrage financées par du capital de risque, investissent aussi massivement pour saisir des occasions de croissance dans nos segments de marché. Les grands fournisseurs de systèmes commerciaux à structure horizontale ainsi que certains petits fournisseurs offrent des solutions similaires à certains des produits que nous proposons. Les cabinets de services professionnels tels que les 7 grands cabinets comptables internationaux, qui ont traditionnellement été nos clients ainsi que nos partenaires privilégiés sur le marché, élaborent leurs propres solutions technologiques concurrentielles. Les entreprises en démarrage continuent de produire des innovations intéressantes ayant recours aux technologies de pointe. Dans le segment de l'information à l'échelle mondiale, les auditoires se fragmentent entre les plateformes, tandis que la consommation de l'information se déplace vers les formats sur demande et mobiles et les réseaux sociaux, et qu'une nouvelle forme de consommation de l'information émerge avec les agents d'IA. Bien que la concurrence demeure féroce et vigoureuse, nous estimons que nos forces, c'est-à-dire notre contenu de grande qualité, notre connaissance approfondie du domaine, notre expertise technologique et nos solides relations avec la clientèle, nous permettront de continuer à répondre aux besoins de nos clients.

Priorités

Nous avons pour objectif d'être une société technologique de premier plan axée sur le contenu qui permet aux professionnels de s'y retrouver dans des environnements juridiques, fiscaux, d'audit, comptables, de conformité, gouvernementaux, des sociétés et médiatiques complexes.

En 2025, nous avons continué de mettre à profit nos solides assises pour préserver, accroître et renforcer notre position unique sur le marché. Le rythme rapide de l'innovation en matière d'IA continue d'entraîner une importante transformation dans tous les secteurs d'activité que nous servons, ce qui souligne l'importance de notre stratégie et de nos priorités pour 2026 :

- la consolidation et l'amélioration de nos actifs différenciés par le maintien et le développement de notre connaissance approfondie du domaine et de notre collection complète de données et de contenus enrichis;
- le renforcement de nos capacités de transformation de l'IA grâce à l'innovation continue et à l'amélioration de nos produits phares, notamment par des acquisitions;
- la généralisation de l'adoption de notre assistant reposant sur l'IA, CoCounsel, au sein de notre clientèle à l'échelle mondiale dans les domaines juridique et fiscal;
- l'amélioration de notre modèle de mise en marché, notamment en mettant l'accent sur le succès et la fidélisation de la clientèle et la réalisation de valeur;
- l'élargissement et la consolidation de nos partenariats de distribution afin d'intégrer nos produits et services dans les écosystèmes plus vastes de nos clients;
- l'expansion de notre offre internationale afin de saisir les occasions de croissance sur les principaux marchés mondiaux;
- l'accélération de notre rythme d'exécution afin de progresser plus rapidement et de réaliser des gains dans un marché de plus en plus concurrentiel;
- le déploiement de notre importante capacité d'accès à des capitaux pour le financement d'investissements internes et la sélection d'investissements externes, ainsi que la mise en place d'une approche équilibrée de répartition du capital, notamment en ce qui concerne la croissance du dividende annuel, les acquisitions stratégiques et le rendement continu pour les actionnaires.

Perspectives financières

Dans le tableau qui suit, nous décrivons nos perspectives pour l'exercice 2026 ainsi que les résultats réels pour l'exercice 2025, qui comprennent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nos perspectives présument que les taux de change demeureront constants par rapport à ceux de 2025 et ne tiennent pas compte de l'incidence des acquisitions ou cessions futures. Nous pensons que ce type d'information fournit des renseignements utiles sur la performance prévue de nos activités.

La société continue d'exercer ses activités dans un contexte macroéconomique caractérisé par l'incertitude, qui reflète les risques géopolitiques actuels, la croissance économique inégale et l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation.

Toute dégradation du contexte commercial et économique à l'échelle mondiale, entre autres facteurs, pourrait nuire à notre capacité de concrétiser nos perspectives.

Total - Thomson Reuters	Chiffres réels pour 2025	Perspectives pour 2026
Croissance des produits des activités ordinaires	3 % ²⁾	7,5 % - 8,0 %
<i>Croissance interne des produits des activités ordinaires¹⁾</i>	7 %	7,5 % - 8,0 %
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	39,2 %	100 pb de plus qu'en 2025
Charges liées au siège social	118 M\$	115 M\$ – 125 M\$
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	1,95 G\$	Environ 2,1 G\$
Dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires¹⁾	8,2 %	Environ 8,0 %
Dotation aux amortissements des logiciels	832 M\$	890 M\$ – 910 M\$
Dotation aux amortissements des logiciels développés en interne	626 M\$	680 M\$ – 690 M\$
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	206 M\$	210 M\$ – 220 M\$
Charge d'intérêts, montant net	143 M\$	150 M\$ – 160 M\$
Taux d'impôt effectif sur le résultat ajusté¹⁾	18,5 %	Environ 19,0 %
3 grands secteurs ¹⁾	Chiffres réels pour 2025	Perspectives pour 2026
Croissance des produits des activités ordinaires	4 % ²⁾	Environ 9,5 %
<i>Croissance interne des produits des activités ordinaires</i>	9 %	Environ 9,5 %
Marge du BAIIA ajusté	43,6 %	100 pb de plus qu'en 2025

1) Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter aux annexes A et B du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires et des rapprochements de nos mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

2) La croissance du total des produits des activités ordinaires tient compte de l'incidence des cessions de FindLaw et d'autres entreprises secondaires en décembre 2024.

Nous prévoyons que le taux de croissance interne de nos produits des activités ordinaires sera d'environ 7 %, et notre marge du BAIIA ajusté, d'environ 42 %, au premier trimestre de 2026.

Le tableau qui suit rend compte des principales hypothèses et des risques importants pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère des attentes sur lesquelles reposent nos perspectives financières de 2026.

Produits des activités ordinaires

Principales hypothèses	Risques importants
- La conjoncture macroéconomique et géopolitique incertaine continuera à perturber l'économie et à occasionner des périodes de volatilité. - Les produits et services de confiance qui aident les clients à se retrouver dans des contextes et des situations juridiques, fiscaux, d'audit, comptables, réglementaires, géopolitiques et commerciaux complexes et en évolution constante, ainsi que les outils numériques infonuagiques qui stimulent la productivité, feront l'objet d'une demande soutenue. - Nous serons toujours en mesure d'offrir des produits novateurs qui répondent aux besoins en constante évolution des clients. - Nous rallierons de nouveaux clients grâce au développement et à l'amélioration de nos plateformes numériques, à la rationalisation de notre portefeuille de produits et à d'autres initiatives de nature commerciale. - Nos efforts de simplification commerciale et les améliorations apportées au service à la clientèle nous permettront d'accroître le taux de fidélisation.	- L'incertitude géopolitique et macroéconomique actuelle continue d'avoir des répercussions sur l'économie mondiale. La gravité et la durée de cette incertitude pourraient entraîner une baisse de la demande pour nos produits et services (au-delà de notre hypothèse selon laquelle ces perturbations entraîneront des périodes de volatilité). - L'incertitude concernant le régime juridique et réglementaire en ce qui a trait à l'IA. Les lois en vigueur et la législation future éventuelle pourraient rendre plus difficiles nos activités commerciales utilisant l'IA, donner lieu à des amendes ou à des pénalités réglementaires, nous obliger à changer notre gamme de produits ou nos pratiques commerciales ou encore nous empêcher d'utiliser l'IA ou limiter l'utilisation que nous pouvons en faire. - L'évolution des habitudes d'achat des clients ou notre incapacité de mettre en œuvre des initiatives clés en matière de conception de produits ou de service à la clientèle pourraient entraîner une diminution de la demande pour nos produits et services. - La concurrence des prix et la création de nouveaux produits pourraient avoir une incidence sur nos produits des activités ordinaires. - Nos initiatives relatives aux ventes, à la simplification commerciale et à la conception de produits pourraient être insuffisantes pour fidéliser les clients ou générer de nouvelles ventes.

Marge du BAIIA ajusté

Principales hypothèses	Risques importants
- Nous parviendrons à atteindre nos cibles de croissance des produits des activités ordinaires. - Les produits à croissance élevée occuperont une partie de plus en plus importante de nos activités. - Les coûts d'intégration liés aux récentes acquisitions réduiront les marges.	- Voir les risques ci-dessus se rapportant aux perspectives en matière de produits des activités ordinaires. - L'inflation plus élevée que prévu pourrait entraîner une augmentation supérieure aux prévisions des coûts de main-d'œuvre, des coûts des fournisseurs tiers et des coûts des documents imprimés. - Les activités d'acquisition et de cession pourraient diluer la marge du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie disponibles

Principales hypothèses	Risques importants
- Nous parviendrons à atteindre nos cibles de produits des activités ordinaires et de marge du BAIIA ajusté. - Les dépenses d'investissement à payer devraient se chiffrer à environ 8,0 % des produits des activités ordinaires en 2026.	- Voir les risques ci-dessus concernant les perspectives relatives aux produits des activités ordinaires et à la marge du BAIIA ajusté. - L'affaiblissement de la situation macroéconomique pourrait avoir une incidence défavorable sur le fonds de roulement, y compris sur la capacité de nos clients à nous payer. - Les dépenses d'investissement pourraient être supérieures aux prévisions. - Le moment et le montant des paiements d'impôt aux gouvernements pourraient différer par rapport aux prévisions.

Taux d'impôt effectif sur le résultat ajusté

Principales hypothèses

- Nous parviendrons à atteindre notre cible de BAIIA ajusté.
- Aucun changement important ne sera apporté en 2026 aux taux s'appliquant dans les divers territoires où les résultats avant impôt ont été comptabilisés en 2025.
- Les changements qui seront apportés aux lois et conventions fiscales en vigueur sur les territoires où nous exerçons nos activités seront minimes.
- Il ne découlera aucune charge ni aucun avantage important de la finalisation des années d'imposition antérieures.
- La dotation aux amortissements des logiciels développés en interne sera de l'ordre de 680 M\$ à 690 M\$ en 2026.
- Le montant net de la charge d'intérêts sera de l'ordre de 150 M\$ à 160 M\$ en 2026.

Risques importants

- Voir les risques ci-dessus concernant le BAIIA ajusté.
- La répartition géographique du résultat avant impôt pourrait changer de manière importante.
- Les lois et conventions fiscales en vigueur s'appliquant à nous pourraient faire l'objet de changements importants auxquels nous ne nous attendions pas.
- La résolution des contrôles fiscaux pourrait entraîner des changements importants dans l'évaluation des positions fiscales incertaines par rapport aux estimations actuelles.
- La dotation aux amortissements des logiciels développés en interne et le montant net de la charge d'intérêts pourraient être beaucoup plus élevés ou beaucoup moins élevés que prévu.

Nos perspectives font état de plusieurs mesures financières non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que la présentation de rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS sous-jacentes à nos perspectives pourrait s'avérer trompeuse et peu pratique en raison de la difficulté à prévoir des éléments qui ne sont pas représentatifs des activités courantes pour toute période à venir. L'ampleur de ces éléments pourrait être importante. Par conséquent, pour les besoins de nos perspectives seulement, il ne nous est pas possible de rapprocher ces mesures aux mesures conformes aux IFRS les plus comparables, car nous ne pouvons prévoir, avec une certitude raisonnable, l'effet des variations des taux de change sur : i) la conversion de nos résultats présentés selon les taux de change moyens de l'exercice et ii) d'autres produits financiers ou charges financières liés aux accords de financement intragroupe. Nous ne pouvons non plus prévoir avec une certitude raisonnable la réalisation ou le montant d'autres profits et pertes d'exploitation, qui découlent généralement de transactions commerciales que nous ne prévoyons pas actuellement.

Transactions entre parties liées

Au 2 mars 2026, notre actionnaire principal, Woodbridge (et ses sociétés affiliées), détenait en propriété réelle environ 70 % de nos actions ordinaires.

Transactions avec Woodbridge

De temps à autre, dans le cadre de l'activité ordinaire, nous concluons des transactions avec Woodbridge et certaines de ses sociétés affiliées. Ces transactions, qui visent l'offre et l'obtention de biens et de services, ne sont pas significatives par rapport à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière, qu'elles soient prises individuellement ou collectivement.

Transactions avec YPL

En 2024, nous avons reçu de YPL des dividendes d'un montant de 1,8 G\$ liés à la vente des actions de LSEG que nous détenions indirectement. Se reporter à la rubrique « Résumé – Acquisitions et cessions » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Transactions avec 3XSQ Associates

En 2025, nous avons versé un apport en nature de 18 M\$ correspondant à la juste valeur des garanties fournies en lien avec la facilité d'emprunt de 385 M\$ obtenue par 3XSQ Associates (se reporter à la rubrique « Garanties » du présent rapport de gestion pour un complément d'information). En 2024 et en 2025, nous avons également versé un montant de 10 M\$ en trésorerie aux termes d'un appel de fonds.

En outre, nous avons modifié en octobre 2025 notre contrat de location avec 3XSQ Associates pour y ajouter des locaux de bureau supplémentaires dans l'édifice du 3 Times Square, à New York (État de New York) et reporté l'échéance du bail à mai 2036, ce qui représente un engagement total de 46 M\$. Pour chacun des exercices 2025 et 2024, nous avons versé 4 M\$ en loyers à 3XSQ Associates.

Transactions avec d'autres entreprises associées

Nous concluons à l'occasion des transactions avec d'autres entreprises associées. Ces transactions portent habituellement sur la prestation ou l'obtention de services dans le cours normal des activités et ne sont pas significatives par rapport aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la société, qu'elles soient prises individuellement ou collectivement.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant détaille la rémunération des principaux dirigeants, y compris les administrateurs :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Salaires et autres avantages du personnel	23	25
Paielements fondés sur des actions	24	19
Total de la rémunération	47	44

Les principaux dirigeants se composent des administrateurs et des cadres dirigeants de la société.

Événements postérieurs à la date de clôture

Dividendes pour 2026

En février 2026, nous avons annoncé que notre conseil d'administration a approuvé une majoration de 10 % ou 0,24 \$ par action du dividende annualisé, pour le porter à 2,62 \$ par action ordinaire. Un dividende trimestriel de 0,655 \$ par action sera versé le 10 mars 2026 aux actionnaires inscrits le 17 février 2026.

Rachats d'actions et remboursement de capital

En février 2026, nous avons annoncé notre intention de racheter un montant maximal de 600 M\$ d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre de rachat modifiée qui a été approuvée par la TSX. Avec prise d'effet le 27 février 2026, l'offre de rachat modifiée augmentera de 6 millions d'actions le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. L'offre de rachat modifiée permet le rachat, entre le 19 août 2025 et le 18 août 2026, de jusqu'à 16 millions d'actions ordinaires, dont 6,0 millions ont été rachetées en 2025 (se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement – Rachats d'actions – Offre de rachat » du présent rapport de gestion pour un complément d'information). L'exécution de ce programme dépendra de certains facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et les possibilités d'investissement favorisant la croissance.

En février 2026, nous avons aussi annoncé notre intention de redistribuer une somme de 605 M\$ aux actionnaires dans le cadre d'une opération de remboursement de capital réalisée au moyen du produit brut tiré de la vente des actions de LSEG en mai 2024. Le remboursement de capital consistera en une distribution spéciale de trésorerie d'environ 1,36 \$ par action participative, laquelle sera suivie d'un regroupement d'actions, ou fractionnement inversé d'actions, qui réduira le nombre d'actions ordinaires en circulation de façon proportionnelle à la distribution spéciale de trésorerie. À cette fin, le ratio de regroupement des actions sera fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires au Nasdaq pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet des opérations. Les opérations de remboursement de capital et de regroupement d'actions nécessiteront l'approbation des actionnaires et l'autorisation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Rôle Commercial). Si nous obtenons l'approbation des actionnaires et du tribunal, nous prévoyons que les opérations envisagées prendront effet au début de mai 2026.

Acquisition

En février 2026, la société a acquis Noetica, Inc., une entreprise en démarrage dans le domaine de l'IA native située à New York qui transforme les données liées à des transactions en données structurées exploitables par les professionnels en transactions. Les résultats de cette entreprise seront essentiellement présentés dans le secteur Professionnels du droit. La société procède actuellement à la répartition de la contrepartie d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs pris en charge à des fins comptables.

Changements touchant les méthodes comptables

IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères

En août 2023, l'IASB a apporté des modifications à IAS 21, qui fournissent des lignes directrices sur la détermination d'un taux de change pour convertir les transactions et les états financiers libellés ou présentés dans une monnaie qu'il n'est pas possible de convertir dans une autre monnaie. Les modifications étaient en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, et leur adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la société.

Prises de position comptables en vigueur pour les périodes à venir

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir et modifications connexes d'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 et les modifications d'IAS 7. IFRS 18 remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 et les modifications d'IAS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

IFRS 18 modifiera la présentation de nos états financiers et ajoutera de nouvelles obligations d'information à fournir. Plus précisément, la nouvelle norme exige ce qui suit :

- L'état consolidé du résultat net devra être structuré en fonction des catégories exploitation, investissement et financement, et inclure des totaux partiels additionnels correspondant au résultat d'exploitation et au résultat avant financement et impôt sur le résultat;
- Les mesures de performance définies par la direction, qui représentent certaines de nos mesures non conformes aux IFRS, devront être identifiées et définies, et une explication de leur utilité devra être fournie. Chaque mesure de performance définie par la direction devra faire l'objet d'un rapprochement avec le total partiel correspondant à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Toutes les informations fournies au sujet des mesures de performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés;
- Des indications plus exhaustives concernant le regroupement ou la ventilation de l'information financière liée aux montants présentés dans les états financiers devront être appliquées.

Les modifications d'IAS 7 ont été publiées afin d'assurer la conformité de la présentation du tableau des flux de trésorerie préparé selon la méthode indirecte aux modifications devant être apportées à l'état du résultat net aux termes d'IFRS 18.

IFRS 18 et les modifications d'IAS 7 portent sur la présentation et les informations à fournir et n'auront aucune incidence sur l'évaluation de nos résultats d'exploitation, de notre situation financière et de nos flux de trésorerie. Nous évaluons actuellement l'incidence de ces prises de position sur nos informations à fournir.

Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 - Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications prévoient :

- un choix permettant la décomptabilisation des passifs financiers qui sont réglés par le biais d'un système de paiement électronique avant la date de règlement réelle, si certaines conditions sont remplies;
- des informations supplémentaires à fournir sur a) les placements dans des instruments de capitaux propres et b) les passifs financiers qui présentent des caractéristiques non liées au risque qui se rattache à un prêt de base, comme l'atteinte de cibles de développement durable, qui pourraient avoir une incidence sur les flux de trésorerie de ces passifs.

Les modifications s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026. Nous avons conclu que l'adoption de ces modifications n'aura aucune incidence significative sur nos états financiers ou nos informations à fournir.

Les autres prises de position publiées par l'IASB et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ne s'appliquent pas à la société et n'ont aucune incidence pour elle.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction de faire des estimations et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Se reporter à l'annexe E du présent rapport de gestion pour obtenir un complément d'information sur nos estimations comptables et nos jugements critiques.

Renseignements supplémentaires

Contrôles et procédures de communication de l'information

Après avoir évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières pertinentes des États-Unis et du Canada) en date de la fin de la période considérée dans le présent rapport de gestion, notre chef de la direction et notre chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces et permettaient de garantir que tous les renseignements que nous devons fournir dans les rapports que nous déposons ou transmettons en vertu de la loi intitulée *Securities Exchange Act* des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes pertinentes sont i) enregistrés, traités, condensés et présentés dans les délais prévus dans les règles et formulaires de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et ii) recueillis, puis communiqués à notre direction, y compris au chef de la direction et au chef des finances, afin que des décisions concernant la communication de l'information exigée puissent être prises en temps opportun.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière en 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2025, et selon cette évaluation, elle a déterminé que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Se reporter à nos états financiers consolidés annuels de 2025 pour le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Capital-actions

Au 2 mars 2026, 444 765 643 actions ordinaires, 6 000 000 d'actions privilégiées de série II, 1 184 092 options sur actions et un total de 1 467 690 unités d'action de négociation restreinte temporelles et unités d'action de négociation restreinte liées au rendement étaient en circulation ou en cours. Nous avons en outre émis une action de fondateur de Thomson Reuters Founders Share Company, qui permet à cette société d'exercer un droit de vote extraordinaire visant à préserver les principes de confiance de Thomson Reuters.

Dépôts de documents auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes et informations réglementaires

Le lecteur est invité à prendre connaissance d'autres renseignements sur notre société, notamment dans le rapport annuel 2025 (qui comprend l'information devant être présentée dans la notice annuelle) et d'autres documents d'information, rapports, états, etc., que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur le site de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca)) et auprès de la SEC des États-Unis à l'adresse [sec.gov](https://www.sec.gov).

Mise en garde concernant les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs

Certains énoncés formulés dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs, dont les énoncés ayant trait à nos perspectives commerciales pour 2026, aux attentes de la société concernant l'opération de remboursement de capital et les rachats d'actions, aux attentes de la société concernant les cotisations au régime à prestations définies, aux attentes de la société concernant l'incidence de la législation fiscale au Canada et à son analyse des tendances prévues, ainsi que les énoncés au sujet de l'intention de la société de cibler un ratio d'endettement de 2,5 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté et un ratio de distribution se situant entre 50 % et 60 % de ses flux de trésorerie disponibles, son objectif de redistribuer au moins 75 % des flux de trésorerie disponibles annuels sous forme de dividendes et de rachats d'actions ainsi que son objectif de dégager un rendement du capital investi (« RCI ») qui corresponde au moins au double du coût moyen pondéré du capital au fil du temps, les attentes de la société concernant le remboursement des montants versés à HMRC et d'autres attentes concernant les priorités stratégiques de la société, ses initiatives, ses possibilités, ses liquidités et ses ressources en capital, y compris sa capacité de refinancer sa dette courante, ainsi que les énoncés concernant la croissance future estimative des segments de marché dans lesquels Thomson Reuters exerce ses activités. Ces énoncés se caractérisent par l'emploi d'expressions comme « s'attendre à », « estimer », « croire », « cibler », « avoir l'intention », « prévoir », « projeter » et d'autres expressions analogues, ainsi que l'emploi du futur et du conditionnel. Bien que nous croyions que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion reposent sur des fondements raisonnables, ils ne sont pas garants du rendement ou des résultats futurs, et rien ne garantit que tout autre événement décrit dans les énoncés prospectifs se concrétisera. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant entraîner un écart significatif entre les résultats ou les événements réels et les attentes actuelles. Nombre de ces risques, incertitudes et hypothèses sont indépendants de la volonté de la société, et il peut être difficile d'en prédire les effets. En particulier, la pleine mesure des répercussions du contexte macroéconomique et géopolitique sur les activités et les résultats financiers de la société sera tributaire d'une multitude de facteurs en constante évolution que nous ne pouvons pas nécessairement prévoir avec exactitude.

En raison de divers facteurs de risque importants, certains résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion. Au nombre de ces risques, on compte : les mesures prises par les concurrents; l'incertitude, des replis et des changements des marchés que dessert la société; l'échec des initiatives axées sur l'IA visant à améliorer les produits ou à répondre aux attentes des clients; l'incapacité à évoluer au rythme des progrès technologiques afin de proposer de nouveaux produits, services, applications et fonctionnalités répondant aux besoins des clients, à attirer de nouveaux clients ou à fidéliser les clients existants, à percer de nouveaux marchés géographiques ou à repérer des secteurs offrant une croissance accrue; l'incapacité à tirer tous les avantages prévus des acquisitions, des cessions ou d'autres placements stratégiques actuels ou futurs, y compris les coentreprises et les participations; l'incapacité à protéger les marques ou la réputation de Thomson Reuters; les enjeux sociaux et éthiques découlant de l'utilisation de nouvelles technologies ou de technologies en évolution dans nos produits et nos services; les risques liés aux menaces ou aux incidents touchant notre cybersécurité ou celle de nos tiers fournisseurs; la dépendance envers les fournisseurs de services infonuagiques, les centres de données locaux, les fournisseurs de logiciels-services et les autres tiers pour la prestation de services; l'incapacité à recruter, à mobiliser et à maintenir en poste des dirigeants et des employés clés adéquats et à préserver les compétences appropriées au sein de l'organisation; l'incapacité à s'adapter aux changements organisationnels et à mettre en œuvre les initiatives stratégiques de manière efficace; l'incapacité à relever les défis que comporte l'exercice d'activités à l'échelle mondiale, y compris les risques liés aux tensions géopolitiques persistantes et aux mesures protectionnistes en place (y compris l'imposition potentielle de nouveaux tarifs douaniers et les mesures de rétorsion qui en découlent); la dépendance envers des tiers pour obtenir des données, de l'information et d'autres services; les modifications apportées aux lois et aux règlements portant sur la confidentialité, la sécurité et la protection des données, l'utilisation de l'IA et d'autres domaines; la protection inadéquate des droits de propriété intellectuelle; les questions fiscales, y compris les modifications apportées aux lois, aux règlements et aux conventions liés à la fiscalité; la menace de poursuites et de réclamations; le risque de réclamations ou d'enquêtes antitrust ou liées à la concurrence; l'incapacité à maintenir un taux de renouvellement élevé pour nos services récurrents par abonnement; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; la révision à la baisse des notations et les conditions défavorables des marchés du crédit; l'incidence de facteurs indépendants de la volonté de Thomson Reuters sur les obligations de capitalisation à l'égard des arrangements liés aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite; les dépréciations du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles identifiables; les mesures qui seraient prises ou qui pourraient être prises par l'actionnaire majoritaire de la société, Woodbridge; et la capacité de Thomson Reuters Founders Share Company d'influer sur la gouvernance et la gestion de la société. D'autres facteurs sont énoncés aux rubriques « Facteurs de risque » et « Perspectives financières » du rapport annuel 2025 et dans des documents que nous déposons de temps à autre auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou que nous leur fournissons.

Les perspectives commerciales de la société pour 2026 sont fondées sur les renseignements dont elle dispose à l'heure actuelle et sur diverses hypothèses internes et externes formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances antérieures, de la situation actuelle et des faits attendus dans l'avenir, de même que sur d'autres facteurs que la direction juge pertinents dans les circonstances.

Les perspectives commerciales de la société pour 2026 ont pour but de fournir de l'information au sujet des prévisions actuelles pour la période présentée. Elles peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui ne visent qu'à exprimer les attentes à la date du présent rapport de gestion.

Sauf dans la mesure exigée par les lois applicables, Thomson Reuters décline toute responsabilité de mettre à jour ou de modifier des énoncés prospectifs.

Annexe A

Mesures financières non conformes aux IFRS

Nous utilisons des mesures financières non conformes aux IFRS, notamment des ratios qui tiennent compte d'une ou de plusieurs mesures financières non conformes aux IFRS, à titre d'indicateurs supplémentaires de notre performance d'exploitation et de notre situation financière, de même qu'à des fins de planification interne et dans le cadre de nos programmes de rémunération incitative de la direction et de l'établissement de nos perspectives commerciales. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable que leur calcul soit comparable au calcul de mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Nous avons changé notre définition de la dette nette pour tenir compte des swaps sur taux d'intérêt conclus au troisième trimestre de 2025. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur le calcul de notre dette nette.

Dans le tableau qui suit, nous décrivons les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons et expliquons pourquoi, à notre avis, ces mesures sont utiles à l'évaluation de notre performance. Des rapprochements avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés aux annexes B et D du présent rapport de gestion.

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
BAIIA ajusté et marge connexe		
Cette mesure représente le bénéfice ou la perte lié aux activités poursuivies avant l'incidence de la charge ou du produit d'impôt, du montant net de la charge d'intérêts, des autres charges financières ou produits financiers, de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles identifiables, de notre quote-part du bénéfice ou de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des autres profits et pertes d'exploitation, de certaines pertes de valeur d'actifs et des ajustements de juste valeur, y compris ceux liés aux produits différés acquis.	Fournit une base d'évaluation cohérente de la rentabilité d'exploitation et des tendances de performance en excluant les éléments que nous ne considérons pas comme des activités contrôlables aux fins de cette évaluation. Représente également une mesure fréquemment présentée et utilisée par les investisseurs comme paramètre d'évaluation, qui permet aussi d'évaluer notre capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service.	Bénéfice lié aux activités poursuivies
La marge connexe correspond au BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires. Pour les besoins de ce calcul, les produits des activités ordinaires ne tiennent pas compte des ajustements de juste valeur apportés aux produits différés acquis.		

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
BAlIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer et marge connexe		
Cette mesure représente le BAlIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer, où les dépenses d'investissement à payer comprennent les montants non réglés à la date de clôture. La marge connexe correspond au BAlIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires. Pour les besoins de ce calcul, les produits des activités ordinaires ne tiennent pas compte des ajustements de juste valeur apportés aux produits différés acquis.	Fournit, en une seule mesure, une base d'évaluation de la rentabilité d'exploitation et de l'intensité de capital. Cette mesure tient compte des investissements, que ceux-ci soient passés en charges ou incorporés à l'actif, et représente la base sur laquelle la direction évalue les dépenses d'investissement.	Bénéfice lié aux activités poursuivies
Dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires		
Cette mesure représente les dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires. Pour les besoins de ce calcul, les produits des activités ordinaires ne tiennent pas compte des ajustements de juste valeur apportés aux produits différés acquis.	Représente la base sur laquelle nous gérons les dépenses d'investissement aux fins de notre planification interne.	Dépenses d'investissement
Résultat ajusté et résultat ajusté par action		
Bénéfice ou perte net, y compris les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, mais exclusion faite de l'incidence après impôt des ajustements de juste valeur (y compris ceux liés aux produits différés acquis), de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles acquises (autres immobilisations incorporelles identifiables et logiciels acquis), des autres profits et pertes d'exploitation, de certaines pertes de valeur des actifs, des autres charges financières ou produits financiers, de notre quote-part du bénéfice ou de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des activités abandonnées et des autres éléments ayant une incidence sur la comparabilité. Les immobilisations incorporelles acquises contribuent à la génération de produits des activités ordinaires par les sociétés acquises, qui sont inclus dans notre calcul du résultat ajusté. Le montant après impôt de chaque élément est exclu du calcul du résultat ajusté en fonction des règles fiscales et des taux d'impôt appropriés à la nature et au territoire de chaque élément. Le résultat ajusté par action est calculé à partir du résultat ajusté au moyen du nombre moyen pondéré d'actions servant au calcul du résultat dilué par action et ne représente pas le bénéfice ou la perte réel par action attribuable aux actionnaires.	Procurent une base plus comparable pour l'analyse du résultat. Ces mesures sont utilisées couramment par les actionnaires pour l'évaluation de la performance.	Bénéfice net et résultat dilué par action

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
Taux d'impôt effectif sur le résultat ajusté		
Charge d'impôt ajustée divisée par le résultat ajusté avant impôt. La charge d'impôt ajustée est calculée comme la charge ou le produit d'impôt augmenté ou diminué de l'incidence fiscale de tous les postes ayant une incidence sur le résultat ajusté (ainsi qu'il est décrit ci-dessus) et des autres éléments fiscaux ayant une incidence sur la comparabilité.	Procure une base permettant l'analyse des taux d'impôt effectifs associés au résultat ajusté.	(Charge) produit d'impôt
Pour les périodes intermédiaires, nous apportons aussi un ajustement visant à refléter l'impôt en fonction des taux effectifs estimés pour l'exercice dans son ensemble. Le résultat conforme aux IFRS pour les périodes intermédiaires reflète l'impôt établi aux taux d'impôt effectifs estimés de chacun des territoires où nous exerçons nos activités. L'ajustement non conforme aux IFRS permet de répartir l'impôt estimé pour l'exercice dans son ensemble entre les périodes intermédiaires, mais il n'a pas d'effet sur le montant de la charge d'impôt de l'exercice.	Notre taux d'impôt effectif calculé conformément aux IFRS par trimestre peut être plus volatil parce que la répartition géographique du résultat avant impôt des périodes intermédiaires peut différer de celle pour l'exercice complet. Nous estimons donc que l'utilisation du taux d'impôt effectif annualisé prévu accroît la comparabilité des résultats des périodes intermédiaires.	

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
Dettes nettes et ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté		
Dettes nettes : Dettes totales, plus les instruments de couverture connexes et les soldes des garanties, ainsi que les obligations locatives, compte non tenu des coûts de transaction non amortis, des primes ou escomptes sur la dette, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous excluons certaines composantes de couverture pour rendre compte des sorties nettes de trésorerie à l'échéance de la dette.	Procure une mesure couramment utilisée pour évaluer le niveau d'endettement de la société. Étant donné que nous couvrons une partie de notre dette pour gérer le risque, nous tenons compte des instruments de couverture puisque nous estimons qu'ils permettent de mieux mesurer l'ensemble des obligations rattachées à notre dette en cours. Comme nous prévoyons conserver la dette et les instruments de couverture qui s'y rattachent jusqu'à l'échéance, le calcul de la dette nette est ajusté pour rendre compte des sorties nettes de trésorerie à l'échéance, après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.	Total de la dette (dette courante plus dette à long terme)
Dettes nettes sur le BAIIA ajusté : La dette nette est divisée par le BAIIA ajusté pour la période de douze mois précédente se clôturant avec le trimestre à l'étude.	Procure une mesure couramment utilisée de la capacité d'une société à rembourser sa dette. Notre mesure non conforme aux IFRS est en phase avec le calcul de notre cible interne de ratio d'endettement et est plus prudente que le ratio maximal permis aux termes des clauses restrictives de notre facilité de crédit.	Pour le BAIIA ajusté, voir la définition précédente pour connaître la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.
Flux de trésorerie disponibles		
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et autres activités d'investissement, diminuées des dépenses d'investissement, des paiements au titre du capital des contrats de location et des dividendes versés sur nos actions privilégiées.	Facilitent l'évaluation de notre capacité à long terme de créer de la valeur pour nos actionnaires parce qu'il s'agit de la trésorerie disponible pour rembourser la dette, verser des dividendes sur les actions ordinaires et financer les rachats d'actions et les acquisitions.	Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation
Rendement du capital investi (« RCI »)		
Bénéfice d'exploitation ajusté (bénéfice d'exploitation compte non tenu de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles acquises attribuable aux autres immobilisations incorporelles identifiables et aux logiciels acquis, des autres profits et pertes d'exploitation et des ajustements de juste valeur), déduction faite du montant net des impôts payés, exprimé en pourcentage du capital investi moyen de la période.	Fournit une mesure de l'efficacité avec laquelle nous attribuons les ressources aux activités rentables et constitue une indication de notre capacité de créer de la valeur pour nos actionnaires.	Les IFRS n'imposent pas de mesure comparable au RCI. Se reporter à notre calcul du RCI à l'annexe D pour obtenir un rapprochement des composantes de ce calcul avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
------------------	---	--

Variations avant effet du change ou « en devises constantes »

Mesures applicables lorsque les variations sont présentées avant l'effet du change ou « en devises constantes ».

Améliorent la comparabilité des tendances qu'affichent les activités d'une période à l'autre.

Pour chaque mesure et ratio non conforme aux IFRS, voir les définitions précédentes pour connaître la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Mesures conformes aux IFRS :

- Produits des activités ordinaires
- Charges d'exploitation

Mesures et ratios non conformes aux IFRS :

- BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté
- Résultat ajusté par action

Notre monnaie de présentation est le dollar américain. Toutefois, nous exerçons des activités dans des monnaies autres que le dollar américain. Nous évaluons notre performance avant l'effet du change (ou « en devises constantes » ou compte non tenu de l'effet du change), qui est déterminé en convertissant les résultats libellés en monnaie locale de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent en nous servant du même taux de change.

Variations des produits des activités ordinaires calculées sur une base interne

Mesure reflétant les variations des produits des activités ordinaires issus de nos activités actuelles en devises constantes. Elle exclut la distorsion liée aux acquisitions et aux cessions d'entreprises attribuable au fait que nous n'étions pas les propriétaires de l'entreprise au cours des deux périodes comparatives.

Permettent une meilleure analyse du rendement de nos entreprises existantes en éliminant la distorsion et fournissent une mesure plus précise de notre capacité de faire croître nos activités à long terme.

Produits des activités ordinaires

- Nous calculons la croissance interne liée aux acquisitions comme si nous avions détenu l'entreprise acquise au cours des deux périodes. Nous comparons les produits des activités ordinaires de l'entreprise acquise pour la période au cours de laquelle nous détenions cette entreprise avec les produits des activités ordinaires de cette entreprise pour la période correspondante de l'exercice précédent au cours de laquelle elle n'était pas détenue par la société.
- Nous calculons la croissance interne liée aux cessions uniquement pour la période de l'exercice considéré au cours de laquelle nous avons détenu l'entreprise, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Notre définition	Motifs de l'utilisation et utilité pour les investisseurs	Mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable
3 grands secteurs		
Nos secteurs regroupés Professionnels du droit, Grandes sociétés, et Fiscalité, audit et comptabilité. Toutes les mesures présentées pour les 3 grands secteurs sont des mesures financières non conformes aux IFRS.	Les 3 grands secteurs représentent environ 80 % des produits des activités ordinaires et l'essentiel de nos services d'information pour entreprises.	Produits des activités ordinaires Bénéfice lié aux activités poursuivies

Annexe B

La présente annexe fournit des rapprochements de certaines mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Arrondissement

Hormis le résultat par action, nous présentons nos résultats en millions de dollars américains, mais nous calculons les variations en pourcentage et les marges au dollar près pour plus de précision. En conséquence, les pourcentages et les marges calculés à partir des montants comptabilisés pourraient différer de ceux qui sont présentés, et certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.

Rapprochement du bénéfice lié aux activités poursuivies, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains, sauf les marges)	2025	2024	2025	2024
Bénéfice lié aux activités poursuivies	333	607	1 483	2 192
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :				
Charge (produit) d'impôt	158	135	423	(123)
Autres charges (produits) financiers	4	(53)	55	(45)
Charge d'intérêts, montant net	40	28	143	125
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	25	22	98	91
Dotation aux amortissements des logiciels	187	160	721	618
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	28	26	111	113
BAIIA	775	925	3 034	2 971
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :				
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	5	28	(40)
Autres profits d'exploitation, montant net	(2)	(204)	(164)	(144)
Ajustements de juste valeur ¹⁾	(1)	(8)	38	(8)
BAIIA ajusté	777	718	2 936	2 779
Déduire : dépenses d'investissement à payer	(156)	(172)	(616)	(609)
BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	621	546	2 320	2 170
Marge du BAIIA ajusté	38,7 %	37,6 %	39,2 %	38,2 %
Marge du BAIIA ajusté diminué des dépenses d'investissement à payer	31,0 %	28,6 %	31,0 %	29,9 %

1) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et pertes sur les soldes intragroupe survenant dans le cours normal des activités attribuables aux variations des taux de change, qui sont des composantes des charges d'exploitation, ainsi que les ajustements liés aux produits différés acquis.

Rapprochement des dépenses d'investissement et des dépenses d'investissement à payer

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024	2025	2024
Dépenses d'investissement	158	161	634	607
Déduire : ajustement conforme aux IFRS de la comptabilité de trésorerie	(2)	11	(18)	2
Dépenses d'investissement à payer	156	172	616	609
Dépenses d'investissement à payer exprimées en pourcentage des produits des activités ordinaires	s. o.	s. o.	8,2 %	8,4 %

Rapprochement du bénéfice net, du résultat ajusté et du résultat ajusté par action

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et les données sur les actions)	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	332	587	1 502	2 207
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :				
Ajustements de juste valeur ¹⁾	(1)	(8)	38	(8)
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	53	38	206	147
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	25	22	98	91
Autres profits d'exploitation, montant net	(2)	(204)	(164)	(144)
Autres charges (produits) financiers	4	(53)	55	(45)
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	5	28	(40)
Impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(5)	36	(35)	(9)
Éléments fiscaux ayant une incidence sur la comparabilité ²⁾	66	5	57	(478)
Perte (bénéfice) lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	1	20	(19)	(15)
Normalisation du taux d'impôt effectif des périodes intermédiaires²⁾	2	7	-	-
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1)	(1)	(4)	(5)
Résultat ajusté³⁾	479	454	1 762	1 701
Résultat ajusté par action³⁾	1,07 \$	1,01 \$	3,92 \$	3,77 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	445,6	450,6	449,5	451,2

1) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et pertes sur les soldes intragroupe survenant dans le cours normal des activités attribuables aux variations des taux de change, qui sont des composantes des charges d'exploitation, ainsi que les ajustements liés aux produits différés acquis.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation – Charge (produit) d'impôt » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

3) L'incidence des participations ne donnant pas le contrôle sur le résultat ajusté, qui ne s'applique qu'à l'exercice clos le 31 décembre 2024, a été négligeable.

Rapprochement du taux d'impôt effectif pour l'exercice et du bénéfice ajusté

(en millions de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Bénéfice ajusté	1 762	1 701
Ajouter : dividendes déclarés sur les actions privilégiées	4	5
Ajouter : charge d'impôt sur le résultat ajusté	401	364
Bénéfice ajusté avant impôt	2 167	2 070
Charge d'impôt conforme aux IFRS	423	(123)
Déduire l'impôt au titre de ce qui suit :		
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	46	33
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	23	22
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(7)
Autres (charges) produits financiers	2	19
Autres profits d'exploitation, montant net	(43)	(56)
Autres éléments	5	(2)
Total partiel – déduire le produit d'impôt sur les éléments avant impôt déduits du résultat ajusté	35	9
Déduire : éléments fiscaux ayant une incidence sur la comparabilité	(57)	478
Total – déduire tous les éléments ayant une incidence sur la comparabilité	(22)	487
Charge d'impôt sur le bénéfice ajusté	401	364
Taux d'impôt effectif sur le bénéfice ajusté	18,5 %	17,6 %

Rapprochement des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	756	564	2 651	2 457
Dépenses d'investissement	(158)	(161)	(634)	(607)
Autres activités d'investissement	-	40	1	46
Paiements au titre du capital des contrats de location	(16)	(17)	(64)	(63)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(1)	(1)	(4)	(5)
Flux de trésorerie disponibles	581	425	1 950	1 828

Rapprochement de la dette nette et du ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Dette courante	795	973
Dette à long terme	1 328	1 847
Total de la dette	2 123	2 820
Swaps	16	21
Total de la dette après déduction des swaps	2 139	2 841
Déduire : ajustements de juste valeur pour les instruments de couverture	(2)	5
Total de la dette, après déduction des contrats de couverture	2 137	2 846
Actifs donnés en garantie	(7)	-
Déduire : coûts de transaction, primes et escomptes compris dans la valeur comptable de la dette	28	22
Ajouter : obligations locatives (partie courante et non courante)	249	256
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(511)	(1 968)
Dette nette	1 896	1 156
Ratio d'endettement correspondant à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté		
BAIIA ajusté	2 936	2 779
Dette nette/BAIIA ajusté	0,6:1	0,4:1

Rapprochement des variations des produits des activités ordinaires et des variations des produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'effet du change (en devises constantes) ainsi que des acquisitions et cessions (croissance interne)

	Trimestres clos les 31 décembre						
(en millions de dollars américains)	2025	2024	Variation				
			Total	Mouvements du change	Total partiel en devises constantes	Acquisitions/ cessions	Croissance interne
Produits des activités ordinaires							
Professionnels du droit	738	729	1 %	-	1 %	(8) %	9 %
Grandes sociétés	496	458	8 %	1 %	7 %	(2) %	9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	414	366	13 %	-	13 %	2 %	11 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 648	1 553	6 %	1 %	5 %	(4) %	9 %
Reuters	232	218	7 %	1 %	6 %	1 %	5 %
Publications mondiales	136	144	(6) %	-	(6) %	-	(6) %
Éliminations/arrondissement	(7)	(6)					
Total des produits des activités ordinaires	2 009	1 909	5 %	1 %	5 %	(3) %	7 %
Produits récurrents							
Professionnels du droit	716	707	1 %	-	1 %	(7) %	8 %
Grandes sociétés	434	401	8 %	1 %	7 %	(2) %	9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	357	319	12 %	-	12 %	-	12 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 507	1 427	6 %	1 %	5 %	(4) %	9 %
Reuters	183	173	6 %	1 %	5 %	1 %	4 %
Éliminations/arrondissement	(7)	(6)					
Total des produits récurrents	1 683	1 594	6 %	1 %	5 %	(4) %	9 %
Produits tirés des transactions							
Professionnels du droit	22	22	-	(1) %	-	(28) %	28 %
Grandes sociétés	62	57	9 %	2 %	7 %	-	7 %
Fiscalité, audit et comptabilité	57	47	20 %	1 %	19 %	16 %	3 %
3 grands secteurs pris collectivement	141	126	11 %	1 %	10 %	2 %	8 %
Reuters	49	45	10 %	1 %	9 %	2 %	8 %
Total des produits tirés des transactions	190	171	11 %	1 %	10 %	2 %	8 %

Exercices clos les 31 décembre

			Variation				
(en millions de dollars américains)	2025	2024	Total	Mouve- ments du change	Total partiel en devises constantes	Acqui- sitions/ cessions	Croissance interne
Produits des activités ordinaires							
Professionnels du droit	2 868	2 922	(2) %	-	(2) %	(10) %	8 %
Grandes sociétés	1 987	1 844	8 %	-	7 %	(1) %	9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	1 302	1 165	12 %	(1) %	13 %	3 %	11 %
3 grands secteurs pris collectivement	6 157	5 931	4 %	-	4 %	(5) %	9 %
Reuters	853	832	3 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Publications mondiales	490	519	(6) %	-	(5) %	-	(5) %
Éliminations/arrondissement	(24)	(24)					
Total des produits des activités ordinaires	7 476	7 258	3 %	-	3 %	(4) %	7 %
Produits récurrents							
Professionnels du droit	2 789	2 828	(1) %	-	(1) %	(10) %	9 %
Grandes sociétés	1 670	1 543	8 %	-	8 %	(2) %	9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	937	867	8 %	(2) %	10 %	(0) %	10 %
3 grands secteurs pris collectivement	5 396	5 238	3 %	-	3 %	(6) %	9 %
Reuters	712	668	7 %	1 %	6 %	1 %	5 %
Éliminations/arrondissement	(24)	(24)					
Total des produits récurrents	6 084	5 882	3 %	-	3 %	(5) %	9 %
Produits tirés des transactions							
Professionnels du droit	79	94	(16) %	1 %	(17) %	(21) %	4 %
Grandes sociétés	317	301	5 %	-	5 %	-	5 %
Fiscalité, audit et comptabilité	365	298	22 %	-	23 %	10 %	12 %
3 grands secteurs pris collectivement	761	693	10 %	-	10 %	1 %	9 %
Reuters	141	164	(14) %	1 %	(15) %	-	(16) %
Total des produits tirés des transactions	902	857	5 %	-	5 %	1 %	4 %

Rapprochement des variations du BAIIA ajusté et de la marge connexe, des charges d'exploitation consolidées et du résultat ajusté par action consolidé, compte non tenu de l'effet du change

Trimestres clos les 31 décembre					
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et les marges)	2025	2024	Total	Variation	
				Mouvements du change	En devises constantes
BAIIA ajusté					
Professionnels du droit	327	299	9 %	-	9 %
Grandes sociétés	160	153	4 %	-	4 %
Fiscalité, audit et comptabilité	222	196	14 %	1 %	13 %
3 grands secteurs pris collectivement	709	648	9 %	-	9 %
Reuters	48	45	7 %	(5) %	12 %
Publications mondiales	54	55	(2) %	-	(2) %
Charges liées au siège social	(34)	(30)	s. o.	s. o.	s. o.
Total du BAIIA ajusté	777	718	8 %	-	8 %
Marge du BAIIA ajusté					
Professionnels du droit	44,3 %	41,0 %	330 pb	(20) pb	350 pb
Grandes sociétés	32,2 %	33,5 %	(130) pb	(60) pb	(70) pb
Fiscalité, audit et comptabilité	53,6 %	53,4 %	20 pb	20 pb	-
3 grands secteurs pris collectivement	43,0 %	41,7 %	130 pb	(20) pb	150 pb
Reuters	21,0 %	20,8 %	20 pb	(120) pb	140 pb
Publications mondiales	39,6 %	38,2 %	140 pb	(20) pb	160 pb
Total de la marge du BAIIA ajusté	38,7 %	37,6 %	110 pb	(30) pb	140 pb
Charges d'exploitation	1 231	1 183	4 %	2 %	2 %
Résultat ajusté par action	1,07 \$	1,01 \$	6 %	(1) %	7 %

Exercices clos les 31 décembre					
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et les marges)	2025	2024	Total	Variation	
				Mouvements du change	En devises constantes
BAIIA ajusté					
Professionnels du droit	1 356	1 302	4 %	1 %	3 %
Grandes sociétés	716	671	7 %	-	6 %
Fiscalité, audit et comptabilité	623	527	18 %	-	19 %
3 grands secteurs pris collectivement	2 695	2 500	8 %	-	7 %
Reuters	174	196	(11) %	(1) %	(11) %
Publications mondiales	185	188	(2) %	1 %	(2) %
Charges liées au siège social	(118)	(105)	s. o.	s. o.	s. o.
Total du BAIIA ajusté	2 936	2 779	6 %	-	5 %
Marge du BAIIA ajusté					
Professionnels du droit	47,3 %	44,6 %	270 pb	20 pb	250 pb
Grandes sociétés	36,0 %	36,3 %	(30) pb	-	(30) pb
Fiscalité, audit et comptabilité	47,1 %	45,2 %	190 pb	40 pb	150 pb
3 grands secteurs pris collectivement	43,6 %	42,1 %	150 pb	20 pb	130 pb
Reuters	20,4 %	23,6 %	(320) pb	(30) pb	(290) pb
Publications mondiales	37,7 %	36,2 %	150 pb	30 pb	120 pb
Total de la marge du BAIIA ajusté	39,2 %	38,2 %	100 pb	20 pb	80 pb
Charges d'exploitation	4 578	4 471	2 %	-	2 %
Résultat ajusté par action	3,92 \$	3,77 \$	4 %	-	4 %

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

Pour calculer la marge du BAIIA ajusté sectorielle et consolidée, nous excluons les ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis de nos produits des activités ordinaires comptabilisés selon les IFRS. Les tableaux ci-après présentent un rapprochement des produits des activités ordinaires comptabilisés selon les IFRS et des produits utilisés pour le calcul de la marge du BAIIA ajusté, qui exclut les ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis.

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Produits des activités ordinaires comptabilisés selon les IFRS	Moins les ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis	Produits des activités ordinaires, compte non tenu des ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis	BAIIA ajusté	Marge du BAIIA ajusté
Trimestre clos le 31 décembre 2025					
Professionnels du droit	738	-	738	327	44,3 %
Grandes sociétés	496	-	496	160	32,2 %
Fiscalité, audit et comptabilité	414	-	414	222	53,6 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 648	-	1 648	709	43,0 %
Reuters	232	-	232	48	21,0 %
Publications mondiales	136	-	136	54	39,6 %
Éliminations/arrondissement	(7)	-	(7)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(34)	s. o.
Totaux consolidés	2 009	-	2 009	777	38,7 %
Exercice clos le 31 décembre 2025					
Professionnels du droit	2 868	-	2 868	1 356	47,3 %
Grandes sociétés	1 987	-	1 987	716	36,0 %
Fiscalité, audit et comptabilité	1 302	20	1 322	623	47,1 %
3 grands secteurs pris collectivement	6 157	20	6 177	2 695	43,6 %
Reuters	853	-	853	174	20,4 %
Publications mondiales	490	-	490	185	37,7 %
Éliminations/arrondissement	(24)	-	(24)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(118)	s. o.
Totaux consolidés	7 476	20	7 496	2 936	39,2 %
Trimestre clos le 31 décembre 2024					
Professionnels du droit	729	-	729	299	41,0 %
Grandes sociétés	458	1	459	153	33,5 %
Fiscalité, audit et comptabilité	366	-	366	196	53,4 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 553	1	1 554	648	41,7 %
Reuters	218	-	218	45	20,8 %
Publications mondiales	144	-	144	55	38,2 %
Éliminations/arrondissement	(6)	-	(6)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(30)	s. o.
Totaux consolidés	1 909	1	1 910	718	37,6 %
Exercice clos le 31 décembre 2024					
Professionnels du droit	2 922	1	2 923	1 302	44,6 %
Grandes sociétés	1 844	6	1 850	671	36,3 %
Fiscalité, audit et comptabilité	1 165	-	1 165	527	45,2 %
3 grands secteurs pris collectivement	5 931	7	5 938	2 500	42,1 %
Reuters	832	2	834	196	23,6 %
Publications mondiales	519	-	519	188	36,2 %
Éliminations/arrondissement	(24)	-	(24)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(105)	s. o.
Totaux consolidés	7 258	9	7 267	2 779	38,2 %

Annexe C

Information financière complémentaire (non auditée)

Retraitement des produits des activités ordinaires sectoriels, du BAIIA ajusté sectoriel et de la marge connexe

Afin de refléter la façon dont nous gérons nos secteurs d'activité de façon prospective, nous avons apporté un changement à l'information sectorielle présentée à compter du 1^{er} janvier 2026. Les tableaux en annexe ci-dessous présentent les montants présentés et retraités des produits des activités ordinaires, du BAIIA ajusté et de la marge connexe afin de rendre compte du transfert de certains clients et des produits et des charges s'y rapportant entre nos secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité, audit et comptabilité. L'information financière supplémentaire présentée ci-dessous procure des informations sectorielles retraitées pour les exercices 2025 et 2024 et les trimestres de 2025 conformément à la base de présentation adoptée pour 2026. Ces changements influent sur les résultats financiers de nos secteurs, mais n'ont pas d'incidence sur nos résultats financiers consolidés.

(en millions de dollars américains, sauf les marges)	Exercice clos le 31 décembre 2025			Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités	Montants présentés	Ajustements	Montants retraités
Produits des activités ordinaires						
Professionnels du droit	2 868	(25)	2 843	2 922	(20)	2 902
Grandes sociétés	1 987	36	2 023	1 844	31	1 875
Fiscalité, audit et comptabilité	1 302	(11)	1 291	1 165	(11)	1 154
3 grands secteurs pris collectivement	6 157	-	6 157	5 931	-	5 931
Reuters	853	-	853	832	-	832
Publications mondiales	490	-	490	519	-	519
Éliminations/arrondissement	(24)	-	(24)	(24)	-	(24)
Total des produits des activités ordinaires	7 476	-	7 476	7 258	-	7 258
BAIIA ajusté						
Professionnels du droit	1 356	(2)	1 354	1 302	1	1 303
Grandes sociétés	716	11	727	671	7	678
Fiscalité, audit et comptabilité	623	(9)	614	527	(8)	519
3 grands secteurs pris collectivement	2 695	-	2 695	2 500	-	2 500
Reuters	174	-	174	196	-	196
Publications mondiales	185	-	185	188	-	188
Charges liées au siège social	(118)	-	(118)	(105)	-	(105)
Total du BAIIA ajusté	2 936	-	2 936	2 779	-	2 779
Marge du BAIIA ajusté						
Professionnels du droit	47,3 %	0,3 %	47,6 %	44,6 %	0,3 %	44,9 %
Grandes sociétés	36,0 %	(0,1) %	35,9 %	36,3 %	(0,2) %	36,1 %
Fiscalité, audit et comptabilité	47,1 %	(0,2) %	46,9 %	45,2 %	(0,3) %	44,9 %
3 grands secteurs pris collectivement	43,6 %	-	43,6 %	42,1 %	-	42,1 %
Reuters	20,4 %	-	20,4 %	23,6 %	-	23,6 %
Publications mondiales	37,7 %	-	37,7 %	36,2 %	-	36,2 %
Total de la marge du BAIIA ajusté	39,2 %	-	39,2 %	38,2 %	-	38,2 %

Des rapprochements du BAIIA ajusté et de la marge connexe retraités, qui sont des mesures financières non conformes aux IFRS, et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés dans la présente annexe C.

Produits des activités ordinaires sectoriels, BAIIA ajusté sectoriel et marge connexe trimestriels retraités

(en millions de dollars américains)	2025			
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Produits des activités ordinaires				
Professionnels du droit	688	704	721	730
Grandes sociétés	548	480	489	506
Fiscalité, audit et comptabilité	358	274	247	412
3 grands secteurs pris collectivement	1 594	1 458	1 457	1 648
Reuters	196	218	207	232
Publications mondiales	116	114	124	136
Éliminations/arrondissement	(6)	(5)	(6)	(7)
Total des produits des activités ordinaires	1 900	1 785	1 782	2 009
BAIIA ajusté				
Professionnels du droit	336	339	353	326
Grandes sociétés	215	172	177	163
Fiscalité, audit et comptabilité	208	110	76	220
3 grands secteurs pris collectivement	759	621	606	709
Reuters	39	45	42	48
Publications mondiales	44	41	46	54
Charges liées au siège social	(33)	(29)	(22)	(34)
Total du BAIIA ajusté	809	678	672	777
Marge du BAIIA ajusté				
Professionnels du droit	48,7 %	48,1 %	49,0 %	44,7 %
Grandes sociétés	39,3 %	35,7 %	36,3 %	32,2 %
Fiscalité, audit et comptabilité	56,6 %	38,9 %	30,6 %	53,4 %
3 grands secteurs pris collectivement	47,3 %	42,3 %	41,7 %	43,0 %
Reuters	20,0 %	20,8 %	19,9 %	21,0 %
Publications mondiales	37,8 %	36,0 %	37,1 %	39,6 %
Total de la marge du BAIIA ajusté	42,3 %	37,8 %	37,7 %	38,7 %

Rapprochement du bénéfice lié aux activités poursuivies et du BAIIA ajusté

(en millions de dollars américains)	2025				2024	
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Exercice clos le 31 décembre	Exercice clos le 31 décembre
Bénéfice lié aux activités poursuivies	425	297	428	333	1 483	2 192
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :						
Charge (produit) d'impôt	92	52	121	158	423	(123)
Autres charges (produits) financiers	10	48	(7)	4	55	(45)
Charge d'intérêts, montant net	30	35	38	40	143	125
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	25	24	24	25	98	91
Dotation aux amortissements des logiciels	174	178	182	187	721	618
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	27	28	28	28	111	113
BAIIA	783	662	814	775	3 034	2 971
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :						
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	4	13	5	28	(40)
Autres pertes (profits) d'exploitation, montant net	3	(5)	(160)	(2)	(164)	(144)
Ajustements de juste valeur ¹⁾	17	17	5	(1)	38	(8)
BAIIA ajusté	809	678	672	777	2 936	2 779

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

	Produits des activités ordinaires comptabilisés selon les IFRS, montant retraité	Moins les ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis	Produits des activités ordinaires, compte non tenu des ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis, montant retraité	BAIIA ajusté, montant retraité	Marge du BAIIA ajusté, montant retraité
(en millions de dollars américains, sauf les marges)					
Exercice clos le 31 décembre 2025					
Professionnels du droit	2 843	-	2 843	1 354	47,6 %
Grandes sociétés	2 023	-	2 023	727	35,9 %
Fiscalité, audit et comptabilité	1 291	20	1 311	614	46,9 %
3 grands secteurs pris collectivement	6 157	20	6 177	2 695	43,6 %
Reuters	853	-	853	174	20,4 %
Publications mondiales	490	-	490	185	37,7 %
Éliminations/arrondissement	(24)	-	(24)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(118)	s. o.
Totaux consolidés	7 476	20	7 496	2 936	39,2 %
Exercice clos le 31 décembre 2024					
Professionnels du droit	2 902	1	2 903	1 303	44,9 %
Grandes sociétés	1 875	6	1 881	678	36,1 %
Fiscalité, audit et comptabilité	1 154	-	1 154	519	44,9 %
3 grands secteurs pris collectivement	5 931	7	5 938	2 500	42,1 %
Reuters	832	2	834	196	23,6 %
Publications mondiales	519	-	519	188	36,2 %
Éliminations/arrondissement	(24)	-	(24)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(105)	s. o.
Totaux consolidés	7 258	9	7 267	2 779	38,2 %

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

	Produits des activités ordinaires comptabilisés selon les IFRS, montant retraité	Moins les ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis	Produits des activités ordinaires, compte non tenu des ajustements de juste valeur liés aux produits différés acquis, montant retraité	BAIIA ajusté, montant retraité	Marge du BAIIA ajusté, montant retraité
(en millions de dollars américains, sauf les marges)					
Trimestre clos le 31 décembre 2025					
Professionnels du droit	730	-	730	326	44,7 %
Grandes sociétés	506	-	506	163	32,2 %
Fiscalité, audit et comptabilité	412	-	412	220	53,4 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 648	-	1 648	709	43,0 %
Reuters	232	-	232	48	21,0 %
Publications mondiales	136	-	136	54	39,6 %
Éliminations/arrondissement	(7)	-	(7)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(34)	s. o.
Totaux consolidés	2 009	-	2 009	777	38,7 %
Trimestre clos le 30 septembre 2025					
Professionnels du droit	721	-	721	353	49,0 %
Grandes sociétés	489	-	489	177	36,3 %
Fiscalité, audit et comptabilité	247	-	247	76	30,6 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 457	-	1 457	606	41,7 %
Reuters	207	-	207	42	19,9 %
Publications mondiales	124	-	124	46	37,1 %
Éliminations/arrondissement	(6)	-	(6)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(22)	s. o.
Totaux consolidés	1 782	-	1 782	672	37,7 %
Trimestre clos le 30 juin 2025					
Professionnels du droit	704	-	704	339	48,1 %
Grandes sociétés	480	-	480	172	35,7 %
Fiscalité, audit et comptabilité	274	10	284	110	38,9 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 458	10	1 468	621	42,3 %
Reuters	218	-	218	45	20,8 %
Publications mondiales	114	-	114	41	36,0 %
Éliminations/arrondissement	(5)	-	(5)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(29)	s. o.
Totaux consolidés	1 785	10	1 795	678	37,8 %
Trimestre clos le 31 mars 2025					
Professionnels du droit	688	-	688	336	48,7 %
Grandes sociétés	548	-	548	215	39,3 %
Fiscalité, audit et comptabilité	358	10	368	208	56,6 %
3 grands secteurs pris collectivement	1 594	10	1 604	759	47,3 %
Reuters	196	-	196	39	20,0 %
Publications mondiales	116	-	116	44	37,8 %
Éliminations/arrondissement	(6)	-	(6)	-	s. o.
Charges liées au siège social	-	-	-	(33)	s. o.
Totaux consolidés	1 900	10	1 910	809	42,3 %

Annexe D

Calcul du rendement du capital investi (« RCI »)

Le RCI correspond au bénéfice d'exploitation ajusté, déduction faite du montant net des impôts payés, exprimé en pourcentage du capital investi moyen de la période. Le capital investi représente les actifs d'exploitation nets qui contribuent au bénéfice d'exploitation ajusté, après impôt, ou qui en résultent.

L'information relative au calcul de notre RCI pour 2025 et 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	Aux 31 décembre et pour les exercices clos les	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Calcul du bénéfice d'exploitation ajusté, déduction faite de l'impôt		
Bénéfice d'exploitation	2 132	2 109
Ajustements en vue d'éliminer ce qui suit :		
Dotation aux amortissements des logiciels acquis	206	147
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	98	91
Ajustements de juste valeur	38	(8)
Autres profits d'exploitation, montant net	(164)	(144)
Bénéfice d'exploitation ajusté – activités poursuivies	2 310	2 195
Impôts décaissés sur les activités poursuivies, montant net	(275)	(234)
Bénéfice d'exploitation ajusté, déduction faite de l'impôt – activités poursuivies	2 035	1 961
Perte d'exploitation ajustée, déduction faite de l'impôt – activités abandonnées ¹⁾	(4)	(4)
Bénéfice d'exploitation ajusté, déduction faite de l'impôt – consolidé	2 031	1 957
Calcul du capital investi		
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 143	1 087
Charges payées d'avance et autres actifs courants	480	400
Immobilisations corporelles, montant net	361	386
Logiciels (à l'exclusion du cumul des amortissements des logiciels acquis) ²⁾	2 271	1 857
Autres immobilisations incorporelles identifiables (à l'exclusion du cumul des dotations aux amortissements)	6 063	5 957
Goodwill ³⁾	6 770	6 195
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	(1 090)	(1 091)
Passif d'impôt exigible	(224)	(197)
Produits différés	(1 251)	(1 062)
Total du capital investi⁴⁾	14 523	13 532
Capital investi moyen	14 028	13 151
Rendement du capital investi	14,5 %	14,9 %

1) Exclut d'autres profits d'exploitation de 23 M\$ en 2025 (autres profits d'exploitation de 8 M\$ et un montant de 11 M\$ provenant de la reprise de provisions pour impôt et intérêts en 2024).

2) Les logiciels excluent le cumul des dotations aux amortissements des logiciels acquis de 626 M\$ et de 404 M\$ en 2025 et en 2024, respectivement.

3) Le goodwill exclut l'incidence de l'impôt différé de 1 143 M\$ et de 1 067 M\$ en 2025 et en 2024, respectivement, qui découle de la comptabilisation des acquisitions.

4) Le capital investi ne tient pas compte des autres actifs et passifs financiers, y compris la trésorerie, la dette et les obligations locatives, des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des autres actifs non courants, de l'impôt différé ni des provisions et autres passifs non courants.

Le RCI a diminué, passant de 14,9 % en 2024 à 14,5 % en 2025, en raison surtout de l'incidence des acquisitions.

Nous mesurons le RCI afin d'évaluer, à long terme, notre capacité de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Nous cherchons à accroître ce rendement à long terme par l'utilisation de nos capitaux dans des secteurs à haut rendement et par l'accroissement de notre efficacité d'exploitation afin d'accroître notre rentabilité.

Annexe E

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction de faire des estimations et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les attentes relatives aux prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Forcément, les estimations comptables seront rarement identiques aux résultats réels.

Nous continuons d'exercer nos activités dans un contexte macroéconomique caractérisé par l'incertitude, qui reflète les risques géopolitiques actuels, la croissance économique inégale et l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation, entre autres facteurs. Bien que nous suivions de près ces conditions afin d'évaluer les répercussions potentielles sur nos secteurs d'activité, certaines estimations et certains jugements formulés par la direction sont plus susceptibles de varier et pourraient changer de façon importante dans l'avenir étant donné la grande incertitude suscitée par ces circonstances.

Les paragraphes suivants décrivent :

- les estimations et hypothèses les plus critiques formulées par la direction lors de l'établissement de la valeur des actifs et des passifs;
- les jugements les plus critiques de la direction dans l'application des méthodes comptables.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Logiciels

Au 31 décembre 2025, les logiciels représentaient 1 645 M\$ du total de l'actif inscrit à l'état consolidé de la situation financière, et comprenaient les logiciels développés en interne ainsi que les logiciels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

La plupart des dépenses liées aux logiciels développés en interne ont trait au développement et à l'amélioration de produits. La direction exerce son jugement pour déterminer les activités de développement qui répondent aux critères de comptabilisation à l'actif. Les logiciels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur, qui est estimée à la date d'acquisition, en fonction, entre autres facteurs, des projections de flux de trésorerie découlant de l'utilisation ou de la vente de l'actif, du coût moyen pondéré du capital et de la durée d'utilité résiduelle, qui nécessitent tous l'exercice du jugement.

Pour tous les logiciels, la direction doit estimer la période prévue de prestation sur laquelle les montants comptabilisés à l'actif doivent être amortis. Les hypothèses tiennent compte de la durée avant l'obsolescence technologique, des pressions économiques, de la concurrence, de l'expérience passée et des plans d'affaires internes quant à l'utilisation des logiciels. En raison de l'évolution rapide de la technologie et de l'incertitude entourant le processus de développement d'un logiciel, les résultats futurs pourraient être influencés si l'évaluation que fait aujourd'hui la direction de la société s'avérait différente de la performance réelle.

Autres immobilisations incorporelles identifiables et goodwill

Au 31 décembre 2025, les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill représentaient 3 102 M\$ et 7 913 M\$, respectivement, du total de l'actif inscrit à l'état consolidé de la situation financière. Les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle nous devons identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur en fonction de leur juste valeur estimée et estimer leur durée d'utilité. Le processus implique de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé à titre de goodwill.

Après l'acquisition, nous soumettons les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill à des tests de dépréciation au besoin. Le résultat de ces tests dépend largement de nos plus récentes estimations et hypothèses à l'égard des projections de flux de trésorerie, du risque économique et du coût moyen pondéré du capital. Plus précisément, les projections de flux de trésorerie pourraient varier par suite d'une détérioration du contexte macroéconomique, y compris les répercussions potentielles de la réglementation sur nos clients, l'évolution des habitudes d'achat de nos clients et la concurrence. Nos hypothèses quant au taux de croissance perpétuelle pourraient être modifiées par les perspectives à long terme en matière d'inflation dans le monde. De plus, le taux d'actualisation, le taux d'impôt et les multiples du BAIIA utilisés dans les divers tests de dépréciation se fondent sur ceux de sociétés comparables, qui reflètent la conjoncture du marché et les lois fiscales en vigueur.

Si les événements ou résultats futurs diffèrent de manière défavorable des estimations et hypothèses formulées au moment de l'acquisition ou dans le cadre de tests de dépréciation effectués par la suite, nous risquons de devoir augmenter la dotation aux amortissements d'immobilisations incorporelles et les pertes de valeur ultérieurement.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel du goodwill en date du 1^{er} octobre 2025. Aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée puisque la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dépassait considérablement sa valeur comptable. Nous avons effectué le test pour chaque UGT auquel le goodwill avait été affecté et était surveillé par la direction à la date de réalisation du test. Les techniques d'évaluation, les principales hypothèses et les analyses de sensibilité appliquées dans le cadre du test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-dessous.

Comme le permet IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, nous n'avons pas estimé de nouveau la valeur recouvrable de ces UGT lors du test de dépréciation de 2025, mais avons plutôt reporté la valeur recouvrable de 2023, car la direction a conclu qu'aucun événement ou changement de situation n'indiquait que la valeur comptable de ces UGT pourrait ne pas être recouvrable. Les techniques d'évaluation, les principales hypothèses et les analyses de sensibilité décrites ci-dessous se rapportent aux valeurs recouvrables établies dans le cadre du test de dépréciation de 2023.

Techniques d'évaluation

Le choix et l'application des techniques d'évaluation, de même que la formulation des principales hypothèses, font appel à l'exercice du jugement. Il y a dépréciation du goodwill lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Comme ce fut le cas lors des tests de dépréciation antérieurs, la valeur recouvrable de chaque UGT se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, estimée à l'aide de la moyenne pondérée de l'approche par le résultat et de l'approche par le marché. IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* définit la juste valeur comme une mesure fondée sur le marché, et non comme une mesure propre à l'entité. En conséquence, la juste valeur de l'UGT doit être déterminée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient plutôt que de celles qui sont spécifiquement liées à nous. Aux fins du calcul de ces hypothèses, des données accessibles au public ont été recueillies pour des sociétés qui exercent des activités semblables à celles de chaque UGT, dont les principaux concurrents de la société. Puisque certaines données d'entrée ne sont pas des données de marché observables, l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Approche par le résultat

L'approche par le résultat fait appel aux flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. Nous avons utilisé la méthode des flux de trésorerie actualisés, laquelle consiste à projeter les flux de trésorerie et à en établir la valeur actualisée. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement proportionnel au risque lié à l'entreprise et la valeur temporelle de l'argent. L'approche nécessite des hypothèses concernant le taux de croissance des produits des activités ordinaires, les marges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les taux d'impôt et les taux d'actualisation.

Approche par le marché

L'approche par le marché suppose que les entreprises d'un même secteur d'activité partagent des caractéristiques similaires et que la valeur de ces entreprises traduit ces caractéristiques. Ainsi, une comparaison entre une UGT et des entreprises similaires dont l'information financière est publiée peut constituer une base raisonnable pour estimer la juste valeur. Selon l'approche par le marché, la juste valeur est calculée à l'aide de multiples du BAIIA de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Les données sur les sociétés de référence ont été obtenues à partir des informations publiées.

Principales hypothèses

Pondération des techniques d'évaluation

Nous avons pondéré uniformément les résultats des deux techniques d'évaluation susmentionnées comme suit : 60 % pour l'approche par le résultat et 40 % pour l'approche par le marché. Nous croyons qu'en raison de la volatilité des marchés financiers, il est plus approprié d'appliquer un coefficient de pondération plus élevé à l'approche par le résultat.

Projections de flux de trésorerie

Les projections de flux de trésorerie sont fondées sur nos prévisions internes. Nous avons projeté les flux de trésorerie sur une période de trois ans et avons appliqué un taux de croissance perpétuelle par la suite, comme le prescrit IAS 36. Lors de l'établissement des projections de flux de trésorerie pour la période de trois ans, nous avons pris en considération la croissance des produits des activités ordinaires et des coûts, de même que les dépenses d'investissement. Nous avons également tenu compte de l'expérience, des tendances économiques, comme la croissance du PIB et l'inflation, de même que des tendances du secteur et du marché. Les projections ont aussi pris en compte l'effet attendu des initiatives d'efficacité, du lancement de nouveaux produits, des programmes de fidélisation de la clientèle et du degré de maturité des marchés sur lesquels chaque entreprise est présente.

Taux d'actualisation

Nous avons supposé un taux d'actualisation en vue de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de sociétés comparables œuvrant dans des secteurs d'activité similaires à celui de l'UGT concernée, sur la base des informations publiées. Le CMPC est une estimation du taux de rendement unifié requis pour les détenteurs de titres de capitaux propres et de titres de créance et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. Pour établir le CMPC, il faut analyser séparément le coût des capitaux propres et le coût des titres de créance. Le coût des capitaux propres reflète le taux d'intérêt sans risque à long terme des bons du Trésor des États-Unis et tient compte d'une prime de risque fondée sur les risques auxquels sont exposés les flux de trésorerie projetés de chaque UGT.

Des taux d'actualisation moins élevés ont été appliqués aux UGT dont les flux de trésorerie devraient être moins volatils en raison de certains facteurs, par exemple le degré de maturité des marchés qu'elles servent et leur position sur ces marchés. Des taux d'actualisation plus élevés ont été appliqués aux UGT dont les flux de trésorerie devraient être plus volatils en raison de la concurrence et de leur présence sur des marchés géographiques moins stables.

Taux d'impôt

Les taux d'impôt appliqués aux projections étaient fondés sur les taux d'impôt effectifs de sociétés comparables œuvrant dans des secteurs d'activité similaires à celui de l'UGT concernée, sur la base des informations publiées, ou sur les taux d'impôt prévus par la loi. Les hypothèses fiscales sont sensibles à l'évolution des lois fiscales et des changements dans les territoires où le résultat est dégagé.

Le tableau suivant indique les principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation, par UGT :

Unité génératrice de trésorerie	Taux de croissance perpétuelle ¹⁾	Taux d'actualisation	Taux d'impôt
Professionnels du droit	2,5 %	11,0 %	26,6 %
Grandes sociétés	2,5 %	11,0 %	26,8 %
Fiscalité, audit et comptabilité	3,0 %	11,5 %	27,6 %
Reuters	2,5 %	13,0 %	25,0 %
Publications mondiales	(5,5) %	11,5 %	26,8 %

1) Le taux de croissance perpétuelle s'applique au dernier exercice couvert par les projections de flux de trésorerie.

Résultats et analyses de sensibilité

Comme la juste valeur de chaque UGT était considérablement supérieure à sa valeur comptable, l'analyse de sensibilité a indiqué qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses portant sur le taux de croissance perpétuelle, sur le taux d'actualisation ou sur l'impôt sur le résultat ne ferait en sorte que la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

Avantages du personnel

Nous offrons des régimes à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel couverts. Les principaux régimes à prestations définies de la société ont cessé d'accumuler des prestations pour les employés actifs. Le calcul des coûts liés aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes et le montant net du produit (de la charge) d'intérêts sur l'actif (obligation) net du régime. Les autres hypothèses importantes comprennent la mortalité prévue et le taux attendu d'augmentation de certains versements de prestations de retraite. Dans le cadre des régimes de soins médicaux pour employés retraités aux États-Unis, nous versons une subvention fixe aux participants aux régimes qui peut être utilisée pour souscrire une assurance médicale individuelle. Le régime est donc conçu pour éliminer la nécessité pour la direction d'estimer les tendances en matière d'inflation des coûts des soins de santé et la fréquence des demandes de règlement.

Étant donné que le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est fondé sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché des titres de créance à taux fixe et de première qualité, taux qui ont été ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite. Pour estimer le taux d'actualisation, nous avons utilisé une courbe de rendement hypothétique représentative des taux de rendement des obligations à coupon zéro de première qualité dont la durée coïncide avec celle des paiements futurs attendus liés à l'obligation au titre des prestations. Pour le régime de retraite collectif de Thomson Reuters et le régime de retraite de Thomson Corporation PLC (le « régime TTC »), collectivement, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait entraîné une baisse ou une hausse d'environ 65 M\$ des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Taux d'inflation et prestations de retraite

Le taux d'inflation, qui a une incidence sur la hausse des prestations de retraite admissibles au Royaume-Uni, a été établi par rapport à l'indice des prix à la consommation et au détail. Pour le régime de retraite TTC, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,25 % du taux d'augmentation des versements de prestation aurait entraîné une baisse ou une hausse d'environ 11 M\$ des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Hypothèses de mortalité

Les hypothèses de mortalité ayant servi à l'évaluation des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025 sont fondées sur ce qui suit :

- Régime de retraite collectif de Thomson Reuters : table Pri-2012/table de mortalité MP-2021;
- Régime TTC : tables de projections des indemnités en fonction des particularités démographiques et de l'amélioration de l'espérance de vie (SAPS S4 Light Tables).

Pour le régime de retraite collectif de Thomson Reuters et le régime TTC pris dans leur ensemble, une augmentation d'une année de l'espérance de vie dans tous les groupes d'âge aurait fait augmenter d'environ 53 M\$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Impôt sur le résultat

Nous comptabilisons une charge d'impôt pour chaque territoire où nous exerçons nos activités. Nos estimations et nos hypothèses concernant les prix et les valeurs utilisés pour la comptabilisation d'opérations intragroupe ont une incidence sur cette charge d'impôt. Le montant réel de la charge d'impôt n'est connu en définitive qu'après que la déclaration fiscale a été soumise et que les autorités fiscales l'ont acceptée, c'est-à-dire après la publication des états financiers.

En outre, pour estimer la charge d'impôt, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en évaluant notre capacité à imputer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur expiration, aux bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les réglementations fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations différaient de la déclaration fiscale définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

Pour les périodes intermédiaires, la charge d'impôt se fonde sur une estimation du résultat qui sera dégagé, pour l'ensemble de l'exercice pour chaque territoire. Les taux d'impôt effectifs annuels moyens estimatifs sont évalués de nouveau à la fin de chaque période intermédiaire. Si les prévisions diffèrent des résultats réels, les ajustements sont comptabilisés dans les périodes ultérieures.

Nous avons des actifs d'impôt différé se rapportant au transfert intragroupe de certaines activités. La détermination de ces actifs d'impôt différé impose à la direction de formuler des estimations et des hypothèses importantes concernant la juste valeur des activités connexes. Les estimations critiques comprennent notamment les prévisions internes de produits et de charges et les taux d'actualisation, tandis que les hypothèses critiques portent sur les conditions macroéconomiques et les lois fiscales en vigueur. Les taux d'actualisation utilisés pour réduire les flux de trésorerie futurs prévus à leur valeur actualisée selon la méthode fondée sur les résultats proviennent d'une analyse du coût moyen pondéré du capital et sont ajustés pour tenir compte des risques inhérents aux flux de trésorerie. Bien que nous soyons d'avis que nos hypothèses et estimations sont raisonnables et appropriées, elles reposent en partie sur l'expérience passée et sont par nature incertaines. Des événements et des circonstances imprévus pourraient différer de façon défavorable de nos hypothèses et estimations, ce qui pourrait amener la société à réduire ses actifs d'impôt différé dans les périodes ultérieures.

Notre taux d'impôt effectif sur le bénéfice lié aux activités poursuivies pour 2025 se chiffre à 22,2 %. Une hausse de 1 % du taux d'impôt effectif aurait fait augmenter la charge d'impôt de 2025 et diminuer le bénéfice lié aux activités poursuivies d'environ 19 M\$. En 2024, le taux d'impôt effectif sur le bénéfice lié aux activités poursuivies a été négligeable en raison de l'incidence du produit d'impôt de 468 M\$ dont il est question à la rubrique « Résultats d'exploitation – Charge (produit) d'impôt » du présent rapport de gestion.

Jugements critiques pour l'application des méthodes comptables

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Afin de déterminer la façon de comptabiliser adéquatement les produits des activités ordinaires, la direction doit évaluer si les différents produits et services compris dans des contrats constituent ou non des obligations de prestation distinctes devant être comptabilisées séparément ou s'ils doivent être comptabilisés collectivement. À cette fin, la direction se demande, par exemple, si nous vendons régulièrement un produit ou un service séparément ou si les produits ou services sont étroitement liés. La direction doit également déterminer le prix de vente distinct pour chacune des obligations de prestation. Habituellement, nous avons plus d'un prix de vente distinct pour nos différents produits et services en raison de la stratification de notre offre selon les clients. En conséquence, la direction détermine le prix de vente distinct en tenant compte de la conjoncture du marché et d'autres facteurs, notamment la valeur de nos contrats, le produit ou le service vendu, le marché du client, l'emplacement géographique ainsi que le nombre et le type d'utilisateurs pour chaque contrat. Enfin, la direction doit aussi estimer la durée sur laquelle doivent être amortis les actifs découlant des coûts marginaux associés à la conclusion d'un contrat. Comme la direction estime que cette durée correspond à la période pendant laquelle un client tire des avantages de la technologie qui existe dans le produit ou le service sous-jacent, ce jugement est étroitement lié à l'établissement de la période d'amortissement des logiciels.

Positions fiscales incertaines

Nous sommes assujettis à l'impôt s'appliquant sur de nombreux territoires, et nous faisons régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales dans le cours normal des activités. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, les autorités fiscales pouvant contester certaines positions et proposer des ajustements ou des changements à nos déclarations fiscales. En conséquence, nous maintenons des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à notre avis, reflètent de façon appropriée les risques visant la société. Ces provisions sont établies à l'aide de nos estimations les plus probables du montant à payer, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, nous calculons la valeur attendue afin de déterminer le montant de nos provisions. Nous réévaluons ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour voir si le montant est suffisant et les ajustons en fonction de l'évolution des faits et des circonstances. En raison de l'incertitude entourant les contrôles fiscaux, il se peut qu'un passif découlant de ces contrôles ou d'un litige connexe diffère de façon importante de nos provisions. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période du règlement définitif. Au 31 décembre 2025, nous avons comptabilisé une provision globale de 303 M\$ au titre des positions fiscales incertaines (exclusion faite des intérêts) dans nos comptes d'impôt exigible ou différé, selon le cas, à l'état consolidé de la situation financière.

Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles, et ils sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer la totalité ou une partie des actifs d'impôt différé. Pour évaluer les actifs d'impôt différé, la direction doit formuler des jugements afin d'évaluer les bénéfices imposables futurs et l'issue probable des contrôles fiscaux dans les différents territoires. Au 31 décembre 2025, nous avons des actifs d'impôt différé de 1 806 M\$ et des actifs d'impôt différé non comptabilisés de 654 M\$. Se reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Annexe F

Principales informations annuelles

Le tableau suivant est une synthèse des principales informations annuelles pour 2025, 2024 et 2023.

	Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates		
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	2025	2024	2023
Données tirées de l'état consolidé du résultat net en IFRS			
Produits des activités ordinaires	7 476	7 258	6 794
Bénéfice d'exploitation	2 132	2 109	2 332
Bénéfice lié aux activités poursuivies	1 483	2 192	2 646
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	19	15	49
Bénéfice net	1 502	2 207	2 695
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 502	2 210	2 695
Perte attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	(3)	-
Résultat de base par action lié aux activités poursuivies	3,29 \$	4,86 \$	5,70 \$
Résultat de base par action lié aux activités abandonnées	0,05 \$	0,03 \$	0,11 \$
Résultat de base par action	3,34 \$	4,89 \$	5,81 \$
Résultat dilué par action lié aux activités poursuivies	3,29 \$	4,85 \$	5,69 \$
Résultat dilué par action lié aux activités abandonnées	0,04 \$	0,04 \$	0,11 \$
Résultat dilué par action	3,33 \$	4,89 \$	5,80 \$
Données tirées de l'état consolidé de la situation financière en IFRS			
Total de l'actif	17 940	18 437	18 684
Total des passifs financiers non courants ¹⁾	1 538	2 079	3 142
Données sur les dividendes			
Dividendes par action ordinaire de Thomson Reuters Corporation (\$ US)	2,38 \$	2,16 \$	1,96 \$
Dividendes par action privilégiée de série II de Thomson Reuters Corporation (\$ CA)	0,86 \$ CA	1,19 \$ CA	1,21 \$ CA

1) Comprend la dette à long terme et les autres passifs financiers classés comme non courants.

Les produits des activités ordinaires ont augmenté au cours de la période de trois ans en raison de la hausse des produits récurrents et des produits tirés des transactions, notamment des acquisitions. Ces augmentations ont toutefois été en partie contrebalancées par la perte de produits des activités ordinaires liée aux cessions, principalement celle de FindLaw en décembre 2024 et celle d'Elite en juin 2023. Puisque nous exerçons la majeure partie de nos activités en dollars américains, les mouvements du change ont eu une incidence minime sur nos produits des activités ordinaires au cours de la période de trois ans.

Pour chacun des exercices consécutifs, **le bénéfice d'exploitation** rend compte de l'incidence nette de l'augmentation des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation aux amortissements des logiciels. En 2023, le bénéfice d'exploitation tenait compte d'une hausse des autres profits d'exploitation découlant de la vente d'une participation majoritaire dans l'entreprise Elite.

Le bénéfice lié aux activités poursuivies de 2024 rend compte d'un produit d'impôt de 468 M\$ découlant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à une loi fiscale promulguée au Canada, et celui de 2023 tenait compte d'une augmentation considérable de la valeur de la participation que nous détenions dans LSEG, déduction faite des variations de la valeur des contrats de change connexes.

Pour tous les exercices, **le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt**, se compose essentiellement de profits découlant du solde de créances clients de LSEG relativement à une indemnisation fiscale. Les profits sont principalement attribuables aux fluctuations des taux de change et d'intérêt.

Le total de l'actif a diminué en 2025 par rapport à 2024, en raison surtout de la baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par suite du remboursement de nos billets à 2,239 % d'une valeur de 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à leur échéance. Le total de l'actif n'avait pratiquement pas changé en 2024, par rapport à 2023.

Pour chacun des exercices consécutifs, **le total des passifs financiers non courants** a diminué par suite du reclassement en 2025, des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, de nos billets à 3,35 % d'un montant de 500 M\$ qui arriveront à échéance en mai 2026 ainsi que du reclassement, des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, de nos billets à 2,239 % d'une valeur de 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) en 2024. Les billets à 2,239 % ont été remboursés à leur échéance, en mai 2025.

Annexe G

Données trimestrielles (non audité)

Le tableau qui suit présente un résumé de nos résultats d'exploitation consolidés pour les huit trimestres les plus récents.

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
Produits des activités ordinaires	2 009	1 782	1 785	1 900	1 909	1 724	1 740	1 885
Bénéfice d'exploitation	540	593	436	563	722	415	415	557
Bénéfice lié aux activités poursuivies	333	428	297	425	607	277	844	464
(Perte) bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	(1)	(5)	16	9	(20)	24	(3)	14
Bénéfice net	332	423	313	434	587	301	841	478
Bénéfice (perte) attribuable aux :								
Porteurs d'actions ordinaires	332	423	313	434	587	301	841	481
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(3)
Résultat de base par action								
Lié aux activités poursuivies	0,75 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,94 \$	1,35 \$	0,61 \$	1,87 \$	1,03 \$
Lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	0,03	0,02	(0,05)	0,06	(0,01)	0,03
	0,74 \$	0,94 \$	0,69 \$	0,96 \$	1,30 \$	0,67 \$	1,86 \$	1,06 \$
Résultat dilué par action								
Lié aux activités poursuivies	0,75 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,94 \$	1,34 \$	0,61 \$	1,87 \$	1,03 \$
Lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	0,03	0,02	(0,04)	0,06	(0,01)	0,03
	0,74 \$	0,94 \$	0,69 \$	0,96 \$	1,30 \$	0,67 \$	1,86 \$	1,06 \$

Produits des activités ordinaires – Les produits des activités ordinaires de la société sont habituellement peu touchés par le caractère saisonnier des activités puisque nous comptabilisons une part importante de nos produits des activités ordinaires de façon graduelle sur la durée des contrats. Néanmoins, en ce qui concerne les secteurs, nos produits des activités ordinaires d'un trimestre à l'autre peuvent être touchés par le caractère saisonnier des activités, surtout dans le secteur Fiscalité, audit et comptabilité, où les produits des activités ordinaires sont habituellement plus concentrés au premier et au quatrième trimestre. Puisque nous exerçons la majeure partie de nos activités en dollars américains, les mouvements du change ont eu une incidence minime sur nos produits des activités ordinaires. Nos produits des activités ordinaires du premier trimestre de 2025 et du quatrième trimestre de 2024 rendent compte de la croissance des produits récurrents, et ceux des autres trimestres comparables rendent compte de l'augmentation des produits récurrents et des produits tirés des transactions, notamment des acquisitions. Ces augmentations ont toutefois été en partie contrebalancées par les cessions, principalement celle de FindLaw en décembre 2024.

Bénéfice d'exploitation – Notre bénéfice d'exploitation est habituellement peu touché par le caractère saisonnier. La majorité de nos charges d'exploitation étant fixes à court et à moyen terme, notre rentabilité s'accroît généralement avec l'augmentation de nos produits des activités ordinaires. Lorsque nos produits des activités ordinaires diminuent, notre rentabilité est habituellement affectée. La hausse du bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2025 rend compte d'un autre profit d'exploitation à la vente de notre participation minoritaire résiduelle dans l'entreprise Elite, et celle du quatrième trimestre de 2024, de profits à la vente de FindLaw et d'autres entreprises secondaires.

Bénéfice net – Le bénéfice net du troisième trimestre de 2025 rend compte d'un profit à la vente de notre participation résiduelle dans Elite, et celui du quatrième trimestre de 2024, d'un profit à la vente de FindLaw. Les résultats du deuxième trimestre de 2024 comprennent un produit d'impôt de 468 M\$ découlant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à une loi fiscale promulguée au Canada.

Annexe H

Information financière complémentaire sur la filiale émettrice et sur les garants

Les tableaux de consolidation ci-après présentent l'information financière résumée en lien avec la garantie intégrale et inconditionnelle accordée par Thomson Reuters Corporation et trois filiales américaines garantes, qui sont aussi des filiales en propriété exclusive indirecte consolidées de Thomson Reuters Corporation (appelées les « filiales garantes »), à l'égard de tout titre d'emprunt émis par TR Finance LLC (appelée la « filiale émettrice ») aux termes d'un acte de fiducie daté du 20 mars 2025 et conclu entre Thomson Reuters Corporation, TR Finance LLC, les filiales garantes, Société de fiducie Computershare du Canada et Deutsche Bank Trust Company Americas, et avec la garantie intégrale et inconditionnelle accordée par les filiales garantes à l'égard de certains titres de créance en circulation émis par Thomson Reuters Corporation aux termes d'un deuxième acte de fiducie modifié et reformulé daté du 20 mars 2025 et conclu entre Thomson Reuters Corporation, les filiales garantes, Société de fiducie Computershare du Canada et Deutsche Bank Trust Company Americas, ainsi qu'à l'égard de tout titre de créance émis par Thomson Reuters Corporation aux termes d'un acte de fiducie devant être conclu entre Thomson Reuters Corporation, les filiales garantes, Société de fiducie Computershare du Canada et Deutsche Bank Trust Company Americas en lien avec une future offre de titres de créance émis par Thomson Reuters Corporation et garantis par les filiales garantes. Les garanties fournies par les filiales garantes peuvent être assujetties aux conditions de libération usuelles en lien avec une fusion, un regroupement ou une vente d'actifs.

TR Finance LLC est une filiale en propriété exclusive indirecte de Thomson Reuters Corporation. TR Finance LLC est un mécanisme de financement pour Thomson Reuters Corporation et ses filiales consolidées. TR Finance LLC n'exerce aucune activité de manière indépendante, outre l'émission de titres de créance dont l'usage du produit est réservé à Thomson Reuters, la couverture de cette dette lorsqu'il est opportun de le faire et le prêt de fonds à des entreprises du groupe Thomson Reuters. À l'égard de toutes les émissions de titres de créance par TR Finance LLC jusqu'à maintenant, le produit de ces émissions a été utilisé par cette dernière pour octroyer des prêts, et à l'égard de chaque future émission de titres de créance par TR Finance LLC, il est prévu que le produit de ces émissions soit utilisé par cette dernière pour octroyer des prêts aux filiales garantes ou aux sociétés affiliées américaines qui sont des actionnaires directs ou indirects des filiales garantes. TR Finance LLC prévoit être en mesure de payer des intérêts, des primes et des charges d'exploitation et de s'acquitter de ses obligations au titre de la dette au moyen des produits d'intérêts sur les prêts consentis à des sociétés affiliées, et pourra également compter sur le financement tiré des garanties fournies par les filiales garantes et Thomson Reuters Corporation. La capacité de TR Finance LLC de payer des intérêts, des primes ou des charges d'exploitation ou d'honorer ses obligations au titre de la dette dépend de la capacité des filiales garantes et (ou) des autres filiales américaines de payer l'intérêt et de s'acquitter des obligations au titre de la dette aux termes des prêts consentis aux sociétés affiliées et du soutien financier des filiales garantes et de Thomson Reuters Corporation. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

Les tableaux de consolidation ci-après présentent l'information financière résumée pour les éléments suivants :

- la société mère – à savoir Thomson Reuters Corporation, propriétaire direct ou indirect de l'ensemble de ses filiales;
- la filiale émettrice – à savoir TR Finance LLC;
- les filiales garantes, prises collectivement;
- les filiales non garantes – à savoir les autres filiales de Thomson Reuters Corporation qui ne garantissent pas les titres d'emprunt de TR Finance LLC ou Thomson Reuters Corporation, prises collectivement;
- les éliminations – à savoir les ajustements de consolidation;
- Thomson Reuters, après consolidation.

Les filiales garantes mentionnées ci-dessus comprennent les filiales en propriété exclusive indirecte consolidées suivantes de Thomson Reuters Corporation :

- Thomson Reuters Applications Inc., qui exerce ses activités dans les secteurs Professionnels du droit, Fiscalité, audit et comptabilité, et Grandes sociétés de la société;
- Thomson Reuters (Tax & Accounting) Inc., qui exerce ses activités dans les secteurs Fiscalité, audit et comptabilité et Grandes sociétés de la société;
- West Publishing Corporation, qui exerce ses activités dans les secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Publications mondiales de la société.

Aux fins des tableaux de consolidation de l'information financière sommaire, Thomson Reuters Corporation comptabilise ses placements dans des filiales selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque les filiales sont membres d'un groupe consolidé aux fins des déclarations fiscales, Thomson Reuters Corporation répartit entre les membres du groupe la charge d'impôt conformément à l'entente de partage d'impôt, notamment en appliquant la méthode du pourcentage, selon laquelle les membres du groupe consolidé sont remboursés pour les pertes qu'ils subissent, peu importe s'ils ont la possibilité d'utiliser ces pertes de manière distincte. Nous estimons que cette répartition constitue une façon systématique et rationnelle de répartir les soldes d'impôt. Les ajustements nécessaires pour consolider les résultats de la société mère, des filiales garantes et des filiales non garantes sont reflétés dans la colonne « Éliminations ».

Ce mode de présentation ne vise à présenter la situation financière de Thomson Reuters Corporation et ses résultats d'exploitation à nulle autre fin que pour se conformer aux exigences de communication de l'information sur la filiale émettrice et sur les garants. Les données présentées doivent être lues conjointement avec nos états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi qu'avec le présent rapport de gestion, qui figurent tous dans le présent rapport annuel.

Les tableaux de consolidation de l'information financière résumée ci-après sont fournis conformément aux exigences de l'article 13.4 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* qui porte sur les dispenses en faveur de certains émetteurs bénéficiant de soutien au crédit.

Les tableaux de consolidation de l'information financière résumée ci-après ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB et n'ont pas été audités.

ÉTAT DE CONSOLIDATION RÉSUMÉ DU RÉSULTAT NET

	Exercice clos le 31 décembre 2025					
(en millions de dollars américains)	Société mère	Filiale émettrice	Filiales garantes	Filiales non garantes	Éliminations	Données consolidées
ACTIVITÉS POURSUIVIES						
Produits des activités ordinaires	-	-	1 365	6 389	(278)	7 476
Charges d'exploitation	(16)	-	(881)	(3 959)	278	(4 578)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	-	-	(30)	(81)	-	(111)
Dotation aux amortissements des logiciels	-	-	(40)	(681)	-	(721)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	-	-	(43)	(55)	-	(98)
Autres profits d'exploitation, montant net	-	-	196	158	(190)	164
(Perte) bénéfice d'exploitation	(16)	-	567	1 771	(190)	2 132
(Charges) produits financiers, montant net :						
(Charge) produit d'intérêts, montant net	(42)	(70)	3	(35)	1	(143)
Autres charges financières	(37)	(5)	(2)	(43)	32	(55)
Produit (charge) d'intérêts intragroupe, montant net	98	70	(45)	(123)	-	-
Bénéfice (perte) avant impôt et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						
	3	(5)	523	1 570	(157)	1 934
Quote-part de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						
	-	-	-	(28)	-	(28)
Quote-part du bénéfice après impôt des filiales						
	1 499	-	194	407	(2 100)	-
Produit (charge) d'impôt	-	1	(116)	(323)	15	(423)
Bénéfice (perte) lié aux activités poursuivies						
	1 502	(4)	601	1 626	(2 242)	1 483
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt						
	-	-	-	19	-	19
Bénéfice net (perte nette)						
	1 502	(4)	601	1 645	(2 242)	1 502
Bénéfice (perte) attribuable aux :						
Porteurs d'actions ordinaires	1 502	(4)	601	1 645	(2 242)	1 502
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-

ÉTAT DE CONSOLIDATION RÉSUMÉ DU RÉSULTAT NET

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en millions de dollars américains)	Société mère	Filiale émettrice	Filiales garantes	Filiales non garantes	Éliminations	Données consolidées
ACTIVITÉS POURSUIVIES						
Produits des activités ordinaires	—	—	2 122	5 679	(543)	7 258
Charges d'exploitation	(15)	—	(1 575)	(3 424)	543	(4 471)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	—	—	(36)	(77)	—	(113)
Dotation aux amortissements des logiciels	—	—	(16)	(602)	—	(618)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	—	—	(40)	(51)	—	(91)
Autres (pertes) profits d'exploitation, montant net	(1)	—	56	89	—	144
(Perte) bénéfice d'exploitation	(16)	—	511	1 614	—	2 109
(Charges) produits financiers, montant net :						
(Charge) produit d'intérêts, montant net	(137)	—	6	6	—	(125)
Autres (charges) produits financiers	(30)	—	1	74	—	45
Produit (charge) d'intérêts intragroupe, montant net	116	—	(59)	(57)	—	—
(Perte) bénéfice avant impôt et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(67)	—	459	1 637	—	2 029
Quote-part du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	40	—	40
Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt des filiales	2 034	—	(2)	340	(2 372)	—
Produit (charge) d'impôt	240	—	(119)	2	—	123
Bénéfice lié aux activités poursuivies	2 207	—	338	2 019	(2 372)	2 192
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	—	—	—	15	—	15
Bénéfice net	2 207	—	338	2 034	(2 372)	2 207
Bénéfice (perte) attribuable aux :						
Porteurs d'actions ordinaires	2 207	—	338	2 037	(2 372)	2 210
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(3)	—	(3)

ÉTAT DE CONSOLIDATION RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre 2025					
(en millions de dollars américains)	Société mère	Filiale émettrice	Filiales garantes	Filiales non garantes	Éliminations	Données consolidées
ACTIFS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	-	65	438	-	511
Créances clients et autres créances d'exploitation	-	-	260	883	-	1 143
Créances d'exploitation intragroupe	1 145	454	493	1 540	(3 632)	-
Autres actifs financiers	-	7	60	27	-	94
Charges payées d'avance et autres actifs courants	-	-	199	281	-	480
Actifs courants	1 153	461	1 077	3 169	(3 632)	2 228
Immobilisations corporelles, montant net	-	-	138	223	-	361
Logiciels, montant net	-	-	1	1 823	(179)	1 645
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net	-	-	952	2 150	-	3 102
Goodwill	-	-	4 422	3 491	-	7 913
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	202	-	202
Autres actifs financiers	163	-	2	301	-	466
Autres actifs non courants	-	-	96	584	-	680
Créances d'exploitation intragroupe	-	1 267	57	-	(1 324)	-
Placements dans des filiales	12 044	-	545	4 708	(17 297)	-
Actifs d'impôt différé	238	3	-	1 081	21	1 343
Total de l'actif	13 598	1 731	7 290	17 732	(22 411)	17 940
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif						
Dette courante	354	439	-	-	2	795
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	35	18	262	775	-	1 090
Passif d'impôt exigible	-	-	-	224	-	224
Produits différés	-	-	284	967	-	1 251
Dettes d'exploitation intragroupe	1 172	17	362	2 081	(3 632)	-
Autres passifs financiers	-	-	14	94	-	108
Passifs courants	1 561	474	922	4 141	(3 630)	3 468
Dette à long terme	118	1 245	-	-	(35)	1 328
Provisions et autres passifs non courants	5	-	4	647	-	656
Autres passifs financiers	-	16	70	124	-	210
Dettes d'exploitation intragroupe	-	-	778	546	(1 324)	-
Passifs d'impôt différé	-	-	263	96	5	364
Total du passif	1 684	1 735	2 037	5 554	(4 984)	6 026
Capitaux propres						
Total des capitaux propres	11 914	(4)	5 253	12 178	(17 427)	11 914
Total du passif et des capitaux propres	13 598	1 731	7 290	17 732	(22 411)	17 940

ÉTAT DE CONSOLIDATION RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre 2024						
(en millions de dollars américains)	Société mère	Filiale émettrice	Filiales garantes	Filiales non garantes	Éliminations	Données consolidées
ACTIFS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	—	230	1 724	—	1 968
Créances clients et autres créances d'exploitation	—	—	257	830	—	1 087
Créances d'exploitation intragroupe	1 032	—	505	1 674	(3 211)	—
Autres actifs financiers	—	—	23	12	—	35
Charges payées d'avance et autres actifs courants	—	—	170	230	—	400
Actifs courants	1 046	—	1 185	4 470	(3 211)	3 490
Immobilisations corporelles, montant net	—	—	158	228	—	386
Logiciels, montant net	—	—	34	1 419	—	1 453
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net	—	—	981	2 153	—	3 134
Goodwill	—	—	3 727	3 535	—	7 262
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	269	—	269
Autres actifs financiers	82	—	46	314	—	442
Autres actifs non courants	—	—	105	520	—	625
Créances d'exploitation intragroupe	160	—	2	778	(940)	—
Placements dans des filiales	14 584	—	465	4 041	(19 090)	—
Actifs d'impôt différé	243	—	—	1 133	—	1 376
Total de l'actif	16 115	—	6 703	18 860	(23 241)	18 437
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif						
Dette courante	973	—	—	—	—	973
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	52	—	276	763	—	1 091
Passif d'impôt exigible	—	—	—	197	—	197
Produits différés	—	—	350	712	—	1 062
Dettes d'exploitation intragroupe	1 214	—	461	1 536	(3 211)	—
Autres passifs financiers	20	—	11	82	—	113
Passifs courants	2 259	—	1 098	3 290	(3 211)	3 436
Dette à long terme	1 847	—	—	—	—	1 847
Provisions et autres passifs non courants	3	—	4	668	—	675
Autres passifs financiers	—	—	80	152	—	232
Dettes d'exploitation intragroupe	—	—	778	162	(940)	—
Passifs d'impôt différé	—	—	237	4	—	241
Total du passif	4 109	—	2 197	4 276	(4 151)	6 431
Capitaux propres						
Total des capitaux propres	12 006	—	4 506	14 584	(19 090)	12 006
Total du passif et des capitaux propres	16 115	—	6 703	18 860	(23 241)	18 437

Nous fournissons aussi l'information financière complémentaire qui suit, conformément à l'article 13 de la Réglementation S-X, relativement aux titres de créance émis par la filiale émettrice, qui sont intégralement et inconditionnellement garantis par la société mère et les filiales garantes, et aux titres de créances émis par la société mère, qui sont intégralement et inconditionnellement garantis par les filiales garantes (dans chaque cas, comme il est décrit ci-dessus).

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire de l'information financière de la société mère, de la filiale émettrice et des filiales garantes (collectivement, le « groupe de débiteurs ») et de la société mère et des filiales garantes (collectivement, le « groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice »), présentée sur une base combinée, après élimination des soldes et des transactions intragroupe entre les entités du groupe de débiteurs et du groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice. Les investissements dans les sociétés hors groupe de débiteurs, qui ne font pas partie de ces groupes, ainsi que la participation aux bénéfices de ces dernières et l'information financière les concernant ont été exclus du sommaire de l'information financière. Par ailleurs, les montants à payer au groupe de débiteurs et au groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice, ainsi que les montants à recevoir de celles-ci, de même que leurs transactions avec chacune des sociétés hors groupe de débiteurs, sont présentés ci-après :

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Exercice clos le 31 décembre 2025		
(en millions de dollars américains)	Groupe de débiteurs	Groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice
Produits des activités ordinaires	1 365	1 365
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	5 134	5 134
Bénéfice lié aux activités poursuivies ^{1), 2)}	4 989	4 993
Bénéfice net	4 989	4 993
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	4 989	4 993

1) Comprend un bénéfice de 5 302 M\$, dont une tranche de 4 596 M\$ représente des dividendes reçus, tiré des transactions réalisées avec chacune des sociétés hors groupe de débiteurs.

2) Le résultat du groupe de débiteurs et du groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice, tient compte de produits financiers nets de 86 M\$ et de 20 M\$, respectivement, découlant de transactions avec chacune des sociétés hors groupe de débiteurs.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre 2025		
(en millions de dollars américains)	Groupe de débiteurs	Groupe de débiteurs, à l'exclusion de la filiale émettrice
Créances d'exploitation intragroupe sur les sociétés hors groupe de débiteurs	2 083	1 638
Actif courant, compte non tenu des créances d'exploitation intragroupe	599	592
Total des actifs courants	2 682	2 230
Goodwill	4 422	4 422
Créances d'exploitation intragroupe sur les sociétés hors groupe de débiteurs	546	57
Actifs non courants, compte non tenu du goodwill et des créances d'exploitation intragroupe	1 593	1 590
Total des actifs non courants	6 561	6 069
Dettes d'exploitation intragroupe envers les sociétés hors groupe de débiteurs	1 542	1 534
Passifs courants, compte non tenu des dettes d'exploitation intragroupe	1 406	949
Total des passifs courants	2 948	2 483
Dettes d'exploitation intragroupe envers les sociétés hors groupe de débiteurs	-	778
Passifs non courants, compte non tenu des dettes d'exploitation intragroupe	1 721	460
Total des passifs non courants	1 721	1 238

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction de Thomson Reuters Corporation (la « société ») est responsable des états financiers consolidés ci-joints et des autres renseignements inclus dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en fonction des meilleures estimations et des meilleurs jugements de la direction, le cas échéant. Les informations présentées ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

Il incombe au conseil d'administration de la société de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit, qui relève du conseil d'administration, rencontre périodiquement la direction et l'auditeur indépendant de la société pour discuter des questions qui touchent l'audit et l'information financière. De plus, le comité d'audit approuve les états financiers consolidés intermédiaires et recommande au conseil d'administration l'approbation des états financiers consolidés annuels ainsi que de la nomination annuelle de l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration a approuvé l'information présentée dans les états financiers consolidés ci-joints.

/s/ Steve Hasker

Steve Hasker
Président et chef de la direction

Le 5 mars 2026

/s/ Michael Eastwood

Michael Eastwood
Chef des finances

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et les procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de Thomson Reuters Corporation (la « société »); ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques et aux procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité de son système de contrôle interne à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 31 décembre 2025.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2025 a été auditée par PricewaterhouseCoopers LLP, cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme l'atteste son rapport inclus aux présentes.

/s/ Steve Hasker

Steve Hasker
Président et chef de la direction

Le 5 mars 2026

/s/ Michael Eastwood

Michael Eastwood
Chef des finances

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Thomson Reuters Corporation

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière ci-joint de Thomson Reuters Corporation et de ses filiales (la « société ») aux 31 décembre 2025 et 2024, des états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et i) qui est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés, et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de la question critique de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Positions fiscales incertaines

Comme il est décrit à la note 2 des états financiers consolidés, la société est assujettie à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires, et l'incidence fiscale définitive de certaines transactions est incertaine. La société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée ses risques. Ces provisions sont établies à l'aide des estimations les plus probables de la direction quant au montant qui devrait être payé, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, la direction calcule la valeur attendue afin de déterminer le montant de ses provisions. La direction réévalue ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et fait des ajustements selon l'évolution des faits et circonstances. L'estimation des positions fiscales incertaines comprend des montants qui sont fondés sur les estimations et les hypothèses au sujet des prix et des montants utilisés pour comptabiliser les transactions intragroupe. Au 31 décembre 2025, la société avait comptabilisé une provision globale de 303 M\$ au titre des positions fiscales incertaines (exclusion faite des intérêts) dans ses comptes d'impôt exigible ou différé.

Il a été déterminé que la mise en œuvre des procédures relatives aux positions fiscales incertaines de la société constituait une question critique de l'audit parce que i) la direction a dû formuler des jugements importants lors de la détermination du passif au titre des positions fiscales incertaines, ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort a été requis de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et dans l'évaluation des éléments probants à l'appui des prix et des montants utilisés pour la comptabilisation des transactions intragroupe et dans l'identification en temps opportun et l'évaluation exacte des positions fiscales incertaines et iii) la réalisation de l'audit a nécessité le recours à des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'identification, à la comptabilisation et à l'évaluation des provisions pour positions fiscales incertaines et des contrôles portant sur l'exhaustivité des positions fiscales incertaines a été testée. Les procédures consistaient également, entre autres, i) à effectuer des tests portant sur l'établissement des provisions pour positions fiscales incertaines, y compris les accords intragroupe, les positions fiscales internationales et canadiennes, ainsi que les déclarations fiscales définitives connexes; ii) à effectuer des tests portant sur l'établissement des provisions pour positions fiscales incertaines par territoire, y compris l'appréciation par la direction du bien-fondé technique des positions fiscales et des estimations du montant de l'avantage fiscal que l'on s'attend à maintenir; iii) à effectuer des tests portant sur l'appréciation de la direction de l'identification des positions fiscales incertaines et de l'issue possible des positions fiscales incertaines retenues; et iv) à évaluer la situation et les résultats des contrôles fiscaux des autorités fiscales pertinentes. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont aidé i) à l'évaluation de l'exhaustivité de l'identification et des issues possibles des positions fiscales incertaines, notamment l'évaluation du caractère raisonnable de la détermination par la direction de la probabilité que les positions fiscales soient maintenues et du montant de l'avantage qui pourrait potentiellement être réalisé et ii) à l'application des lois de l'impôt applicables.

/s/ PricewaterhouseCoopers LLP

New York (New York)
Le 5 mars 2026

Nous agissons en tant qu'auditeur de la société depuis 2012.

THOMSON REUTERS CORPORATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET

		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains, sauf les données par action)	Note	2025	2024
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Produits des activités ordinaires	3	7 476	7 258
Charges d'exploitation	5	(4 578)	(4 471)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		(111)	(113)
Dotation aux amortissements des logiciels		(721)	(618)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		(98)	(91)
Autres profits d'exploitation, montant net	6	164	144
Bénéfice d'exploitation		2 132	2 109
Charges financières, montant net			
Charge d'intérêts, montant net	8	(143)	(125)
Autres (charges) produits financiers	8	(55)	45
Résultat avant impôt et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		1 934	2 029
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	(28)	40
(Charge) produit d'impôt	10	(423)	123
Bénéfice lié aux activités poursuivies		1 483	2 192
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	11	19	15
Bénéfice net		1 502	2 207
Bénéfice (perte) attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		1 502	2 210
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(3)
Résultat par action	12		
Résultat de base par action :			
Lié aux activités poursuivies		3,29 \$	4,86 \$
Lié aux activités abandonnées		0,05	0,03
Résultat de base par action		3,34 \$	4,89 \$
Résultat dilué par action :			
Lié aux activités poursuivies		3,29 \$	4,85 \$
Lié aux activités abandonnées		0,04	0,04
Résultat dilué par action		3,33 \$	4,89 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	Note	2025	2024
Bénéfice net		1 502	2 207
Autres éléments du résultat global			
Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net :			
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en résultat net	20	(24)	97
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en capitaux propres	20	20	(84)
Produit (charge) d'impôt lié à la partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en capitaux propres	10	1	(1)
Partie des écarts de conversion comptabilisée en capitaux propres	20	269	(173)
		266	(161)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :			
Ajustements de juste valeur des actifs financiers	20	33	13
Charge d'impôt liée à l'ajustement de juste valeur des actifs financiers	10	(5)	(2)
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	27	83	5
Charge d'impôt liée à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	10	(20)	(5)
		91	11
Autres éléments du résultat global		357	(150)
Résultat global		1 859	2 057
Résultat global de la période attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires			
Activités poursuivies		1 840	2 050
Activités abandonnées		19	15
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(8)
Résultat global		1 859	2 057

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		31 décembre	
(en millions de dollars américains)	Note	2025	2024
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	511	1 968
Créances clients et autres créances d'exploitation	14	1 143	1 087
Autres actifs financiers	20	94	35
Charges payées d'avance et autres actifs courants	15	480	400
Actifs courants		2 228	3 490
Immobilisations corporelles, montant net	16	361	386
Logiciels, montant net	17	1 645	1 453
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net	18	3 102	3 134
Goodwill	19	7 913	7 262
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	202	269
Autres actifs financiers	20	466	442
Autres actifs non courants	21	680	625
Actifs d'impôt différé	24	1 343	1 376
Total de l'actif		17 940	18 437
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif			
Dette courante	20	795	973
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	22	1 090	1 091
Passifs d'impôt exigible		224	197
Produits différés	3	1 251	1 062
Autres passifs financiers	20	108	113
Passifs courants		3 468	3 436
Dette à long terme	20	1 328	1 847
Provisions et autres passifs non courants	23	656	675
Autres passifs financiers	20	210	232
Passifs d'impôt différé	24	364	241
Total du passif		6 026	6 431
Capitaux propres			
Capital-actions	25	3 597	3 498
Résultats non distribués		9 220	9 699
Cumul des autres éléments du résultat global		(903)	(1 191)
Total des capitaux propres		11 914	12 006
Total du passif et des capitaux propres		17 940	18 437

Éventualités (note 31)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la société a approuvé les présents états financiers consolidés le 4 mars 2026.

/s/ David Thomson

David Thomson
Administrateur

/s/ Steve Hasker

Steve Hasker
Administrateur

THOMSON REUTERS CORPORATION

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux :			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice lié aux activités poursuivies		1 483	2 192
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		111	113
Dotation aux amortissements des logiciels		721	618
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		98	91
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	28	(40)
Profits nets à la cession d'entreprises et de placements	6	(165)	(192)
Impôt différé	24	60	(640)
Autres	29	272	151
Variation du fonds de roulement et d'autres éléments	29	43	176
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies		2 651	2 469
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités abandonnées		-	(12)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		2 651	2 457
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	30	(843)	(622)
Produit des cessions d'entreprises et de placements	7	254	326
Produit tiré de la vente d'actions de LSEG	9	-	1 854
Dépenses d'investissement		(634)	(607)
Autres activités d'investissement		1	46
Impôt payé sur la vente d'actions de LSEG et les cessions		(62)	(317)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(1 284)	680
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursements sur la dette	20	(999)	(290)
Emprunts (remboursements) aux termes des facilités d'emprunt à court terme, montant net	20	290	(139)
Paievements au titre du capital des contrats de location	28	(64)	(63)
Rachats d'actions ordinaires	25	(1 000)	(639)
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(4)	(5)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	25	(1 035)	(944)
Achat de participations ne donnant pas le contrôle	30	-	(384)
Autres activités de financement		(16)	5
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(2 828)	(2 459)
Écarts de conversion		4	(8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 457)	670
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 968	1 298
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	13	511	1 968
Se reporter à la note 29 pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.			
Intérêts payés, déduction faite des couvertures liées à la dette	8	(138)	(149)
Intérêts reçus	8	46	74
Impôt sur le résultat payé	29	(337)	(551)

Les intérêts reçus et payés sont pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Le montant payé au titre de l'impôt sur le résultat est pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	Profit (perte) non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	2 067	1 431	3 498	9 699	19	(1 210)	(1 191)	12 006	-	12 006
Bénéfice net	-	-	-	1 502	-	-	-	1 502	-	1 502
Autres éléments du résultat global	-	-	-	63	25	269	294	357	-	357
Résultat global	-	-	-	1 565	25	269	294	1 859	-	1 859
Virement du profit à la cession de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence aux résultats non distribués	-	-	-	6	(6)	-	(6)	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	-	(4)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(1 069)	-	-	-	(1 069)	-	(1 069)
Actions émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)	34	-	34	-	-	-	-	34	-	34
Rachats d'actions ordinaires (note 25)	(44)	-	(44)	(972)	-	-	-	(1 016)	-	(1 016)
Régimes de rémunération fondée sur des actions	132	(23)	109	(5)	-	-	-	104	-	104
Solde au 31 décembre 2025	2 189	1 408	3 597	9 220	38	(941)	(903)	11 914	-	11 914

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	Profit (perte) non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle (note 30)	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 901	1 504	3 405	8 680	21	(1 042)	(1 021)	11 064	-	11 064
Bénéfice net	-	-	-	2 210	-	-	-	2 210	(3)	2 207
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	23	(168)	(145)	(145)	(5)	(150)
Résultat global	-	-	-	2 210	23	(168)	(145)	2 065	(8)	2 057
Participations ne donnant pas le contrôle à l'acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	388	388
Achat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	(380)	(384)
Virement du profit à la cession de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence aux résultats non distribués	-	-	-	25	(25)	-	(25)	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(5)	-	-	-	(5)	-	(5)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(973)	-	-	-	(973)	-	(973)
Actions émises aux termes du RRD	29	-	29	-	-	-	-	29	-	29
Rachats d'actions ordinaires (note 25)	(15)	-	(15)	(234)	-	-	-	(249)	-	(249)
Régimes de rémunération fondée sur des actions	152	(73)	79	-	-	-	-	79	-	79
Solde au 31 décembre 2024	2 067	1 431	3 498	9 699	19	(1 210)	(1 191)	12 006	-	12 006

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Thomson Reuters Corporation

Notes annexes

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Note 1 : Sommaire des activités et méthodes comptables significatives

Description générale de l'entreprise

Thomson Reuters Corporation est une entreprise régie par les lois de l'Ontario (Canada) dont les actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au Nasdaq Global Select Market (« Nasdaq ») aux États-Unis, sous le symbole « TRI », et les actions privilégiées de série II sont cotées à la TSX.

Dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne l'indique autrement, les termes la « société » et « Thomson Reuters » font référence à Thomson Reuters Corporation et à ses filiales.

La société propose des services à des professionnels dans les secteurs du droit, de la fiscalité, de l'audit, de la comptabilité, de la conformité, du gouvernement et des médias. Les produits de la société regroupent des logiciels et des connaissances hautement spécialisés pour fournir aux professionnels les données, les renseignements et les solutions leur permettant de prendre des décisions éclairées et pour aider les institutions dans leur quête de justice, de vérité et de transparence. Reuters, qui fait partie de Thomson Reuters, est un chef de file mondial du journalisme et de l'information de confiance.

Le conseil d'administration de la société a approuvé les présents états financiers consolidés le 4 mars 2026.

Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et au coût historique, tel qu'il a été modifié par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS fait appel à certaines estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 2 décrit les domaines particulièrement complexes et faisant intervenir une part importante de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Dans les présents états financiers, les symboles « \$ », « \$ CA », « £ », « € » et « SEK » désignent respectivement le dollar américain, le dollar canadien, la livre sterling, l'euro et la couronne suédoise.

Changements touchant les méthodes comptables

IAS 21 Effet des variations des cours des monnaies étrangères

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 21, qui fournissent des indications sur la manière de déterminer un cours de change pour convertir des transactions et des états financiers libellés ou présentés dans une monnaie qui ne peut être convertie en d'autres monnaies. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025 et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers de la société.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la société comprennent les comptes de toutes ses filiales.

Filiales

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, le contrôle étant défini comme le fait de détenir un pouvoir sur l'entité détenue, d'être exposé ou d'avoir droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité détenue et la capacité d'influer sur le montant de ces rendements du fait du pouvoir sur l'entité détenue. En général, la société possède plus de 50 % des droits de vote dans ses filiales. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société utilise généralement ses liquidités plutôt que ses capitaux propres pour acquérir des filiales et applique la méthode de l'acquisition comme suit :

- le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs donnés et des passifs engagés ou repris à la date d'acquisition, déduction faite des coûts de transaction qui sont passés en charges dès qu'ils sont engagés;
- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition;

- l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis est inscrit à titre de goodwill;
- la contrepartie éventuelle en trésorerie, un passif financier, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et les variations ultérieures de la juste valeur sont inscrites à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions intragroupe entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues par des tiers dans une filiale contrôlée par la société. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, à laquelle s'ajoute leur quote-part des variations des capitaux propres ultérieures. L'achat des participations restantes à des tiers actionnaires est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est présenté dans les activités de financement au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable, mais pas le contrôle. En général, la société détient entre 20 % et 50 % des droits de vote dans ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ces entreprises comprend les éléments suivants :

- les participations sont initialement comptabilisées au coût et sont présentées à l'état consolidé de la situation financière;
- la quote-part de la société dans les bénéfices ou les pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et la quote-part de la société des autres éléments du résultat global est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global, la valeur comptable de la participation étant ajustée d'un montant équivalent;
- si la quote-part de la société dans les pertes égale ou dépasse sa participation dans l'entreprise détenue, la société cesse d'inscrire des pertes additionnelles, à moins qu'elle n'ait engagé une obligation ou qu'elle n'ait effectué des paiements au nom de l'entreprise détenue;
- les profits et les pertes tirés des transactions entre la société et les entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la société dans ces entreprises;
- les dividendes reçus ou les montants à recevoir d'entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable de la participation. Les dividendes reçus sont inclus dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie;
- les entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et chaque date de clôture afin de relever d'éventuels indices de dépréciation.

À la perte d'une influence notable, la participation conservée dans l'entreprise détenue, le cas échéant, est réévaluée à sa juste valeur et la variation de la valeur comptable est comptabilisée dans les autres profits et pertes d'exploitation à l'état consolidé du résultat net.

Les méthodes comptables des filiales et des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ont été modifiées au besoin pour être conformes aux méthodes de la société.

Secteurs d'activité

Les secteurs d'activité de la société sont déterminés en fonction des clients qu'ils servent et sont présentés de la même manière que l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Le chef de la direction a l'autorité en ce qui concerne l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance de la société, et est donc le principal décideur opérationnel.

Les méthodes comptables suivies par les secteurs sont les mêmes que celles qu'applique la société.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, monnaie de présentation de la société. Les états financiers de chacune des filiales de la société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la filiale exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

- Les actifs et les passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours de change en vigueur à la fin de la période, et les résultats de leurs activités sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global au sein des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société. Lorsque les entités exercent leurs activités dans des pays où la monnaie a été désignée comme hyperinflationniste, les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation sont convertis au moyen des cours de change en vigueur à la clôture de la période, compte tenu de la réindexation des soldes des monnaies locales en fonction des plus récents taux d'inflation.

- Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception de ceux sur les couvertures de flux de trésorerie admissibles, qui sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global au sein des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.
- Les profits et les pertes de change découlant des emprunts et instruments de couverture s'y rapportant, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts intragroupe non permanents et des contrats de change sont présentés au poste « Charges financières, montant net » de l'état consolidé du résultat net.
- Les profits et les pertes de change découlant de certains prêts intragroupe de nature permanente sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.
- Tous les autres profits et pertes de change sont inscrits au poste « Charges d'exploitation » de l'état consolidé du résultat net.

Les profits et les pertes de change cumulés sont transférés du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » au poste « Autres profits ou pertes d'exploitation, montant net » ou aux activités abandonnées, selon le cas, à l'état consolidé du résultat net à la perte du contrôle ou de l'influence notable sur l'entité concernée, y compris les écarts de change liés au règlement de prêts intragroupe qui avaient été considérés comme permanents.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les biens et services promis sont transférés au client et que les obligations de prestation sont satisfaites, ce qui se produit lorsque la société transfère le contrôle de ses produits ou services à un client. Le contrôle est réputé avoir été transféré lorsque le client obtient l'accès lui permettant d'utiliser le produit ou reçoit l'avantage associé aux services fournis par la société. Le montant des produits des activités ordinaires comptabilisé tient compte de la contrepartie que la société s'attend à recevoir, déduction faite du montant estimatif des retours, rabais, taxes sur la valeur ajoutée et autres taxes de vente.

La société tire ses produits des activités ordinaires de la vente d'informations, de solutions logicielles et de services. En règle générale, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

Produits récurrents

Les produits récurrents sont généralement comptabilisés progressivement sur la durée des contrats. Les produits récurrents se composent principalement des frais pour avoir accès pendant une période donnée à des produits ou services, comme Westlaw, Practical Law, CoCounsel et divers autres produits de la société aux fins de conformité fiscale. Ces produits sont généralement fournis dans le cadre d'abonnements, que la plupart des clients renouvellent à la fin de chaque période d'abonnement. La durée de la majorité des abonnements varie entre un an et cinq ans. Les ententes peuvent être facturées à l'avance ou à terme échu.

Produits tirés des transactions

Les produits tirés des transactions, qui comprennent les produits tirés de Confirmation, de SafeSend et de SurePrep, sont comptabilisés principalement à un moment précis et en fonction de leur nature, comme suit :

- les produits fondés sur le volume sont comptabilisés en fonction de l'utilisation, comme les frais liés aux déclarations fiscales et à certains services de documentation d'audit;
- les droits d'utilisation de logiciels sans obligation future sont comptabilisés au moment de la livraison;
- les honoraires professionnels découlant des accords de service ou de consultation sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, généralement en fonction des heures de travail effectuées, ce qui rend compte du transfert continu du contrôle au client.

Les transactions peuvent être facturées à l'avance ou à terme échu.

Produits tirés des produits imprimés

La plupart des produits tirés des produits imprimés, qui comprennent les produits imprimés de la société ainsi que les services d'impression commerciale pour des tiers éditeurs de livres, sont comptabilisés au moment de l'expédition et facturés au même moment. Les produits tirés des produits imprimés, qui sont vendus en vertu de contrats d'abonnement donnant accès à une bibliothèque de produits imprimés ainsi qu'aux mises à jour publiées pendant la durée de l'abonnement, sont généralement comptabilisés progressivement sur la durée des contrats et peuvent être facturés à l'avance ou à terme échu.

Les produits tirés des produits imprimés se composent essentiellement des frais liés au contenu offert principalement sur un support papier traditionnel.

La société prend aussi en compte les éléments suivants lors de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

Obligations de prestation multiples

Certains contrats conclus avec des clients portent sur plusieurs produits et services, lesquels sont comptabilisés comme des obligations de prestation séparées lorsqu'ils sont distincts. Un produit ou un service est distinct si un client peut tirer des avantages de sa seule utilisation ou de son utilisation avec d'autres ressources facilement accessibles et si la promesse de transférer le produit ou le service peut être identifiée de façon distincte dans le contrat. Le prix de transaction est réparti entre les différentes obligations de prestation en fonction du prix de vente relatif de chaque composante prise individuellement.

Une série de produits ou de services distincts est comptabilisée comme une seule obligation de prestation si les composantes de la série sont pratiquement les mêmes, si leurs modalités de transfert sont les mêmes et 1) si chaque composante distincte de la série représente une obligation de prestation qui serait remplie au fil du temps, et 2) si la mesure de satisfaction de l'obligation de prestation est la même pour chaque composante distincte de la série.

Certains accords prévoient la prestation de services d'installation et de mise en œuvre. Si ces services sont distincts, la contrepartie leur est imputée et ils sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et pris en compte dans les produits tirés des transactions. Si les services ne sont pas distincts, ils sont comptabilisés au titre de l'abonnement ou de la licence d'utilisation de logiciel connexe, selon le cas.

Ventes liées à des tiers

Les produits tirés de la vente de contenus ou de services de tiers livrés sur les plateformes de la société sont comptabilisés pour leur montant brut lorsque la société agit pour son propre compte, mais sont comptabilisés déduction faite des coûts lorsque la société agit à titre de mandataire entre le client et le fournisseur. La société tient compte de plusieurs facteurs au moment de déterminer si elle agit pour son propre compte ou à titre de mandataire; plus particulièrement, elle détermine si elle est principalement responsable 1) de fournir comme promis le contenu ou le service spécifié, 2) de fixer le prix, et 3) d'assumer le risque de crédit lié au montant facturé au client.

Produits différés

Des produits différés, qui représentent des passifs sur contrats, sont comptabilisés lorsque des paiements en trésorerie sont reçus ou payables avant le transfert des produits ou des services auxquels ils se rapportent.

Coûts liés aux contrats

Les coûts marginaux associés à la conclusion d'un contrat avec un client sont différés et comptabilisés en tant qu'actif si la société prévoit que l'avantage découlant de ces coûts durera plus d'un an. Ces coûts sont amortis selon le mode linéaire sur la période pendant laquelle le produit ou le service est transféré au client. Les coûts marginaux comprennent les commissions de vente versées au personnel de vente, aux directeurs de comptes et aux gestionnaires des ventes. Les nouveaux contrats commandent généralement des taux plus élevés de commissions de vente que les renouvellements. Ainsi :

- les actifs découlant de nouveaux contrats conclus avec des clients sont amortis sur trois ans, durée qui peut inclure des périodes de renouvellement et qui, selon la direction, correspond à la période pendant laquelle un client tire des avantages de la technologie qui existe dans le produit ou le service sous-jacent;
- les actifs découlant du renouvellement de contrats conclus avec des clients sont amortis sur la durée du contrat s'ils sont proportionnels aux commissions de renouvellement antérieures.

La société comptabilise les « commissions différées » courantes dans les « Charges payées d'avance et autres actifs courants » et les « commissions différées » non courantes, dans les « Autres actifs non courants » dans l'état consolidé de la situation financière.

La société comptabilise en charges, lorsqu'il est engagé, le coût marginal associé à la conclusion d'un contrat si la période d'amortissement est de un an ou moins.

Avantages du personnel

La charge nette de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages complémentaires de retraite est établie chaque année par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, moins la juste valeur des actifs des régimes. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée avoisinant celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes sont comptabilisés immédiatement dans les résultats non distribués et pris en compte dans l'état consolidé du résultat global. Dans le cas des régimes par capitalisation, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont engagées.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions dont les paiements sont réglés en instruments de capitaux propres de la société, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel.

La charge de rémunération fondée sur des actions est établie d'après la juste valeur à la date des attributions pour lesquelles les droits devraient être acquis pendant la période d'acquisition. La charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions spécifiées d'acquisition des droits doivent être satisfaites. Pour les attributions dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits pertinente. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société révisé son estimation du nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis et comptabilise l'incidence dans l'état consolidé du résultat net.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont généralement payables lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de mise à la retraite. Les charges connexes sont comptabilisées lorsque la société ne peut plus rétracter l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail parce qu'elle a présenté aux membres du personnel touchés un plan de fin de contrat de travail vraisemblablement définitif qui décrit a) le type et le montant des indemnités, b) le nombre, la classification d'emploi ou les fonctions ainsi que l'emplacement des salariés qui devraient être licenciés et c) la date de conclusion attendue du plan.

Plans d'attribution de primes

Les passifs découlant des plans d'attribution de primes sont comptabilisés selon une formule qui tient compte de diverses mesures financières et de certains ajustements. La société comptabilise une charge à payer lorsque ces versements sont requis par contrat ou lorsque les pratiques antérieures ont créé une obligation implicite de verser de telles primes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est courte (généralement, au plus trois mois).

Créances clients

Les créances clients représentent les montants que les clients doivent remettre en contrepartie des services rendus ou des produits vendus dans le cours normal des activités, ce qui comprend les montants facturés et non facturés. Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur; par la suite, elles sont inscrites au coût amorti, déduction faite de toute dépréciation. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an tout au plus.

La société dispose d'un compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues destiné à couvrir la dépréciation des créances clients. La charge au titre des pertes de crédit attendues est inscrite au poste « Charges d'exploitation » de l'état consolidé du résultat net. La société dispose aussi d'un compte de correction de valeur pour ajustements des ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés déduction faite des ajustements des ventes.

La société est exposée à un risque de crédit normal à l'égard de ses créances d'exploitation; elle crée donc des comptes de correction de valeur pour les pertes sur créances qui découleraient des créances en souffrance et d'autres ajustements des ventes. La société estime les pertes de crédit au titre des créances clients en regroupant ensemble les clients similaires puisqu'ils tendent à partager des caractéristiques de risque de crédit similaires, en tenant compte du nombre de jours depuis lesquels la créance client est en souffrance. Les taux utilisés pour le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sont fondés sur les pertes de crédit historiques, et sont ajustés, selon le jugement de la direction, en fonction de l'information prospective concernant la capacité de paiement du débiteur.

Actifs financiers

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement, soit la date à laquelle la société reçoit ou livre l'actif. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou sont transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des intentions au moment de leur acquisition :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net

- **Classement**

Cette catégorie comprend les actifs acquis principalement en vue d'être vendus dans un proche avenir, comme dans le cas des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ou lorsque la direction les désigne comme tels.

Des exemples de tels actifs comprennent les comptes du marché monétaire, une créance aux termes d'une entente d'indemnisation, les créances éventuelles, ainsi que les contrats de change non désignés comme instruments de couverture aux fins de la comptabilité.

- **Comptabilisation et évaluation**

Les actifs financiers de cette catégorie sont inscrits, initialement et par la suite, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Les coûts de transaction sont passés en charges.

L'évaluation de la juste valeur et des instruments dérivés tient compte du risque de crédit de la contrepartie.

Actifs financiers au coût amorti

- **Classement**

Cette catégorie comprend la trésorerie ainsi que les créances clients et autres créances d'exploitation, qui sont des actifs financiers non dérivés détenus pour en recouvrer les paiements contractuels fixes ou déterminables.

- **Comptabilisation et évaluation**

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont comptabilisées au prix de transaction et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En outre, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues couvrent la dépréciation des créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

- **Classement**

Ces actifs financiers sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés irrévocablement comme tels.

Cette catégorie comprend les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui ne sont pas considérées comme étant détenues à des fins de transaction et qui ne sont pas admissibles à titre d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

- **Comptabilisation et évaluation**

Ces instruments financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et par la suite à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global ne sont pas ultérieurement transférés à l'état consolidé du résultat net, mais sont plutôt reclassés directement dans les résultats non distribués.

L'évaluation de la juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres qui sont comptabilisés en tant qu'autres actifs financiers tient compte d'informations comme les cours liés aux rondes de financement par actions et les prix cotés.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et inscrits au montant net à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que la société a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les découverts bancaires liés à un accord d'équilibrage de trésorerie ne peuvent être portés en diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie que lorsque le règlement a lieu à la fin ou vers la fin de la période de présentation de l'information financière.

Instruments financiers dérivés et couvertures

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur. La façon dont sont comptabilisés les profits et pertes dépend de la désignation ou non d'un instrument dérivé comme instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert.

Au début de la transaction, la société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et les stratégies de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure les différentes transactions de couverture. De plus, la société documente son appréciation, tant au début de la couverture que durant toute la couverture, visant à déterminer si le dérivé servant à la transaction de couverture est hautement efficace dans la compensation des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Le risque de non-exécution, y compris le risque de crédit propre à la société, est pris en compte lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

La société désigne certains instruments dérivés comme :

- **Couvertures de juste valeur**
Ces instruments couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme décomptabilisé. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert.
- **Couvertures de flux de trésorerie**
Ces instruments couvrent l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une transaction prévue dont la réalisation est hautement probable. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au sein des autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé du résultat net. En outre :
 - les montants accumulés au sein du cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net;
 - lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte accumulé dans le cumul des autres éléments du résultat global y reste classé et n'est comptabilisé qu'au moment où la transaction prévue est finalement comptabilisée à l'état consolidé du résultat net;
 - lorsque la société s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se réalise pas, le profit ou la perte accumulé qui était classé dans le cumul des autres éléments du résultat global est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé du résultat net.

L'évaluation de la juste valeur des autres créances et des instruments dérivés tient compte du risque de crédit de la contrepartie.

Instruments dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

Bien qu'ils offrent une couverture efficace des risques économiques, certains instruments dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture aux fins de la comptabilité. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées aux postes « Autres (charges) produits financiers » de l'état consolidé du résultat net selon la nature et l'objet sous-jacent de ces instruments dérivés. Les règlements liés à ces instruments sont comptabilisés au poste du tableau consolidé des flux de trésorerie lorsque la relation de couverture économique existe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité prévue, selon le tableau qui suit :

Bâtiments et améliorations	De 10 à 40 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier, agencements et autre matériel	De 5 à 7 ans

Les actifs au titre du droit d'utilisation faisant l'objet de contrats de location sont inscrits dans les immobilisations corporelles et sont amortis, selon le mode linéaire, sur la plus courte de la durée d'utilité estimative du bien et de la durée du contrat de location, tel qu'il est indiqué plus haut. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont ajustées le cas échéant. Les actifs entièrement amortis restent inscrits dans le coût et le cumul des amortissements d'immobilisations corporelles jusqu'à ce qu'ils soient mis hors service. Les profits et les pertes sur les sorties d'immobilisations corporelles sont inclus dans le « Bénéfice d'exploitation » à l'état consolidé du résultat net et sont calculés comme le produit de la cession diminué de la valeur comptable nette des actifs connexes. Le produit est présenté à titre d'activité d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Immobilisations incorporelles

Logiciels

Certains coûts liés au développement des logiciels en vue d'un usage interne ou afin de fournir des services à des clients sont incorporés dans le coût d'un logiciel dès qu'un projet de logiciel franchit l'étape préliminaire de la conception et atteint celle du développement. Les coûts de développement directement liés à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la société sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- il est techniquement faisable d'achever le logiciel en vue de sa mise en service;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service ou de le vendre;
- l'entité a la capacité de mettre en service ou de vendre le logiciel;
- la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables est démontrable;
- les ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre le logiciel sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les coûts admissibles à l'incorporation dans le coût d'un logiciel se limitent aux coûts internes et externes directement liés au projet en question. Les logiciels obtenus lors de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisés à la juste valeur.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité estimative, qui varie entre trois et cinq ans et inscrits au poste « Dotation aux amortissements des logiciels » de l'état consolidé du résultat net. Les montants comptabilisés à l'actif, moins le cumul des amortissements d'immobilisations incorporelles, sont inscrits au poste « Logiciels, montant net » de l'état consolidé de la situation financière. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont ajustées le cas échéant. Les actifs entièrement amortis restent inscrits dans le coût et le cumul des amortissements d'immobilisations incorporelles jusqu'à ce qu'ils soient mis hors service.

Contrats de services infonuagiques

Un contrat de services infonuagiques donne à la société le droit d'accéder aux logiciels et à d'autres fonctionnalités technologiques d'un fournisseur tiers sur Internet. Ce type de contrat ne permet habituellement pas à la société d'acquérir, de prendre possession ou de contrôler les actifs sous-jacents du fournisseur. En règle générale, les coûts liés aux contrats de services infonuagiques sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, car ils ne répondent habituellement pas aux critères d'inscription à l'actif des logiciels.

La société inscrit à l'actif les coûts liés à l'élaboration de logiciels hébergés dans le nuage public lorsque les critères suivants sont remplis :

- elle a un droit contractuel de prendre possession du logiciel auprès du fournisseur sans engager de pénalité importante;
- elle peut démontrer qu'elle est en mesure d'exécuter le logiciel au moyen de son propre matériel informatique ou de celui d'un autre fournisseur.

La société inscrit à l'actif les coûts de migration du logiciel des centres de données situés dans ses locaux au nuage public lorsque la conception du logiciel a été modifiée spécifiquement pour le nuage ou que le logiciel a été considérablement optimisé afin d'être exécuté dans un environnement infonuagique.

Autres immobilisations incorporelles identifiables

Les immobilisations incorporelles identifiables sont inscrites à la juste valeur au moment de leur acquisition; par la suite, elles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements connexes. Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, selon le tableau qui suit :

Marques de commerce	5 ans
Relations clients	De 6 à 40 ans
Bases de données et contenu	28 ans
Autres	De 3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées au besoin.

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la société des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition.

Pertes de valeur

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net. La société évalue la possibilité de reprendre les pertes de valeur, sauf celles liées au goodwill, lorsque des événements ou des changements de situation le justifient.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable et à chaque date de clôture afin de relever d'éventuels indices de dépréciation. Le goodwill et les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de la valeur d'utilité.

Aux fins des tests de dépréciation :

- le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») selon le niveau auquel il fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion. Les UGT de la société sont les mêmes que ses secteurs opérationnels. Le goodwill est affecté à ses UGT en fonction des avantages prévus pour chaque regroupement d'entreprises ayant donné naissance au goodwill;
- les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques de commerce Reuters et West, compte tenu de leur grande notoriété, de leur long passé et de leur utilité future attendue. Pour les besoins du test de dépréciation, la marque de commerce West est attribuée aux UGT Professionnels du droit, Grandes sociétés et Publications mondiales puisque ces UGT sont les principales bénéficiaires de la marque. Pour ce qui est de la marque de commerce Reuters, elle est considérée comme un actif de support puisqu'elle est utilisée dans la dénomination de la société; par conséquent, aux fins des tests de dépréciation, sa valeur comptable est comparée à la juste valeur excédentaire combinée de toutes les UGT de la société.

Actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, tels que les immobilisations corporelles et les logiciels, fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et à chaque date de clôture afin de relever d'éventuels indices de dépréciation. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de la valeur d'utilité. L'actif est soumis à un test de dépréciation au niveau le plus bas auquel il génère des rentrées de trésorerie largement indépendantes des rentrées de trésorerie provenant d'autres actifs. Ce niveau le plus bas peut être un actif individuel ou un groupe d'actifs formant une UGT.

Sortie d'actifs non courants et abandon d'activités

Les actifs non courants sont classés comme étant détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable. Parmi les critères de classement dans les actifs détenus en vue de la vente figurent la ferme décision prise par la direction ou le conseil d'administration de se départir d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs précis dans son état actuel, un plan de commercialisation concret et la prévision que la transaction se concrétisera dans les douze mois suivants. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, et ils ne sont plus amortis. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'une entité tiennent compte de l'affectation du goodwill. Les actifs détenus en vue de la vente sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société et :

- s'ils représentent une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- s'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou
- s'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Dettes d'exploitation et charges à payer

Les dettes d'exploitation et les charges à payer sont des obligations de paiement au titre de biens ou de services qui ont été reçus dans le cours normal des activités. Les montants sont initialement inscrits à la juste valeur et, par la suite, au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes d'exploitation et les charges à payer sont classées en tant que passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'au plus un an.

Provisions

Les provisions sont des passifs de la société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Dette

La dette est inscrite initialement à la juste valeur, moins les coûts de transaction engagés. Par la suite, la dette est inscrite au coût amorti, tout écart entre le produit (moins les coûts de transaction) et la valeur de rachat étant comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net sur la durée de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'un instrument d'emprunt fait partie d'une relation de couverture de juste valeur, sa valeur comptable est ajustée en fonction de la juste valeur pour rendre compte du risque couvert. Les intérêts sur la dette sont passés en charges dès qu'ils sont engagés, à moins qu'ils ne soient incorporés au coût d'un actif qualifié conformément à IAS 23 *Coûts d'emprunt*.

La dette est classée dans les passifs non courants, sauf lorsqu'elle doit être réglée dans un délai d'au plus un an ou si la société n'a pas le droit de différer le règlement de la dette pendant au moins un an après la date de clôture; la dette est alors classée dans les passifs courants.

Contrats de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsque la société loue des biens de tiers, elle est le preneur à bail. La société n'exerce pas d'activités importantes à titre de bailleur, une transaction dans le cadre de laquelle elle loue des biens à des tiers.

Preneur à bail

À la date de début du contrat de location, un actif au titre du droit d'utilisation du bien sous-jacent loué et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière et évalués à leur valeur actualisée. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. S'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, la société utilise son taux d'emprunt marginal, soit le taux d'intérêt qu'obtiendrait la société pour emprunter des fonds afin de se procurer un bien d'une valeur semblable à celle du bien visé par le droit d'utilisation moyennant une garantie, un contexte économique et une durée comparables.

L'actif au titre du droit d'utilisation est pris en compte au poste « Immobilisations corporelles, montant net » et l'obligation locative est prise en compte au poste « Autres passifs financiers », courants ou non courants (selon le cas), à l'état consolidé de la situation financière.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont les suivants :

- le montant initial de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date;
- les coûts directs initiaux et les coûts de remise en état prévus.

Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des paiements au titre de contrats non résiliables sur la durée des contrats de location, lesquels peuvent inclure :

- des paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux (y compris des paiements indexés à l'inflation);
- les sommes que l'on s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer;

- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de cette option.

Lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'une option de renouvellement ou de résiliation sera exercée, cette hypothèse est prise en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. L'appréciation de la certitude raisonnable est effectuée à la date de début du contrat de location et réévaluée en cas de changement significatif des circonstances étayant l'appréciation.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre le passif et la charge financière, laquelle est présentée au poste « Charges financières, montant net » à l'état consolidé du résultat net. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti, selon le mode linéaire, sur la plus courte de la durée d'utilité du bien et de la durée du contrat de location et présenté au poste « Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles » à l'état consolidé du résultat net.

La plupart des contrats de location de la société sont des baux immobiliers, au titre desquels des paiements fixes correspondant aux composantes locatives et non locatives sont inclus dans la valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

Les paiements aux termes des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et de certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés selon le mode linéaire au poste « Charges d'exploitation » à l'état consolidé du résultat net. Ils ne sont pas inscrits dans les actifs au titre de droits d'utilisation à l'état consolidé de la situation financière.

Imposition

La charge d'impôt est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf s'il est lié à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles pour la période considérée. L'impôt exigible est calculé en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable peut faire l'objet d'interprétations. Lorsqu'il est approprié de le faire, la société établit une provision en fonction des montants qui seront probablement versés aux autorités fiscales. Les intérêts sur les paiements d'impôts insuffisants sont inclus au poste « Charge d'intérêts, montant net » de l'état consolidé du résultat net.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état consolidé de la situation financière. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'impôt ordinaires et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de chaque période de présentation de l'information financière dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. La société n'ajuste pas les soldes d'impôt différé pour tenir compte de l'incidence des taux d'impôt minimum qui peuvent s'appliquer au cours d'une période donnée.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible ou qu'elle ne donnera pas lieu à un passif d'impôt;
- ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles;
- sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et réduits dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer la totalité ou une partie des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Prises de position comptables en vigueur pour des périodes ultérieures

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir et modifications connexes d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 et des modifications d'IAS 7. IFRS 18 remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. Tant IFRS 18 que les modifications d'IAS 7 s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027.

IFRS 18 modifiera la présentation des états financiers de la société et ajoutera de nouvelles obligations d'information à fournir. Plus précisément, la nouvelle norme exige ce qui suit :

- L'état consolidé du résultat net devra être structuré en fonction des catégories exploitation, investissement et financement, et inclure des totaux partiels additionnels correspondant au résultat d'exploitation et au résultat avant financement et impôt sur le résultat;
- Les mesures de performance définies par la direction, qui représentent certaines des mesures non conformes aux IFRS de la société, devront être identifiées et définies, et une explication de leur utilité devra être fournie. Chaque mesure de performance définie par la direction devra faire l'objet d'un rapprochement avec le total partiel correspondant à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Toutes les informations fournies au sujet des mesures de performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés;
- Des indications plus exhaustives concernant le regroupement ou la ventilation de l'information financière liée aux montants présentés dans les états financiers devront être appliquées.

Les modifications d'IAS 7 ont été publiées afin d'assurer la conformité de la présentation du tableau des flux de trésorerie préparé selon la méthode indirecte aux modifications devant être apportées à l'état du résultat net aux termes d'IFRS 18.

IFRS 18 et les modifications d'IAS 7 portent sur la présentation et les informations à fournir et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la société. La société évalue actuellement l'incidence de ces positions comptables sur ses informations à fournir.

Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications prévoient :

- un choix permettant la décomptabilisation des passifs financiers qui sont réglés par le biais d'un système de paiement électronique avant la date de règlement réelle, si certaines conditions sont remplies;
- des informations supplémentaires à fournir sur a) les placements dans des instruments de capitaux propres et b) les passifs financiers qui présentent des caractéristiques non liées au risque qui se rattache à un prêt de base, comme l'atteinte de cibles de développement durable, qui pourraient avoir une incidence sur les flux de trésorerie de ces passifs.

Les modifications s'appliquent aux périodes de déclaration ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026. La société a conclu que l'adoption de ces modifications n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers ou sur les informations à fournir.

Les autres prises de position de l'IASB et de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ne s'appliquent pas à la société ou n'ont aucune incidence pour elle.

Note 2 : Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction de faire des estimations et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les attentes relatives aux prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Forcément, les estimations comptables seront rarement identiques aux résultats réels.

La société continue d'exercer ses activités dans un contexte macroéconomique incertain, reflétant le risque géopolitique continu, la croissance économique inégale et l'évolution des taux d'intérêt et du contexte inflationniste, entre autres facteurs. Bien que la société suive de près ces conditions afin d'évaluer les répercussions potentielles sur ses secteurs d'activité, certaines estimations et certains jugements formulés par la direction sont plus susceptibles de varier et pourraient changer de façon significative dans l'avenir étant donné la grande incertitude suscitée par ces circonstances.

Les paragraphes suivants décrivent :

- les estimations et hypothèses les plus critiques formulées par la direction lors de l'établissement de la valeur des actifs et des passifs;
- les jugements les plus critiques de la direction dans l'application des méthodes comptables.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Logiciels

Au 31 décembre 2025, les logiciels représentaient 1 645 M\$ du total de l'actif inscrit à l'état consolidé de la situation financière, et comprenaient les logiciels développés en interne ainsi que les logiciels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

La plupart des dépenses liées aux logiciels développés en interne ont trait au développement et à l'amélioration de produits. La direction exerce son jugement pour déterminer les activités de développement qui répondent aux critères de comptabilisation à l'actif. Les logiciels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur, qui est estimée à la date d'acquisition, en fonction, entre autres facteurs, des projections de flux de trésorerie découlant de l'utilisation ou de la vente de l'actif, du coût moyen pondéré du capital et de la durée d'utilité résiduelle, qui nécessitent tous l'exercice du jugement.

Pour tous les logiciels, la direction doit estimer la période prévue de prestation sur laquelle les montants comptabilisés à l'actif doivent être amortis. Les hypothèses tiennent compte de la durée avant l'obsolescence technologique, des pressions économiques, de la concurrence, de l'expérience passée et des plans d'affaires internes quant à l'utilisation des logiciels. En raison de l'évolution rapide de la technologie et de l'incertitude entourant le processus de développement d'un logiciel, les résultats futurs pourraient être influencés si l'évaluation que fait aujourd'hui la direction de la société s'avérait différente de la performance réelle.

Autres immobilisations incorporelles identifiables et goodwill

Au 31 décembre 2025, les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill représentaient 3 102 M\$ et 7 913 M\$, respectivement, du total de l'actif inscrit à l'état consolidé de la situation financière. Les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle la société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur en fonction de leur juste valeur estimée et doit estimer leur durée d'utilité. Le processus implique de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé à titre de goodwill.

Après l'acquisition, la société soumet les autres immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill à des tests de dépréciation au besoin. Le résultat de ces tests dépend largement des plus récentes estimations et hypothèses de la direction à l'égard des projections de flux de trésorerie, du risque économique et du coût moyen pondéré du capital. Plus précisément, les projections de flux de trésorerie pourraient varier par suite d'une détérioration du contexte macroéconomique, y compris les répercussions potentielles de la réglementation sur nos clients, l'évolution des habitudes d'achat de nos clients et la concurrence. Les hypothèses de la société quant au taux de croissance perpétuelle pourraient être modifiées par les perspectives à long terme en matière d'inflation dans le monde. De plus, le taux d'actualisation, le taux d'impôt et les multiples du BAIIA utilisés dans les divers tests de dépréciation se fondent sur ceux de sociétés comparables, qui reflètent la conjoncture du marché et les lois fiscales en vigueur.

Si les événements ou résultats futurs diffèrent de manière défavorable des estimations et hypothèses formulées au moment de l'acquisition ou dans le cadre de tests de dépréciation effectués par la suite, la société risque de devoir augmenter la dotation aux amortissements d'immobilisations incorporelles et les pertes de valeur ultérieurement. Se reporter à la note 19 pour en savoir plus sur les tests de dépréciation annuels du goodwill.

Avantages du personnel

La société offre des régimes à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite à l'intention des membres du personnel couverts. Les principaux régimes à prestations définies de la société ont cessé d'accumuler des prestations pour les employés actifs. Le calcul de la charge de retraite liée aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes et le montant net du produit (de la charge) d'intérêts sur l'actif (l'obligation) net du régime. Les autres hypothèses importantes comprennent la mortalité prévue et le taux prévu d'augmentation de certains paiements futurs de retraite.

Pour les régimes de soins médicaux pour employés retraités aux États-Unis, la société verse une subvention fixe aux participants du régime qui peut être utilisée pour acheter une assurance médicale individuelle. Ce type de régime élimine pour la direction la nécessité d'estimer les tendances en matière d'inflation des coûts des soins de santé et la fréquence des demandes de règlement.

Étant donné que le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses. Se reporter à la note 27.

Impôt sur le résultat

La société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque territoire où elle exerce ses activités. Cette charge d'impôt sur le résultat comprend des montants qui sont fondés sur les estimations et les hypothèses de la société au sujet des prix et des montants utilisés pour comptabiliser les transactions intragroupe. Le montant réel de la charge d'impôt n'est connu en définitive qu'après que la déclaration fiscale a été soumise et que les autorités fiscales l'ont acceptée, c'est-à-dire après la publication des états financiers.

En outre, pour estimer la charge d'impôt, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en évaluant notre capacité à imputer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur expiration, aux bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les réglementations fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations différaient de la déclaration fiscale définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

Pour les périodes intermédiaires, la charge d'impôt se fonde sur une estimation du résultat qui sera dégagé, pour l'ensemble de l'exercice pour chaque territoire. Les taux d'impôt effectifs annuels moyens estimatifs sont évalués de nouveau à la fin de chaque période intermédiaire. Si les prévisions diffèrent des résultats réels, les ajustements sont comptabilisés dans les périodes ultérieures. Se reporter à la note 10 pour un supplément d'information sur l'impôt sur le résultat et une analyse de sensibilité.

Nous comptabilisons des actifs d'impôt différé se rapportant au transfert intragroupe de certaines activités.

La détermination de ces actifs d'impôt différé impose à la direction de formuler des estimations et des hypothèses importantes concernant la juste valeur des activités connexes. Les estimations critiques comprennent notamment les prévisions internes de produits et de charges et les taux d'actualisation, tandis que les hypothèses critiques portent sur les conditions macroéconomiques et les lois fiscales en vigueur. Les taux d'actualisation utilisés pour réduire les flux de trésorerie futurs prévus à leur valeur actualisée selon la méthode fondée sur les résultats proviennent d'une analyse du coût moyen pondéré du capital et sont ajustés pour tenir compte des risques inhérents aux flux de trésorerie. Bien que nous soyons d'avis que nos hypothèses et estimations sont raisonnables et appropriées, elles reposent en partie sur l'expérience passée et sont par nature incertaines. Des événements ou des circonstances imprévus pourraient survenir et différer de façon défavorable des hypothèses et estimations de la société, ce qui pourrait amener cette dernière à réduire ses actifs d'impôt différé dans les périodes ultérieures.

Jugements critiques pour l'application des méthodes comptables

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Afin de déterminer la façon de comptabiliser adéquatement les produits des activités ordinaires, la direction doit évaluer si les différents produits et services compris dans des contrats constituent ou non des obligations de prestation distinctes devant être comptabilisées séparément ou s'ils doivent être comptabilisés collectivement. À cette fin, la direction se demande, par exemple, si la société vend régulièrement un produit ou un service séparément ou si les produits ou services sont étroitement liés. La direction doit également déterminer le prix de vente distinct pour chacune des obligations de prestation. Habituellement, la société a plus d'un prix de vente distinct pour ses différents produits et services en raison de la stratification de son offre selon les clients. En conséquence, la direction détermine le prix de vente distinct en tenant compte de la conjoncture du marché et d'autres facteurs, notamment la valeur de ses contrats, le produit ou le service vendu, le marché du client, l'emplacement géographique ainsi que le nombre et le type d'utilisateurs pour chaque contrat. Enfin, la direction doit aussi estimer la durée sur laquelle doivent être amortis les actifs découlant des coûts marginaux associés à la conclusion d'un contrat. Comme la direction estime que cette durée correspond à la période pendant laquelle un client tire des avantages de la technologie qui existe dans le produit ou le service sous-jacent, ce jugement est étroitement lié à l'établissement de la période d'amortissement des logiciels.

Positions fiscales incertaines

La société est assujettie à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires et fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, car les autorités fiscales pourraient contester certaines positions fiscales de la société et proposer des ajustements ou des changements à apporter à ses déclarations fiscales. La société maintient donc des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée ses risques. Ces provisions sont établies à l'aide des estimations les plus probables de la société quant au montant qui devrait être payé, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, la société calcule la valeur attendue afin de déterminer le montant de ses provisions. La société réévalue ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et fait des ajustements selon l'évolution des faits et circonstances. En raison de l'incertitude associée aux contrôles fiscaux, il se peut que le passif découlant ultérieurement de contrôles ou de litiges connexes diffère de façon importante du montant provisionné par la société. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période du règlement définitif. Au 31 décembre 2025, la société avait comptabilisé une provision globale de 303 M\$ au titre des positions fiscales incertaines (exclusion faite des intérêts) dans ses comptes d'impôt exigible ou différé, selon le cas, à l'état consolidé de la situation financière.

Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles, et ils sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer la totalité ou une partie des actifs d'impôt différé. Pour évaluer les actifs d'impôt différé, la direction doit formuler des jugements afin d'évaluer les bénéfices imposables futurs et l'issue probable des contrôles fiscaux dans les différents territoires. Au 31 décembre 2025, la société avait des actifs d'impôt différé de 1 806 M\$ et des actifs d'impôt différé non comptabilisés de 654 M\$ (se reporter à la note 24).

Note 3 : Produits des activités ordinaires

Produits des activités ordinaires, par type et par emplacement géographique

Les tableaux suivants présentent la ventilation des produits des activités ordinaires par type et par emplacement géographique ainsi qu'un rapprochement avec les secteurs à présenter (se reporter à la note 4) :

Produits des activités ordinaires, par type (en millions de dollars américains)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité, audit et comptabilité		Reuters		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Récurrents	2 789	2 828	1 670	1 543	937	867	712	668	-	-	(24)	(24)	6 084	5 882
Transactions	79	94	317	301	365	298	141	164	-	-	-	-	902	857
Publications mondiales	-	-	-	-	-	-	-	-	490	519	-	-	490	519
Total	2 868	2 922	1 987	1 844	1 302	1 165	853	832	490	519	(24)	(24)	7 476	7 258

Produits des activités ordinaires, par emplacement géographique ¹⁾ (en millions de dollars américains)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité, audit et comptabilité		Reuters		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
États-Unis	2 238	2 352	1 515	1 431	1 033	926	219	219	382	400	(24)	(24)	5 363	5 304
Canada	114	103	15	14	41	38	5	6	37	44	-	-	212	205
Autres	33	31	98	85	180	155	10	9	11	12	-	-	332	292
Amériques	2 385	2 486	1 628	1 530	1 254	1 119	234	234	430	456	(24)	(24)	5 907	5 801
Royaume-Uni	302	272	155	141	26	25	436	425	35	35	-	-	954	898
Autres	51	43	144	120	4	4	130	121	5	6	-	-	334	294
EMOA	353	315	299	261	30	29	566	546	40	41	-	-	1 288	1 192
Asie-Pacifique	130	121	60	53	18	17	53	52	20	22	-	-	281	265
Total	2 868	2 922	1 987	1 844	1 302	1 165	853	832	490	519	(24)	(24)	7 476	7 258

1) Les produits des activités ordinaires par emplacement géographique sont répartis en fonction de l'emplacement du client. Les produits découlant de l'entente conclue entre Reuters et l'entreprise de services de données et d'analyse du London Stock Exchange Group (« LSEG »), le plus grand client de la société, sont inclus en totalité dans le poste du Royaume-Uni. Le Canada est le pays de résidence de la société. Les Amériques comprennent l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et l'Amérique du Sud, et l'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Passifs sur contrats

Le tableau suivant présente les passifs sur contrats :

(en millions de dollars américains)	31 décembre		
	2025	2024	2023
Produits différés	1 251	1 062	992

Les produits différés au 31 décembre 2025 ont augmenté par rapport à leur solde au 31 décembre 2024, les paiements en trésorerie reçus ou exigibles avant de remplir les obligations de prestation ayant été supérieurs de 1 034 M\$ aux produits qui étaient inclus dans le solde des produits différés à l'ouverture de la période.

Les produits différés au 31 décembre 2024 avaient augmenté par rapport à leur solde au 31 décembre 2023, les paiements en trésorerie reçus ou exigibles avant de remplir les obligations de prestation ayant été supérieurs de 955 M\$ aux produits qui étaient inclus dans le solde des produits différés à l'ouverture de la période.

Coûts associés à la conclusion d'un contrat

L'amortissement des commissions différées s'est établi à 126 M\$ et à 142 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, respectivement, et a été comptabilisé au poste « Charges d'exploitation » de l'état consolidé du résultat net.

Obligations de prestation restantes

Au 31 décembre 2025, le montant des obligations de prestation restantes se chiffrait à 18,8 G\$ (18,0 G\$ en 2024), compte tenu de la portion comptabilisée à titre de produits différés. La société prévoit comptabiliser ces produits comme suit :

	31 décembre	
	2025	2024
D'ici un an	27 %	27 %
D'ici un an ou deux ans	15 %	14 %
D'ici deux ou trois ans	9 %	9 %
Dans plus de trois ans	49 %	50 %

Les obligations de prestation restant à exécuter dans plus de trois ans ont trait principalement à une entente entre Reuters et l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG aux termes de laquelle Reuters fournit des nouvelles et des services d'information à l'entreprise de services de données et d'analyse de LSEG contre un montant minimal jusqu'au 1^{er} octobre 2048. En 2025, la société a comptabilisé des produits des activités ordinaires de 398 M\$ (384 M\$ en 2024) en vertu de cette entente, ce qui correspond à la valeur annuelle minimale actuelle. Ces produits des activités ordinaires pourraient toutefois augmenter encore, car le contrat prévoit des ajustements pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation et des cours de change. Comme le permet IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, la société a exclu les obligations de prestation faisant partie de contrats dont la durée initiale attendue est de moins de un an à compter de la date de leur présentation.

Note 4 : Informations sectorielles

La société est structurée en cinq secteurs à présenter qui rendent compte de la façon dont ses produits et services sont gérés et offerts à une clientèle cible, comme il est expliqué ci-dessous.

Au quatrième trimestre de 2025, la société a modifié les noms de deux de ses secteurs, soit le secteur Fiscalité et comptabilité, qui est devenu Fiscalité, audit, et comptabilité, et le secteur Reuters News, qui est devenu Reuters, afin de rendre compte du spectre plus large des activités de chacun de ces secteurs. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur la composition de chacun de ces secteurs ni sur l'évaluation de leurs résultats présentés pour la période considérée ou les périodes antérieures.

Professionnels du droit

Ce secteur propose aux cabinets d'avocats et aux autorités gouvernementales des outils de recherche et des produits de gestion des travaux propulsés par l'IA. Son offre est axée sur des services de recherche conviviaux et des solutions intégrées de gestion des processus juridiques alliant contenu, outils et analyses.

Grandes sociétés

Ce secteur propose aux entreprises, tant des petites entreprises que des organisations multinationales, dont les sept plus grands cabinets d'experts-comptables au monde, la gamme complète des produits axés sur le contenu, propulsés par l'IA, ainsi que des solutions intégrées de conformité des processus conçues pour les aider à atteindre leurs objectifs commerciaux.

Fiscalité, audit et comptabilité

Ce secteur propose aux cabinets de services de fiscalité, d'audit et de comptabilité (autres que les sept plus grands cabinets au monde, qui sont servis par le secteur Grandes sociétés) des services de recherche et des produits de gestion des flux de travaux propulsés par l'IA.

Reuters

Ce secteur fournit des services de nouvelles et de données économiques, financières et internationales aux groupes de médias, aux professionnels et aux consommateurs du monde entier par l'intermédiaire de l'agence de presse Reuters, de Reuters.com, de Reuters Events, des produits de Thomson Reuters et aux cabinets de services financiers exclusivement par le truchement des produits de LSEG.

Publications mondiales

Ce secteur fournit des renseignements juridiques et fiscaux, essentiellement sous forme imprimée, à ses clients du monde entier et fournit des services d'impression commerciale à une grande variété d'éditeurs de livres.

L'information sectorielle et les rapprochements avec les données de l'état consolidé du résultat net sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars américains)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité, audit et comptabilité		Reuters		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits des activités ordinaires	2 868	2 922	1 987	1 844	1 302	1 165	853	832	490	519	(24)	(24)	7 476	7 258
Frais de personnel ¹⁾	(874)	(936)	(733)	(678)	(359)	(327)	(468)	(439)	(156)	(171)	-	-	(2 590)	(2 551)
Biens et services ¹⁾	(499)	(539)	(414)	(396)	(298)	(267)	(177)	(166)	(115)	(125)	24	24	(1 479)	(1 469)
Autres charges	(139)	(146)	(124)	(105)	(42)	(44)	(34)	(33)	(34)	(35)	-	-	(373)	(363)
Ajustements de juste valeur des produits différés acquis	-	1	-	6	20	-	-	2	-	-	-	-	20	9
BALIA ajusté des secteurs à présenter	1 356	1 302	716	671	623	527	174	196	185	188	-	-	3 054	2 884
Charges liées au siège social													(118)	(105)
Supprimer : ajustements de juste valeur des produits différés acquis													(20)	(9)
Ajustements de juste valeur (note 5)													(18)	17
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles													(111)	(113)
Dotation aux amortissements des logiciels													(721)	(618)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables													(98)	(91)
Autres profits d'exploitation, montant net													164	144
Bénéfice d'exploitation													2 132	2 109
Charge d'intérêts, montant net													(143)	(125)
Autres (charges) produits financiers													(55)	45
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence													(28)	40
(Charge) produit d'impôt													(423)	123
Bénéfice lié aux activités poursuivies													1 483	2 192

1) Se reporter à la note 5 pour connaître les composantes des frais de personnel et la définition des biens et services.

Pour chacun des exercices 2025 et 2024, les produits de Reuters comprenaient un montant de 24 M\$ se rapportant principalement aux services liés au contenu qu'il a fournis aux secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité, audit et comptabilité.

Conformément à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la société fournit certaines informations sur ses secteurs à présenter en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer la performance de ces secteurs. Les mesures de la rentabilité sont définies ci-dessous et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures similaires des autres sociétés.

BAIIA ajusté sectoriel

- Le BAIIA ajusté sectoriel correspond au bénéfice ou à la perte lié aux activités poursuivies, avant la charge ou le produit d'impôt, le montant net de la charge d'intérêts, les autres charges financières ou produits financiers, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles identifiables, la quote-part revenant à la société du bénéfice ou de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les autres profits et pertes d'exploitation, certaines pertes de valeur d'actifs, les éléments liés au siège social et les ajustements de juste valeur, y compris ceux liés aux produits différés acquis. Se reporter à la note 30.
- La société ne considère pas ces éléments exclus comme des activités d'exploitation contrôlables aux fins de l'évaluation du rendement actuel des secteurs à présenter.

Nous attribuons à chaque secteur, selon l'utilisation ou d'autres paramètres applicables, une partie des coûts de services de soutien centralisés, comme ceux liés à la technologie, aux activités commerciales, au marketing et à l'élaboration de produits et de contenus. De plus, les coûts des produits sont attribués lorsqu'un secteur vend des produits gérés par un autre secteur. Les charges liées au siège social, qui comprennent les charges liées à certaines fonctions générales gérées de manière centrale, telles que les finances, le contentieux, les ressources humaines et le bureau exécutif, ne sont pas attribuées aux secteurs.

Produits des activités ordinaires par catégorie de produits et de services similaires

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires par catégorie de produits et services similaires :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Électronique, logiciels et services	6 986	6 739
Publications mondiales	490	519
Total	7 476	7 258

Actifs non courants, par emplacement géographique

Le tableau ci-dessous présente les actifs non courants par emplacement géographique :

Secteur géographique ¹⁾	Actifs non courants ²⁾	
	31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
États-Unis	7 255	7 190
Canada	1 023	1 014
Autres	188	177
Amériques	8 466	8 381
Suisse	2 610	2 074
Royaume-Uni	1 500	1 431
Autres	662	639
EMOA	4 772	4 144
Asie-Pacifique	101	104
Total	13 339	12 629

1) Le Canada est le pays de résidence de la société. Les Amériques comprennent l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et l'Amérique du Sud, et l'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

2) Les actifs non courants comprennent principalement les immobilisations corporelles, les logiciels, les autres immobilisations incorporelles identifiables, le goodwill et les participations dans les entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 5 : Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente les composantes des charges d'exploitation :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Salaires, commissions et indemnités	2 426	2 415
Paielements fondés sur des actions	111	87
Avantages postérieurs à l'emploi	133	121
Total des frais de personnel	2 670	2 623
Biens et services ¹⁾	1 514	1 502
Contenu	295	289
Télécommunications	47	39
Installations	34	35
Ajustements de juste valeur ²⁾	18	(17)
Total des charges d'exploitation	4 578	4 471

- 1) Comprennent les charges liées à la technologie, les honoraires professionnels, les frais d'experts-conseils, le coût de la sous-traitance, les frais de commercialisation et d'autres frais généraux et frais d'administration.
- 2) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et les pertes sur les soldes intragroupe attribuables aux variations des cours de change survenant dans le cours normal des activités.

Note 6 : Autres profits d'exploitation, montant net

Le montant net des autres profits d'exploitation, soit 164 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprend un profit de 161 M\$ à la vente de la participation restante de la société dans Elite, laquelle était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le montant net des autres profits d'exploitation, soit 144 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, comprend des profits de 196 M\$ découlant de la vente de FindLaw et de certaines autres entreprises secondaires (se reporter à la note 7) ayant été en partie contrebalancés par la perte de valeur d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence attribuable à la baisse de valeur de l'avoir immobilier commercial de la société, aux coûts de transaction liés aux acquisitions et aux coûts liés à une provision relative à des questions juridiques et à d'autres éléments.

Note 7 : Cessions

En 2025, les cessions d'entreprises n'ont pas été significatives. En décembre 2024, la société a vendu son entreprise FindLaw dans le cadre d'une transaction évaluée à 410 M\$, ainsi que certaines autres entreprises secondaires qui, individuellement, n'étaient pas significatives par rapport aux résultats d'exploitation. Les résultats de FindLaw, un exploitant de répertoire de services juridiques en ligne et fournisseur de services de création et d'hébergement de sites Web, de solutions de marketing à l'intention des cabinets d'avocats et de services d'évaluation par les pairs, étaient présentés dans le secteur Professionnels du droit. La contrepartie comptabilisée en décembre 2024 pour la vente de FindLaw et des autres entreprises secondaires se composait d'un produit en trésorerie de 297 M\$ et de créances éventuelles de 88 M\$ qui sont assujetties à l'atteinte de certains jalons de rendement jusqu'en juin 2026. Les créances éventuelles ont été prises en compte dans les autres actifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière. Le profit à la vente de FindLaw et des autres entreprises secondaires s'est élevé à 196 M\$ au total.

Le tableau suivant détaille les actifs nets cédés et le profit réalisé à la date de clôture des transactions susmentionnées :

(en millions de dollars américains)	Exercice clos le 31 décembre
	2024
Contrepartie reçue ou à recevoir :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	297
Juste valeur de la contrepartie éventuelle	88
Contrepartie totale	385
Créances clients et autres créances d'exploitation	(23)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(24)
Logiciels	(25)
Goodwill	(87)
Autres actifs non courants	(17)
Total des actifs	(176)
Produits différés	2
Total des passifs	2
Actifs nets cédés	(174)
Autres	(15)
Profit à la vente avant impôt sur le résultat	196

Note 8 : Charges financières, montant net

Le montant net des charges financières comprend la charge (le produit) d'intérêts et les autres charges (produits) financiers. Le montant net de la charge d'intérêts s'établit comme suit :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Charge d'intérêts		
Dettes	113	140
Autres, montant net	30	23
(Profits) pertes sur la juste valeur des instruments financiers (note 20)		
Dettes	(14)	-
Couvertures de juste valeur	14	-
Couvertures de flux de trésorerie, transfert depuis les capitaux propres	(27)	88
Pertes (profits) de change sur la dette, montant net	27	(88)
Charge d'intérêts, montant net – dette et autres	143	163
Charge d'intérêts, montant net – contrats de location	14	14
Charge d'intérêts, montant net – régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	26	24
Produit d'intérêts	(40)	(76)
Charge d'intérêts, montant net	143	125

Le montant des autres charges (produits) financiers s'établit comme suit :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Pertes (profits) nets attribuables aux variations des cours de change	51	(57)
Autres	4	12
Autres charges (produits) financiers	55	(45)

Le montant net des pertes (profits) attribuables aux variations des cours de change se compose principalement de montants liés à certaines ententes de financement intragroupe. Le montant au poste « Autres » comprend la portion inefficace des couvertures de flux de trésorerie et de juste valeur.

Note 9 : Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence à l'état consolidé de la situation financière s'établissaient à 202 M\$ et à 269 M\$, respectivement, aux 31 décembre 2025 et 2024. La quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt revenant à la société des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentée à l'état consolidé du résultat net s'est établie à (28) M\$ et à 40 M\$, respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025, le total des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprenait principalement la participation de la société dans 3 Times Square Associates LLC (« 3XSQ Associates ») et la participation de la société dans une société affiliée à Pagero qui a été acquise en janvier 2024 (se reporter à la note 30).

En juin 2023, la société a vendu une participation majoritaire dans l'entreprise Elite, un fournisseur de solutions de services financiers et de gestion de la pratique destinées aux cabinets d'avocats, à TPG, une multinationale de gestion d'actifs alternatifs, et a conservé une participation minoritaire de 19,9 % avec représentation au conseil d'administration. En septembre 2025, la société a vendu sa participation restante dans Elite pour un produit de 231 M\$ qui a été comptabilisé dans les activités d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

En mai 2024, la société a vendu le reste des actions de LSEG qu'elle détenait indirectement par le truchement de sa participation directe dans York Parent Limited et ses filiales (« YPL »), qui, depuis la date de la vente de ces actions, n'est plus une entreprise associée significative pour la société. Au cours de l'ensemble de l'exercice 2024, la société a vendu 16,0 millions d'actions de LSEG et a tiré un produit brut de 1 854 M\$ de la vente, qui comprenait un paiement de 24 M\$ reçu au titre du règlement de contrats de change (se reporter à la note 20). Le total du produit de ces ventes, y compris les montants liés au règlement des contrats de change, a été comptabilisé dans les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La participation dans LSEG a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque les actions de LSEG étaient détenues par l'intermédiaire de YPL, sur laquelle la société exerçait une influence notable. Comme YPL ne détenait qu'une participation financière dans les actions de LSEG, que les parties avaient l'intention de vendre au fil du temps, et ne participait pas à l'exploitation de LSEG, la participation dans les actions de LSEG détenue par YPL a été comptabilisée à la juste valeur, en fonction du cours de l'action de LSEG. Le produit de la vente des actions de LSEG a été comptabilisé comme une diminution de la valeur de la participation de la société (à l'exclusion des montants liés au règlement des contrats de change) dans les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La quote-part de la société du bénéfice (de la perte) après impôt de sa participation dans YPL en 2024 se composait de ce qui suit :

	Exercice clos le 31 décembre
(en millions de dollars américains)	2024
Diminution du cours de l'action de LSEG	(86)
Pertes de change sur les actions de LSEG	(3)
Dividendes	6
Profit sur options d'achat	22
Données historiques exclues de l'ajustement des capitaux propres ¹⁾	129
YPL – Quote-part du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	68

1) Représentent les produits découlant de la comptabilisation de l'incidence cumulative résiduelle des opérations sur capitaux propres exclues de la participation de la société dans YPL.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information financière pour 100 % de YPL pour le semestre clos le 30 juin 2024, au cours duquel YPL était une entreprise associée significative pour la société :

	Semestre clos le 30 juin
(en millions de dollars américains)	2024
Valeur de marché des actions de LSEG	(394)
Dividendes	32
Profit sur options d'achat	92
Perte nette	(270)
Résultat global	(270)

Se reporter à la note 32 pour en savoir davantage sur les transactions entre parties liées en lien avec les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 10 : Imposition

Le tableau qui suit détaille les composantes de la charge (du produit) d'impôt de 2025 et de 2024 :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Charge d'impôt exigible	363	517
Charge (produit) d'impôt différé	60	(640)
Total de la charge (du produit) d'impôt	423	(123)

Le tableau suivant détaille l'impôt sur les éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres en 2025 et en 2024 :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Compris dans les autres éléments du résultat global		
(Produit) charge d'impôt différé lié à la partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en capitaux propres	(1)	1
Charge d'impôt différé liée aux ajustements de juste valeur des actifs financiers	5	2
Charge d'impôt différé liée à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	20	5
Compris dans les capitaux propres		
Charge d'impôt différé liée aux paiements fondés sur des actions	11	4
Produit d'impôt exigible lié aux paiements fondés sur des actions	(8)	(12)

Éléments influant sur la charge d'impôt pour 2025 et 2024

Pour 2025, la charge d'impôt comprenait une charge d'impôt de 72 M\$ découlant du transfert de certains actifs liés à la technologie entre les filiales en propriété exclusive de la société afin de consolider la propriété et la gestion de ces actifs. La société a également comptabilisé une charge d'impôt de 40 M\$ en lien avec le profit réalisé à la vente de la participation minoritaire de la société dans Elite.

Pour 2024, le produit d'impôt net comprenait un montant de 468 M\$ découlant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à des lois fiscales promulguées au Canada, qui ont eu pour effet de réduire la capacité de la société à déduire la charge d'intérêts de ses revenus imposables au Canada, augmentant ainsi le bénéfice imposable au Canada, de sorte que la société s'attend à utiliser les pertes fiscales reportées en avant et d'autres avantages fiscaux, qu'elle n'avait pas comptabilisés auparavant à titre d'actif d'impôt différé. De plus, le produit d'impôt pour 2024 a été en partie contrebalancé par une charge d'impôt de 54 M\$ liée au profit à la vente de l'entreprise FindLaw.

En janvier 2024, la société a commencé à comptabiliser la charge d'impôt liée au « modèle de règles du Pilier 2 » publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et en vigueur dans les principaux territoires où la société exerce ses activités. Ces règles visent à assujettir les grandes entreprises multinationales à un taux d'imposition minimal dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités. De façon générale, les règles du modèle du Pilier 2 appliquent un système d'impôt complémentaire afin de porter le taux d'imposition effectif de l'entreprise dans chacun des territoires à au moins 15 %. La société a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé et à la présentation d'information à ce sujet en ce qui a trait à l'impôt sur le bénéfice selon les règles du Pilier 2. L'application des règles du Pilier 2 n'a pas eu d'incidence significative sur la charge (le produit) d'impôt de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux d'impôt des sociétés canadiennes, soit 26,5 %, et de la charge (du produit) d'impôt de 2025 et de 2024 :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Résultat avant impôt	1 906	2 069
Résultat avant impôt multiplié par le taux d'impôt standard des sociétés canadiennes de 26,5 %	505	548
Incidences des éléments suivants :		
Impôt sur le résultat comptabilisé à des taux différents du taux d'impôt canadien	(176)	(239)
Charge d'impôt liée au transfert de certains actifs liés à la technologie	72	-
Profits et pertes de change et autres profits et pertes non imposables, montant net	(9)	16
Charge d'impôt liée aux variations de valeurs d'investissements intragroupe comptabilisées en vertu de la loi	30	12
Comptabilisation de pertes fiscales relatives à des exercices antérieurs en raison de variations de la valeur d'investissements intragroupe comptabilisées en vertu de la loi	(30)	(12)
Provisions au titre des positions fiscales incertaines	3	(9)
Comptabilisation d'actifs d'impôt relatifs à des exercices antérieurs	-	(468)
Décomptabilisation d'actifs d'impôt relatifs à des exercices antérieurs	-	3
Incidence des modifications des réglementations fiscales et des taux d'impôt	15	7
Crédit à la recherche et au développement	(10)	(9)
Autres ajustements relatifs aux exercices antérieurs	2	17
Impôt complémentaire du Pilier 2	5	4
Retenues d'impôt à la source	7	6
Autres différences	9	1
Total de la charge (du produit) d'impôt	423	(123)

Le taux d'impôt effectif de la société sur le bénéfice lié aux activités poursuivies pour 2025 s'est établi à 22,2 %. Habituellement, le taux d'impôt effectif sur le bénéfice lié aux activités poursuivies est inférieur au taux d'impôt des sociétés du Canada, essentiellement en raison des taux d'impôt plus faibles et des règles fiscales différentes applicables à certaines filiales d'exploitation et de financement que détient la société ailleurs qu'au Canada. Le taux d'impôt effectif de la société est fonction des lois de nombreux pays et des diverses conventions fiscales conclues entre les pays où elle exerce ses activités. Une hausse de 1 % du taux d'impôt effectif aurait fait augmenter la charge d'impôt de 2025 et diminuer le bénéfice lié aux activités poursuivies d'environ 19 M\$. Pour 2024, le taux d'impôt effectif de la société sur le bénéfice lié aux activités poursuivies était négligeable en raison de l'incidence du produit d'impôt de 468 M\$ dont il est question ci-dessus.

Le 4 juillet 2025, les États-Unis ont promulgué une réforme fiscale dans le cadre de la loi *One Big Beautiful Bill Act* (« OBBBA »). L'OBBBA maintient le taux d'imposition des sociétés aux États-Unis à 21 %. De plus, l'OBBBA proroge ou révisé les principales dispositions de la loi *Tax Cuts and Jobs Act* promulguée en 2017, qui devaient expirer ou être modifiées à la fin de 2025. La réforme fiscale de l'OBBBA n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

Note 11 : Activités abandonnées

Le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, s'est établi respectivement à 19 M\$ et à 15 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Pour les deux exercices à l'étude, le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, se composait essentiellement de bénéfices découlant du solde de créances clients de LSEG relativement à une indemnisation fiscale. Le bénéfice découlait des fluctuations des cours de change et d'intérêt. Le montant comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprenait également des produits liés à la reprise de provisions qui n'étaient plus requises en raison de règlements de litiges fiscaux.

Note 12 : Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat attribuable aux actionnaires ordinaires moins les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, divisé par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des unités d'actions différées (« UAD ») acquises qui étaient en cours pendant la période. Les UAD représentent les actions ordinaires que certains membres du personnel ont choisi de recevoir à la place d'une rémunération en trésorerie lorsqu'ils auront acquis les droits relatifs aux attributions fondées sur des actions.

Le résultat dilué par action a été obtenu à partir du dénominateur du calcul du résultat de base décrit plus haut, ajusté de façon à tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des options sur actions et des unités d'actions de négociation restreinte temporelles (« UANRT ») en cours.

Le résultat utilisé pour le calcul du résultat consolidé par action et du résultat par action lié aux activités poursuivies est présenté ci-après :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	1 502	2 210
Moins les dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(4)	(5)
Bénéfice utilisé pour le résultat consolidé par action	1 498	2 205
Moins le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	(19)	(15)
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat par action lié aux activités poursuivies	1 479	2 190

Le tableau qui suit présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de même que le rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	448 852 735	450 473 207
Nombre moyen pondéré d'UAD acquises	118 980	136 505
Nombre pour le résultat de base	448 971 715	450 609 712
Incidence des options sur actions et des UANRT	560 751	629 778
Nombre pour le résultat dilué	449 532 466	451 239 490

Aux 31 décembre 2025 et 2024, il y avait respectivement 272 123 et 224 973 options sur actions et UANRT en cours qui étaient antidilutives et qui ont donc été exclues du calcul du résultat dilué par action.

Note 13 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont les suivantes :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Trésorerie		
Fonds en banque et en caisse	276	873
Équivalents de trésorerie		
Comptes du marché monétaire et autres titres	235	1 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie	511	1 968

Du montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des sommes respectives de 140 M\$ et de 115 M\$ étaient détenues aux 31 décembre 2025 et 2024 par des filiales soumises à des restrictions réglementaires ou contractuelles ou encore qui exercent des activités dans des pays où des contrôles des changes et autres restrictions d'ordre juridique sont en vigueur, et n'étaient donc pas disponibles pour les besoins généraux de la société.

Note 14 : Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et autres créances d'exploitation s'établissent comme suit :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Créances clients	1 165	1 113
Moins le compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(23)	(23)
Moins le compte de correction de valeur pour ajustements des ventes	(31)	(32)
Créances clients, montant net	1 111	1 058
Autres créances d'exploitation	32	29
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 143	1 087

Le tableau qui suit indique l'ancienneté des créances clients à la date de clôture :

	31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
En règle – 30 jours	1 024	976
En souffrance depuis 31 à 60 jours	36	32
En souffrance depuis 61 à 90 jours	31	34
En souffrance depuis 91 à 180 jours	32	33
En souffrance depuis plus de 180 jours	42	38
Solde au 31 décembre	1 165	1 113

Compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Le tableau suivant indique les mouvements du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues :

	31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Solde au début de l'exercice	23	21
Créances douteuses	34	45
Sorties	(39)	(48)
Acquisitions	-	3
Cessions d'entreprises	-	(1)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	5	3
Solde à la fin de l'exercice	23	23

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont radiées lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement, par exemple en cas de faillite du débiteur. La probabilité de telles pertes est réduite par le fait que la société a une large clientèle diversifiée, qu'elle exerce une surveillance active et qu'elle a mis en place des politiques relatives au crédit pour atténuer le risque de perte au moyen d'analyses de l'ancienneté des créances, de l'envoi automatisé d'avis aux clients et de l'annulation des services. La probabilité de ces pertes est également réduite par le fait que la société n'est pas exposée de façon importante à un client en particulier.

Note 15 : Charges payées d'avance et autres actifs courants

Les composantes des charges payées d'avance et autres actifs courants sont les suivantes :

	31 décembre	
(en millions de dollars américains)	2025	2024
Charges payées d'avance	205	150
Commissions différées	123	112
Montants à recevoir liés à l'impôt exigible	75	67
Stocks	23	21
Autres actifs courants	54	50
Charges payées d'avance et autres actifs courants	480	400

Note 16 : Immobilisations corporelles

Le tableau suivant détaille les immobilisations corporelles :

(en millions de dollars américains)	Terrains, bâtiments et améliorations	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Total
Coût				
31 décembre 2023	801	228	267	1 296
Entrées				
Dépenses d'investissement	9	14	15	38
Contrats de location	30	20	2	52
Acquisitions	7	1	-	8
Mises hors service	(2)	(24)	(1)	(27)
Cessions d'entreprises et d'immeubles	(196)	-	(82)	(278)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(29)	(22)	(6)	(57)
31 décembre 2024	620	217	195	1 032
Entrées				
Dépenses d'investissement	7	11	5	23
Contrats de location	38	13	1	52
Acquisitions	1	-	-	1
Mises hors service	(59)	(58)	(18)	(135)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(1)	(5)	5	(1)
31 décembre 2025	606	178	188	972
Cumul des amortissements d'immobilisations corporelles				
31 décembre 2023	(475)	(173)	(201)	(849)
Dotation aux amortissements	(61)	(35)	(17)	(113)
Mises hors service	2	24	1	27
Cessions d'entreprises et d'immeubles	161	-	81	242
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	23	19	5	47
31 décembre 2024	(350)	(165)	(131)	(646)
Dotation aux amortissements	(61)	(34)	(16)	(111)
Mises hors service	59	58	18	135
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	8	7	(4)	11
31 décembre 2025	(344)	(134)	(133)	(611)
Valeur comptable				
31 décembre 2024	270	52	64	386
31 décembre 2025	262	44	55	361

Les catégories ci-dessus comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation. Se reporter à la note 28 pour obtenir des informations concernant les valeurs comptables des actifs au titre de droits d'utilisation et d'autres informations se rapportant aux contrats de location.

Note 17 : Logiciels

Les logiciels comprennent ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	Développement en interne	Acquisitions – regroupements d'entreprises ¹⁾	Achats	Total
Coût				
31 décembre 2023	5 140	636	82	5 858
Entrées	569	306	2	877
Mises hors service	(99)	-	-	(99)
Cessions d'entreprises	(52)	-	-	(52)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	8	(20)	(2)	(14)
31 décembre 2024	5 566	922	82	6 570
Entrées	593	288	-	881
Mises hors service	(120)	-	-	(120)
Cessions d'entreprises	(2)	-	-	(2)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	6	47	1	54
31 décembre 2025	6 043	1 257	83	7 383
Cumul des amortissements d'immobilisations corporelles				
31 décembre 2023	(4 288)	(256)	(78)	(4 622)
Dotation aux amortissements	(469)	(147)	(2)	(618)
Mises hors service	99	-	-	99
Cessions d'entreprises	27	-	-	27
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(3)	(1)	1	(3)
31 décembre 2024	(4 634)	(404)	(79)	(5 117)
Dotation aux amortissements	(513)	(206)	(2)	(721)
Mises hors service	120	-	-	120
Cessions d'entreprises	2	-	-	2
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(5)	(16)	(1)	(22)
31 décembre 2025	(5 030)	(626)	(82)	(5 738)
Valeur comptable				
31 décembre 2024	932	518	3	1 453
31 décembre 2025	1 013	631	1	1 645

1) Se reporter à la note 30 pour plus d'information sur les logiciels acquis.

Note 18 : Autres immobilisations incorporelles identifiables

Les autres immobilisations corporelles identifiables se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	Durée d'utilité indéterminée	Durée d'utilité déterminée				Total
	Marques de commerce	Marques de commerce	Relations clients	Bases de données et contenu	Autres	
Coût						
31 décembre 2023	2 646	134	1 782	633	747	5 942
Acquisitions	-	27	36	-	-	63
Cessions d'entreprises	-	-	-	(1)	-	(1)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	(5)	(25)	(2)	(15)	(47)
31 décembre 2024	2 646	156	1 793	630	732	5 957
Acquisitions	-	13	34	6	4	57
Cessions d'entreprises	-	-	(5)	-	-	(5)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	1	35	3	15	54
31 décembre 2025	2 646	170	1 857	639	751	6 063
Cumul des amortissements d'immobilisations incorporelles						
31 décembre 2023	-	(115)	(1 341)	(594)	(727)	(2 777)
Dotation aux amortissements	-	(10)	(67)	(14)	-	(91)
Cessions d'entreprises	-	-	-	1	-	1
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	4	23	2	15	44
31 décembre 2024	-	(121)	(1 385)	(605)	(712)	(2 823)
Dotation aux amortissements	-	(13)	(67)	(17)	(1)	(98)
Cessions d'entreprises	-	-	5	-	-	5
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	-	(27)	(3)	(15)	(45)
31 décembre 2025	-	(134)	(1 474)	(625)	(728)	(2 961)
Valeur comptable						
31 décembre 2024	2 646	35	408	25	20	3 134
31 décembre 2025	2 646	36	383	14	23	3 102

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur comptable des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée correspondait à 2 646 M\$ et comprenait les marques de commerce Reuters et West, d'un montant respectif de 1 939 M\$ et de 707 M\$. Compte tenu de leur grande notoriété, de leur long passé et de leur utilité future attendue, on a attribué à ces marques de commerce une durée d'utilité indéterminée. Pour les besoins du test de dépréciation, la marque de commerce West a été attribuée aux UGT des secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Publications mondiales puisque ces UGT sont les principales bénéficiaires de la marque. La marque de commerce Reuters est considérée comme un actif de support, puisqu'elle est utilisée dans la dénomination de la société; par conséquent, sa valeur comptable a été comparée à la juste valeur excédentaire combinée de toutes les UGT de la société. La société a effectué son test de dépréciation annuel le 1^{er} octobre 2025. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter à la note 19.

Note 19 : Goodwill

Le tableau qui suit détaille l'évolution du goodwill pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Coût		
Solde au 1 ^{er} janvier	7 262	6 719
Acquisitions	478	714
Cessions d'entreprises	(1)	(87)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	174	(84)
Valeur comptable au 31 décembre	7 913	7 262

Test de dépréciation du goodwill

La société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill en date du 1^{er} octobre 2025. Aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée puisque la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie de chaque UGT dépassait considérablement sa valeur comptable. La société a effectué un test pour chaque UGT à laquelle le goodwill avait été affecté et était surveillé par la direction à la date de réalisation du test. Le tableau suivant indique la valeur comptable du goodwill qui a fait l'objet d'un test de dépréciation pour chaque UGT :

	1 ^{er} octobre
(en millions de dollars américains)	2025
Professionnels du droit	3 697
Grandes sociétés	2 069
Fiscalité, audit et comptabilité	1 663
Reuters	231
Publications mondiales	249
	7 909

Comme le permet IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, la société n'a pas réestimé la valeur recouvrable de ces UGT aux fins du test de dépréciation de 2025, mais a plutôt reporté la valeur recouvrable de 2023, car la direction a conclu qu'aucun événement ni changement de situation n'indiquait que la valeur comptable de ces UGT pourrait ne pas être recouvrable. Les techniques d'évaluation, les principales hypothèses et les sensibilités décrites ci-dessous se rapportent aux valeurs recouvrables déterminées dans le test de dépréciation de 2023.

Techniques d'évaluation

Le choix et l'application des techniques d'évaluation, de même que la formulation des principales hypothèses, font appel à l'exercice du jugement. Comme ce fut le cas lors des tests de dépréciation antérieurs, la valeur recouvrable de chaque UGT se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, estimée à l'aide de la moyenne pondérée de l'approche par le résultat et de l'approche par le marché. IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* définit la juste valeur comme une mesure fondée sur le marché, et non comme une mesure propre à l'entité. La juste valeur de chaque UGT doit donc être déterminée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient plutôt qu'à l'aide des hypothèses qui sont spécifiquement liées à la société. Aux fins du calcul des hypothèses, des données accessibles au public ont été recueillies pour des sociétés qui exercent des activités semblables à celles de chaque UGT, dont les principaux concurrents de la société. Puisque certaines données d'entrée ne sont pas des données de marché observables, l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Approche par le résultat

L'approche par le résultat fait appel aux flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La société a utilisé la méthode des flux de trésorerie actualisés, laquelle consiste à projeter les flux de trésorerie et à en établir la valeur actualisée. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement proportionnel au risque lié à l'entreprise et la valeur temporelle de l'argent. L'approche nécessite des hypothèses concernant le taux de croissance des produits des activités ordinaires, les marges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les taux d'impôt et les taux d'actualisation.

Approche par le marché

L'approche par le marché suppose que les entreprises d'un même secteur d'activité partagent des caractéristiques similaires et que la valeur de ces entreprises traduit ces caractéristiques. Ainsi, une comparaison entre une UGT et des entreprises similaires dont l'information financière est publiée peut constituer une base raisonnable pour estimer la juste valeur. Selon l'approche par le marché, la juste valeur est calculée à l'aide de multiples du BAIIA de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Les données sur les sociétés de référence ont été obtenues à partir des informations publiées.

Principales hypothèses

Pondération des techniques d'évaluation

La société a pondéré les résultats des deux techniques d'évaluation susmentionnées, qui ont été appliquées de la même façon à chaque UGT, comme suit : 60 % pour l'approche par le résultat et 40 % pour l'approche par le marché. La société croit qu'en raison de la volatilité des marchés financiers, il est plus approprié d'appliquer un coefficient de pondération plus élevé à l'approche par le résultat.

Projections de flux de trésorerie

Les projections de flux de trésorerie sont fondées sur les prévisions internes de la société. La société a projeté les flux de trésorerie sur trois ans et elle a appliqué un taux de croissance perpétuelle par la suite, comme le prescrit IAS 36. Lors de l'établissement des projections de flux de trésorerie pour la période de trois ans, la société a pris en considération la croissance des produits des activités ordinaires et des coûts, de même que les dépenses d'investissement. Pour établir ses prévisions, la société a tenu compte de l'expérience, de certaines tendances économiques (p. ex., croissance du PIB et inflation) et des tendances du secteur d'activité et du marché. Les projections ont aussi pris en compte l'effet attendu des initiatives d'efficacité, du lancement de nouveaux produits, des programmes de fidélisation de la clientèle et du degré de maturité des marchés sur lesquels chaque entreprise est présente.

Taux d'actualisation

La société a supposé un taux d'actualisation en vue de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de sociétés comparables œuvrant dans des secteurs d'activité similaires à celui de l'UGT concernée, sur la base des informations publiées. Le CMPC est une estimation du taux de rendement unifié requis pour les détenteurs de titres de capitaux propres et de titres de créance et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié.

Pour établir le CMPC, il faut analyser séparément le coût des capitaux propres et le coût des titres de créance. Le coût des capitaux propres reflète le taux d'intérêt sans risque à long terme des bons du Trésor des États-Unis et tient compte d'une prime de risque fondée sur les risques auxquels sont exposés les flux de trésorerie projetés de chaque UGT.

Des taux d'actualisation moins élevés ont été appliqués aux UGT dont les flux de trésorerie devraient être moins volatils en raison de certains facteurs, par exemple le degré de maturité des marchés qu'elles servent et leur position sur ces marchés. Des taux d'actualisation plus élevés ont été appliqués aux UGT dont les flux de trésorerie devraient être plus volatils en raison de la concurrence et de leur présence sur des marchés géographiques moins stables.

Taux d'impôt

Les taux d'impôt appliqués aux projections étaient fondés sur les taux d'impôt effectifs de sociétés comparables œuvrant dans des secteurs d'activité similaires à celui de l'UGT concernée, sur la base des informations publiées, ou sur les taux d'impôt prévus par la loi. Les hypothèses fiscales sont sensibles à l'évolution des lois fiscales et des changements dans les territoires où le résultat est dégagé.

Le tableau suivant indique les principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation, par UGT :

Unité génératrice de trésorerie	Taux de croissance perpétuelle ¹⁾	Taux d'actualisation	Taux d'impôt
Professionnels du droit	2,5 %	11,0 %	26,6 %
Grandes sociétés	2,5 %	11,0 %	26,8 %
Fiscalité, audit et comptabilité	3,0 %	11,5 %	27,6 %
Reuters	2,5 %	13,0 %	25,0 %
Publications mondiales	(5,5) %	11,5 %	26,8 %

1) Le taux de croissance perpétuelle s'applique au dernier exercice couvert par les projections de flux de trésorerie.

Résultats et sensibilités

Comme la juste valeur de chaque UGT était considérablement supérieure à sa valeur comptable, l'analyse de sensibilité a indiqué qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses portant sur le taux de croissance perpétuelle, sur le taux d'actualisation ou sur l'impôt sur le résultat ne ferait en sorte que la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

Note 20 : Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les tableaux suivants détaillent les actifs et passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière :

31 décembre 2025 (en millions de dollars américains)	Actifs (passifs) au coût amorti	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture ¹⁾	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276	235	-	-	511
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 143	-	-	-	1 143
Autres actifs financiers courants	10	84	-	-	94
Autres actifs financiers non courants	10	288	168	-	466
Dette courante	(795)	-	-	-	(795)
Dettes fournisseurs (note 22)	(147)	-	-	-	(147)
Charges à payer (note 22)	(826)	-	-	-	(826)
Autres passifs financiers courants ²⁾	(68)	(40)	-	-	(108)
Dette à long terme	(1 328)	-	-	-	(1 328)
Autres passifs financiers non courants ³⁾	(194)	-	-	(16)	(210)
Total	(1 919)	567	168	(16)	(1 200)

31 décembre 2024 (en millions de dollars américains)	Actifs (passifs) au coût amorti	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture ¹⁾	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	873	1 095	-	-	1 968
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 087	-	-	-	1 087
Autres actifs financiers courants	7	28	-	-	35
Autres actifs financiers non courants	11	332	99	-	442
Dette courante	(973)	-	-	-	(973)
Dettes fournisseurs (note 22)	(176)	-	-	-	(176)
Charges à payer (note 22)	(799)	-	-	-	(799)
Autres passifs financiers courants ²⁾	(75)	(17)	-	(21)	(113)
Dette à long terme	(1 847)	-	-	-	(1 847)
Autres passifs financiers non courants ³⁾	(198)	(34)	-	-	(232)
Total	(2 090)	1 404	99	(21)	(608)

1) Les instruments dérivés sont conclus dans un but précis pour chaque transaction et sont liés à des éléments précis (actifs, passifs, engagements fermes ou transactions prévues très probables).

2) Comprennent des obligations locatives de 59 M\$ (58 M\$ en 2024).

3) Comprennent des obligations locatives de 190 M\$ (198 M\$ en 2024).

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres créances d'exploitation ainsi que des dettes d'exploitation et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Dettes et instruments dérivés connexes

Valeur comptable

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont appelés « valeur comptable ». Les valeurs comptables de la dette primaire sont prises en compte aux postes « Dette courante » ou « Dette à long terme », et les valeurs comptables des instruments dérivés connexes utilisés à des fins de couverture sont prises en compte aux postes « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers », courants ou non courants (selon le cas), de l'état consolidé de la situation financière.

Juste valeur

La juste valeur de la dette est estimée au moyen des prix cotés sur le marché pour des instruments similaires ou des taux courants offerts à la société pour une dette dont l'échéance est identique. La juste valeur des swaps sur taux d'intérêt est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés selon les taux actuels de marché et compte tenu du risque de non-exécution.

Dérivés utilisés à des fins de couverture

La société peut utiliser des instruments dérivés (notamment des swaps de taux d'intérêt fixe-variable et des swaps combinés sur taux d'intérêt et devises) pour gérer son exposition aux taux d'intérêt et au risque de change découlant de sa dette. Ces instruments dérivés sont désignés comme couverture de la juste valeur (pour compenser les variations de la juste valeur de la dette comptabilisée découlant des fluctuations des taux d'intérêt de référence sur le marché) ou comme couverture de flux de trésorerie (pour atténuer les variations futures des paiements de capital et d'intérêt découlant des variations des cours de change).

Les relations de couverture sont désignées comme telles et consignées au moment de leur établissement, ce qui comprend les objectifs et la stratégie en matière de gestion des risques, le risque couvert, l'élément couvert, l'instrument de couverture et la méthode utilisée pour évaluer l'efficacité des instruments de couverture. L'efficacité des instruments de couverture est déterminée au moment de l'établissement de la relation de couverture ainsi qu'à chaque date de clôture, ce qui comprend l'évaluation de l'existence ou non d'une relation économique, la détermination que le risque de crédit n'est pas dominant et la détermination que le ratio de couverture demeure approprié. La société vise généralement un ratio de couverture de 1 pour 1 et veille à ce que les éléments critiques (valeur nominale, devise, échéance, taux de refixation/de référence et dates de paiement) des dérivés soient associés à ceux de la dette connexe. Ainsi, la société s'attend à ce que ses instruments de couverture soient hautement efficaces, de sorte que les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des instruments de couverture compensent les variations de la dette couverte. Des inefficacités pourraient découler des variations des écarts sur les swaps de devises ou des variations du risque de crédit de la société ou de contreparties aux dérivés.

Échange de dette

En mars 2025, la société a réalisé un échange de dette dont l'objectif était d'optimiser la structure du capital de la société et d'aligner la dette sur la génération de produits des activités ordinaires. Les détenteurs de billets libellés en dollars américains initialement émis par Thomson Reuters Corporation (« TRC ») (les « anciens billets ») se sont vu offrir la possibilité de recevoir des billets émis par TR Finance LLC (« TR Finance »), une filiale américaine en propriété exclusive indirecte de TRC (les « nouveaux billets »). Les résultats de cet échange se détaillent comme suit :

Série de billets (en millions de dollars américains)	Montant en capital des nouveaux billets émis par TR Finance	Montant en capital restant des anciens billets émis par TRC	Montant en capital des billets en circulation
Billets à 3,35 % échéant en 2026	441	59	500
Billets à 5,85 % échéant en 2040	453	47	500
Billets à 4,50 % échéant en 2043	84	35	119
Billets à 5,65 % échéant en 2043	337	13	350
Déventures à 5,50 % échéant en 2035	373	27	400
Total	1 688	181	1 869

Les nouveaux billets émis par TR Finance sont assortis des mêmes taux d'intérêt, dates de versement des intérêts et dates d'échéance que ceux des séries correspondantes d'anciens billets. Les nouveaux billets sont intégralement et inconditionnellement garantis en ce qui a trait au remboursement du capital et au versement d'intérêts par TRC ainsi que par West Publishing Corporation, Thomson Reuters Applications Inc. et Thomson Reuters (Tax & Accounting) Inc., qui sont toutes des filiales américaines en propriété exclusive indirecte de TRC. Les trois filiales américaines garantes garantissent également les anciens billets restants de TRC de la même manière que TRC, ainsi que les billets de TR Finance.

L'échange ne constituait pas une extinction de la dette. Par conséquent, cette transaction n'a pas donné lieu à la décomptabilisation de la dette existante. En 2025, la société a versé un montant de 4 M\$ au titre de frais liés à la sollicitation des détenteurs de billets qui ont participé aux offres d'échange. Ce montant est pris en compte au poste « Autres (charges) produits financiers » de l'état consolidé du résultat net. Par ailleurs, des coûts de transaction de 8 M\$ ont été comptabilisés en réduction de la valeur comptable de la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière. Les paiements en trésorerie des coûts et frais liés à l'échange sont comptabilisés au poste « Autres activités de financement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les tableaux qui suivent résument la dette et les instruments dérivés connexes de la société qui couvrent cette dette :

31 décembre 2025 (en millions de dollars américains)	Valeur comptable		Juste valeur	
	Dettes primaires	Instruments dérivés	Dettes primaires	Instruments dérivés
Papier commercial	295	-	295	-
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	500	-	498	-
Billets à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	490	-	520	-
Billets à 4,50 %, 119 \$, échéant en 2043	114	3	99	3
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	329	13	353	13
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	395	-	417	-
Total	2 123	16	2 182	16
Partie courante	795	-		
Partie non courante	1 328	16		

31 décembre 2024 (en millions de dollars américains)	Valeur comptable		Juste valeur	
	Dettes primaires	Instruments dérivés	Dettes primaires	Instruments dérivés
Billets à 2,239 %, 1 400 \$ CA, échéant en 2025	973	21	968	21
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	499	-	491	-
Billets à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	493	-	507	-
Billets à 4,50 %, 119 \$, échéant en 2043	116	-	94	-
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	342	-	338	-
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	397	-	401	-
Total	2 820	21	2 799	21
Partie courante	973	21		
Partie non courante	1 847	-		

Remboursements sur la dette et règlement de swaps combinés sur taux d'intérêt et devises

En mai 2025, la société a remboursé ses billets à 2,239 % de 1,4 G\$ CA (999 M\$ US) à même la trésorerie disponible à leur échéance et a réglé les swaps combinés sur taux d'intérêt et devises connexes. En septembre 2024, la société avait remboursé l'encours de 242 M\$ de ses billets à 3,85 % de 450 M\$ à même la trésorerie disponible à leur échéance.

Swaps de taux d'intérêt fixe-variable

En 2025, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt fixe-variable d'un notionnel de 410 M\$. Aux termes de ces contrats, la société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie un taux d'intérêt variable établi en fonction du taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate ou « SOFR ») majoré d'une marge. Ces swaps sont désignés comme couvertures de la juste valeur d'une tranche des billets à 4,50 % échéant en mai 2043 d'un montant en capital de 119 M\$ (couverture de 80 M\$) et d'une tranche des billets à 5,65 % échéant en novembre 2043 d'un montant en capital de 350 M\$ (couverture de 330 M\$) de la société, lesquels s'appliquent à la durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les swaps ont été conclus dans le cadre de la stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt de la société.

Par ailleurs, la société a conclu avec ses contreparties des ententes de soutien au crédit aux termes desquelles une partie peut demander à l'autre partie de constituer une garantie en trésorerie lorsque la valeur marchande des swaps dépasse des seuils prédéfinis, ce qui a pour effet de limiter l'exposition au risque de crédit. Au 31 décembre 2025, la société avait constitué une garantie en trésorerie de 7 M\$ pour les swaps de taux d'intérêt fixe-variable, ce qui a été comptabilisé dans les activités de financement au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les swaps sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de leur juste valeur, au poste « Autres (charges) produits financiers » dans l'état consolidé du résultat net. La juste valeur des swaps correspondait à un passif de 16 M\$ présenté au poste « Autres passifs financiers », non courants, à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025. Les variations de la juste valeur pour 2025 correspondent à une perte de 16 M\$.

Ces instruments se détaillent comme suit :

(en millions de dollars américains)			Année d'échéance	Montant en capital
Contrepartie reçue	Contrepartie versée	Risque couvert		
Couvertures de juste valeur				
Taux d'intérêt fixe	Taux SOFR variable	Taux d'intérêt	2043	410 \$ US
Couvertures de flux de trésorerie				
Dollars CA, taux fixe	Dollars US, taux fixe	Change	2025	999 \$ US

Risque de change

Au 31 décembre 2025, la totalité de la dette était libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2024, la totalité de la dette était libellée en dollars américains ou avait été transformée en obligations financières en dollars américains au moyen de swaps.

La valeur comptable de la dette, dont aucune tranche n'était garantie, était libellée dans les monnaies suivantes :

(en millions de dollars américains)	31 décembre		31 décembre	
	2025 ¹⁾	2024	2025 ¹⁾	2024 ²⁾
	Avant couvertures de change		Après couvertures de change	
Dollar canadien	-	973	-	-
Dollar américain	2 123	1 847	2 123	2 841
	2 123	2 820	2 123	2 841

1) Compte tenu d'ajustements de juste valeur de 14 M\$ associés à la composante intérêts de la juste valeur des instruments de couverture.

2) Compte tenu d'ajustements de juste valeur de 5 M\$ associés à la composante intérêts de la juste valeur des instruments de couverture.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2025, la société détenait des swaps de taux d'intérêt qui servaient à convertir les taux d'intérêt fixe de ses billets en taux d'intérêt variable. Au 31 décembre 2024, les billets et débetures de la société étaient à taux fixe. Après la prise en compte des contrats de couverture, la combinaison d'instruments d'emprunt à taux fixe et à taux variable s'établissait comme suit :

(en millions de dollars américains, sauf les pourcentages)	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Valeur comptable	Taux d'intérêt moyen pondéré	Proportion en pourcentage	Valeur comptable	Taux d'intérêt moyen pondéré	Proportion en pourcentage
Total à taux fixe	1 736	4,8 %	82 %	2 820	4,1 %	100 %
Total à taux variable	387	5,4 %	18 %	-	-	-
Total de la dette	2 123	4,9 %	100 %	2 820	4,1 %	100 %

Contrats de change

La société a auparavant conclu des contrats de change conçus pour réduire le risque de change à l'égard d'une partie de son ancienne participation indirecte dans LSEG, qui était libellée en livres sterling. Ces instruments n'étaient pas liés aux fluctuations du cours de l'action de LSEG. En mai 2024, la société a réglé ses contrats de change restants dans le cadre de la vente du reste de ses actions de LSEG (se reporter à la note 9).

En 2024, la société a réglé des contrats de change d'un notionnel de 1,2 G£ (1,6 G\$) pour un produit net de 24 M\$ dans le cadre de la vente de 16,0 millions d'actions de LSEG.

Les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de leur juste valeur, dans l'état consolidé du résultat net. En 2024, des pertes de 2 M\$ ont été inscrites au poste « Autres (charges) produits financiers » de l'état consolidé du résultat net (se reporter à la note 8) relativement à ces contrats de change par suite des fluctuations des cours de change entre le dollar américain et la livre sterling. La société n'avait aucun contrat de change en cours aux 31 décembre 2025 et 2024.

Profits et pertes sur la juste valeur résultant des instruments financiers dérivés

Le tableau suivant indique les profits et les pertes sur la juste valeur résultant des instruments financiers dérivés qui ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et des variations des capitaux propres.

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			
	2025	2024	2024	2024
	(Perte) profit sur la juste valeur comptabilisé en résultat net	Perte sur la juste valeur comptabilisée en capitaux propres	Perte sur la juste valeur comptabilisé en résultat net	Profit sur la juste valeur comptabilisé en capitaux propres
Contrats de change	-	-	(2)	-
Instruments de couverture :				
Swaps de taux d'intérêt fixe-variable – couvertures de flux de trésorerie	(16)	-	-	-
Swaps combinés sur taux d'intérêt et devises – couvertures de flux de trésorerie	24	(4)	(97)	13
	8	(4)	(99)	13

Gestion des risques financiers

La société est exposée à une série de risques financiers, à savoir le risque de marché (principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait de ses activités diversifiées et mondiales. Un service centralisé de la trésorerie de la société s'efforce de réduire au minimum les effets défavorables éventuels de ces risques en utilisant, au besoin, diverses stratégies de couverture, notamment le recours à des instruments dérivés, s'il y a lieu, ainsi qu'en s'associant à des institutions financières de grande qualité, limitant ainsi l'exposition aux contreparties et garantissant des sources de financement souples. Le chef des finances assure une surveillance de l'approche globale et veille à ce que des lignes directrices strictes soient suivies et à ce que des processus de contrôle interne soient mis en œuvre.

Risque de marché

Risque de change

Bien que la société présente ses états financiers consolidés en dollars américains, elle transige une partie de ses activités en utilisant d'autres monnaies et est donc soumise à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères en dollars américains et au risque de change.

Compte tenu des fluctuations des cours de change entre 2024 et 2025, la conversion des monnaies étrangères n'a eu aucune incidence nette sur les produits des activités ordinaires consolidés et les charges d'exploitation.

La conversion des monnaies étrangères a également donné lieu à des profits de change nets de 269 M\$ en 2025 (pertes de change nettes de 173 M\$ en 2024), qui ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, au sein des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

L'exposition liée aux transactions en monnaies étrangères est réduite du fait que la société facture généralement les services aux clients et engage les charges d'exploitation dans la monnaie fonctionnelle de l'entité juridique qui comptabilise les transactions. Cependant, la société est exposée au risque lié aux transactions en monnaies étrangères découlant de la réévaluation des prêts intragroupe non permanents conclus avec certaines de ses entités, qui influe sur le bénéfice.

Le tableau suivant indique l'incidence qu'une appréciation hypothétique de 10 % du dollar américain par rapport aux autres devises aurait eue sur le bénéfice par suite de variations de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2025 :

(en millions de dollars américains)	Autres monnaies					
Augmentation (diminution) du bénéfice	£	SEK	€	\$ CA		Total
Incidence sur le bénéfice attribuable aux actifs et passifs financiers	-	3	(1)	-	(1)	1
Incidence sur le bénéfice attribuable aux créances aux termes de l'entente d'indemnisation	(26)	-	(1)	-	(2)	(29)
Incidence sur le bénéfice attribuable aux prêts intragroupe non permanents	7	14	8	4	11	44
Incidence totale sur le bénéfice	(19)	17	6	4	8	16

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt en ce qui a trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2025, une tranche de 235 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société était détenue dans des fonds du marché monétaire portant intérêt. Selon les montants au 31 décembre 2025, une hausse ou une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait fait augmenter ou diminuer les produits d'intérêts annuels d'environ 2 M\$. La société était également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à l'égard d'une partie de ses emprunts à long terme dont le taux fixe a été converti en taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt fixe-variable. Une variation à la hausse ou à la baisse de 100 points de base du taux SOFR aurait fait augmenter ou diminuer la charge d'intérêt annuelle d'environ 4 M\$.

Risque de prix

La société n'est pas exposée à un risque de prix important découlant des marchandises dans le cours normal des activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés, ainsi que du crédit consenti aux clients, y compris les créances d'exploitation impayées. La société cherche à réduire au minimum le risque de crédit en prenant les mesures décrites ci-après :

- La trésorerie est placée auprès d'institutions financières de premier ordre, et un plafond est établi pour chaque institution financière. Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient détenus à environ 96 % dans des institutions auxquelles au moins une des principales agences de notation a accordé la note A- ou une note supérieure.
- Les autres parties aux contrats dérivés sont de grandes institutions financières internationales dont la note est de première qualité, et toute exposition à une contrepartie en particulier est surveillée et limitée.
- La société a le droit de demander à ses contreparties à un swap de taux d'intérêt fixe-variable de constituer des garanties lorsqu'elle est exposée au risque.
- La société atténue le risque de perte sur les soldes de ses créances clients au moyen d'une surveillance active et de politiques relatives au crédit comportant des analyses du vieillissement des créances, l'envoi automatisé d'avis aux clients et l'annulation des services. En outre, la société a une large clientèle diversifiée, ce qui lui évite d'être exposée de façon importante à un client en particulier.

Au 31 décembre 2025, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances des actifs financiers n'était nécessaire, mis à part le compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues (se reporter à la note 14) et pour le risque de crédit associé à une créance aux termes d'une entente d'indemnisation et à des créances éventuelles (se reporter à la section « Estimation de juste valeur », plus loin). De plus, aucun actif financier ni aucun autre actif n'avaient été donnés en garantie.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit, en supposant l'absence de facteurs atténuants, correspondrait à la somme de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie de 511 M\$ (1 968 M\$ en 2024), de ses créances clients et autres créances d'exploitation de 1 143 M\$ (1 087 M\$ en 2024) et de ses autres actifs financiers de 392 M\$ (378 M\$ en 2024).

La société est également exposée au risque de crédit en raison de la garantie liée à sa participation dans 3XSQ Associates (se reporter à la note 31).

Risque de liquidité

Un service centralisé de la trésorerie procure une souplesse en ce qui concerne la gestion de la trésorerie, notamment en ce qui a trait aux prévisions des flux de trésorerie attendus. Les avoirs en trésorerie sont complétés par le maintien d'une capacité d'emprunt suffisante dans le cadre des facilités de crédit de la société. L'estimation des flux de trésorerie se fonde sur des prévisions en continu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les prévisions tiennent aussi compte des limites d'emprunt, des restrictions de trésorerie et de la conformité aux clauses restrictives.

La trésorerie est en majeure partie investie dans des fonds du marché monétaire ou des dépôts bancaires du marché monétaire accessibles le jour suivant. De plus, la société maintient un programme de papier commercial de 2,0 G\$, qui constitue un moyen efficace et flexible d'obtenir du financement à court terme, et une facilité de crédit de 2,0 G\$, qui lui fournit des liquidités additionnelles, comme il est décrit plus loin.

Programme de papier commercial

Le programme de papier commercial de 2,0 G\$ de la société lui fournit un financement efficace et flexible à court terme. Le papier commercial en cours a une valeur comptable de 295 M\$ (néant au 31 décembre 2024), qui est incluse dans le poste « Dette courante » de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025.

Facilité de crédit

En novembre 2025, la société a modifié et mis à jour sa facilité de crédit afin d'en proroger l'échéance jusqu'en novembre 2030, et n'a apporté aucune autre modification significative aux modalités de la facilité de crédit. La facilité de crédit consortiale d'un montant de 2,0 G\$ peut être utilisée pour obtenir des liquidités pour les besoins généraux de la société (notamment aux fins des acquisitions et du financement de son programme de papier commercial). Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun emprunt n'était en cours sur cette facilité de crédit. D'après les notations actuelles de la société, le taux d'intérêt aux termes de la convention de facilité de crédit est fonction du taux SOFR à terme, du taux interbancaire offert en euros (l'« EURIBOR ») ou du taux Simple Sterling Overnight Index Average (« SONIA »), majoré de 92 points de base. La société peut demander une augmentation de l'engagement des prêteurs d'un montant global de 600 M\$, jusqu'à un montant maximal de 2,6 G\$, sous réserve de l'approbation des prêteurs concernés. Si deux d'entre Moody's, S&P et Fitch abaissaient leurs notations à l'égard de la dette de la société, les commissions et le coût d'emprunt de sa facilité de crédit augmenteraient, sans aucune conséquence toutefois sur la disponibilité de la facilité. À l'opposé, un relèvement de la notation pourrait réduire les commissions et le coût d'emprunt.

La société garantit les emprunts de ses filiales aux termes de la facilité de crédit. La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette, au sens donné à ce terme dans la convention de crédit (total de la dette et des contrats de couverture, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie), établi le dernier jour du trimestre, par rapport au BAIIA, selon la définition donnée dans la convention de crédit (bénéfice avant intérêts, impôt, dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et autres modifications décrites dans la convention de crédit) d'au plus 4,5 pour 1 pour les quatre derniers trimestres écoulés. Si la société réalisait une acquisition dont le prix d'achat dépassait 500 M\$, elle pourrait choisir, sous réserve de la présentation d'un avis, d'augmenter temporairement le ratio de la dette nette sur le BAIIA à 5,0 pour 1 à la fin du trimestre au cours duquel la transaction a été conclue et pour chacun des trois trimestres suivant immédiatement la transaction. À la fin de cette période, le ratio reviendrait à 4,5 pour 1. Au 31 décembre 2025, la société respectait cette clause restrictive puisque son ratio de la dette nette sur le BAIIA, calculé aux termes de sa facilité de crédit consortiale, s'établissait à 0,6 pour 1.

Les tableaux suivants détaillent les passifs financiers non dérivés et dérivés selon leur échéance contractuelle résiduelle à partir du 31 décembre 2025 et du 31 décembre 2024. Les montants indiqués représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2025 (en millions de dollars américains)	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Papier commercial	295	-	-	-	-	-	295
Billets et débetures ¹⁾	500	-	-	-	-	1 369	1 869
Intérêts à payer ¹⁾	84	76	76	76	76	715	1 103
Sorties de trésorerie liées aux couvertures de la dette ²⁾	25	20	20	21	22	325	433
Entrées de trésorerie liées aux couvertures de la dette ¹⁾	(26)	(22)	(22)	(22)	(22)	(288)	(402)
Dettes d'exploitation	147	-	-	-	-	-	147
Charges à payer	826	-	-	-	-	-	826
Obligations locatives	68	58	37	29	25	80	297
Autres passifs financiers	49	4	-	-	-	-	53
Total	1 968	136	111	104	101	2 201	4 621

31 décembre 2024 (en millions de dollars américains)	2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
Billets et débetures ¹⁾	973	500	-	-	-	1 369	2 842
Intérêts à payer ¹⁾	104	84	76	76	76	791	1 207
Sorties de trésorerie liées aux couvertures de la dette ³⁾	1 011	-	-	-	-	-	1 011
Entrées de trésorerie liées aux couvertures de la dette ¹⁾	(984)	-	-	-	-	-	(984)
Dettes d'exploitation	176	-	-	-	-	-	176
Charges à payer	799	-	-	-	-	-	799
Obligations locatives	72	60	45	30	24	73	304
Autres passifs financiers	34	34	-	-	-	-	68
Total	2 185	678	121	106	100	2 233	5 423

1) Représente les flux de trésorerie contractuels.

2) Représente les flux de trésorerie contractuels calculés au moyen des courbes à terme observables à la clôture de la période considérée.

3) Représente les flux de trésorerie contractuels calculés au moyen des cours de change au comptant à la clôture de la période considérée.

Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la société vise à s'assurer qu'elle possède la capacité d'investissement nécessaire pour accroître les produits des activités ordinaires tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, tout en maintenant son levier financier et la qualité de son crédit à long terme et en continuant à redistribuer de la trésorerie à ses actionnaires.

Les principales sources de liquidités existantes de la société sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. De temps à autre, la société émet du papier commercial et des titres de créance et emprunte aux termes de sa facilité de crédit. La société utilise ses liquidités principalement pour financer les remboursements sur la dette, le service de la dette, le versement de dividendes, les dépenses d'investissement, les rachats d'actions et les acquisitions. La société estime que ses sources de liquidités existantes seront suffisantes pour lui permettre de financer ses besoins en trésorerie attendus dans le cours normal de ses activités pour les douze prochains mois.

Par ailleurs, la société vise un ratio maximal de la dette nette, telle qu'elle est définie ci-dessous, sur le BAIIA ajusté de 2,5 fois comme mesure de sa souplesse financière et de sa capacité à maintenir des notations de catégorie investissement. Au 31 décembre 2025, le ratio de la société était inférieur à sa cible.

La société bénéficie de notations de première qualité qui lui procurent une plus grande souplesse financière et la capacité d'emprunter en vue de financer ses activités et ses stratégies de croissance. Le tableau qui suit indique les notations que les agences avaient attribuées aux titres en cours de TRC et TR Finance au 31 décembre 2025 :

	Moody's	S&P Global Ratings	Fitch
Dette à long terme	Baa1	A-	A-
Papier commercial	P-2	A-2	F1
Tendance ou perspective	Positive	Stable	Stable

La dette nette correspond à la dette totale, plus les instruments de couverture connexes et les soldes des garanties, ainsi que les obligations locatives, compte non tenu des coûts de transaction non amortis, des primes ou escomptes sur la dette, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La société exclut certaines composantes de couverture pour rendre compte des sorties nettes de trésorerie à l'échéance de la dette. Étant donné que la société couvre une partie de sa dette pour gérer le risque, les instruments de couverture sont pris en compte lors du calcul de l'ensemble des obligations liées au solde de la dette. Toutefois, comme la société prévoit généralement conserver la dette et les instruments de couverture qui s'y rattachent jusqu'à l'échéance, le calcul de la dette nette est ajusté pour rendre compte des sorties nettes de trésorerie à l'échéance, après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente le calcul de la dette nette :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Dette courante	795	973
Dette à long terme	1 328	1 847
Total de la dette	2 123	2 820
Swaps	16	21
Total de la dette après déduction des swaps	2 139	2 841
Moins l'ajustement de juste valeur pour les instruments de couverture ¹⁾	(2)	5
Total de la dette, compte tenu des contrats de couverture	2 137	2 846
Actifs donnés en garantie	(7)	-
Moins les coûts de transaction, les primes et les escomptes compris dans la valeur comptable de la dette	28	22
Plus les obligations locatives (partie courante et non courante)	249	256
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(511)	(1 968)
Dette nette	1 896	1 156

1) Représente les composantes intérêts de la juste valeur des couvertures qui sont déduites afin de refléter les sorties nettes de trésorerie à l'échéance.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars américains)	Billets et déventures	Papier commercial	(Actifs) passifs au titre d'instruments dérivés	Obligations locatives	Total des passifs liés aux activités de financement
31 décembre 2023	3 147	130	(65)	265	3 477
Remboursements sur la dette	(290)	-	-	-	(290)
Produit tiré du papier commercial	-	3 280	-	-	3 280
Remboursement du papier commercial	-	(3 420)	-	-	(3 420)
Paielements au titre du capital des contrats de location	-	-	-	(63)	(63)
Contrats de location supplémentaires	-	-	-	52	52
Acquisitions	48	-	-	6	54
Fluctuations du change	(88)	-	88	(10)	(10)
Autres, montant net ¹⁾	3	10	(2)	6	17
31 décembre 2024	2 820	-	21	256	3 097
Remboursements sur la dette	(1 000)	-	1	-	(999)
Produit tiré du papier commercial	-	3 257	-	-	3 257
Remboursement du papier commercial	-	(2 967)	-	-	(2 967)
Paielements au titre du capital des contrats de location	-	-	-	(64)	(64)
Contrats de location supplémentaires	-	-	-	52	52
Acquisitions	-	-	-	1	1
Variations de juste valeur liées au taux d'intérêt	(14)	-	21	-	7
Fluctuations du change	27	-	(27)	7	7
Autres, montant net ²⁾	(5)	5	-	(3)	(3)
31 décembre 2025	1 828	295	16	249	2 388

1) Comprennent l'amortissement des coûts de transaction et des décotes, ainsi que les variations de juste valeur sur les dérivés liées au taux d'intérêt.

2) Comprennent les variations des coûts de transaction et des décotes.

Estimation de juste valeur

Les instruments financiers inscrits dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur ont été évalués selon une hiérarchie à plusieurs niveaux, qui sont les suivants :

- **Niveau 1** prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- **Niveau 2** données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- **Niveau 3** données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables).

Les tableaux suivants indiquent les niveaux de la hiérarchie des données qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière :

31 décembre 2025 (en millions de dollars américains)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire et autres titres	-	235	-	235
Autres créances ¹⁾	-	-	372	372
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	235	372	607
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²⁾	-	-	168	168
Total des actifs	-	235	540	775
Passifs				
Dérivés utilisés à des fins de couverture ³⁾	-	(16)	-	(16)
Contrepartie éventuelle ⁴⁾	-	-	(40)	(40)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(16)	(40)	(56)
Total des passifs	-	(16)	(40)	(56)

31 décembre 2024 (en millions de dollars américains)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire et autres titres	-	1 095	-	1 095
Autres créances ¹⁾	-	-	360	360
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 095	360	1 455
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²⁾	1	-	98	99
Total des actifs	1	1 095	458	1 554
Passifs				
Dérivés utilisés à des fins de couverture ³⁾	-	(21)	-	(21)
Contrepartie éventuelle ⁴⁾	-	-	(51)	(51)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(21)	(51)	(72)
Total des passifs	-	(21)	(51)	(72)

1) Créance aux termes d'une entente d'indemnisation et créance éventuelle (se reporter à la section ci-après).

2) Placements détenus dans des entités sur lesquelles la société n'exerce ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable.

3) Au 31 décembre 2025, composés de swaps de taux d'intérêt fixe-variable sur la dette échéant en 2043. Au 31 décembre 2024, composés de swaps combinés sur taux d'intérêt et devises fixe-fixe sur la dette échéant en mai 2025.

4) Obligations liées au versement d'une contrepartie additionnelle pour des acquisitions antérieures, en fonction de certaines mesures de performance dont il a été convenu par contrat au moment de l'acquisition, et à l'achat d'actions auprès des actionnaires minoritaires d'une filiale.

Au 31 décembre 2025, les autres créances du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs comprenaient des créances de 288 M\$ (272 M\$ en 2024) à recevoir aux termes d'une entente d'indemnisation et des créances éventuelles de 84 M\$ (88 M\$ en 2024) liées à la vente de l'entreprise FindLaw de la société en décembre 2024 (se reporter à la note 7), dont la juste valeur est soumise à l'atteinte de certains jalons de rendement jusqu'en juin 2026. L'augmentation des créances entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 découle principalement des profits liés à la juste valeur associés à l'entente d'indemnisation en raison des profits de change nets et de la variation des taux d'intérêt associés au profil de crédit des contreparties à l'entente d'indemnisation, qui sont pris en compte au poste « Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt » de l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2025, les placements dans des actifs financiers de niveau 3 évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondaient à 168 M\$ (98 M\$ en 2024). La hausse enregistrée entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 s'explique essentiellement par les placements supplémentaires de 46 M\$ et par les profits nets sur la juste valeur qui découlent des cours liés aux rondes de financement au cours de l'exercice.

La société comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période de présentation au cours de laquelle l'événement ou le changement de circonstance ayant entraîné le transfert a eu lieu. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Techniques d'évaluation

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (p. ex., les instruments dérivés hors cote) est établie au moyen de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation utilisent au maximum les données de marché observables qui sont disponibles et reposent aussi peu que possible sur des estimations propres à l'entité. Si toutes les données d'entrée importantes nécessaires à la détermination de la juste valeur de l'instrument sont observables, l'instrument se classe au niveau 2. Si l'une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données observables de marché, l'instrument est alors classé dans le niveau 3.

Les techniques d'évaluation particulières ayant servi à l'évaluation des instruments financiers comprennent les suivantes :

- La juste valeur des placements reflète essentiellement des cours liés aux rondes de financement.
- La juste valeur des créances aux termes d'ententes d'indemnisation tient compte des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché et du risque de non-exécution.
- La juste valeur des créances éventuelles est fondée sur une analyse des flux de trésorerie estimatifs actualisés.
- La juste valeur de la composante passif de la contrepartie éventuelle est fondée sur des estimations des produits des activités ordinaires futurs ou sur l'atteinte de certains jalons commerciaux.
- Les swaps sur taux d'intérêt sont calculés à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, sur la base de courbes de rendement observables.

Compensation des actifs et des passifs financiers

La société est soumise à des conventions-cadres de compensation avec certaines contreparties. Certaines de ces conventions permettent la compensation des actifs et des passifs dans le cours normal des activités, les soldes étant inscrits au montant net à l'état consolidé de la situation financière. Parfois, la compensation n'est permise qu'en cas de faillite ou de manquement d'une des parties à la convention, et les soldes ne sont pas présentés au montant net à l'état consolidé de la situation financière. Le tableau qui suit présente les soldes qui sont visés par des conventions-cadres de compensation. Il n'y a toutefois eu aucune compensation aux 31 décembre 2025 et 2024.

Actifs financiers (en millions de dollars américains)	Actifs financiers bruts	Passifs financiers bruts déduits des actifs	Actifs financiers nets à l'état consolidé de la situation financière	Passifs financiers connexes non déduits	Montant net
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34	-	34 ¹⁾	-	34
Garantie en trésorerie	7	-	7 ²⁾	(7)	-
31 décembre 2025	41	-	41	(7)	34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51	-	51 ¹⁾	-	51
31 décembre 2024	51	-	51	-	51

Passifs financiers (en millions de dollars américains)	Passifs financiers bruts	Actifs financiers bruts déduits des passifs	Passifs financiers nets à l'état consolidé de la situation financière	Actifs financiers connexes non déduits	Montant net
Passifs financiers dérivés	16	-	16 ³⁾	(7)	9
31 décembre 2025	16	-	16	(7)	9
Passifs financiers dérivés	21	-	21 ³⁾	-	21
31 décembre 2024	21	-	21	-	21

1) Pris en compte au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » à l'état consolidé de la situation financière.

2) Pris en compte au poste « Autres actifs financiers », courants, à l'état consolidé de la situation financière.

3) Pris en compte au poste « Autres passifs financiers », courants ou non courants (selon le cas), à l'état consolidé de la situation financière.

Note 21 : Autres actifs non courants

Les composantes des autres actifs non courants comprennent ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Valeur de rachat de polices d'assurance vie	384	370
Commissions différées	110	98
Excédents nets des régimes à prestations définies (note 27)	83	40
Autres actifs non courants ¹⁾	103	117
Total des autres actifs non courants	680	625

1) Comprennent un impôt à recevoir de HM Revenue & Customs (« HMRC ») de 96 M\$ au 31 décembre 2025 et de 89 M\$ au 31 décembre 2024 (se reporter à la note 31).

Note 22 : Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions

Les composantes des dettes d'exploitation, charges à payer et provisions comprennent ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Dettes fournisseurs	147	176
Charges à payer	826	799
Provisions (note 23)	66	63
Autres passifs courants	51	53
Total des dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	1 090	1 091

Note 23 : Provisions et autres passifs non courants

Les composantes des provisions et autres passifs non courants comprennent ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
Obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 27)	504	523
Rémunération et intéressement du personnel différés	75	75
Provisions	64	62
Autres passifs non courants	13	15
Total des provisions et autres passifs non courants	656	675

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars américains)	Provisions pour charges du personnel	Provisions pour charges liées aux installations	Autres provisions	Total des provisions
Solde au 31 décembre 2023	45	23	95	163
Charges	21	-	19	40
Utilisation	(45)	(2)	(29)	(76)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(1)	(1)	-	(2)
Solde au 31 décembre 2024	20	20	85	125
Moins les provisions courantes	20	1	42	63
Provisions non courantes	-	19	43	62
Solde au 31 décembre 2024	20	20	85	125
Charges	30	-	4	34
Utilisation	(27)	(2)	(3)	(32)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	1	2	3
Solde au 31 décembre 2025	23	19	88	130
Moins les provisions courantes	23	-	43	66
Provisions non courantes	-	19	45	64

Provisions pour charges du personnel

Les provisions pour charges du personnel se composaient d'indemnités de fin de contrat de travail.

Provisions pour charges liées aux installations

Les provisions pour charges liées aux installations incluent les obligations liées à la remise en état d'immeubles loués, qui découlent de l'acceptation par la société de remettre un immeuble loué dans un état particulier à la fin du bail. Les provisions pour de telles obligations concernent principalement des contrats de location venant à échéance dans les quatre prochaines années.

Autres

Cette catégorie comprend les provisions liées à des éléments comme les entreprises cédées, les questions juridiques et les soins de santé.

Note 24 : Impôt différé

Le tableau suivant indique l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé :

Passif d'impôt différé (en millions de dollars américains)	Goodwill et autres immobilisations incorporelles identifiables	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Autres	Total
31 décembre 2023	507	302	151	960
Acquisitions	10	-	59	69
Produit inscrit dans l'état du résultat net – activités poursuivies	(1)	(258)	(58)	(317)
Charge inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	2	2
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	-	-	(17)	(17)
31 décembre 2024	516	44	137	697
Acquisitions	5	4	69	78
Charge (produit) inscrit dans l'état du résultat net – activités poursuivies	1	(5)	48	44
Charge inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	5	5
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(13)	(1)	17	3
31 décembre 2025	509	42	276	827

Actif d'impôt différé (en millions de dollars américains)	Pertes fiscales et autres avantages	Goodwill et autres immobilisations incorporelles identifiables	Avantages du personnel et rémunération	Autres	Total
31 décembre 2023	190	980	177	164	1 511
Acquisitions	18	-	-	1	19
Produit (charge) inscrit dans l'état du résultat net – activités poursuivies	323	(113)	5	108	323
Charge inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	(5)	(1)	(6)
Charge inscrite en capitaux propres	-	-	(4)	-	(4)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	(8)	(2)	-	(1)	(11)
31 décembre 2024	523	865	173	271	1 832
Acquisitions	12	(1)	-	4	15
Produit (charge) inscrit dans l'état du résultat net – activités poursuivies	82	(34)	7	(71)	(16)
Charge inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	(20)	1	(19)
Charge inscrite en capitaux propres	-	-	(11)	-	(11)
Écarts de conversion et autres éléments, montant net	9	2	3	(9)	5
31 décembre 2025	626	832	152	196	1 806
Actif d'impôt différé net au 31 décembre 2024					1 135
Actif d'impôt différé net au 31 décembre 2025					979

En 2024, la société a comptabilisé un actif d'impôt différé de 468 M\$ lié à des lois fiscales promulguées au Canada qui ont eu pour effet de réduire la capacité de la société à déduire la charge d'intérêts de ses revenus imposables au Canada, augmentant ainsi le bénéfice imposable au Canada, de sorte que la société s'attend à utiliser les pertes fiscales reportées en avant et d'autres avantages fiscaux. Les filiales canadiennes de la société ont subi des pertes au cours des périodes précédentes. La société a recalculé les résultats de ces exercices antérieurs comme si les nouvelles lois étaient en vigueur. La société a conclu que ses filiales canadiennes auraient été rentables à des fins fiscales et qu'elles le demeureraient sur la base des lois. Cette rentabilité justifie la comptabilisation de l'actif d'impôt différé.

Le tableau qui suit indique les périodes estimées en vue du recouvrement des soldes d'impôt différé, en fonction du classement des éléments sous-jacents dans l'état consolidé de la situation financière :

(en millions de dollars américains)	31 décembre 2025	2024
Passifs d'impôt différé		
Passifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	812	690
Passifs d'impôt différé à recouvrer dans les 12 mois	15	7
Total des passifs d'impôt différé	827	697
Actifs d'impôt différé		
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	1 723	1 744
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans les 12 mois	83	88
Total des actifs d'impôt différé	1 806	1 832
Actif d'impôt différé net	979	1 135

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où la réalisation de l'avantage fiscal connexe par imputation aux bénéfices imposables futurs et la résolution de positions fiscales incertaines sont probables. La capacité de réaliser ces avantages fiscaux différés dépend de plusieurs facteurs, dont la rentabilité future des établissements et la résolution des contrôles fiscaux se trouvant dans les territoires où les actifs d'impôt différé surviennent.

Le tableau qui suit résume les pertes fiscales de la société, certaines différences temporaires déductibles et les autres avantages fiscaux au 31 décembre 2025 :

(en millions de dollars américains)	Reports en avant de pertes / Avantages fiscaux	Valeur fiscale	Actifs d'impôt différé non comptabilisés	Actifs d'impôt différé nets
Pertes d'exploitation nettes au Canada	1 799	477	(141)	336
Pertes d'exploitation nettes dans d'autres territoires	1 784	427	(289)	138
Pertes en capital	552	139	(112)	27
Participation dans des filiales	365	90	(90)	-
Autres différences temporaires déductibles	542	143	(20)	123
Pertes d'exploitation nettes dans des États des États-Unis ¹⁾	-	4	(2)	2
Total	5 042	1 280	(654)	626

1) Le montant global des pertes d'exploitation nettes dans des États des États-Unis n'est pas significatif parce que les règles de regroupement et de répartition diffèrent d'un État à l'autre.

S'ils ne sont pas utilisés, la plupart des reports en avant de pertes fiscales au Canada viendront à expiration entre 2029 et 2045. Une tranche d'environ 900 M\$ des reports en avant de pertes fiscales dans les autres territoires vient à expiration entre 2034 et 2041; le reste n'a pas de date d'expiration.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des différences temporaires associées aux participations dans des filiales et aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence si la société est en mesure de contrôler la date à laquelle ces différences temporaires s'inverseront ou dans le cas où l'inversion ne donnerait pas lieu à un passif d'impôt. Les différences temporaires sont principalement attribuables aux résultats non distribués des filiales non canadiennes, qui se montaient à 9,7 G\$ au 31 décembre 2025 (12,7 G\$ en 2024).

Note 25 : Capital-actions

Le tableau suivant indique la variation du capital-actions, qui englobe le capital déclaré et le surplus d'apport :

(en millions de dollars américains)	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions déclaré	Actions privilegiées rachetables, à dividende cumulatif, série II	Surplus d'apport	Capital-actions total
Solde au 31 décembre 2023	452 962 832	1 791 \$	110 \$	1 504 \$	3 405 \$
Actions émises aux termes du RRD	180 659	29	-	-	29
Régimes de rémunération fondée sur des actions ¹⁾	942 756	152	-	(73)	79
Rachats d'actions ordinaires	(4 075 762)	(15)	-	-	(15)
Solde au 31 décembre 2024	450 010 485	1 957	110	1 431	3 498
Actions émises aux termes du RRD	202 433	34	-	-	34
Régimes de rémunération fondée sur des actions ¹⁾	772 009	132	-	(23)	109
Rachats d'actions ordinaires	(6 022 437)	(44)	-	-	(44)
Solde au 31 décembre 2025	444 962 490	2 079 \$	110 \$	1 408 \$	3 597 \$

1) Les fluctuations du surplus d'apport englobent les paiements réglés en trésorerie se rapportant aux retenues d'impôt à la source des régimes de rémunération fondée sur des actions.

Les actions ordinaires de la société n'ont pas de valeur nominale, et le nombre d'actions ordinaires autorisé est illimité.

Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont déclarés en dollars américains. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les dividendes versés sur les actions ordinaires sont présentés déduction faite des montants réinvestis dans la société dans le cadre de son RRD.

Le tableau ci-après fait état des dividendes déclarés par action ordinaire et des dividendes que nous avons versés sur nos actions ordinaires :

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,38 \$	2,16 \$
Dividendes déclarés	1 069	973
Dividendes réinvestis	(34)	(29)
Dividendes versés	1 035	944

Les actionnaires ordinaires inscrits peuvent participer au RRD, aux termes duquel les dividendes en trésorerie sont automatiquement réinvestis dans de nouvelles actions ordinaires. La valeur des actions ordinaires correspond à la moyenne pondérée du cours de l'action à la TSX sur les cinq jours de bourse qui précèdent immédiatement la date de clôture des registres en vue de la distribution des dividendes.

Rachats d'actions – offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »)

La société rachète occasionnellement des actions (pour les annuler ultérieurement) conformément à sa stratégie de gestion du capital. Les rachats d'actions sont généralement effectués dans le cadre d'une offre de rachat approuvée par la TSX. L'offre de rachat en vigueur, dans sa version modifiée en février 2026, permet à la société de racheter jusqu'à 16 millions d'actions ordinaires entre le 19 août 2025 et le 18 août 2026.

En février 2026, nous avons annoncé notre intention de racheter une tranche d'un maximum de 600 M\$ de nos actions ordinaires. Se reporter à la note 33.

En août 2025, la société a annoncé son intention de racheter une tranche d'un maximum de 1,0 G\$ de ses actions ordinaires et avait effectué tous les rachats d'actions aux termes de ce programme, soit 6,0 millions d'actions ordinaires, à la fin octobre 2025.

Avant le programme de rachat d'actions de 2025, la société avait également effectué, entre novembre 2023 et mai 2024, tous les rachats d'actions aux termes d'un programme de rachat d'actions de 1,0 G\$, soit 6,7 millions d'actions ordinaires, y compris 4,1 millions d'actions ordinaires rachetées en 2024.

La société peut racheter des actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre à la TSX, au Nasdaq, à une autre bourse ou à un système de négociation parallèle admissible, ou par tout autre moyen autorisé par la TSX ou le Nasdaq ou selon les lois applicables, y compris au moyen de contrats de rachat privés ou de contrats de programmes de rachat d'actions si, dans l'avenir, la société obtient à cette fin une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat auprès des autorités en valeurs mobilières concernées au Canada. Le prix payé par la société pour ses actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre correspondra au cours de l'action au moment de l'achat ou à tout autre prix autorisé par la TSX.

Les rachats d'actions s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Rachats d'actions (en millions de dollars américains)	1 000	639
Nombre d'actions rachetées (en millions)	6,0	4,1
Rachats d'actions – prix moyen par action	166,05 \$	156,92 \$

Les décisions concernant les rachats futurs, le cas échéant, dépendront de certains facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et d'autres possibilités d'investir des capitaux pour favoriser la croissance. La société peut choisir, en tout temps, de suspendre le rachat d'actions ou d'y mettre fin conformément aux lois en vigueur. Si elle ne possède pas de renseignements importants la concernant ou concernant ses titres que le public ignorerait, la société peut à l'occasion établir un programme prédéfini avec son courtier en vue de racheter des actions pendant des périodes au cours desquelles elle n'est normalement pas active sur les marchés en raison de ses propres périodes d'interdiction d'opérations, de ses propres règles sur les opérations d'initié ou d'autres facteurs. Tout programme établi avec le courtier de la société sera adopté conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux exigences de la règle 10b5-1 de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, dans sa version modifiée.

Les droits d'accise à payer ont totalisé 16 M\$ au 31 décembre 2025 et ont été comptabilisés dans les rachats d'actions ordinaires à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série II

Le capital-actions privilégié autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Les administrateurs sont autorisés à émettre des actions privilégiées sans valeur nominale en une ou plusieurs séries et à décider du nombre d'actions à émettre pour chaque série ainsi que des conditions qui s'y rattachent.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, 6 000 000 d'actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série II, avaient été autorisées et émises, et étaient en circulation. Les actions privilégiées de série II ne comportent pas de droit de vote et elles sont rachetables au gré de la société à raison de 25,00 \$ CA chacune, plus les dividendes à payer. Les dividendes sont payables trimestriellement à un taux annuel correspondant à 70 % du taux préférentiel bancaire canadien, applicable au capital déclaré de ces actions.

Note 26 : Rémunération fondée sur des actions

La société offre des régimes de rémunération dont les paiements sont réglés en instruments de capitaux propres, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel. Chaque régime est décrit ci-après.

Régime d'intéressement fondé sur des actions

Aux termes de son régime d'intéressement fondé sur des actions, la société peut consentir à certains membres du personnel des options sur actions, des UANRT, des unités d'actions de négociation restreinte liées au rendement (« UANRR ») ainsi que d'autres attributions fondées sur des actions, sous réserve d'un nombre maximal de 69 150 969 actions ordinaires. Au 31 décembre 2025, 6 788 711 attributions pouvaient être consenties (7 678 633 en 2024). Le tableau suivant résume les méthodes ayant servi à établir la juste valeur de chaque type d'attribution et la période d'acquisition connexe sur laquelle la charge de rémunération est constatée :

Type d'attribution réglée en capitaux propres	Période d'acquisition	Évaluation de la juste valeur	Charge de rémunération fondée sur :
Options sur actions	Jusqu'à 4 ans	Modèle d'évaluation des options de Black et Scholes	Juste valeur le dernier jour ouvrable précédant la date d'attribution
UANRT	Jusqu'à 4 ans	Cours de clôture de l'action ordinaire	Juste valeur le dernier jour ouvrable précédant la date d'attribution
UANRR	Période de rendement de 3 ans	Cours de clôture de l'action ordinaire	Juste valeur le dernier jour ouvrable précédant la date d'attribution et ajustement du nombre d'attributions dont l'acquisition est prévue en fonction des performances de la société

Des informations supplémentaires sur chaque type d'attribution sont fournies ci-après.

Options sur actions

La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date de l'attribution. Aux termes du régime, les options peuvent être attribuées par référence au cours de l'action ordinaire de la société au Nasdaq ou à la New York Stock Exchange (« NYSE ») avant le 25 février 2025 ou à la TSX.

Le tableau suivant détaille la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 et les montants retenus comme principales hypothèses pour l'application du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Juste valeur moyenne pondérée	40,26 \$	35,93 \$
Moyenne pondérée des montants retenus comme principales hypothèses :		
Cours de l'action	176,06 \$	157,02 \$
Prix d'exercice	176,06 \$	157,02 \$
Taux d'intérêt sans risque	4,1 %	4,2 %
Taux de dividende	1,6 %	1,8 %
Facteur de volatilité	22 %	23 %
Durée de vie attendue (en années)	5	5

Le modèle de Black et Scholes a été conçu pour estimer la juste valeur des options cotées sur lesquelles les droits d'acquisition ne sont pas soumis à restrictions. Le modèle fait appel à des hypothèses subjectives, notamment la volatilité attendue du cours de l'action. Les données historiques sont prises en considération lors de la formulation des hypothèses.

Unités d'actions de négociation restreinte temporelles (« UANRT »)

Les UANRT confèrent au porteur le droit de recevoir une action ordinaire pour chaque unité qui est acquise, à la date d'acquisition des droits. Les porteurs d'UANRT n'ont aucun droit de vote et accumulent des UANRT additionnelles en fonction des dividendes théoriques que la société aurait versés sur ses actions ordinaires à chaque date de versement de dividendes. Ces dividendes théoriques sont réinvestis dans des UANRT additionnelles. Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la juste valeur moyenne pondérée des UANRT attribuées a été respectivement de 165,82 \$ et de 162,37 \$.

Unités d'actions de négociation restreinte liées au rendement (« UANRR »)

Les UANRR confèrent au porteur le droit de recevoir une action ordinaire pour chaque unité qui est acquise, à la date d'acquisition des droits. Les porteurs d'UANRR n'ont aucun droit de vote et accumulent des UANRR additionnelles en fonction des dividendes théoriques que la société aurait versés sur ses actions ordinaires à chaque date de versement de dividendes. Ces dividendes théoriques sont réinvestis dans des UANRR additionnelles. Le pourcentage des UANRR initialement attribuées pour lesquelles les droits sont acquis dépend du rendement de la société, habituellement sur une période de trois ans, par rapport à certains objectifs de rendement préétablis. De 0 % à 200 % des UANRR initiales qui ont été attribuées entre 2023 et 2025 sont susceptibles d'être acquises. Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la juste valeur moyenne pondérée des UANRR attribuées a été respectivement de 176,01 \$ et de 157,54 \$.

Régime d'achat d'actions pour les membres du personnel (« RAAP »)

La société offre un RAAP en vertu duquel les membres du personnel admissibles peuvent acheter des actions ordinaires à un escompte de 15 % par rapport au cours de clôture affiché au Nasdaq ou à la NYSE avant le 25 février 2025, le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Chaque trimestre, les membres du personnel peuvent consentir à une retenue à la source sur leur rémunération admissible, jusqu'à concurrence de 21 250 \$ par année (ou un montant équivalent dans une monnaie étrangère pour le RAAP mondial). L'escompte est passé en charges au fur et à mesure qu'il est engagé. Un nombre maximal de 20 388 909 actions ordinaires peuvent être achetées aux termes du RAAP.

Le tableau qui suit indique l'évolution des attributions en cours et leurs prix d'exercice moyens pondérés respectifs :

	Options sur actions	UANRT	UANRR	Total	Prix d'exercice moyen pondéré ¹⁾
Attributions en cours (en milliers) :					
En cours au 31 décembre 2023	1 334	1 018	643	2 995	89,76 \$
Attribuées	196	438	338	972	157,02 \$
Exercées	(273)	(578)	(347)	(1 198)	77,98 \$
Déchues	(44)	(82)	(64)	(190)	122,15 \$
En cours au 31 décembre 2024	1 213	796	570	2 579	102,10 \$
Exercables au 31 décembre 2024	677	-	-	677	84,32 \$
Attribuées	191	613	204	1 008	176,06 \$
Exercées	(206)	(420)	(199)	(825)	91,10 \$
Déchues	(2)	(73)	(43)	(118)	142,51 \$
En cours au 31 décembre 2025	1 196	916	532	2 644	115,75 \$
Exercables au 31 décembre 2025	707	-	-	707	91,87 \$

1) Représente le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions. Les UANRT et les UANRR sont exclues, puisqu'elles donnent à leur porteur le droit de recevoir des actions ordinaires à l'acquisition, sans prix d'exercice associé.

Pour 2025, le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des attributions susmentionnées correspondait à 149,88 \$ l'action (159,72 \$ en 2024).

Le tableau suivant présente une ventilation de la charge de rémunération fondée sur des actions pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars américains)	Options sur actions	UANRT	UANRR	RAAP	Total
31 décembre 2025	5	68	33	5	111
31 décembre 2024	5	52	25	5	87

Pour ce qui est des attributions fondées sur des actions au 31 décembre 2025, la société s'attend à verser aux autorités fiscales environ 68 M\$ au 31 décembre 2025 (92 M\$ en 2024) à l'égard des obligations relatives à la retenue à la source du personnel lorsque ces attributions seront exercées.

Le tableau suivant résume d'autres informations concernant les attributions d'options sur actions en cours au 31 décembre 2025 :

Fourchette des prix d'exercice ¹⁾	Nombre en cours (en milliers)	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré des attributions en cours	Nombre exerçable (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré des attributions exerçables
De 50,01 \$ à 55,00 \$	34	3	54,36 \$	34	54,36 \$
De 75,01 \$ à 80,00 \$	265	4	75,96 \$	265	75,96 \$
De 85,01 \$ à 90,00 \$	175	5	88,87 \$	175	88,87 \$
De 100,01 \$ à 105,00 \$	178	6	102,00 \$	117	102,00 \$
De 120,01 \$ à 125,00 \$	176	7	121,21 \$	75	122,22 \$
De 155,01 \$ à 160,00 \$	176	8	156,94 \$	40	156,94 \$
De 165,01 \$ à 195,00 \$	192	9	176,00 \$	1	176,00 \$
Total	1 196			707	

1) Les UANRT et les UANRR sont exclues, puisqu'elles donnent à leur porteur le droit de recevoir des actions ordinaires à l'acquisition, sans prix d'exercice associé.

Note 27 : Régimes d'avantages du personnel

Prestations de retraite

La société offre des régimes d'avantages sociaux futurs à prestations définies et à cotisations définies dont bénéficie la quasi-totalité de son personnel. Les coûts des avantages sociaux futurs sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les avantages sont acquis par les membres du personnel. Les régimes à prestations définies offrent des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite aux membres du personnel couverts. Les principaux régimes sont évalués conformément à IAS 19 *Avantages du personnel* selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les principaux régimes à prestations définies par capitalisation sont le régime de retraite collectif de Thomson Reuters, qui couvre les membres du personnel aux États-Unis, et le régime de retraite de Thomson Corporation PLC (le « régime TTC »), qui couvre les membres du personnel au Royaume-Uni. Les charges à payer pour les services futurs du régime de retraite collectif de Thomson Reuters et du régime TTC ont été gelées le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} juillet 2021, respectivement. Sauf lorsque la loi l'exige, presque tous les régimes à prestations définies sont fermés aux nouveaux employés. La société a aussi des obligations sans capitalisation, qui consistent en des régimes de retraite complémentaires des dirigeants (les « RRCD ») et en des avantages complémentaires de retraite, qui sont composés essentiellement de prestations pour soins médicaux pour employés retraités, principalement aux États-Unis. Les obligations au titre des prestations définies ailleurs dans le monde sont moins importantes.

Conception et gouvernance des régimes à prestations définies

Le montant des prestations est généralement fondé sur le salaire et les années de service, bien que chaque régime ait une formule de prestations unique. L'âge habituel de départ à la retraite se situe habituellement entre 60 et 65 ans, et les prestations sont généralement payables sous forme de rente ou de montant forfaitaire. Des provisions ont été constituées pour la plupart des régimes afin de couvrir les prestations en cas de retraite anticipée ou de décès, les prestations de survivant et les prestations d'invalidité. Aux termes du régime TTC, les prestations acquises d'anciens employés qui n'ont pas encore l'âge de partir à la retraite sont détenues en sursis. Aux termes du régime de retraite collectif de Thomson Reuters, les anciens employés et les employés qui quitteront leur emploi et dont les prestations sont acquises peuvent recevoir les prestations sous forme de montant forfaitaire ou choisir de différer les prestations jusqu'à la retraite. De plus, les futurs retraités aux termes du régime de retraite collectif de Thomson Reuters peuvent recevoir les prestations sous forme de montant forfaitaire ou de rente. Les prestations admissibles aux termes du régime TTC augmentent en fonction de l'inflation, alors que les prestations au titre du régime de retraite collectif de Thomson Reuters ne sont pas indexées à l'inflation. Dans certains pays, la société gère des régimes à solde de caisse (comptabilisés comme des obligations au titre des prestations définies) dans lesquels le solde cumulé du compte de retraite est fondé sur des attributions au salarié et à l'employeur ainsi que sur un taux de crédit annuel promis.

Le régime de retraite collectif de Thomson Reuters est un régime de retraite admissible aux États-Unis qui est régi par la loi appelée *Employee Retirement Income Security Act of 1974* (« ERISA »). À titre de fiduciaire du régime, la société a pour politique de cotiser au moins le montant minimal exigé en vertu d'ERISA.

Comme pour le régime de retraite collectif de Thomson Reuters, la société assume le coût du régime TTC (moins les cotisations des membres du personnel). Toutefois, la responsabilité de la gestion et de la gouvernance du régime TTC revient à un conseil de fiduciaires indépendant (les « fiduciaires »). Les fiduciaires ont la responsabilité de mener des évaluations triennales (sauf si les circonstances exigent une évaluation plus fréquente) et de garantir les fonds pour le paiement des prestations. Afin d'élaborer des évaluations de capitalisation et des politiques de placement, les fiduciaires consultent l'actuaire du régime (qui est indépendant de l'actuaire de la société) et les conseillers en placement du régime (qui sont aussi indépendants des conseillers en placement de la société) ainsi que la société. Les fiduciaires et la société doivent convenir d'un calendrier des cotisations en vue d'atteindre les objectifs en matière de capitalisation. Ces arrangements sont mis à jour conjointement avec les évaluations triennales.

Divers régimes de retraite sont gérés à d'autres emplacements à l'échelle internationale conformément aux règlements et aux pratiques locaux.

Modification apportée à un régime

Au troisième trimestre de 2024, les régimes de soins médicaux pour employés retraités aux États-Unis ont été modifiés, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, pour prendre la forme d'une entente de remboursement de soins de santé dans le cadre de laquelle la société verse une subvention fixe aux participants du régime qui peut être utilisée pour acheter une assurance médicale individuelle. Auparavant, la société fournissait des prestations au moyen d'une combinaison de régimes autoassurés et entièrement assurés. La modification a donné lieu à un profit de 13 M\$ en 2024, en raison des coûts médicaux pour employés retraités moindres prévus aux termes du modèle d'entente de remboursement de soins de santé. Ce profit a été inscrit au poste « Autres profits d'exploitation, montant net » de l'état consolidé du résultat net et porté en réduction des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite de la société dans l'état consolidé de la situation financière.

Obligations nettes au titre des régimes à prestations définies

Le tableau suivant indique l'évolution des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies :

(en millions de dollars américains)	Régimes de retraite ¹⁾		Avantages complémentaires de retraite ¹⁾		Total ¹⁾	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Au 1 ^{er} janvier	(423)	(418)	(60)	(72)	(483)	(490)
(Charge) produit au titre des régimes comptabilisé à l'état du résultat net :	(45)	(44)	(10)	8	(55)	(36)
Gains (pertes) actuariels	77	11	6	(6)	83	5
Écarts de conversion	-	-	(1)	3	(1)	3
Cotisations versées	29	28	6	7	35	35
Obligations nettes au titre des régimes au 31 décembre	(362)	(423)	(59)	(60)	(421)	(483)
Excédents nets des régimes comptabilisés en actifs non courants					83	40
Obligations nettes au titre des régimes comptabilisées en passifs non courants					(504)	(523)

1) Y compris les montants des régimes à prestations définies et d'avantages complémentaires de retraite qui ne sont pas significatifs et qui ne sont pas compris dans l'analyse détaillée ci-après.

Analyse des principaux régimes à prestations définies

L'analyse qui suit porte sur les principaux régimes à prestations définies de la société, dont les plus importants sont aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Les excédents nets (obligations nettes) au titre des principaux régimes à prestations définies sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière comme suit :

(en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation ¹⁾		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Aux 31 décembre								
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes	(2 423)	(2 382)	(206)	(212)	(29)	(34)	(2 658)	(2 628)
Juste valeur des actifs des régimes	2 270	2 174	-	-	-	-	2 270	2 174
Obligations nettes au titre des régimes	(153)	(208)	(206)	(212)	(29)	(34)	(388)	(454)
Excédents nets des régimes	76	34	-	-	-	-	76	34
Obligations nettes au titre des régimes	(229)	(242)	(206)	(212)	(29)	(34)	(464)	(488)

1) Les régimes de retraite sans capitalisation consistent en des RRCD.

Obligations au titre des prestations définies

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations au titre des prestations définies :

Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies (en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Aux 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Obligations au titre des prestations définies à l'ouverture	(2 382)	(2 606)	(212)	(231)	(34)	(50)	(2 628)	(2 887)
Coût des services rendus au cours de la période	(4)	(4)	(1)	(1)	-	(1)	(5)	(6)
Frais d'administration	(15)	(15)	-	-	-	-	(15)	(15)
Coût financier	(128)	(123)	(11)	(11)	(2)	(2)	(141)	(136)
(Pertes) gains actuariels découlant de modifications des hypothèses financières ¹⁾	(16)	179	(3)	9	(1)	1	(20)	189
Gains actuariels découlant de modifications des hypothèses démographiques	26	-	-	-	-	-	26	-
(Pertes) gains liés à l'expérience	(30)	(4)	-	(1)	4	(2)	(26)	(7)
Cotisations salariales	(3)	(2)	-	-	-	(2)	(3)	(4)
Prestations versées	169	159	22	22	4	9	195	190
Frais d'administration décaissés	16	15	-	-	-	-	16	15
Modifications apportées à un régime	-	(1)	-	-	(1)	13	(1)	12
Écarts de conversion	(56)	20	(1)	1	1	-	(56)	21
Obligations au titre des prestations définies à la clôture	(2 423)	(2 382)	(206)	(212)	(29)	(34)	(2 658)	(2 628)

1) Dans le cas des régimes par capitalisation, les pertes en 2025 étaient essentiellement liées à une diminution des taux d'actualisation, tandis que les gains en 2024 étaient essentiellement liés à une augmentation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer l'obligation.

Le montant total des obligations au titre des prestations définies à la clôture peut être analysé en fonction des groupes de participants et des secteurs géographiques.

Aux 31 décembre	2025	2024	Aux 31 décembre	2025	2024
Employés actifs	17 %	19 %	États-Unis	70 %	71 %
Employés ayant droit à une rente différée	32 %	35 %	Royaume-Uni	25 %	24 %
Employés retraités	51 %	46 %	Reste du monde	5 %	5 %
Obligations au titre des prestations définies à la clôture	100 %	100 %		100 %	100 %

La durée moyenne pondérée des obligations au titre du régime de retraite collectif de Thomson Reuters et du régime TTC en 2025 était respectivement de 12 ans (12 ans en 2024) et de 12 ans (13 ans en 2024).

Actifs des régimes

Le tableau qui suit résume l'évolution des actifs des régimes :

Juste valeur des actifs des régimes (en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Aux 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Juste valeur d'ouverture des actifs des régimes	2 174	2 421	-	-	-	-	2 174	2 421
Produit d'intérêts ¹⁾	116	113	-	-	-	-	116	113
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans le produit d'intérêts ²⁾	99	(173)	-	-	-	-	99	(173)
Cotisations patronales	6	6	22	22	4	7	32	35
Cotisations salariales	3	2	-	-	-	2	3	4
Prestations versées	(169)	(159)	(22)	(22)	(4)	(9)	(195)	(190)
Frais d'administration décaissés	(16)	(15)	-	-	-	-	(16)	(15)
Écarts de conversion	57	(21)	-	-	-	-	57	(21)
Juste valeur de clôture des actifs des régimes	2 270	2 174	-	-	-	-	2 270	2 174

1) Le produit d'intérêts est calculé selon le taux d'actualisation pour la période.

2) Le rendement des actifs des régimes représente la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le produit d'intérêts calculé selon le taux d'actualisation.

Politique de placement des régimes par capitalisation

Les actifs des régimes sont investis afin d'assurer adéquatement le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la société versera à long terme dans la caisse des régimes. Toutefois, la répartition des placements varie selon les régimes. La société capitalise des régimes sans capitalisation et des régimes d'avantages complémentaires de retraite lorsque les demandes de règlement sont faites.

Les fiduciaires du régime, composés de la société, des fiduciaires du régime ou de conseillers en placement indépendants retenus par la société, établissent des politiques et stratégies de placement pour chaque régime par capitalisation et supervisent la répartition des placements, y compris la sélection des gestionnaires de placement, les demandes d'études périodiques sur l'actif et le passif et les objectifs stratégiques à long terme. La répartition des placements tient compte de divers facteurs, notamment la situation de capitalisation du régime, l'équilibre entre risque et rendement, les besoins de liquidités du régime, les conditions du marché et la conjoncture économique courante et prévue, le risque propre à la catégorie d'actifs ainsi que le profil de risque et le schéma habituel des échéances des régimes respectifs.

Les fourchettes de répartition des placements cibles servent de lignes directrices, non de limites. Les régimes par capitalisation peuvent avoir des portefeuilles fortement diversifiés et comprendre des placements en titres de capitaux propres, en titres à revenu fixe, en titres immobiliers, en contrats d'assurance, en dérivés et en d'autres catégories d'actifs, par la propriété directe ou par l'entremise d'autres instruments tels des fonds communs de placement, des fonds mis en commun et des fonds de couverture. Les dérivés, les mises en pension de titres et les autres instruments financiers peuvent également être utilisés pour atteindre des objectifs de placement ou comme une composante de la gestion du risque, comme pour les stratégies relatives aux taux d'intérêt et à la gestion des devises.

Les grandes catégories d'actifs des régimes par capitalisation sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars américains)	Coté ¹⁾		Non coté		Total	
Aux 31 décembre	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Titres de capitaux propres²⁾	3	1	518	522	521	523
Obligations^{3), 4)}						
Sociétés	-	-	502	566	502	566
État	-	-	462	365	462	365
Autres titres à revenu fixe	-	-	298	294	298	294
Total des obligations	-	-	1 262	1 225	1 262	1 225
Actifs multiples⁵⁾	-	-	88	91	88	91
Dérivés	(2)	(2)	1	1	(1)	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39	40	240	197	279	237
Autres⁶⁾	6	5	115	94	121	99
Total	46	44	2 224	2 130	2 270	2 174

- 1) Évaluation d'actifs fondée sur le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs : prix cotés (non ajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- 2) Les titres de capitaux propres comprennent les placements en actions détenus directement et les fonds axés sur les stratégies relatives aux actions.
- 3) Les obligations comprennent les placements en obligations détenus directement et les fonds axés sur les stratégies visant un revenu fixe. Dans ce groupe, les titres d'État comprennent les titres de créance émis par des organismes gouvernementaux à l'échelle nationale, de l'État ou régionale. En 2025 et 2024, les obligations d'État comprenaient une compensation de 513 M\$ et de 466 M\$, respectivement, représentant les emprunts garantis par nantissement de titres relatifs à certaines obligations au titre des mises en pension de titres. Les autres titres à revenu fixe comprennent les stratégies axées sur le crédit combinant les titres d'État et les titres de sociétés.
- 4) Comprennent les actifs cotés sur des marchés inactifs.
- 5) La catégorie Actifs multiples comprend les fonds qui investissent dans une gamme de catégories d'actifs.
- 6) La catégorie Autres se rapporte principalement aux placements immobiliers.

Ces portefeuilles sont diversifiés en termes de répartition géographique et sectorielle. Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun titre de Thomson Reuters n'était détenu dans les actifs des régimes de retraite de la société.

Cotisations

En 2025 et en 2024, la société a versé des cotisations respectives de 32 M\$ et de 35 M\$ dans ses principaux régimes à prestations définies.

En 2026, la société prévoit verser des cotisations d'environ 33 M\$ dans ses principaux régimes à prestations définies, soit 7 M\$ conformément à sa politique normale de capitalisation et 26 M\$ au titre des prestations que la société s'attend à verser dans le cadre des régimes sans capitalisation et des régimes d'avantages complémentaires de retraite.

À l'occasion, la société peut décider d'effectuer des cotisations facultatives afin d'améliorer la situation de capitalisation des régimes. Dans le cas de certains régimes, les fiduciaires ont le droit de demander une évaluation spéciale à la suite de laquelle la société pourrait devoir verser des cotisations imprévues. Des facteurs liés au marché pourraient aussi influencer sur le montant des cotisations et le moment où elles sont versées. Le montant de toutes cotisations futures requises aux termes de régimes de retraite et le moment où elles seront versées peuvent différer de façon importante des estimations de la société au 31 décembre 2025.

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les hypothèses actuarielles moyennes pondérées :

	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Aux 31 décembre						
Taux d'actualisation	5,32 %	5,47 %	5,40 %	5,57 %	4,75 %	5,30 %
Taux d'inflation	2,72 %	3,06 %	2,70 %	2,70 %	-	-
Taux d'augmentation des versements de prestations	2,55 %	2,96 %	2,75 %	2,76 %	-	-

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est fondé sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché des titres de créance à taux fixe et de première qualité, taux qui ont été ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite. Pour estimer le taux d'actualisation, la société a utilisé une courbe de rendement hypothétique représentative des taux de rendement des obligations à coupon zéro de première qualité dont la durée coïncide avec celle des paiements futurs attendus liés à l'obligation au titre des prestations. Pour le régime de retraite collectif de Thomson Reuters et le régime TTC, collectivement, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait entraîné une baisse ou une hausse d'environ 65 M\$ des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Taux d'inflation et prestations de retraite

Le taux d'inflation, qui a une incidence sur la hausse des prestations de retraite admissibles au Royaume-Uni, a été établi par rapport à l'indice des prix à la consommation et au détail. Pour le régime TTC, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,25 % du taux d'augmentation des versements de prestation aurait entraîné une baisse ou une hausse d'environ 11 M\$ des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Hypothèses de mortalité

Les hypothèses de mortalité ayant servi à l'évaluation des obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2025 sont fondées sur ce qui suit :

- Régime de retraite collectif de Thomson Reuters : table Pri-2012/table de mortalité par génération MP-2021;
- Régime TTC : tables de projections des indemnités en fonction des particularités démographiques et de l'amélioration de l'espérance de vie (SAPS S4 Light Tables).

Le tableau qui suit présente l'espérance de vie d'un participant type du régime qui part à la retraite à 65 ans, aux 31 décembre 2025 et 2024, et d'un autre âgé de 40 ans, aux 31 décembre 2025 et 2024, qui partira à la retraite dans 25 ans lorsqu'il aura 65 ans, selon les hypothèses de mortalité retenues.

31 décembre 2025	Espérance de vie en années	
	Homme	Femme
Participant qui part à la retraite le 31 décembre 2025 à 65 ans	21	23
Participant âgé de 40 ans au 31 décembre 2025 qui partira à la retraite à 65 ans	23	24

31 décembre 2024	Espérance de vie en années	
	Homme	Femme
Participant qui part à la retraite le 31 décembre 2024 à 65 ans	22	23
Participant âgé de 40 ans au 31 décembre 2024 qui partira à la retraite à 65 ans	24	25

Pour le régime de retraite collectif de Thomson Reuters et le régime TTC pris dans leur ensemble, une augmentation d'une année de l'espérance de vie dans tous les groupes d'âge aurait fait augmenter d'environ 53 M\$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Les analyses de sensibilité sont fondées sur une variation visant une hypothèse, toutes les autres hypothèses restant constantes, afin d'exclure toute interdépendance entre les hypothèses. La méthode d'évaluation (c.-à-d. la valeur actualisée de l'obligation calculée selon la méthode des unités de crédit projetées) appliquée aux analyses de sensibilité est conforme à celle qui est utilisée pour établir l'obligation au titre des prestations définies, à l'état consolidé de la situation financière.

Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes significatifs auxquels la société est exposée en ce qui concerne les régimes à prestations définies sont décrits ci-après.

- **Risque de placement** : Les rendements des actifs du régime pourraient ne pas suffire pour financer les obligations au titre du régime. Pour atténuer ce risque, les fiduciaires du régime constituent des politiques de placement et examinent périodiquement les répartitions des placements afin de veiller à ce que les politiques et répartitions soient alignées sur les objectifs de financement. Par ailleurs, les fiduciaires du régime examinent la performance du gestionnaire de fonds par rapport aux indices de référence, sur des mandats de placement particuliers.
- **Risque de taux d'intérêt** : Bien qu'un montant important des actifs du régime constitue des placements en titres à revenu fixe qui ont recours à une stratégie d'appariement des passifs pour couvrir de façon importante le risque de taux d'intérêt, les régimes d'avantages par capitalisation de la société ne suivent pas parfaitement les variations des passifs dans le cadre de ses stratégies de couverture des passifs. Ainsi, les variations de la courbe des taux d'intérêt pourraient forcer la société à verser des cotisations supplémentaires. La diversification des actifs atténue le risque en créant la possibilité d'obtenir des rendements supérieurs aux variations des passifs et de réinvestir les rendements excédentaires dans des actifs appariés aux passifs, ce qui permet de réduire la nécessité de cotisations par la société.
- **Risque d'inflation** : Les augmentations des prestations de retraite en raison de l'inflation peuvent dépasser les prévisions, ce qui pourrait se traduire par des obligations au titre des régimes plus élevées que prévu. Pour atténuer ce risque, certains actifs des régimes sont investis dans des actifs de couverture, qui peuvent comprendre des dérivés et des obligations indexées sur l'inflation.
- **Risque de change** : Dans certains régimes, les obligations libellées en monnaie locale pourraient être financées en partie par des placements en monnaie étrangère. Pour couvrir cette non-concordance des devises, des dérivés peuvent être utilisés.
- **Risque de liquidité** : Si un régime ne comporte pas suffisamment de liquidités pour financer les paiements de prestations à court terme, la société pourrait être forcée d'effectuer des cotisations supplémentaires ou d'apporter des changements imprévus à la répartition de l'actif. Ce risque est tout de même limité, car les prestations de retraite à court terme sont raisonnablement connues, et les régimes détiennent habituellement des titres de créance à court terme pour financer ce type de prestations.
- **Risque de mortalité** : L'espérance de vie pourrait augmenter plus vite que prévu et cela pourrait faire augmenter les obligations au titre des régimes. Pour atténuer ce risque, les hypothèses portant sur l'espérance de vie sont examinées dans le cadre des évaluations périodiques.

Le risque important associé aux régimes de soins médicaux pour employés retraités à prestations définies est le risque de mortalité, comme il est décrit ci-dessus. L'inflation des frais médicaux futurs ou la fréquence des demandes de règlement des participants plus élevée que prévu ne constituent plus des risques d'augmentation des coûts depuis le 1^{er} janvier 2025, du fait de la transition au modèle d'entente de remboursement de soins de santé pour les prestations pour soins médicaux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Modification apportée à un régime » plus haut.

Analyse des produits et des charges

Le tableau qui suit présente la charge (le produit) au titre des principaux régimes à prestations définies pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

État du résultat net ¹⁾ (en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Exercices clos les 31 décembre								
Coût des services rendus au cours de la période	4	4	1	1	-	1	5	6
Coût financier net	12	10	11	11	2	2	25	23
Frais d'administration	15	15	-	-	-	-	15	15
Modifications apportées à un régime	-	1	-	-	1	(13)	1	(12)
Charge (produit) au titre des régimes à prestations définies	31	30	12	12	3	(10)	46	32

1) Le coût des services rendus au cours de la période et les frais d'administration sont inclus dans les avantages postérieurs à l'emploi des charges d'exploitation, comme l'explique la note 5. Le coût financier net est pris en compte dans les charges financières, montant net, comme l'explique la note 8. Les modifications apportées au régime sont présentées sous « Autres profits d'exploitation, montant net » à l'état consolidé du résultat net.

Analyse des autres éléments du résultat global

Les tableaux suivants résument les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au titre des principaux régimes à prestations définies :

Autres éléments du résultat global (en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Exercices clos les 31 décembre								
Pertes (profits) liés à la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies :								
Résultant de la modification des hypothèses financières	16	(179)	3	(9)	1	(1)	20	(189)
Résultant de la modification des hypothèses démographiques	(26)	-	-	-	-	-	(26)	-
Résultant de l'expérience	30	4	-	1	(4)	2	26	7
Rendement des actifs des régimes (supérieur) inférieur au rendement calculé selon le taux d'actualisation	(99)	173	-	-	-	-	(99)	173
Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(79)	(2)	3	(8)	(3)	1	(79)	(9)

Cumul des autres éléments du résultat global (en millions de dollars américains)	Par capitalisation		Sans capitalisation		Avantages complémentaires de retraite		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Solde du cumul des autres éléments du résultat global aux 1 ^{er} janvier	1 315	1 317	48	56	(121)	(122)	1 242	1 251
(Gains) pertes actuariels comptabilisés pour l'exercice, montant net	(79)	(2)	3	(8)	(3)	1	(79)	(9)
Montant total comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre	1 236	1 315	51	48	(124)	(121)	1 163	1 242

Régimes à cotisations définies

La société offre différents régimes d'épargne à cotisations définies dans lesquels elle verse des cotisations de contrepartie. La charge totale liée à ces régimes s'est élevée à 102 M\$ en 2025 (92 M\$ en 2024), soit approximativement le montant des cotisations versées à ces régimes.

Note 28 : Contrats de location

Preneur à bail

Dans le cours normal des activités, la société conclut des contrats de location visant principalement des immobilisations corporelles. La valeur comptable, prise en compte dans le montant net des immobilisations corporelles, et la dotation à l'amortissement connexe des actifs au titre de droits d'utilisation pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont présentées ci-dessous :

(en millions de dollars américains)	Terrains, bâtiments et améliorations	Matériel informatique	Mobilier, agencements et matériel	Total
Exercice clos le 31 décembre 2025				
Valeur comptable	164	22	4	190
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	44	16	1	61
Exercice clos le 31 décembre 2024				
Valeur comptable	163	24	4	191
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	39	14	1	54

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, les sorties de trésorerie liées aux contrats de location, qui comprennent des paiements de capital et d'intérêts et des paiements au titre de contrats de location à court terme ou dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur, se sont respectivement établies à 83 M\$ et à 76 M\$.

Le tableau ci-dessous indique le montant total des paiements futurs non actualisés à effectuer en vertu des contrats de location non résiliables sur la durée du contrat ainsi que les obligations locatives actualisées telles qu'elles figurent à l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
D'ici un an	68	72
D'ici un an ou deux ans	58	60
D'ici deux ou trois ans	37	45
D'ici trois ou quatre ans	29	30
D'ici quatre ou cinq ans	25	24
Dans plus de cinq ans	80	73
Total des flux de trésorerie non actualisés	297	304
Obligations locatives prises en compte à l'état consolidé de la situation financière		
Courantes	59	58
Non courantes	190	198

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la société avait contracté des engagements de location pour lesquels les sorties de trésorerie futures totalisaient 76 M\$ et 70 M\$, respectivement, qui n'avaient pas encore débuté et qui n'étaient donc pas comptabilisés comme un passif aux 31 décembre 2025 et 2024. Une obligation et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant seront comptabilisés pour ces contrats de location à compter de la date de leur commencement.

Dans le cas de certains contrats de location, la société garantit la remise d'un immeuble dans un état particulier à la fin du bail. Le passif au titre de ces remises en état est comptabilisé dans le poste « Provisions et autres passifs non courants » de l'état consolidé de la situation financière.

Note 29 : Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Autres » de la section sur les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation du tableau consolidé des flux de trésorerie :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Charges hors trésorerie liées aux avantages du personnel	172	147
Pertes (profits) nets de change et sur instruments financiers dérivés	54	(49)
Ajustements de juste valeur (note 5)	18	(17)
Autres	28	70
	272	151

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Variation du fonds de roulement et d'autres éléments » de la section sur les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation du tableau consolidé des flux de trésorerie :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Créances clients et autres créances d'exploitation	(18)	26
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(65)	2
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	(78)	(144)
Produits différés	152	64
Impôt sur le résultat ¹⁾	88	283
Autres	(36)	(55)
	43	176

1) Les résultats de 2024 tiennent compte du passif d'impôt exigible comptabilisé sur la vente des actions de LSEG (se reporter à la note 9), dont les paiements d'impôt sont inclus dans les activités d'investissement.

Le tableau qui suit détaille les composantes de l'impôt payé :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Activités d'exploitation – activités poursuivies	(275)	(234)
Activités d'investissement	(62)	(317)
Total de l'impôt payé	(337)	(551)

Note 30 : Acquisitions

Les acquisitions se composent de l'achat d'une participation donnant ou ne donnant pas le contrôle dans une entreprise. Les acquisitions comprennent également les acquisitions d'actifs liées à l'achat d'autres immobilisations incorporelles identifiables.

Les acquisitions de participations donnant le contrôle sont intégrées aux activités actuelles de la société afin d'élargir son offre de produits et services aux clients et d'accroître sa présence sur les marchés internationaux. Les résultats des entreprises acquises sont comptabilisés dans les états financiers consolidés depuis leur date d'acquisition.

En 2024, la société a fait l'acquisition, par étapes, de Pagero, ce qui a donné lieu à la présentation de la contrepartie dans les parties portant sur les activités d'investissement et de financement du tableau consolidé des flux de trésorerie. Se reporter à la rubrique « Pagero » pour de plus amples informations à ce sujet.

Activités d'acquisition

Le tableau suivant présente les contreparties versées pour les acquisitions :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie	741	555
Participations dans des entreprises	54	37
Acquisition d'actifs	13	15
Paiements au titre des contreparties différées et éventuelles	35	15
Total	843	622

Le tableau suivant donne une brève description des acquisitions les plus importantes réalisées en 2025 et 2024 :

Date	Société	Secteur acquéreur	Description
Septembre 2025	Additive AI, Inc. (« Additive »)	Fiscalité, audit et comptabilité	Société utilisant l'IA pour automatiser le traitement des documents fiscaux pour les professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. La plateforme d'IA générative native d'Additive intègre et analyse des formulaires fiscaux fédéraux américains complexes, y compris le formulaire K-1, au moment de la préparation des déclarations fiscales.
Janvier 2025	cPaperless, LLC (« SafeSend »)	Fiscalité, audit et comptabilité	Fournisseur américain de technologie infonuagique native pour les professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. SafeSend automatise les dernières étapes de la production de déclarations fiscales, y compris l'assemblage, la revue, la signature électronique du contribuable et l'expédition.
Octobre 2024	Credere Technologies, Inc., qui exerce ses activités sous le nom Materia	Fiscalité, audit et comptabilité	Entreprise spécialisée dans l'élaboration d'un assistant agentique alimenté par l'IA à l'intention des professionnels de la fiscalité, de l'audit et de la comptabilité.
Janvier 2024	Pagero Group AB (publ) (« Pagero »)	Grandes sociétés	Entreprise qui est un chef de file mondial des solutions de facturation électronique et d'impôt indirect, qu'elle fournit par l'entremise de son réseau Smart Business Network.
Janvier 2024	World Business Media Limited (« The Insurer »)	Reuters	Fournisseur multiplateforme de contenu éditorial par abonnement pour le secteur mondial de l'assurance et de la réassurance dommages et risques de spécialités.

Les actifs nets acquis, y compris les ajustements du prix d'acquisition, se détaillent comme suit :

(en millions de dollars américains)		2025		
	SafeSend	Autres	Total	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	6	20	
Créances clients	12	1	13	
Charges payées d'avance et autres actifs courants	2	-	2	
Actifs courants	28	7	35	
Immobilisations corporelles	1	-	1	
Logiciels	225	63	288	
Autres immobilisations incorporelles identifiables	38	6	44	
Autres actifs non courants	1	-	1	
Total de l'actif	293	76	369	
Dettes d'exploitation et charges à payer	(4)	-	(4)	
Produits différés ¹⁾	(16)	(2)	(18)	
Passifs courants	(20)	(2)	(22)	
Autres passifs financiers	(1)	-	(1)	
Impôt différé	(49)	(14)	(63)	
Total du passif	(70)	(16)	(86)	
Actifs nets acquis	223	60	283	
Goodwill	376	102	478	
Total	599	162	761	
Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie	585	156	741	

(en millions de dollars américains)		2024		
	Pagero	Autres	Total	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	6	16	
Créances clients	21	3	24	
Charges payées d'avance et autres actifs courants	6	1	7	
Actifs courants	37	10	47	
Immobilisations corporelles	8	-	8	
Logiciels	255	51	306	
Autres immobilisations incorporelles identifiables	30	18	48	
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	45	-	45	
Autres actifs non courants	4	-	4	
Total de l'actif	379	79	458	
Dettes d'exploitation et charges à payer	(39)	(1)	(40)	
Passif d'impôt exigible	(1)	(1)	(2)	
Produits différés ¹⁾	(17)	(5)	(22)	
Autres passifs financiers	(2)	(6)	(8)	
Passifs courants	(59)	(13)	(72)	
Dettes à long terme	(48)	-	(48)	
Provisions et autres passifs non courants	(1)	-	(1)	
Autres passifs financiers	(14)	(23)	(37)	
Impôt différé	(33)	(17)	(50)	
Total du passif	(155)	(53)	(208)	
Actifs nets acquis	224	26	250	
Goodwill	573	141	714	
Moins la juste valeur d'un actif financier détenu précédemment par le biais des autres éléments du résultat global	-	(5)	(5)	
Total	797	162	959	
Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie	399	156	555	
Participations ne donnant pas le contrôle	388	-	388	

- 1) Représentent la juste valeur des produits différés, qui est calculée comme étant le coût de la prestation des services aux clients durant la période suivant l'acquisition, majoré d'une marge raisonnable. Selon les IFRS, les produits différés acquis sont généralement inférieurs au montant comptabilisé par le vendeur.

L'excédent du prix d'acquisition sur le total net des actifs acquis a été inscrit à titre de goodwill. Il représente les synergies et la valeur des ressources humaines obtenues dans le cadre de l'acquisition. La majeure partie du goodwill lié aux acquisitions réalisées en 2025 et en 2024 ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt.

Répartition du prix d'acquisition

La répartition du prix de certaines acquisitions pourrait être ajustée par suite de l'achèvement des évaluations définitives.

Pagero

En janvier 2024, la société a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Pagero dans le cadre d'une offre publique de rachat. Par la suite, la société a acheté la participation restante auprès d'actionnaires minoritaires afin de porter à 100 % sa participation dans Pagero.

La participation ne donnant pas le contrôle a été évaluée à la juste valeur, selon le prix de rachat de 50 SEK par action, à la date de l'acquisition et comptabilisée dans les capitaux propres. Après la date d'acquisition, la participation ne donnant pas le contrôle a été ajustée en fonction de sa quote-part des variations des capitaux propres. Après que la société a obtenu le contrôle de Pagero, les rachats des actions restantes effectués auprès des détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle ont réduit les capitaux propres et ont été présentés dans les activités de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Autres

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice d'exploitation qu'ont enregistrés les entreprises acquises n'ont pas été significatifs par rapport aux résultats d'exploitation de la société.

Note 31 : Éventualités, engagements et garanties

Actions et réclamations en justice

La société est partie à divers litiges, réclamations, contrôles et enquêtes qui surviennent dans le cours normal des activités. Ces causes portent notamment sur les questions liées à l'emploi, les questions commerciales, les questions de protection des renseignements personnels et des données, et les questions liées à la diffamation et à la violation de la propriété intellectuelle. Ces procédures contre la société restent à être réglées, et leur issue demeure imprévisible. L'issue des litiges est difficile à prévoir avec certitude en raison de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, la nature préliminaire de certaines réclamations, l'incertitude concernant les hypothèses et les demandes relatives aux préjudices allégués, un dossier factuel incomplet, l'incertitude concernant les principes juridiques et les procédures judiciaires et leur résolution par les tribunaux, que ce soit en première instance ou en appel, de même que la nature imprévisible des parties adverses. À la lumière des renseignements dont nous disposons actuellement et après consultation des avocats externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, individuellement ou globalement, ne devrait pas avoir une incidence significative défavorable sur notre situation financière dans son ensemble.

Positions fiscales incertaines

La société est assujettie à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires et fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, car les autorités fiscales pourraient contester certaines positions fiscales de la société et proposer des ajustements ou des changements à apporter à ses déclarations fiscales.

La société maintient donc des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée ses risques. Ces provisions sont établies à l'aide des estimations les plus probables de la société quant au montant qui devrait être payé, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, la société calcule la valeur attendue afin de déterminer le montant de ses provisions. La société réévalue ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et fait des ajustements selon l'évolution des faits et circonstances. En raison de l'incertitude associée aux contrôles fiscaux, il se peut que le passif découlant ultérieurement de contrôles ou de litiges connexes diffère de façon importante du montant provisionné par la société. Toutefois, à la lumière des lois en vigueur et des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation de conseillers fiscaux externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, pris individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence significative défavorable sur la situation financière de la société dans son ensemble.

Avant le 31 décembre 2023, la société a payé des impôts de 430 M\$ comme l'exigeaient les avis d'imposition émis par l'administration fiscale du Royaume-Uni, la HM Revenue & Customs (la « HMRC »), en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés, qui collectivement se rapportaient aux années d'imposition 2015, 2016, 2017 et 2018 de certaines des filiales actuelles et des anciennes filiales de la société au Royaume-Uni. La société n'estime pas que ces filiales actuelles et ces anciennes filiales au Royaume-Uni entrent dans le champ d'application du régime d'impôt sur les profits détournés. Étant donné que la société croit que sa position est appuyée par la loi, elle entend défendre vigoureusement sa position et continuera de contester ces avis d'imposition au moyen de tous les recours administratifs et juridiques à sa disposition. Comme ces avis d'imposition se rapportent en grande partie à des entreprises que la société a vendues, la plupart font l'objet d'ententes d'indemnisation aux termes desquelles la société a été tenue de payer des impôts supplémentaires à la HMRC ou aux contreparties aux ententes d'indemnisation.

La société ne pense pas que la résolution de ces questions aura une incidence défavorable significative sur sa situation financière dans son ensemble. Les paiements effectués par la société ne reflètent pas sa position quant au bien-fondé de la question. Puisque la société s'attend à recevoir des remboursements pour la quasi-totalité des montants payés en vertu de ces avis d'imposition, elle a comptabilisé la quasi-totalité de ces paiements à titre de montant non courant à recevoir de la HMRC ou de la contrepartie aux ententes d'indemnisation dans ses états financiers.

Garanties

La société détient une participation dans 3XSQ Associates, entité conjointement détenue par l'une de ses filiales et Rudin Times Square Associates LLC (« Rudin »), qui possède et exploite l'immeuble de bureaux situé au 3, Times Square, à New York (État de New York) (l'« immeuble »). En mai 2025, 3XSQ Associates a prorogé de deux ans l'échéance de sa facilité d'emprunt à terme de trois ans, la faisant passer de juin 2025 à juin 2027, et a réduit à 385 M\$ le montant de la facilité qui était initialement de 415 M\$. La facilité avait été obtenue en 2022 afin de refinancer la dette existante, de financer le réaménagement de l'immeuble et de couvrir les charges d'intérêts et d'exploitation pendant la période de réaménagement. L'immeuble a été donné en garantie de l'emprunt. Thomson Reuters et Rudin ont fourni chacune une garantie correspondant à 50 % i) de certains montants du capital des emprunts et ii) des charges d'intérêts et d'exploitation. Thomson Reuters et Rudin ont également fourni une garantie conjointe et solidaire visant i) l'achèvement des travaux commencés et ii) les pertes du prêteur qui découleraient d'actes interdits, que ce soit sur le plan environnemental ou autre. Afin de réduire l'exposition économique à 50 % des obligations conjointes et solidaires, Thomson Reuters et une entité du groupe de Rudin ont conclu une entente de dédommagement réciproque. La société estime que la valeur de l'immeuble devrait suffire à couvrir les obligations qui pourraient découler des garanties. Les garanties n'ont pas d'incidence sur la capacité de la société à emprunter des fonds aux termes de sa facilité de crédit consortiale de 2,0 G\$ ou sur le calcul de la clause restrictive connexe.

Cessions

Aux termes de certains contrats de vente, la société garantit à l'acheteur la recouvrabilité de certains actifs ou impose des limites sur certains passifs, notamment de la façon décrite sous « Positions fiscales incertaines » ci-dessus. À la lumière des faits et circonstances actuels, la société ne croit pas que les paiements supplémentaires qu'elle pourrait effectuer relativement à ces transactions auront une incidence significative défavorable sur sa situation financière prise dans son ensemble.

Obligations inconditionnelles d'achat

La société a contracté diverses obligations se rapportant à la technologie, à des services d'externalisation et à d'autres services dans le cadre de l'activité ordinaire. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les obligations inconditionnelles d'achat futures se présentent comme suit :

(en millions de dollars américains)	31 décembre	
	2025	2024
D'ici un an	524	479
D'ici un an ou deux ans	456	267
D'ici deux ou trois ans	365	92
D'ici trois ou quatre ans	321	34
D'ici quatre ou cinq ans	296	7
Dans plus de cinq ans	-	4
	1 962	883

L'augmentation des obligations inconditionnelles d'achat au 31 décembre 2025, comparativement à celle au 31 décembre 2024, est attribuable essentiellement à des contrats technologiques de plusieurs années conclus au cours de l'exercice.

Note 32 : Transactions entre parties liées

Au 31 décembre 2025, l'actionnaire principal de la société, Woodbridge (et ses filiales), détenait en propriété réelle environ 70 % des actions ordinaires de la société.

Transactions avec Woodbridge

De temps à autre, dans le cadre de l'activité ordinaire, la société conclut des transactions avec Woodbridge et certaines de ses sociétés affiliées. Ces transactions visent la fourniture ou la prestation et l'obtention de biens et services, et ne sont pas significatives pour les résultats d'exploitation et la situation financière de la société, qu'elles soient prises individuellement ou collectivement.

Transactions avec YPL

En 2024, la société a reçu de YPL des dividendes d'un montant de 1,8 G\$ liés à la vente des actions de LSEG détenues indirectement par la société. Se reporter à la note 9 pour un complément d'information sur ces transactions.

Transactions avec 3XSQ Associates

En 2025, la société a versé un apport en nature de 18 M\$ correspondant à la juste valeur des garanties fournies en lien avec la facilité d'emprunt de 385 M\$ obtenue par 3XSQ Associates (se reporter à la note 31). Pour chacun des exercices 2025 et 2024, la société a également versé un montant de 10 M\$ en trésorerie aux termes d'un appel de fonds.

En outre, en octobre 2025, la société a modifié le bail conclu avec 3XSQ Associates afin de louer des locaux supplémentaires dans l'immeuble du 3 Times Square de New York (État de New York) et a reporté l'échéance du bail à mai 2036, pour un montant engagé total de 46 M\$. Pour chacun des exercices 2025 et 2024, la société a payé un loyer de 4 M\$ à 3XSQ Associates.

Transactions avec d'autres entreprises associées

La société conclut à l'occasion des transactions avec d'autres entreprises associées. Ces transactions portent habituellement sur la prestation ou l'obtention de services dans le cours normal des activités et ne sont pas significatives par rapport aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la société, qu'elles soient prises individuellement ou collectivement.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant détaille la rémunération des principaux dirigeants, y compris les administrateurs :

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Salaires et autres avantages du personnel	23	25
Paiements fondés sur des actions	24	19
Total de la rémunération	47	44

Les principaux dirigeants se composent des administrateurs et des cadres dirigeants de la société.

Note 33 : Événements postérieurs à la date de clôture

Dividendes pour 2026

En février 2026, la société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une majoration de 10 % ou 0,24 \$ par action du dividende annuel, pour le porter à 2,62 \$ par action ordinaire. Un dividende trimestriel de 0,655 \$ par action sera versé le 10 mars 2026 aux actionnaires inscrits le 17 février 2026.

Rachats d'actions et remboursement de capital

En février 2026, la société a annoncé son intention de racheter un montant maximal de 600 M\$ d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre de rachat modifiée qui a été approuvée par la TSX. L'offre de rachat modifiée est entrée en vigueur le 27 février 2026 et augmente de 6 millions d'actions le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. Aux termes de l'offre de rachat modifiée, un maximum de 16 millions d'actions ordinaires peuvent être rachetées entre le 19 août 2025 et le 18 août 2026, et une tranche de 6,0 millions de ces actions ordinaires a été rachetée en 2025 (se reporter à la note 25). La réalisation de ce programme dépendra de certains facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et d'autres possibilités d'investir des capitaux pour favoriser la croissance.

En février 2026, la société a également annoncé son intention de rembourser la somme de 605 M\$ à ses actionnaires dans le cadre d'une opération de remboursement de capital à même le produit brut de la vente d'actions de LSEG en mai 2024. Le remboursement de capital consistera en une distribution en trésorerie spéciale d'environ 1,36 \$ par action participative, suivie d'un regroupement d'actions, ou fractionnement inversé d'actions, qui aura pour effet de réduire le nombre d'actions ordinaires en proportion de la distribution en trésorerie spéciale. À cette fin, le ratio de regroupement des actions sera fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires au Nasdaq pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet des opérations. Les opérations de remboursement de capital et de regroupement d'actions nécessiteront l'approbation des actionnaires et l'autorisation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Rôle Commercial). Si l'approbation des actionnaires et l'autorisation de la cour sont obtenues, la société prévoit réaliser les opérations proposées au début de mai 2026.

Acquisitions

En février 2026, la société a acquis Noetica, Inc., une entreprise en démarrage dans le domaine de l'IA native située à New York qui transforme les données liées à des transactions en données structurées exploitables par les professionnels en transactions. Les résultats de cette entreprise seront essentiellement présentés dans le secteur Professionnels du droit. La société procède actuellement à la répartition de la contrepartie d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs pris en charge à des fins comptables.

Membres de la haute direction

Les personnes qui suivent sont membres de la haute direction en date du 4 mars 2026.

Nom	Âge	Titre
Steve Hasker	56	Président et chef de la direction
Michael Eastwood	59	Chef des finances
Kirsty Roth	50	Cheffe de l'exploitation et des technologies
David Wong	41	Chef des produits
Ragunath Ramanathan	54	Président, Professionnels du droit
Elizabeth Beastrom	58	Présidente, Fiscalité, audit et comptabilité
Laura A. Clayton	65	Présidente, Grandes sociétés
Paul Bascobert	61	Président, Reuters
Mary Alice Vuicic	58	Cheffe du capital humain
Norie Campbell	54	Cheffe du contentieux et secrétaire de la société



Steve Hasker est président, chef de la direction et administrateur de Thomson Reuters depuis mars 2020. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en février 2020, il a été conseiller principal auprès de TPG Capital, société de capital-investissement, d'août 2019 à février 2020. De janvier 2018 à août 2019, il a occupé le poste de chef de la direction de CAA Global, une société de portefeuille de TPG Capital. M. Hasker a agi à titre de président mondial et chef de l'exploitation de Nielsen Holdings PLC, de décembre 2015 à décembre 2017, et à titre de président, Produits mondiaux de Nielsen de novembre 2009 à janvier 2014. M. Hasker a œuvré pendant plus d'une décennie au sein de McKinsey & Company comme associé de la division des médias, du divertissement et de l'information à l'échelle mondiale de 1998 à 2009. Avant d'entrer au service de McKinsey, M. Hasker a occupé pendant cinq ans divers rôles financiers aux États-Unis et dans d'autres pays. M. Hasker a commencé sa carrière à PwC, où il a été reconnu à titre de comptable agréé. M. Hasker est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université de Melbourne, d'une maîtrise en administration des affaires et d'une maîtrise en affaires internationales de l'Université Columbia. M. Hasker est également un administrateur non dirigeant d'Appen Limited. Il est membre de l'institut des comptables agréés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. M. Hasker est établi à Toronto, en Ontario, au Canada.



Mike Eastwood est chef des finances de Thomson Reuters depuis mars 2020. M. Eastwood demeurera notre chef de la direction jusqu'au 8 mai 2026. Après cette date, il assumera le poste de président du conseil de la fondation de Thomson Reuters et continuera d'appuyer Thomson Reuters à titre de conseiller de M. Hasker. M. Eastwood est entré au service de Thomson en 1998 et a occupé plusieurs postes de dirigeants financiers. M. Eastwood occupait auparavant le poste de vice-président principal et directeur des finances de janvier 2016 à mars 2020. Auparavant, il a occupé le poste de chef de l'exploitation pour Thomson Reuters Latin America d'avril 2014 à décembre 2015. M. Eastwood était aussi précédemment chef des finances des anciennes activités de propriété intellectuelle et des sciences de la société (qui ont été vendues en 2016). M. Eastwood est titulaire d'un B.S.A. en comptabilité de l'Université de la Caroline de l'Est et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de la Caroline du Nord. M. Eastwood est établi à Toronto, en Ontario, au Canada.



Kirsty Roth est cheffe de l'exploitation et des technologies depuis août 2020. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters, M^{me} Roth était cheffe mondiale de l'exploitation et directrice générale de groupe chez HSBC de mai 2016 à août 2020. Avant d'occuper ces fonctions, M^{me} Roth était cheffe de l'exploitation des finances, de l'exploitation et des TI chez Crédit Suisse de 2011 à 2016 et associée en consultation chez Deloitte de 2001 à 2011. M^{me} Roth est administratrice non membre de la direction du conseil de Deutsche Bank AG et est titulaire d'un baccalauréat en chimie de l'Université de Bristol. M^{me} Roth réside à Wollerau, en Suisse.



David Wong est chef des produits depuis juillet 2020. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters, M. Wong était directeur de la gestion de produits chez Facebook de janvier 2019 à juin 2020 et gestionnaire de produits de Nielsen Holdings PLC de novembre 2014 à février 2018 et avant d'occuper ce poste, il a été vice-président du leadership des produits chez Nielsen de mai 2011 à novembre 2014. M. Wong était également consultant chez McKinsey & Company d'août 2006 à mars 2011. Il est titulaire d'un diplôme en science de l'ingénierie de l'Université de Toronto, où il s'est spécialisé en physique appliquée ainsi qu'en génie électrique. M. Wong réside à Toronto, en Ontario, au Canada.



Ragunath (Raghu) Ramanathan est président, Professionnels du droit depuis février 2024. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en février 2024, M. Ramanathan a occupé plusieurs postes auprès de SAP d'août 2004 à février 2024, y compris le poste le plus récent de chef de la gestion des revenus de SAP Business Technology Platform de février 2021 à février 2024 et celui de chef de l'exploitation mondiale, SAP Business Technology Platform d'avril 2019 à février 2021. M. Ramanathan est fiduciaire au conseil de la fondation de Thomson Reuters et siège actuellement au conseil d'administration de Solace, un fournisseur de données. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie du Coimbatore Institute of Technology en Inde et d'une maîtrise en administration des affaires du Indian Institute of Management à Ahmedabad. M. Ramanathan réside à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis.



Elizabeth Beastrom est présidente, Fiscalité, audit et comptabilité depuis mars 2021. Avant cela, M^{me} Beastrom a été présidente, Publications mondiales, de juillet 2018 à mars 2021. D'avril 2018 à juillet 2018, M^{me} Beastrom a dirigé les activités de FindLaw, à titre de directrice générale. Avant cela, elle a été cheffe des finances, vice-présidente des finances – Grands et moyens cabinets juridiques, Service du contentieux et Legal Managed Services d'août 2013 à avril 2018. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en décembre 2004, elle a été administratrice de finances au sein de Valspar. Elle est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'école de gestion Carlson à l'Université du Minnesota. M^{me} Beastrom réside à Eden Prairie, au Minnesota, aux États-Unis.



Laura A. Clayton (connue professionnellement sous le nom de Laura Clayton McDonnell) est présidente, Grandes sociétés depuis mars 2023. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en mars 2023, M^{me} Clayton était vice-présidente principale, Ventes – Est, Canada et Amérique latine de janvier 2019 à février 2023 auprès de ServiceNow, Inc., une plateforme infonuagique qui aide les entreprises à gérer les flux de production numériques pour les opérations d'entreprise. De novembre 2015 à décembre 2018, M^{me} Clayton était vice-présidente auprès de Microsoft Corporation, à la tête d'une équipe de spécialistes des ventes, d'experts techniques et commerciaux dans la région de New York. Auparavant, elle était vice-présidente principale, Ventes nord-américaines auprès d'Aspect Software de mai 2014 à octobre 2015. De 2003 à 2014, M^{me} Clayton a occupé un certain nombre de postes auprès d'IBM, dont le dernier était celui de vice-présidente, Services stratégiques. Elle est fiduciaire au conseil de la fondation Thomson Reuters et a siégé auparavant au conseil d'administration de Signal AI, une société fermée qui fournit des informations aux entités à partir des données recueillies sur les médias traditionnels et sociaux. M^{me} Clayton est titulaire d'un baccalauréat avec distinction en commerce international de l'Université d'État de San Jose et d'un diplôme de Juris Doctor et d'une maîtrise en administration des affaires avec spécialisation en commerce international et en finances de l'Université de Californie à Berkeley. Elle est admise à la pratique du droit dans l'État de Californie et dans le District de Columbia. M^{me} Clayton réside à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis.



Paul Bascobert est président de Reuters depuis septembre 2022. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en septembre 2022, il était chef de la direction de Blue Ocean Acquisition Corp, société d'acquisition à vocation spécifique concentrant ses activités sur les entreprises de médias, de marchés et de plateformes technologiques, d'avril 2021 à septembre 2022. Auparavant, il était chef de la direction de Gannett Co., Inc. d'août 2019 à juillet 2020. M. Bascobert a occupé le poste de président de XO Group, entreprise américaine de médias et de technologies, de septembre 2016 à mai 2019, et, avant cela, celui de président de Yodle Inc. de mai 2014 à septembre 2016. M. Bascobert a également occupé le poste de président de Bloomberg Businessweek et de chef des opérations commerciales du Bloomberg Media Group nouvellement créé de décembre 2009 à mai 2014, de même que celui de vice-président principal de l'exploitation et ensuite celui de chef de la commercialisation auprès de Dow Jones de janvier 2006 à décembre 2009. M. Bascobert est titulaire d'un diplôme en génie électrique de l'Université Kettering et d'une maîtrise en administration des affaires avec spécialisation en finances de la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie, en plus d'être membre du Council on Foreign Relations. M. Bascobert réside à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis.



Mary Alice Vuicic est cheffe du capital humain depuis novembre 2017. Avant cela, M^{me} Vuicic a agi à titre de cheffe mondiale des ressources humaines auprès de L Brands, un portefeuille de marques de commerce de détail, d'octobre 2015 à octobre 2017. Auparavant, M^{me} Vuicic a été vice-présidente directrice, Ressources humaines et relations de travail chez Les Compagnies Loblaw limitée de mars 2014 à mai 2015, ainsi que directrice générale et vice-présidente directrice de Shoppers Drug Mart de janvier 2007 à mars 2014, jusqu'à l'acquisition de cette dernière par Les Compagnies Loblaw limitée. M^{me} Vuicic a occupé divers postes de haute direction auprès de Walmart. M^{me} Vuicic est fiduciaire au conseil de la fondation Thomson Reuters et est membre du conseil consultatif du Good Jobs Institute. Elle a également siégé au conseil d'administration de la Banque de développement du Canada, où elle a présidé le comité des ressources humaines pendant huit ans. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Windsor, d'un certificat avancé en ressources humaines de l'Université de Toronto et a terminé le programme Advanced Management à la Harvard Business School. M^{me} Vuicic réside à Toronto, en Ontario, au Canada.



Norie Campbell est cheffe du contentieux et secrétaire de la société depuis septembre 2023. Avant de se joindre à Thomson Reuters en septembre 2023, elle a occupé un certain nombre de postes de haute direction au sein du Groupe Banque TD de décembre 2000 à avril 2022, y compris cheffe de contentieux pendant une décennie. M^{me} Campbell siège au conseil de la Fondation Rideau Hall et de l'Université métropolitaine de Toronto. Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit de la Osgoode Hall Law School. M^{me} Campbell réside à Toronto, en Ontario, au Canada.

Le 2 mars 2026, nous avons annoncé que Gary E. Bischooping, Jr. assumera le rôle de chef des finances à compter du 8 mai 2026, en remplacement de M. Eastwood, qui prendra sa retraite.



Gary E. Bischooping, Jr. sera chef des finances de Thomson Reuters à compter du 8 mai 2026. Dans son rôle le plus récent, il était associé-exploitation chez Hellman & Friedman, une société de capital-investissement mondiale, où il travaille depuis juin 2021. Auparavant, M. Bischooping a occupé le poste de vice-président directeur, chef des finances de Finastra Inc. de mars 2020 à juin 2021. De mai 2017 à mars 2020, il a été vice-président directeur, chef des finances Varian Medical Systems. De plus, M. Bischooping a occupé divers postes de direction dans le secteur des finances chez Dell Inc. pendant plus de 17 ans. M. Bischooping est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires en finances et en stratégie de la Simon School of Business Administration de l'Université de Rochester et d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université d'État de New York. Il réside à Austin, au Texas, aux États-Unis.

Administrateurs

Le nom, le lieu et le pays d'affectation ou de résidence de nos administrateurs ainsi que leurs postes et principales fonctions en date du 4 mars 2026 sont présentés ci-après. Chaque administrateur assume les fonctions d'administrateur depuis l'année indiquée dans le tableau ci-après. Tous nos administrateurs occupent leurs principales fonctions actuelles ou d'autres fonctions au sein de Thomson Reuters depuis plus de cinq ans, à moins d'indication contraire ci-après. Chaque administrateur assumera ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire de nos actionnaires (qui est prévue le 10 juin 2026) ou jusqu'à ce qu'il démissionne ou qu'un successeur soit dûment nommé ou élu.

Tous nos administrateurs ont été élus à notre assemblée annuelle des actionnaires de 2025.

Nom	Âge	Audit	Membres du comité			Administrateur depuis
			Gouvernance d'entreprise	Ressources humaines	Risque	
David Thomson, président du conseil	68					1988
Steve Hasker	56					2020
Kirk E. Arnold	66		•	•	présidente	2020
LaVerne Council	64	•			•	2022
Michael E. Daniels	71	•	président	•	•	2014
Michael Friisdahl	63		•	•		2025
Kirk Koenigsbauer	58			•	•	2020
Deanna Oppenheimer	68	•	•			2020
Simon Paris	56		•	président		2020
Kim M. Rivera	57	•			•	2019
Paul Sagan	67				•	2025
Barry Salzberg	72	président	•		•	2015
Peter J. Thomson	60			•		1995
Beth Wilson	57	•		•		2022



David Thomson est président du conseil de Thomson Reuters. Il est également président du conseil de Woodbridge, société de placement de la famille Thomson, et président du conseil de The Globe and Mail Inc., entreprise médiatique canadienne. M. Thomson est un investisseur de capital-investissement actif axé principalement sur le secteur immobilier et siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés fermées. M. Thomson est titulaire d'une maîtrise ès arts de l'Université Cambridge. M. Thomson réside à Toronto, en Ontario, au Canada.



Steve Hasker est président et chef de la direction et administrateur de Thomson Reuters depuis mars 2020. Avant d'entrer au service de Thomson Reuters en février 2020, il a occupé les fonctions de conseiller principal au sein de la société de placement privé TPG Capital d'août 2019 à février 2020. Il a exercé, de janvier 2018 à août 2019, les fonctions de directeur général de CAA Global, une société de portefeuille détenue par TPG Capital. Auparavant, il a été président et chef de l'exploitation de Nielsen Holdings PLC de décembre 2015 à décembre 2017 et président de Nielsen Global Products de novembre 2009 à janvier 2014. Il a œuvré pendant plus de dix ans, de 1998 à 2009, comme associé du groupe Médias internationaux, divertissement et information de McKinsey & Company. Avant d'entrer au service de McKinsey, il a occupé pendant cinq ans différentes fonctions dans le domaine financier aux États-Unis et dans d'autres pays. M. Hasker a commencé sa carrière à PwC, où il a été reconnu à titre de comptable agréé. Il est titulaire d'un diplôme de premier cycle en économie de l'Université de Melbourne ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires et d'une maîtrise en affaires internationales de l'Université Columbia. M. Hasker est également un administrateur non dirigeant d'Appen Limited. Il est membre de l'institut des comptables agréés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. M. Hasker est établi à Toronto, en Ontario, au Canada.



Kirk E. Arnold est administratrice de sociétés. Elle a occupé auparavant, de 2013 à 2017, le poste de directrice générale de Data Intensity, LLC, un fournisseur de services gérés de stockage et d'analyse de données et d'applications dans le nuage. Précédemment, elle a été cheffe de l'exploitation d'Avid, un fournisseur de technologies du secteur des médias, ainsi que présidente et cheffe de la direction de Keane, Inc., alors un fournisseur de services mondiaux inscrit en bourse. Elle a également occupé des postes de haute direction chez Computer Sciences Corp., Fidelity Investments et IBM. Elle a été fondatrice et cheffe de la direction de NerveWire, un fournisseur de services-conseils en gestion et en intégration de systèmes. M^{me} Arnold est administratrice non membre de la haute direction de Trane Technologies et a siégé auparavant au conseil d'Ingersoll-Rand plc. M^{me} Arnold siège également au conseil d'administration de plusieurs sociétés fermées, dont Housecall Pro et The Predictive Index. Elle est maître de conférences à la Sloan School of Management du MIT et conseillère auprès du Center for MIT Entrepreneurship. Elle est titulaire d'un baccalauréat du Dartmouth College. M^{me} Arnold réside à Kennebunk, dans l'État du Maine, aux États-Unis.



LaVerne Council est cheffe de la direction d'Emerald One, LLC, société de conseil spécialisée dans les technologies de l'information qui aide des entreprises à mettre en valeur des méthodes novatrices qui favorisent le changement et la transformation. Elle a été responsable nationale, Stratégie et innovation technologie d'entreprise chez Grant Thornton LLP de 2017 à 2019 et vice-présidente principale et directrice générale de MITRE Corporation en 2017. M^{me} Council a été secrétaire adjointe du bureau de l'information et de la technologie et cheffe de l'information du département des Anciens combattants des États-Unis de 2015 à 2017. Elle a été cheffe de la direction de Council Advisory Services, LLC de 2012 à 2015. M^{me} Council a également occupé de nombreux postes importants de gestion d'entreprise axés sur la chaîne d'approvisionnement, la centralisation des TI et l'intégration. Elle a occupé le poste de vice-présidente d'entreprise et de cheffe de l'information mondiale chez Johnson & Johnson de 2006 à 2011. Avant cela, elle a occupé plusieurs postes à responsabilité croissante chez DELL, Inc. de 2000 à 2006, y compris le poste de vice-présidente mondiale, Technologies de l'information, Solutions d'affaires mondiales et Services de développement. Elle est également administratrice non membre de la direction et présidente du conseil de CONMED Corporation et administratrice non membre de la direction de Concentrix Corporation. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Illinois State et d'un baccalauréat en administration des affaires en informatique de l'Université Western Illinois. M^{me} Council est titulaire d'un doctorat honorifique en administration des affaires de l'Université Drexel. M^{me} Council réside à Great Falls, en Virginie, aux États-Unis.



Michael E. Daniels est administrateur de sociétés. En 2013, M. Daniels a pris sa retraite à titre de vice-président principal et de directeur de groupe, IBM Services, au terme d'une carrière de 36 ans auprès de cette société, où il a dirigé les services de consultation, d'intégration des systèmes, de gestion des applications, d'infonuagique et d'impartition d'IBM à l'échelle mondiale. Il a également occupé plusieurs postes de haute direction au cours de sa carrière chez IBM, dont ceux de directeur général des ventes et des activités de distribution pour les Amériques et de chef des Services mondiaux pour la région Asie-Pacifique. M. Daniels est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques du Holy Cross College. M. Daniels réside à Hilton Head, en Caroline du Sud, aux États-Unis.



Michael Friisdahl est administrateur de sociétés. Auparavant, il était président directeur du conseil de Signature Aviation, un réseau mondial de terminaux aéroportuaires et de services privés de janvier 2022 jusqu'à octobre 2023. Avant d'occuper ce poste, il était le président et chef de la direction de Maple Leaf Sports & Entertainment (MLSE), une société de sport et de divertissement diversifiée établie à Toronto. De plus, M. Friisdahl occupait le poste de chef de la direction du Groupe voyage d'agrément d'Air Canada, de chef de la direction de Thomas Cook North America et siégeait au conseil de direction de Thomas Cook Group plc. Il siège aussi au conseil d'administration de The Woodbridge Company Limited en tant qu'administrateur indépendant a été administrateur non membre de la direction d'Entertainment One Ltd. et de SAS AB. M. Friisdahl réside à Boca Raton, en Floride, aux États-Unis.



Kirk Koenigsbauer est chef de l'exploitation et vice-président du groupe Expériences et appareils de Microsoft Corporation depuis février 2020. Il a été vice-président de Microsoft 365 de décembre 2016 à février 2020 et vice-président du groupe Ingénierie des applications bureautiques de Microsoft de juillet 2012 à novembre 2016. Auparavant, il a été vice-président de la gestion des produits bureautiques chez Microsoft de juin 2002 à juillet 2012. De 1998 à 2001, il a œuvré chez Amazon.com, où il a occupé les postes de directeur général des magasins de logiciels et de jeux vidéo et de directeur de la gestion des produits, Ventes aux enchères. Il a également travaillé chez Microsoft de 1992 à 1998 et agi en qualité de consultant pour Accenture de 1989 à 1991. M. Koenigsbauer est titulaire d'un baccalauréat du Colby College. M. Koenigsbauer réside à Seattle, dans l'État de Washington, aux États-Unis.



Deanna Oppenheimer est la fondatrice de CameoWorks, LLC, une société d'envergure mondiale qui conseille des sociétés en phase de démarrage et qui leur propose les services de consultants. M^{me} Oppenheimer a fondé CameoWorks en 2012. De 2005 à 2011, elle a occupé un certain nombre de postes au sein de Barclays PLC, d'abord comme cheffe de la direction des services bancaires de détail et des services commerciaux pour le Royaume-Uni, puis comme vice-présidente du conseil des services bancaires de détail mondiaux. De 1985 à 2005, M^{me} Oppenheimer a occupé un certain nombre de fonctions auprès de Washington Mutual, Inc., son dernier poste étant celui de présidente des services bancaires aux particuliers. Elle est également présidente du conseil non membre de la direction d'InterContinental Hotels Group PLC, et administratrice non membre de la direction de Slalom en plus d'être fondatrice de BoardReady. Elle est ancienne administratrice du King's Trust UK, une fiducie caritative royale, M^{me} Oppenheimer est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Puget Sound. M^{me} Oppenheimer réside à Seattle, dans l'État de Washington, aux États-Unis.



Simon Paris est, depuis février 2025, le chef de la direction d'Unit4, une société de solutions infonuagiques destinées aux entreprises. Auparavant, il a été chef de la direction de Finastra, un fournisseur mondial de technologie financière (fintech), de 2018 à janvier 2025. Il est entré au service de Finastra (auparavant Misys) en tant que président en 2015 et il y a également occupé le poste de chef des ventes avant d'y être nommé à titre de chef de la direction adjoint en 2017, puis comme chef de la direction en 2018. M. Paris a travaillé auparavant chez SAP de 2007 à 2015 où il a occupé plusieurs postes de haute direction. Il a également été consultant principal auprès de McKinsey & Company. M. Paris est titulaire d'un baccalauréat ès arts de la European Business School et d'une maîtrise en administration des affaires de l'INSEAD. M. Paris réside à Londres, au Royaume-Uni.



Kim M. Rivera est cheffe des services juridiques et cheffe des affaires commerciales de One Trust, LLC, société de logiciels spécialisée dans la gestion de la confidentialité, de la sécurité et de la gouvernance. Elle a été conseillère spéciale de la cheffe de la direction de HP Inc. de février 2021 à décembre 2021. Avant cela, elle était présidente, Stratégie et gestion d'entreprise et cheffe du contentieux chez HP Inc. de janvier 2019 à janvier 2021. Elle a occupé le poste de cheffe des affaires juridiques et d'avocate générale de HP Inc. de novembre 2015 à janvier 2019. Avant d'entrer au service de HP, elle agissait en qualité de cheffe du contentieux et de secrétaire générale au sein de DaVita HealthCare Partners, où elle a travaillé de 2010 à 2015. Auparavant, elle a été cheffe de la conformité et directrice des services juridiques internationaux de la société The Clorox Company et cheffe du contentieux chez Rockwell Automation, ainsi qu'avocate générale du groupe de contrôle et d'information sur l'automatisation de Rockwell. M^{me} Rivera est titulaire d'un baccalauréat de l'Université Duke et d'un diplôme de Juris Doctor de la faculté de droit de Harvard. M^{me} Rivera réside à Portola Valley, dans l'État de la Californie, aux États-Unis.



Paul Sagan est un conseiller Catalyst à General Catalyst, une société axée sur le capital de risque et le capital-investissement, dont il est entré au service en 2013 et est devenu un directeur général en 2018. Avant cela, il était chef de la direction d'Akamai Technologies, Inc., une société spécialisée dans l'offre de contenu, la cybersécurité, l'atténuation de cyberattaques de type déni de service distribué et les services infonuagiques. De plus, il a été également conseiller principal du Forum économique mondial, membre de la haute direction de Time Warner chargé des services en ligne et des services de programmation par câble et directeur de l'information à CBS Inc. M. Sagan compte sur une vaste expérience à titre d'administrateur de sociétés ouvertes et, à l'heure actuelle, est administrateur de Moderna, Inc. et d'Okta Inc. M. Sagan est titulaire d'un baccalauréat de la Medill School of Journalism de l'Université Northwestern. Il réside à Cambridge, au Massachusetts, aux États-Unis.



Barry Salzberg est administrateur de sociétés. M. Salzberg a été chef de la direction mondial de Deloitte Touche Tohmatsu Limited de 2011 jusqu'à sa retraite en 2015. Il est entré au service de Deloitte en 1977 et ses rôles comprenaient ceux de chef de la direction et d'associé directeur pour les activités américaines du cabinet. Il a également siégé au conseil d'Embark Intermediate Holdings, LLC et de New Profit, Inc. Il a déjà été président du conseil de United Way Worldwide, président du conseil de College Summit et président du conseil du YMCA de la région du Grand New York. De juillet 2015 à juin 2018, il a été professeur à la Columbia Business School. Il est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité du Brooklyn College, d'un diplôme de Juris Doctor de la Brooklyn Law School, et d'une maîtrise en droit spécialisée en fiscalité de la Faculté de droit de l'Université de New York. M. Salzberg réside à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis.



Peter J. Thomson est président du conseil de Woodbridge, société de placement de la famille Thomson. M. Thomson est un investisseur de capital-investissement actif et siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés fermées. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Western Ontario. M. Thomson réside à Toronto, en Ontario, au Canada.



Beth Wilson est administratrice de sociétés. Elle a occupé le poste de présidente du conseil des Comptables professionnels agréés du Canada d'octobre 2023 à septembre 2025 et le poste de vice-présidente du conseil des Comptables professionnels agréés du Canada d'octobre 2021 à octobre 2023. Elle est l'ancienne cheffe de la direction de Dentons Canada LLP et était membre de l'équipe de direction à l'échelle mondiale, ayant siégé au conseil mondial et au comité de gestion mondial de juillet 2017 à janvier 2022. Avant d'occuper ce poste, M^{me} Wilson était associée d'audit auprès de KPMG de 2000 à 2016 et a occupé le poste d'associée directrice de KPMG dans la région du Grand Toronto de 2009 à 2016. Entre 2005 et 2016, elle a également siégé au comité de gestion de KPMG à plusieurs titres, dont ceux d'associée directrice canadienne, Leadership dans la collectivité, d'associée directrice canadienne, Régions et entreprise, responsable de 24 bureaux régionaux répartis partout au Canada, et de cheffe des ressources humaines. M^{me} Wilson est actuellement administratrice de Traferox Technologies Inc, de Fountain Tire et de Woodgreen Community Services, ainsi que fiduciaire de The Hospital for Sick Children. Elle est également administratrice non membre de la direction auprès de la Société financière IGM Inc. et de Power Corporation du Canada. M^{me} Wilson est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto et elle est CPA. M^{me} Wilson réside à Toronto, en Ontario, au Canada.

Comité d'audit

Le comité d'audit est composé des membres qui suivent : Barry Salzberg (président), LaVerne Council, Michael E. Daniels, Deanna Oppenheimer, Kim M. Rivera et Beth Wilson. Le comité d'audit est composé entièrement d'administrateurs indépendants. Tous les membres du comité d'audit possèdent des compétences financières conformément aux règles sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Barry Salzberg et Beth Wilson se qualifient tous les deux à titre d'« expert financier du comité d'audit » (au sens de l'expression « audit committee financial expert » définie dans les règles de la SEC et dans les règles d'inscription du Nasdaq applicables). Une biographie de chaque membre de notre comité d'audit est incluse ci-dessus dans la présente rubrique du rapport annuel.

Voici un résumé de la formation et de l'expérience de chaque membre du comité d'audit qui sont pertinentes pour l'exécution de ses responsabilités, y compris la formation et l'expérience qui ont permis au membre de comprendre les principes comptables dont nous nous servons pour préparer nos états financiers.

Membre du comité d'audit	Formation ou expérience
Barry Salzberg (président)	• Ancien chef de la direction mondial de Deloitte Touche Tohmatsu Limited • Ancien professeur à la Columbia Business School • Diplôme en comptabilité du Brooklyn College, J.D. de la Brooklyn Law School et maîtrise en droit spécialisée en fiscalité de l'Université de New York
LaVerne Council	• Maîtrise et baccalauréat en administration des affaires • Membre du conseil d'administration et du comité d'audit de CONMED Corporation • Membre du conseil d'administration et du comité d'audit de Concentrix Corporation • Membre du conseil d'administration et du comité d'audit de Mathematica
Michael E. Daniels	• Plus de 25 années d'expérience à des postes de direction chez IBM • Ancien membre du comité d'audit de Tyco International Ltd.
Deanna Oppenheimer	• Ancienne vice-présidente du conseil des Services bancaires mondiaux aux particuliers de Barclays PLC • Ancienne présidente des Services bancaires aux consommateurs de Washington Mutual, Inc. • Ancienne membre du comité d'audit d'AXA Global Insurance • Ancienne membre du comité d'audit de NCR Corporation
Kim M. Rivera	• Cheffe des services juridiques et cheffe des affaires commerciales de One Trust, LLC • Ancienne présidente, Stratégie et gestion d'entreprise et cheffe du contentieux chez HP Inc. • A soutenu les comités d'audit de deux sociétés Fortune 500 cotées en bourse
Beth Wilson	• Présidente du comité d'audit de Fountain Tire, de The Hospital for Sick Children et de Woodgreen Community Services • Membre des comités d'audit de Power Corporation du Canada et de la Société financière IGM Inc. • Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto et comptable professionnelle agréée en règle auprès des Comptables professionnels agréés de l'Ontario • Ancienne présidente du conseil d'administration des Comptables professionnels agréés du Canada • Ancienne cheffe de la direction de Dentons Canada LLP • Ancienne associée d'audit et associée directrice auprès de KPMG

Honoraires et services de l'expert-comptable principal

Le tableau ci-après présente les honoraires versés en contrepartie des services rendus par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et les membres du même groupe qu'elle en 2025 et en 2024.

(en millions de dollars américains)	2025		2024	
Honoraires d'audit	13,6	\$	13,4	\$
Honoraires pour services liés à l'audit	0,8		1,1	
Honoraires pour services fiscaux	0,4		0,7	
Autres honoraires	-		-	
Total	14,8	\$	15,2	\$

Voici une description des honoraires versés en contrepartie des services rendus par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. en 2025 et en 2024.

Honoraires d'audit

Ces honoraires d'audit ont été versés en contrepartie de services professionnels rendus dans le cadre d'audits des états financiers consolidés, de révisions des états financiers intermédiaires contenus dans des rapports périodiques, d'audits du contrôle interne à l'égard de l'information financière, d'audits prévus par la loi et de services qui, en général, ne peuvent être raisonnablement fournis que par l'auditeur indépendant, comme des lettres d'accord et des consentements.

Honoraires pour services liés à l'audit

Ces honoraires pour services liés à l'audit ont été versés en contrepartie de services rendus en matière de certification et de services connexes, qui sont raisonnablement liés à l'audit ou à l'examen des états financiers et qui ne sont pas compris dans la catégorie « Honoraires d'audit » ci-dessus. Ces services comprennent les vérifications diligentes dans le cadre d'opérations, les examens précédant et suivant la mise en œuvre, d'autres missions d'attestation, les audits des divers régimes d'avantages sociaux des employés, de même que les procédures convenues liées principalement à la présentation de la rémunération de la haute direction.

Honoraires pour services fiscaux

Les honoraires pour services fiscaux ont été versés en contrepartie de services rendus en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale. Ces services comprenaient la préparation et l'examen des déclarations de revenus de la société, l'aide fournie à l'égard d'audits fiscaux et de l'établissement des prix de cession interne, les services de consultation relatifs à la conformité fiscale fédérale, provinciale, étatique et internationale ainsi qu'aux restructurations, aux fusions, aux acquisitions et aux cessions.

Autres honoraires

Les honoraires figurant dans le tableau ci-dessus à la ligne « Autres honoraires » ont été versés en contrepartie de services autres que ceux visés par les honoraires d'audit, les honoraires pour services liés à l'audit et les honoraires pour services fiscaux indiqués ci-dessus.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Le comité d'audit a adopté une politique selon laquelle il doit approuver au préalable tous les services d'audit et les services non liés à l'audit autorisés devant être rendus par les auditeurs indépendants à notre société.

- La politique fournit des orientations détaillées à la direction en ce qui a trait aux types de services précis qui ont été approuvés au préalable par le comité d'audit.
- La politique exige l'approbation préalable expresse du comité d'audit pour tous les autres types de services autorisés qui n'ont pas déjà fait l'objet d'une approbation préalable.
- La charte du comité d'audit permet à ce dernier de déléguer à un ou à plusieurs de ses membres le pouvoir d'évaluer et d'approuver les mandats advenant qu'une approbation doive être donnée entre les réunions du comité d'audit. Conformément aux modalités de sa charte, le comité d'audit a choisi de déléguer ce pouvoir à son président. Si le président autorise un mandat, il doit en rendre compte à la réunion suivante à l'ensemble du comité d'audit.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucuns des honoraires de Thomson Reuters décrits ci-dessus n'ont fait l'objet d'une dérogation de minimis des dispositions en matière d'approbation préalable, tel qu'il est prévu en vertu de la règle 2-01(c)(7)(i)(C) prise en application du règlement intitulé Regulation S-X de la SEC et du paragraphe 2.4 du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Woodbridge

En date du 2 mars 2026, Woodbridge et les membres du même groupe qu'elle étaient propriétaires véritables d'environ 70 % de nos actions ordinaires et le principal actionnaire et l'actionnaire contrôlant de Thomson Reuters.

Woodbridge, société fermée, est la principale entité de placement pour les membres de la famille du défunt Roy H. Thomson, premier Lord Thomson of Fleet. Woodbridge est une société gérée par des professionnels qui, outre sa participation majoritaire dans Thomson Reuters, possède d'autres placements importants.

Avant son décès en 2006, Kenneth R. Thomson contrôlait notre société par l'intermédiaire de Woodbridge puisqu'il détenait des actions d'une société de portefeuille de Woodbridge, Thomson Investments Limited. Selon les dispositions de sa succession, le 2003 TIL Settlement, fiducie dont la société de fiducie filiale d'une banque canadienne est fiduciaire et dont les membres de la famille du défunt premier Lord Thomson of Fleet sont bénéficiaires, détient les actions de cette société de portefeuille. Kenneth R. Thomson a pris ces dispositions afin d'assurer la stabilité à long terme de l'entreprise de Woodbridge. Les actions de Woodbridge continueront d'appartenir à des membres des générations successives de la famille du premier Lord Thomson of Fleet.

Selon les dispositions de la succession de Kenneth R. Thomson, les administrateurs et les dirigeants de Woodbridge sont responsables de l'exploitation et des activités de celle-ci. Dans certains cas restreints, y compris l'aliénation d'un nombre très important d'actions ordinaires de Thomson Reuters Corporation par Woodbridge, les dispositions de la succession prévoient que l'approbation du fiduciaire doit être obtenue.

Nos actions constituent le principal placement de Woodbridge et, à titre d'actionnaire contrôlant, Woodbridge surveille activement notre société. Dans le cadre de sa participation dans notre société, Woodbridge met la priorité sur les questions qui suivent :

- la gouvernance, y compris l'efficacité de notre conseil;
- la nomination du chef de la direction et des autres membres de la haute direction et la planification connexe de la relève;
- l'élaboration de la stratégie d'affaires à long terme de Thomson Reuters et l'évaluation de sa mise en œuvre;
- la stratégie d'investissement.

Étant donné ses avoirs importants en actions de notre société, Woodbridge estime que ses intérêts à titre d'actionnaire de Thomson Reuters sont harmonisés avec ceux de tous les autres actionnaires.

Société contrôlée

Notre société est une « société contrôlée » en raison de la participation détenue par Woodbridge.

Les pratiques de gouvernance de Thomson Reuters comprennent ce qui suit, lesquelles sont, selon nous, les pratiques exemplaires d'une société ouverte canadienne ayant un actionnaire contrôlant :

- Aucun membre de l'équipe de haute direction chargée de la gestion quotidienne de Thomson Reuters n'est lié à Woodbridge ni n'est membre du même groupe qu'elle.
- Woodbridge détient en propriété véritable des actions ordinaires assorties d'une voix par action. Thomson Reuters n'a pas émis une catégorie distincte d'actions en faveur de Woodbridge assorties de droit de vote supérieur.
- Le conseil de Thomson Reuters est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et le nombre d'administrateurs membres du même groupe que Woodbridge est inférieur au pourcentage d'actions ordinaires qu'elle détient. Au 2 mars 2026, Woodbridge (avec les membres du même groupe qu'elle) détenait en propriété véritable environ 70 % de nos actions ordinaires tandis que ses représentants siégeant au conseil de Thomson Reuters comprennent environ 29 % de nos administrateurs.
- Étant donné que David Thomson est président du conseil, nous avons un administrateur indépendant principal distinct.
- Dans le cadre de chaque réunion du conseil, les administrateurs indépendants se réunissent sans la présence de la direction et les administrateurs membres du même groupe que Woodbridge.
- Tous les comités sont composés d'une majorité d'administrateurs indépendants (autre que le comité d'audit qui est entièrement composé d'administrateurs indépendants).
- Le conseil s'est doté d'un processus efficace et transparent afin de traiter des opérations entre personnes apparentées ou des conflits d'intérêts entre Thomson Reuters et Woodbridge ou des administrateurs membres du même groupe que Woodbridge. Le comité de gouvernance d'entreprise de notre conseil applique une politique pour prendre en considération des opérations entre personnes apparentées que peuvent effectuer notre société et Woodbridge, avec des membres de comités membres du même groupe que Woodbridge qui s'abstiennent de voter. De plus, toute opération entre Woodbridge et notre société est assujettie aux exigences relatives à la communication de l'information et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

Les règles d'inscription du Nasdaq exigent, entre autres, que le comité de rémunération d'une société inscrite à sa cote soit composé uniquement d'administrateurs indépendants et que les administrateurs soient nommés uniquement par des administrateurs indépendants. Une société contrôlée (au sens donné à « controlled company » par les règles d'inscription du Nasdaq) est une

société dont plus de 50 % des droits de vote pour l'élection des administrateurs sont détenus par un particulier, un groupe ou une autre société, et qui n'a pas à se conformer à ces exigences.

Des lignes directrices additionnelles publiées par la Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises (la « Coalition ») traitent de la question des sociétés contrôlées. Les sociétés contrôlées (au sens donné à « controlled companies » par la Coalition) comprennent les sociétés dotées d'un actionnaire contrôlant, qui contrôle un nombre suffisant d'actions pour être en mesure de choisir les membres du conseil, ou de décider du mode de gestion ou des politiques de la société.

Bien que la plupart des membres du comité de gouvernance et du comité des ressources humaines de notre société soient indépendants, le conseil estime que la participation de Michael Friisdahl et de Peter Thomson, qui ne sont pas considérés comme indépendants aux termes des règles applicables en raison de leur appartenance au même groupe que Woodbridge, à ces comités est appropriée, et il a approuvé notre utilisation de la dispense visant les sociétés contrôlées du Nasdaq à cet égard. La Coalition a indiqué qu'elle jugeait approprié que des administrateurs liés à l'actionnaire contrôlant siègent à ces comités, afin qu'ils offrent les connaissances et le point de vue de ce dernier en ce qui a trait à la rémunération des membres de la haute direction, aux nominations et à la proposition de candidats au conseil.

Aucun administrateur lié à Woodbridge ne siège à notre comité d'audit, qui ne doit être composé que d'administrateurs indépendants. La plupart des membres du comité de gestion des risques sont aussi indépendants.

Administrateurs indépendants

La majorité des membres du conseil sont indépendants. Aux termes des lignes directrices en matière de gouvernance adoptées par le conseil, un administrateur n'est considéré comme indépendant que si le conseil détermine de façon concluante qu'il n'a pas de « relations importantes » avec Thomson Reuters. Pour déterminer l'indépendance des administrateurs, le conseil évalue tous les circonstances et les faits pertinents. Le conseil a procédé, en mars 2026, à son évaluation annuelle de l'indépendance de ses membres et a déterminé que 9 des 14 administrateurs actuels (environ 64 %) qui siègent au conseil étaient indépendants. Pour établir l'indépendance des administrateurs, le conseil s'est fondé sur les définitions applicables du terme « indépendant » (en anglais, *independent*) dans les normes d'inscription du Nasdaq et le Règlement 58-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le conseil a également examiné les résultats du questionnaire rempli par chaque administrateur pour établir le caractère indépendant.

Afin que le conseil soit indépendant de la direction :

- Les rôles et les responsabilités du président du conseil (David Thomson) et du chef de la direction (Steve Hasker) sont distincts;
- Nous avons nommé un administrateur indépendant principal (Michael E. Daniels);
- Le comité d'audit est composé entièrement d'administrateurs indépendants (conformément à la loi applicable) et le comité de gouvernance, le comité des ressources humaines et le comité de gestion des risques ont chacun une majorité d'administrateurs indépendants.

Nom du candidat au poste d'administrateur	Indépendance des administrateurs			Justification de l'état de non indépendant
	Membre de la direction	Indépendant	Non indépendant	
David Thomson			✓	Un président du conseil de Woodbridge
Steve Hasker	✓		✓	Président et chef de la direction de Thomson Reuters
Kirk E. Arnold		✓		
LaVerne Council		✓		
Michael E. Daniels		✓		
Michael Friisdahl			✓	Administrateur indépendant de Woodbridge
Kirk Koenigsbauer		✓		
Deanna Oppenheimer		✓		
Simon Paris		✓		
Kim M. Rivera		✓		
Paul Sagan			✓	Conseiller de Woodbridge
Barry Salzberg		✓		
Peter J. Thomson			✓	Un président du conseil de Woodbridge
Beth Wilson		✓		
Total	1	9	5	

David Thomson, Michael Friisdahl, Paul Sagan et Peter Thomson ne sont pas membres de l'équipe de haute direction de Thomson Reuters. En raison de son investissement considérable dans le capital-actions de Thomson Reuters, Woodbridge considère que ses intérêts à titre d'actionnaire s'harmonisent avec ceux de tous les autres actionnaires.

Pour établir l'indépendance des administrateurs, le conseil tient par ailleurs compte du fait que dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services à des sociétés et nous recevons des services de sociétés auxquelles sont liés certains de nos administrateurs indépendants.

En se fondant sur les circonstances et les faits précis, le conseil a déterminé, en mars 2026, que ces relations étaient sans conséquence ou ne devraient pas, de l'avis du conseil, nuire à l'exercice du jugement indépendant de l'administrateur concerné.

Administrateurs présidant les réunions des administrateurs indépendants et des administrateurs ne faisant pas partie de la direction

Au début de chaque réunion, le conseil organise une rencontre à huis clos avec le chef de la direction, en l'absence des autres membres de la direction. De cette façon, le chef de la direction peut faire part de ses objectifs pour la réunion à venir et les administrateurs peuvent donner leurs commentaires préliminaires fondés sur leur examen préalable des documents relatifs à l'assemblée. Cette façon de faire permet une gestion plus efficace du temps au cours de la réunion du conseil. Une rencontre du même type se tient avec le chef de la direction à la fin de la réunion, cette rencontre étant suivie par une réunion du conseil, cette fois-ci sans le chef de la direction ni les autres membres de la direction. Les comités du conseil tiennent également des réunions à huis clos aux fins de discussions en l'absence du chef de la direction ou de membres de la direction.

Dans le cadre de chaque réunion du conseil, nos administrateurs indépendants se réunissent en l'absence du chef de la direction et en l'absence des administrateurs liés à Woodbridge. Ces réunions sont présidées par l'administrateur indépendant principal. Ce dernier se charge d'établir l'ordre du jour de ces réunions, bien que les discussions ne se limitent pas à celui-ci. L'ordre du jour porte généralement sur des questions pouvant être propres aux sociétés ouvertes ayant un actionnaire contrôlant. L'administrateur indépendant principal rend compte au président du conseil et au chef de la direction de la teneur de ces réunions dans la mesure où une intervention est appropriée ou requise. Les administrateurs indépendants se sont réunis à six reprises en 2025, sous la présidence de l'administrateur indépendant principal (Michael E. Daniels).

Code de conduite et de déontologie

Notre code de conduite et de déontologie (le « code »), qui a été mis à jour en mars 2025, s'applique à nos employés, entrepreneurs, administrateurs et dirigeants, y compris au chef de la direction, au chef des finances et au chef de la comptabilité et contrôleur. Nous passons le code en revue annuellement et y apportons des mises à jour au besoin. Notre code mis à jour témoigne des changements concernant le style et l'apparence en fonction de nos nouvelles directives en matière d'image de marque.

Bien que le contenu du code mis à jour ainsi que ses dispositions demeurent essentiellement les mêmes, ils soulignent également notre engagement envers la responsabilité sociale et rendent compte des mises à jour du contenu visant à rendre le code conforme aux politiques internes, aux lois et aux règlements qui ont évolué au cours des dernières années. Chaque année, nous demandons à nos employés, entrepreneurs, administrateurs et dirigeants d'attester qu'ils ont reçu et lu un exemplaire du code et qu'ils comprennent leurs obligations de se conformer aux principes et aux politiques qui y figurent. Dans le but de promouvoir encore davantage une culture de conduite éthique des affaires au sein de Thomson Reuters, nous avons mis en place un cours de formation en ligne destiné aux nouveaux employés et entrepreneurs à titre de complément au code, ainsi qu'un cours de mise à niveau annuel pour les employés et les entrepreneurs. Le comité de gouvernance reçoit de la direction un rapport annuel sur le code.

En 2025, et jusqu'à la date du présent rapport annuel, aucune violation importante du code de la part de nos administrateurs ou de nos membres de la haute direction n'a été signalée. De plus, aucune dispense aux termes du code n'a été demandée par nos administrateurs ou nos membres de la haute direction ni ne leur a été accordée.

Information complémentaire à divulguer

De l'information complémentaire sur les membres de notre conseil, y compris sur nos pratiques en matière de gouvernance et de rémunération, figurera dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction qui sera préparée en vue de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires devant avoir lieu le 10 juin 2026. Chaque comité du conseil possède une charte écrite qui peut être consultée à l'adresse thomsonreuters.com. La charte du comité d'audit a été déposée sur SEDAR+ et sur EDGAR et est intégrée par renvoi dans le présent rapport annuel et en fait partie.

En date du 2 mars 2026, nos membres de la haute direction et nos administrateurs avaient, en tant que groupe, la propriété effective, directement ou indirectement, ou le contrôle de moins de 1 % des de nos actions ordinaires en circulation, selon le nombre d'actions de notre société émises et en circulation à cette date. David Thomson et Peter Thomson sont les présidents du conseil de Woodbridge, notre actionnaire contrôlant. En date du 2 mars 2026, Woodbridge et les membres du même groupe qu'elle avaient la propriété effective d'environ 70 % de nos actions ordinaires. David Thomson et Peter Thomson sont des actionnaires importants de notre entreprise en tant que membres de la famille qui possède les capitaux propres de Woodbridge.

Renseignements complémentaires

Thomson Reuters Corporation a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) par statuts constitutifs datés du 28 décembre 1977. Notre société a fusionné avec l'une de ses filiales en propriété exclusive le 10 mars 2010.

Le 1^{er} octobre 2018, des statuts de modification ont été déposés afin de modifier nos statuts de fusion relativement aux principes de confiance et aux droits de consentement de Thomson Reuters Founders Share Company.

Notre siège social et bureau principal administratif est situé au 19 Duncan Street, Toronto (Ontario) M5H 3H1, Canada. Avant le 17 avril 2008, Thomson Reuters Corporation était connue sous la dénomination The Thomson Corporation.

Description de la structure du capital

En date du 2 mars 2026 :

- notre capital-actions autorisé était composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries et d'une action de Thomson Reuters Founders;
- nous avons 444 765 643 actions ordinaires, 6 000 000 d'actions privilégiées, série II et une action de Thomson Reuters Founders en circulation.

Actions ordinaires

Chaque action ordinaire confère à son porteur le droit d'être convoqué, d'assister et de voter aux assemblées de nos actionnaires (à l'exception des assemblées des porteurs d'une catégorie ou d'une série d'actions en particulier, autre que les actions ordinaires, qui doivent être tenues en tant que catégorie ou série séparée conformément aux lois applicables). Chaque action ordinaire confère également à son porteur le droit de recevoir des dividendes lorsque notre conseil en déclare, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées. Tout dividende déclaré par notre conseil est versé de façon égale sur toutes les actions ordinaires. Les porteurs d'actions ordinaires participeront de façon égale à toute distribution de nos actifs en cas de liquidation ou de dissolution, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées. Aucun droit préférentiel de souscription, de rachat, d'achat ou de conversion n'est rattaché à nos actions ordinaires.

Nous avons également émis des titres en dépôt (en anglais, *depository interests*) comme une solution de rechange pour détenir nos actions ordinaires. Les titres en dépôt sont conçus pour faciliter le transfert et le règlement de nos actions au Royaume-Uni lorsque celles-ci sont négociées sur le marché secondaire. Chaque titre en dépôt représente une action ordinaire. Le porteur de titres en dépôt est le propriétaire véritable des actions ordinaires sous-jacentes. L'administrateur de notre programme de titres en dépôt détient un titre juridique à l'égard des actions ordinaires et détient les actions au nom du porteur du titre en dépôt et au bénéfice de celui-ci. Les porteurs de titres en dépôt bénéficient des mêmes droits de vote et reçoivent les mêmes dividendes que les autres actionnaires ordinaires.

Actions privilégiées

Nos actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, comme en décide notre conseil. Ce dernier est autorisé à fixer le nombre d'actions privilégiées de chaque série ainsi que la contrepartie par action et les restrictions et droits y afférents. Les actions privilégiées de chaque série ont rang égal avec les actions privilégiées de chaque autre série pour ce qui est des versements de dividendes et du remboursement du capital en cas de liquidation ou de dissolution de notre société. Les actions privilégiées confèrent un privilège sur les actions ordinaires et sur toutes les autres actions ayant un rang inférieur aux actions privilégiées pour ce qui est des versements de dividendes et du remboursement du capital. Les restrictions et les droits particuliers rattachés aux actions privilégiées en tant que catégorie ne peuvent être modifiés sans l'approbation d'au moins les deux tiers des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions privilégiées n'ont aucun droit de vote, sauf de la façon prévue par notre conseil au moment d'autoriser une série ou de la manière prévue par la loi. Nos actions privilégiées, série II ne confèrent aucun droit de vote et peuvent être rachetées à notre gré au prix de 25,00 \$ CA l'action, majoré des dividendes courus. Les dividendes sont versés trimestriellement à un taux annuel correspondant à 70 % du taux préférentiel des banques canadiennes appliqué au capital déclaré des actions.

Action de Thomson Reuters Founders

Notre société a émis une action de Thomson Reuters Founders à Thomson Reuters Founders Share Company, ce qui permet à cette dernière d'exercer un droit de vote extraordinaire afin de protéger les principes de confiance de Thomson Reuters et de contrecarrer ceux dont les avoirs en actions comportant droit de vote de Thomson Reuters menacent les principes de confiance de Thomson Reuters.

L'action de Founders confère à Thomson Reuters Founders Share Company le droit de voter lorsqu'un acquéreur, à l'exception d'une partie approuvée ou d'une entité au sein de Thomson Reuters, a manifesté ou manifeste son intérêt pour 15 % ou plus des actions comportant droit de vote de Thomson Reuters en circulation, ou est devenu ou devient propriétaire véritable d'un tel pourcentage d'actions, ou a obtenu ou tente d'obtenir la capacité de contrôler l'exercice, ou d'avoir la propriété véritable de 30 % ou plus des actions comportant droit de vote en circulation de Thomson Reuters. En règle générale, les voix exprimées par Thomson Reuters Founders Share Company, qu'elles soient comptées seules ou ajoutées aux voix exprimées par des personnes approuvées, suffiront pour annuler les droits de vote de l'acquéreur ou pour former les droits de vote majoritaire requis. Les droits rattachés à l'action de Founders ne peuvent être modifiés ou annulés, à quelque égard que ce soit, sans le consentement écrit préalable de Thomson Reuters Founders Share Company. En outre, sans le consentement écrit préalable de Thomson Reuters Founders Share Company, nous ne pouvons pas prendre certaines mesures fondamentales à l'égard de la société, notamment apporter des changements à notre capital-actions, abroger ou modifier les dispositions de nos documents relatifs à la structure organisationnelle qui portent sur Thomson Reuters Founders Share Company et l'action de Founders, donner effet à une vente (ou à une opération semblable) visant les activités de Reuters à une tierce partie non liée, ni donner effet ou autoriser des acquisitions importantes par Reuters, ou des cessions importantes de sa part. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les principes de confiance de Thomson Reuters, sur Thomson Reuters Founders Share Company et sur les modifications proposées aux conventions de soutien aux principes de confiance de Thomson Reuters, veuillez vous reporter à la rubrique « Contrats importants » ci-après.

Marché pour la négociation des titres

Inscriptions et participation aux indices

Nos actions ordinaires sont inscrites en dollars canadiens à la cote de la TSX et en dollars américains à la cote du Nasdaq sous le symbole « TRI ». Nos actions privilégiées, série II sont inscrites en dollars canadiens à la cote de la TSX sous le symbole « TRI.PR.B ». Notre société est incluse dans la série d'indices S&P/TSX.

Cours des actions

Le tableau ci-après présente des renseignements à l'égard de l'historique du cours de nos actions ordinaires et de nos actions privilégiées, série II pour les périodes indiquées.

	Actions ordinaires (\$ CA) Actions ordinaires (\$ US)				Actions privilégiées (\$ CA)							
	Haut	Bas	Clôture	Volume des opérations	Haut	Bas	Clôture	Volume des opérations	Haut	Bas	Clôture	Volume des opérations
2025												
Janvier	244,65	221,65	244,23	5 550 283	169,04	154,46	168,25	6 157 382	15,25	14,70	15,15	76 461
Février	258,63	237,57	258,63	9 524 739	179,32	168,06	178,82	12 599 643	15,30	14,80	15,03	180 344
Mars	258,63	243,46	248,33	7 903 309	178,82	170,01	172,78	8 657 688	15,22	14,63	14,79	148 551
Avril	256,53	230,24	256,53	8 289 598	185,98	161,45	185,98	16 571 100	14,91	14,10	14,10	35 328
Mai	272,77	254,64	272,66	6 911 728	198,65	184,26	198,65	12 585 999	14,75	14,00	14,40	29 360
Juin	273,84	262,59	273,84	7 246 466	201,13	192,05	201,13	11 537 177	14,55	14,22	14,24	145 779
Juillet	293,53	269,90	278,08	8 288 158	214,21	198,68	200,91	51 829 820	14,71	14,24	14,50	198 351
Août	277,45	231,86	243,91	10 508 827	203,82	167,81	177,61	29 295 299	15,15	14,38	14,99	69 564
Septembre	247,18	216,10	216,10	11 809 678	178,77	155,33	155,3	29 057 963	15,68	14,86	15,20	51 338
Octobre	228,64	210,48	214,84	10 331 023	163,45	150,10	153,06	27 068 650	15,10	14,75	14,75	74 932
Novembre	218,92	185,77	189,55	10 818 837	155,72	131,70	135,43	26 358 268	14,90	14,70	14,72	11 800
Décembre	187,47	178,26	181,13	8 048 999	134,30	128,65	131,89	19 705 280	15,00	14,75	14,95	27 568
2026												
Janvier	181,13	150,45	150,45	10 868 734	131,89	110,63	110,63	24 479 246	15,25	14,8	15,15	34 300
Février	150,45	110,84	131,33	28 595 227	110,63	80,86	96,41	89 063 440	15,15	14,50	14,72	52 813

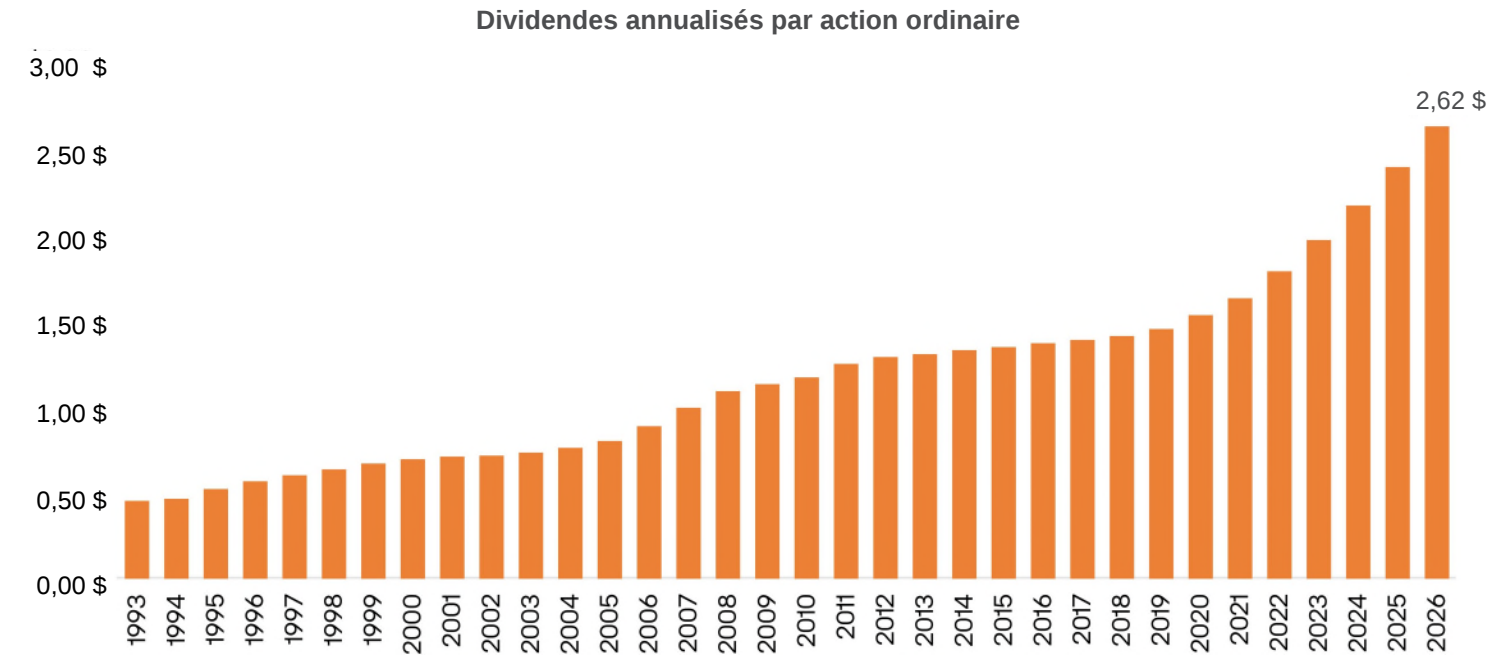
Dividendes

Notre société (et les sociétés que nous avons remplacées) verse des dividendes depuis plus de 30 ans et nous considérons les dividendes comme un élément crucial du rendement des actionnaires.

Les dividendes déclarés sur nos actions tiennent compte de tous les facteurs jugés pertinents par notre conseil, y compris nos flux de trésorerie disponibles, notre situation financière et nos besoins en capital.

Notre conseil revoit notre politique en matière de dividendes à chaque exercice. En février 2026, nous avons annoncé qu'il a approuvé une augmentation de 10 % du taux de dividende annualisé de 0,24 \$ pour l'établir à 2,62 \$ l'action (ou 0,655 \$ l'action sur une base trimestrielle), qui s'appliquera au versement du dividende prévu le 10 mars 2026 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits au registre en date du 17 février 2026. La déclaration de dividendes par notre conseil et l'établissement du montant des dividendes sont au gré du conseil.

Le graphique ci-après présente nos dividendes annualisés par action ordinaire pour les périodes indiquées.



Le tableau ci-après présente des renseignements sur la devise par défaut pour nos versements de dividendes ainsi que sur les autres choix de devise qui s'offraient à nos actionnaires en date du 1^{er} mars 2026.

	Devise pour les dividendes (par défaut)	Devise pour les dividendes (au gré des porteurs)
Actions ordinaires	Dollars américains	Dollars canadiens Livres sterling britanniques
Titres en dépôt (représentant des actions ordinaires)	Livres sterling britanniques	Dollars américains Dollars canadiens
Actions privilégiées, série II	Dollars canadiens	s.o.

Nous avons également en place un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs admissibles de nos actions ordinaires de choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions additionnelles.

Des renseignements complémentaires à l'égard des choix de devise pour le versement de nos dividendes ainsi que sur notre régime de réinvestissement des dividendes sont fournis à la rubrique « Investor Relations » de notre site Web, sous « Stock Info – Dividend Timetable ».

Nous versons des dividendes sur nos actions privilégiées, série II trimestriellement à un taux annuel correspondant à 70 % du taux préférentiel des banques canadiennes appliqué au capital déclaré de ces actions.

Le tableau ci-après présente les dividendes déclarés sur nos actions ordinaires et nos actions privilégiées, série II au cours des trois derniers exercices et pour le premier trimestre de 2026.

	Actions ordinaires (\$ US)	Actions privilégiées, série II (\$ CA)
2023		
T1	0,490000 \$	0,285658 \$ CA
T2	0,490000 \$	0,293631 \$ CA
T3	0,490000 \$	0,315825 \$ CA
T4	0,490000 \$	0,317589 \$ CA
2024		
T1	0,540000 \$	0,313279 \$ CA
T2	0,540000 \$	0,311973 \$ CA
T3	0,540000 \$	0,296486 \$ CA
T4	0,540000 \$	0,267014 \$ CA
2025		
T1	0,595000 \$	0,228267 \$ CA
T2	0,595000 \$	0,215969 \$ CA
T3	0,595000 \$	0,218342 \$ CA
T4	0,595000 \$	0,200699 \$ CA
2025		
T1	0,655000 \$	* \$ CA

* À la date du présent rapport annuel, notre société n'avait pas encore finalisé le montant du dividende final pour le premier trimestre de 2026 devant être versé sur nos actions privilégiées, série II.

Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres

Type d'actions	Pays	Agent des transferts/Agent chargé de la tenue des registres	Emplacement des bureaux de transfert
Actions ordinaires	Canada	Société de fiducie Computershare du Canada	Toronto; Montréal; Calgary; et Vancouver
	États-Unis	Computershare Trust Company N.A.	Canton, Massachusetts; et Jersey City, New Jersey
	Royaume-Uni	Computershare Investor Services PLC	Bristol, Angleterre
Titres en dépôt	Royaume-Uni	Computershare Investor Services PLC	Bristol, Angleterre
Actions privilégiées, série II	Canada	Société de fiducie Computershare du Canada	Toronto

Notes des titres de créance

Notre accès au financement dépend, entre autres, du caractère approprié des conditions du marché et du maintien de notes à long terme convenables. Divers facteurs, y compris l'augmentation des niveaux d'endettement, la baisse des bénéfices, la baisse de la demande de la clientèle, l'accroissement de la concurrence, la détérioration accrue de l'économie en général et de la conjoncture ainsi que la mauvaise presse, peuvent avoir une incidence défavorable sur nos notes. Toute révision à la baisse de nos notes peut nuire à notre accès au marché de la dette ou augmenter nos taux d'emprunt.

Nos titres de créance non garantis à long terme sont notés « Baa1 (positive) » par Moody's, « A- (stable) » par S&P et « A- (stable) » par Fitch. Ces notes ne constituent pas des recommandations d'acheter, de conserver ou de vendre des titres et ne traitent pas de la question du cours ou du caractère approprié d'un titre précis pour un investisseur donné. Les notes ne reflètent pas nécessairement l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres. De plus, toute modification réelle ou prévue de la note attribuée à un titre aura généralement une incidence sur la valeur marchande du titre. Rien ne garantit aux actionnaires qu'une note demeurera en vigueur pour une période donnée ou qu'elle ne fera pas l'objet d'une révision ou d'un retrait complet par une agence de notation dans l'avenir.

Moody's Investors Services (« Moody's »)

Les notes à long terme de Moody's se situent sur une échelle d'évaluation qui varie de Aaa à C, ce qui représente la fourchette allant de la qualité supérieure à la qualité inférieure des titres notés. La note de « Baa » que Moody's a attribuée à nos titres d'emprunt à long terme est la quatrième note la plus élevée de neuf catégories de notation. Les obligations ayant reçu la note de « Baa » sont assujetties à un risque de crédit modéré. Ils sont considérés comme des obligations de qualité moyenne et à ce titre ils peuvent posséder certaines caractéristiques spéculatives. Les qualificatifs numériques 1 à 3 ajoutés par Moody's après une note de titre d'emprunt à long terme indiquent la place de l'obligation dans sa catégorie de notation générale, le qualificatif 1 indiquant la première place. Les perspectives représentent l'évaluation de Moody's quant à l'orientation vraisemblable de la note à moyen terme. En novembre 2025, Moody's a changé la perspective de Thomson Reuters, laquelle est passée de stable à positive, ce qui indique une éventuelle hausse de la note au cours des prochains 12 à 18 mois.

Standard & Poor's Global Ratings (« S&P »)

Les notes à long terme de S&P se situent sur une échelle d'évaluation qui varie de AAA à D, ce qui représente la fourchette allant de la qualité supérieure à la qualité inférieure des titres notés. La note de « A- » que S&P a attribuée à nos titres d'emprunt à long terme est la troisième note la plus élevée de 10 principales catégories de notation. Une note de « A- » indique que le débiteur obligataire a une capacité solide pour respecter ses engagements financiers. Toutefois, des conditions économiques défavorables ou des circonstances changeantes sont susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur à respecter ses engagements financiers. S&P utilise le qualificatif « + » ou « - » pour indiquer la place relative de titres dans une catégorie de notation particulière. Les perspectives représentent l'évaluation de S&P quant à l'orientation éventuelle de la note à court et à moyen terme (habituellement de six mois à deux ans). En mai 2025, S&P a revu à la hausse la note de Thomson Reuters, la faisant passer de BBB+ à A- avec une perspective stable.

Fitch Ratings (« Fitch »)

Les notes à long terme de Fitch se situent sur une échelle d'évaluation allant de AAA à D, ce qui représente la fourchette allant de la qualité supérieure à la qualité inférieure des titres notés. La note de « A- » que Fitch a attribuée à nos titres d'emprunt à long terme est la troisième note la plus élevée de 11 principales catégories de notation. Une note de « A- » indique un défaut qui devrait être faible et que bien que la capacité de paiement en temps opportun des engagements financiers soit considérée comme solide, elle est plus sensible à des conditions commerciales ou économiques défavorables comparativement à des notes plus élevées. Fitch utilise le qualificatif « + » ou « - » pour indiquer la position relative des titres au sein d'une catégorie particulière de notation.

Les perspectives représentent l'évaluation de Fitch quant à l'orientation vraisemblable de la note au cours de la période de un à deux ans à venir. En septembre 2025, Fitch a revu à la hausse la note de Thomson Reuters, la faisant passer de BBB+ à A- avec une perspective stable.

Contrats importants

Entente de facilité de crédit

Nous avons une facilité de crédit consortiale de 2,0 milliards de dollars qui vient à échéance en novembre 2030 et peut servir à obtenir des liquidités pour les besoins généraux de l'entreprise (y compris aux fins de nos acquisitions ou de notre programme de papier commercial). Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun emprunt sur la facilité de crédit n'était à rembourser. Nous avons la possibilité de demander une augmentation de l'engagement des prêteurs jusqu'à concurrence d'un montant de 600 millions de dollars, pour un engagement relatif à une facilité de crédit maximum de 2,6 milliards de dollars, sous réserve de l'approbation des prêteurs concernés. Compte tenu de nos notes actuelles, le coût d'emprunt aux termes de l'entente est fixé au taux de financement à un jour garanti (SOFR), au taux interbancaire offert en euros (EURIBOR) ou au taux simple Sterling Overnight Index Average (SONIA), majoré de 92 points de base. Si les notes attribuées à nos titres de créance étaient revues à la baisse par au moins deux des agences Moody's, S&P ou Fitch, nos frais de facilité et notre coût d'emprunt pourraient augmenter, sans pour autant avoir d'incidence sur la disponibilité. À l'inverse, si les notes étaient revues à la hausse, nos frais de facilité et notre coût d'emprunt pourraient diminuer. Nous surveillons également les prêteurs qui sont partie à notre facilité de crédit et estimons qu'ils sont toujours en mesure de nous prêter des fonds.

Nous garantissons les emprunts de nos filiales aux termes de la facilité de crédit. Nous sommes également tenus de maintenir un ratio de la dette nette, au sens de la convention de crédit (la dette totale compte tenu des contrats de couverture, déduction faite des espèces et des quasi-espèces) en date du dernier jour de chaque trimestre d'exercice sur le BAIIA, au sens donné à ce terme dans l'entente de crédit (soit le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments décrits dans l'entente de crédit), pour les quatre derniers trimestres clos d'au plus 4,5:1. Si nous réalisons une acquisition dont le prix d'achat est supérieur à 500 millions de dollars, nous pouvons choisir, moyennant un avis, d'augmenter temporairement le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA pour atteindre 5,0:1 à la fin du trimestre au cours duquel se produit la clôture de l'opération pour chacun des trois trimestres d'exercice qui suivent. À la fin de cette période, le ratio reviendrait au niveau de 4,5:1. En date du 31 décembre 2025, nous respectons cette clause restrictive étant donné que notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA, tel qu'il est calculé aux termes de notre facilité de crédit consortiale, était de 0,6:1.

Principes de confiance de Thomson Reuters et de Thomson Reuters Founders Share Company

Notre société s'est engagée à maintenir les principes de confiance de Thomson Reuters et à préserver en tout temps son intégrité, son indépendance et son impartialité lors de la collecte et de la diffusion d'information et de nouvelles.

Les principes de confiance se lisent ainsi :

- Reuters ne doit à aucun moment passer aux mains d'un intérêt, d'un groupe ou d'une faction unique;
- l'intégrité, l'indépendance et l'impartialité de Thomson Reuters doivent être en tout temps entièrement préservées;
- Reuters doit fournir des services de nouvelles fiables et impartiaux aux journaux, aux agences de presse, aux diffuseurs et aux autres médias clients, de même qu'aux entreprises, aux gouvernements, aux institutions, aux particuliers et aux autres personnes avec lesquelles elle a conclu ou pourrait conclure des marchés;
- Thomson Reuters doit dûment prendre en compte les nombreux intérêts qu'elle sert en plus de ceux des médias;
- afin de conserver sa position de tête à l'échelle internationale dans le secteur des nouvelles et de l'information, Thomson Reuters n'épargnera aucun effort pour améliorer, élaborer et adapter les produits et les services de nouvelles et autres qu'elle fournit.

Thomson Reuters Founders Share Company a été fondée en 1984 au moment où Reuters est devenue une société ouverte. Les administrateurs de Thomson Reuters Founders Share Company ont la responsabilité de veiller, dans la mesure du possible, à ce que les principes de confiance de Thomson Reuters soient respectés.

Les administrateurs de Thomson Reuters Founders Share Company sont des gens expérimentés et chevronnés du monde de la politique, de la diplomatie, des médias, des services publics et des affaires. En général, ils ont tous occupé des postes importants dans leur domaine respectif. Les administrateurs sont choisis par un comité des nominations et sont ensuite proposés au conseil de Thomson Reuters Founders Share Company aux fins de nomination. Le comité des nominations possède des caractéristiques uniques. Deux de ses membres sont nommés en consultation avec la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et participent au processus d'évaluation des candidats. Par le passé, il s'agissait de juges de la CEDH. Notre conseil compte actuellement un représentant au comité des nominations. Outre le président du conseil et le vice-président du conseil de Thomson Reuters Founders Share Company, qui sont également membres du comité des nominations, le président du conseil de Thomson Reuters Founders Share Company nomme trois autres représentants au comité des nominations. Les autres membres sont des représentants des associations de presse provenant du Royaume-Uni et de l'Australie.

Les administrateurs de Thomson Reuters Founders Share Company doivent assister à au moins deux réunions par an. Ils reçoivent des rapports sur les activités que nous exerçons dans différents secteurs. Les administrateurs rencontrent les représentants de la haute direction lors des réunions du conseil de Thomson Reuters Founders Share Company et des visites sur place chez Thomson Reuters, les administrateurs de Thomson Reuters Founders Share Company peuvent également rencontrer les membres du conseil au besoin. Le président du conseil de Thomson Reuters Founders Share Company assure un lien régulier avec notre société. Thomson Reuters Founders Share Company a également certains droits de consultation en ce qui concerne la nomination du président et de l'éditeur en chef des services de nouvelles de Reuters.

Convention de soutien modifiée et mise à jour de Reuters

En décembre 2020, Thomson Reuters Founders Share Company, Thomson Reuters et Reuters ont conclu une convention de soutien modifiée et mise à jour de Reuters. Le texte qui suit résume certaines des dispositions de la convention, dont un exemplaire a été déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) sur le site Web d'EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

En vertu de la convention de soutien modifiée et mise à jour de Reuters, le consentement écrit préalable de Thomson Reuters Founders Share Company est nécessaire pour réaliser une vente (ou une transaction similaire) à un tiers non lié de Reuters, une acquisition importante par Reuters ou des cessions importantes de Reuters. Reuters demeurera une unité d'exploitation distincte de Thomson Reuters, soit la seule unité de notre société exerçant des activités de services de nouvelles multimédias. Reuters se verra accorder un accès aux services essentiels et partagés et continuera à fournir ces services aux autres unités d'exploitation de la société. Reuters a accepté d'investir tous les frais liés à l'exploitation de licences de marque qui sont payables aux termes du contrat de nouvelles avec l'entreprise de données et d'analyse de LSEG dans les activités de Reuters et a également accepté de ne pas modifier le contrat de nouvelles d'une manière qui aurait une incidence négative sur les frais annuels payables aux termes du contrat, de ne pas augmenter de façon importante les coûts de Reuters sans effectuer de remboursement, et de ne pas modifier toute disposition qui concerne les principes de confiance, sans avoir reçu au préalable le consentement écrit de Thomson Reuters Founders Share Company. Thomson Reuters et Reuters ont accepté de ne pas modifier les dispositions des accords de licence d'exploitation de marques (au sens de la convention de soutien modifiée et mise à jour de Reuters) qui concernent les principes de confiance, sans avoir reçu au préalable le consentement écrit de Thomson Reuters Founders Share Company.

Membres du conseil d'administration de Thomson Reuters Founders Share Company

Voici le nom des administrateurs actuels de Thomson Reuters Founders Share Company, leur pays de résidence et l'année de leur nomination initiale :

Nom	Pays	Administrateur depuis
Stephen Toope (président du conseil)	Canada	2024
Linda Robinson	R.-U.	2019
Pawel Dangel	Pologne	2020
Anne Bouverot	France	2021
Aiko Doden	Japon	2021
Murilo Portugal	Brésil	2022
Nikiwe Bikitsha	Afrique du Sud	2023
Yuen Yuen Ang	É.-U.	2023
Naushad Forbes	Inde	2024
Michael Froman	É.-U.	2024
Ann Marie Lipinski	É.-U.	2024
Sharmila Nebhrajani	R.-U.	2024
Tim Gardam	R.-U.	2024
Aidan Eyakuze	Tanzanie	2025
Emma Cowdroy	Australie	2025

Les administrateurs sont élus pour un mandat initial de trois ans et doivent se retirer le 31 décembre suivant la date du troisième anniversaire de leur nomination. Le mandat de ces administrateurs peut être reconduit pour des périodes supplémentaires de trois ans, sous réserve d'un maximum de neuf ans.

Notre société est partie à un acte d'engagement réciproque aux termes duquel Thomson Reuters et Thomson Reuters Founders Share Company se sont engagées envers les associations de presse du Royaume-Uni et de l'Australie à faire tout en leur pouvoir pour s'assurer que les principes de confiance sont respectés par rapport à Thomson Reuters.

Aux termes d'une convention de soutien aux principes de confiance de Thomson Reuters, Woodbridge a convenu de soutenir les principes de confiance et d'exercer ses droits de vote de manière à concrétiser ce soutien, et Thomson Reuters Founders Share Company a désigné irrévocablement Woodbridge à titre de personne approuvée tant et aussi longtemps que Woodbridge sera contrôlée par des membres de la famille Thomson, des sociétés qu'ils contrôlent ou des fiducies créées pour leur bénéfice.

Filiales principales

Les renseignements qui suivent concernant nos filiales principales sont en date du 31 décembre 2025. Nous étions, à cette date, propriétaires véritables, directement ou indirectement, de la totalité des titres comportant droit de vote et des titres sans droit de vote de chacune de ces filiales. Certaines filiales ont été omises, soit celles qui, seules, représentent au plus 10 % des actifs consolidés et au plus 10 % des produits des activités ordinaires consolidés de notre société et qui, ensemble, représentent au plus 20 % du total des actifs consolidés et du total des produits des activités ordinaires consolidés de notre société en date du 31 décembre 2025.

Filiales	Territoire de constitution/d'établissement
3276838 Nova Scotia Company	Nouvelle-Écosse, Canada
Additive AI, Inc.	Delaware, États-Unis
Bedrijfsbeheer TRA B.V.	Pays-Bas
Capital Confirmation Inc.	Delaware, États-Unis
CPaperless, LLC	Delaware, États-Unis
HighQ Solutions Limited	Angleterre
LiveNote Technologies Limited	Angleterre
LN Holdings Limited	Bermudes
Pagero AB	Suède
Pagero GmbH	Allemagne
Pagero Sverge AB	Suède
Pagero UK Ltd.	Angleterre
Reuters Limited	Angleterre
Reuters News & Media Inc.	Delaware, États-Unis
Reuters News & Media Limited	Angleterre
SafeSend Topco, Inc.	Delaware, États-Unis
SurePrep, LLC	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters (Australia) Pty Limited	Australie
Thomson Reuters (Legal) Inc.	Minnesota, États-Unis
Thomson Reuters (Professional) Australia Limited	Australie
Thomson Reuters (Professional) UK Limited	Angleterre
Thomson Reuters (Tax & Accounting) Inc.	Texas, États-Unis
Thomson Reuters (TRI) Inc.	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters America Corporation	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters Applications Inc.	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters Brasil Conteúdo e Tecnologia Ltda	Brésil
Thomson Reuters Canada Limited	Ontario, Canada
Thomson Reuters Contact Center, S.A. de C.V.	Mexique
Thomson Reuters Enterprise Centre GmbH	Suisse
Thomson Reuters Finance S.A.	Luxembourg
Thomson Reuters Group Limited	Angleterre
Thomson Reuters Holdco LLC	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters Holdings B.V.	Pays-Bas
Thomson Reuters Holdings Inc.	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters Holdings S.A.	Luxembourg
Thomson Reuters Investment Holdings Limited	Angleterre
Thomson Reuters MX Servicios, S.A. de C.V.	Mexique
Thomson Reuters No. 5 LLC	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters No. 8 LLC	Delaware, États-Unis
Thomson Reuters U.S. LLC	Delaware, États-Unis
TR (2008) Limited	Angleterre
TR 2023 LLC	Delaware, États-Unis
TR Finance LLC	Delaware, États-Unis
TR Holdings Limited	Bermudes
TTC (1994) Limited	Angleterre
TTC Holdings Limited	Bermudes
West Publishing Corporation	Minnesota, États-Unis

Intérêts des experts

Notre cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., qui a publié un rapport de cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant daté du 5 mars 2026 à l'égard de nos états financiers consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024 et pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, et à l'égard de notre contrôle interne de la présentation de l'information financière en date du 31 décembre 2025. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a affirmé son indépendance envers notre société, au sens des règles de déontologie de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, et s'est conformé aux règles relatives à l'indépendance des auditeurs de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et aux exigences du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis).

Autres renseignements et information à fournir

Gestion du risque lié à la cybersécurité

Nous mettons en œuvre un vaste éventail de politiques, de normes, de technologies et de pratiques en matière de sécurité, lesquelles sont intégrées dans notre cadre général de gestion des risques d'entreprise. Sous la direction de notre chef de l'exploitation et des technologies, les différentes équipes de l'organisation jouent un rôle essentiel dans le repérage, l'évaluation, la surveillance et la déclaration des risques ainsi qu'en ce qui concerne la réponse à y apporter en vertu des lignes directrices du cadre de gestion des risques d'entreprise. Notre équipe de gestion des risques en matière de sécurité de l'information est chargée d'exploiter et d'améliorer nos capacités en fait de sécurité, suivant le Cybersecurity Framework (CSF) du National Institute of Standards and Technology (NIST) et le Capability Maturity Model (CMMI) afin de prévenir les menaces à la cybersécurité, de les détecter et d'y répondre.

Notre chef de l'exploitation et des technologies est chargé de la gestion des risques liés à la cybersécurité; il s'agit d'un élément important de notre cadre général de gestion des risques d'entreprise. Notre conseil doit confirmer qu'un système est en place pour détecter les principaux risques auxquels est confrontée Thomson Reuters et que des procédures et des systèmes appropriés ont été établis pour surveiller, atténuer et gérer ces risques. Par l'intermédiaire de ses comités, le conseil reçoit périodiquement des rapports de membres de la direction ou rencontre des membres de la direction afin de discuter des risques d'entreprise importants, y compris les risques liés à la cybersécurité.

Information en vertu de la loi intitulée *Iran Threat Reduction and Syria Human Rights Act*

La loi intitulée *Iran Threat Reduction and Syria Human Rights Act of 2012* (« ITRA ») nous oblige à déclarer dans notre rapport annuel si nous ou un membre de notre groupe avons conclu sciemment des opérations touchant l'Iran et d'autres personnes ou entités frappées de sanctions en 2025. Cette déclaration est généralement exigée, même si les opérations ont été effectuées en conformité à la législation et la réglementation applicables.

En 2025, une de nos filiales non américaines a vendu des textes de nouvelles d'agence de presse et des vidéos de Reuters à une entité de diffusion en Iran visée par l'ITRA. Ces transactions étaient dispensées de la législation et de la réglementation américaines en matière de sanctions économiques, dans la mesure où elles peuvent s'appliquer, à titre d'information ou de documents informatifs en vertu de 31 CFR § 560.210 (c). Le total des produits des activités ordinaires bruts tiré de ces ventes en 2025 était d'environ 625 000 \$. Nous avons constaté des produits des activités ordinaires de 141 000 \$ à l'égard de ces ventes en 2025. Ces ventes représentaient environ 0,01 % de nos produits des activités ordinaires consolidés pour 2025. De plus, en 2025, nous avons constaté des produits des activités ordinaires d'environ 507 000 \$ liés au recouvrement retardé des créances impayées des exercices antérieurs qui étaient liées à la même entité de diffusion, ce qui a porté le total des produits des activités ordinaires à 648 000 \$ en 2025. Nous estimons que le bénéfice net pour 2025 attribuable à ces produits des activités ordinaires (selon la marge du BAIIA rajusté pour le secteur Reuters de 2025 figurant dans le présent rapport annuel) était d'environ 130 000 \$. Nous avons évoqué ces créances impayées antérieures à 2025 dans nos rapports annuels déposés antérieurement.

Notre groupe Reuters prévoit maintenir les contrats existants, mais il n'entend pas conclure de nouveaux contrats de vente avec des clients visés par l'ITRA, sous réserve d'exceptions permises en vertu de la législation applicable sur les sanctions économiques et le contrôle des exportations.

Autres renseignements et information à fournir

Steve Hasker, notre président et chef de la direction et membre du conseil d'administration de notre société, était un administrateur de Global Eagle Entertainment Inc. jusqu'en mai 2020. En juillet 2020, Global Eagle Entertainment Inc. a déclenché une procédure volontaire en vertu du chapitre 11 du code des États-Unis intitulé *Bankruptcy Code*.

Kim Rivera, administratrice de notre société, siégeait au conseil de Cano Health, Inc. En février 2024, Cano Health, Inc. a déclenché une procédure volontaire en vertu du chapitre 11 du code des États-Unis intitulé *Bankruptcy Code*.

Michael Friisdahl, administrateur de notre société, siégeait au conseil de SAS AB. En juillet 2022, SAS AB a déclenché une procédure volontaire en vertu du chapitre 11 du code des États-Unis intitulé *Bankruptcy Code*.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Thomson Reuters, veuillez consulter les différents documents déposés et les avis affichés sur notre site Web, à l'adresse thomsonreuters.com, sur le site Web SEDAR+ des Autorités canadiennes en valeurs

mobilières, à l'adresse www.sedarplus.ca et à la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC), à l'adresse www.sec.gov.

Des renseignements complémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, les principaux porteurs de nos actions et les titres autorisés aux fins d'émission aux termes de nos régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figureront dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction qui sera préparée dans le cadre de notre prochaine assemblée annuelle des actionnaires devant avoir lieu le 10 juin 2026. Des exemplaires de notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction pourront être obtenus sur demande écrite envoyée à l'adresse qui suit : Investor Relations Department, Thomson Reuters, 3 Times Square, New York, New York 10036, États-Unis. Les demandes peuvent également être envoyées par courriel à l'adresse investor.relations@thomsonreuters.com.

Les renseignements sur notre société devant être fournis aux termes de l'Annexe 52-110A1 (comité d'audit) du Règlement 52-110 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières figurent à la rubrique « Gouvernance » du présent rapport annuel.

Des renseignements supplémentaires sont donnés aux rubriques « Rapport de gestion » et « États financiers consolidés » du présent rapport annuel.

En vertu de la règle 5615(a)(3) d'inscription à la cote du Nasdaq, nous sommes tenus de divulguer les pratiques de notre pays d'origine que nous suivons en tant qu'émetteur privé étranger, en remplacement de certaines exigences du Nasdaq en matière de gouvernance d'entreprise. Conformément à cette règle, Thomson Reuters suit les pratiques de son pays d'origine en remplacement de deux règles d'inscription à la cote du Nasdaq.

La règle 5635 d'inscription à la cote du Nasdaq prévoit que les actionnaires doivent approuver tous les « régimes de rémunération à base de titres de participation » ainsi que les révisions importantes apportées à ce type de régimes (sous réserve d'exceptions limitées). Les règles de la TSX prévoient l'approbation des actionnaires à l'égard des mécanismes de rémunération à base de titres uniquement pour les régimes qui visent des actions nouvellement émises ou des modifications précises des régimes. À l'instar d'un certain nombre d'autres émetteurs canadiens, notre société suit les règles de la TSX.

En outre, la règle 5620(c) du Nasdaq exige que le quorum minimum pour une assemblée d'actionnaires soit de 33⅓ % des actions ordinaires en circulation, alors que les statuts de Thomson Reuters prévoient que le quorum pour une assemblée d'actionnaires est soit : a) deux personnes présentes ayant chacune le droit de voter, soit b) le porteur de l'action de Thomson Reuters Founders. Toutefois, si l'assemblée des actionnaires examine une résolution sur laquelle le porteur de l'action de Thomson Reuters Founders a le droit de voter, le quorum ne sera atteint que si le porteur de l'action de Thomson Reuters Founders est présent. Les exigences de Thomson Reuters en matière de quorum sont conformes à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), et les règles de la TSX ne prévoient pas d'exigences spécifiques en matière de quorum.

Notre code de conduite et de déontologie, nos lignes directrices en matière de gouvernance et les chartes des comités du conseil peuvent être consultés sur le site Web, à l'adresse thomsonreuters.com, et sous format papier ou par voie électronique (sans frais) par tout actionnaire qui en demande un exemplaire par écrit ou par courriel à notre service chargé des relations avec les investisseurs. Les actionnaires et autres personnes intéressées peuvent communiquer avec le conseil, ou ses administrateurs indépendants ou ses administrateurs ne faisant pas partie de la direction en tant que groupe, ou les administrateurs qui président leurs réunions, par écrit par courriel à l'adresse board@thomsonreuters.com ou par la poste au conseil d'administration de Thomson Reuters, à l'attention du chef du contentieux et secrétaire de notre société à l'adresse qui suit : Thomson Reuters, 19 Duncan Street, Toronto (Ontario) M5H 3H1, Canada.

Tout énoncé compris dans le présent rapport annuel qui concerne nos contrats ou d'autres documents n'est pas nécessairement exhaustif. Si le contrat ou le document est déposé à titre de pièce de notre rapport annuel auprès de la SEC ou à titre de contrat important auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes, il est réputé modifier la description figurant dans le présent rapport annuel. Pour en obtenir une description détaillée, vous devriez passer en revue les contrats ou les documents.

Nous avons l'obligation de déposer des rapports et d'autres renseignements auprès de la SEC en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, et de son règlement d'application. À titre d'émetteur fermé étranger, nous sommes dispensés des règles prises en vertu de cette loi qui prescrivent la forme et le contenu des circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et principaux actionnaires sont dispensés des dispositions quant à la présentation de rapports et au recouvrement des profits réalisés sur des opérations à court terme prévues à l'article 16 de cette loi.

Tableaux de renvois

Nous avons préparé, à l'intention de nos actionnaires, un rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui respecte les exigences en matière d'information qui nous sont imposées en vertu des lois et des règlements applicables au Canada et aux États-Unis.

Les tableaux de renvois ci-après indiquant à quelles pages nous avons divulgué l'information devant être communiquée dans une notice annuelle préparée conformément aux lois et aux règlements du Canada et dans un rapport annuel sur formulaire 40-F préparé conformément aux exigences de la SEC.

Tableau de renvois – Notice annuelle (Annexe 51-102A2)

		Page/Document
Rubrique 1.	Page de titre	Page de titre
Rubrique 2.	Table des matières	1
Rubrique 3.	Structure de l'entreprise	
	3.1 Nom, adresse et constitution.....	192
	3.2 Liens intersociétés	199
Rubrique 4.	Développement général de l'activité	
	4.1 Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices	5
	4.2 Acquisitions significatives.....	13, 49
Rubrique 5.	Description de l'activité	
	5.1 Description générale	2-19
	5.2 Facteurs de risque	20-34
	5.3 Sociétés ayant des titres adossés à des créances en circulation.....	s.o.
	5.4 Sociétés ayant des projets miniers.....	s.o.
	5.5 Sociétés exerçant des activités pétrolières et gazières.....	s.o.
Rubrique 6.	Dividendes	194-195
Rubrique 7.	Structure du capital	
	7.1 Description générale de la structure du capital.....	192-193
	7.2 Restrictions	s.o.
	7.3 Notes	195-196
Rubrique 8.	Marché pour la négociation des titres	
	8.1 Cours et volume des opérations.....	193
	8.2 Placements antérieurs	s.o.
Rubrique 9.	Titres entiers et titres assujettis à une restriction contractuelle à la libre cession	s.o.
Rubrique 10	Administrateurs et dirigeants	
	10.1 Nom, poste et titres détenus	180-191
	10.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions.....	200
	10.3 Conflits d'intérêts	s.o.
Rubrique 11.	Promoteurs	s.o.
Rubrique 12.	Poursuites et application de la loi	
	12.1 Poursuites.....	67
	12.2 Application de la loi	67
Rubrique 13.	Membres de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes	73-74
Rubrique 14.	Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres	195
Rubrique 15.	Contrats importants	196-198
Rubrique 16.	Intérêts des experts	
	16.1 Nom des experts.....	200
	16.2 Intérêts des experts	200
Rubrique 17.	Renseignements complémentaires.....	200
Rubrique 18.	Information complémentaire concernant les sociétés qui n'envoient pas de circulaires.....	s.o.

Tableau de renvois – Formulaire 40-F

	Page/Document
Notice annuelle.....	Se reporter au tableau de la notice annuelle
États financiers annuels audités	112-179
Rapport de gestion	35-111
Contrôles et procédures de communication de l'information	76
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	
a. Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière	76
b. Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	112
c. Rapport des auditeurs indépendants sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	113-114
Avis aux termes du règlement BTR	s.o.
Expert financier du comité d'audit	187
Code de déontologie.....	191
Principaux honoraires et services des comptables.....	188
Arrangements hors bilan.....	66
Besoins de trésorerie importants (<i>Material Cash Requirements</i>).....	58, 59, 60, 65, 66
Présentation du comité d'audit.....	187
Renseignements à fournir sur les territoires qui interdisent les inspections (<i>Disclosure Regarding Foreign Jurisdictions that Prevent Inspections</i>).....	s.o.

THOMSON REUTERS

19 Duncan Street
Toronto (Ontario) M5H 3H1
Canada
Tél : +1 647 480 7000

thomsonreuters.com

